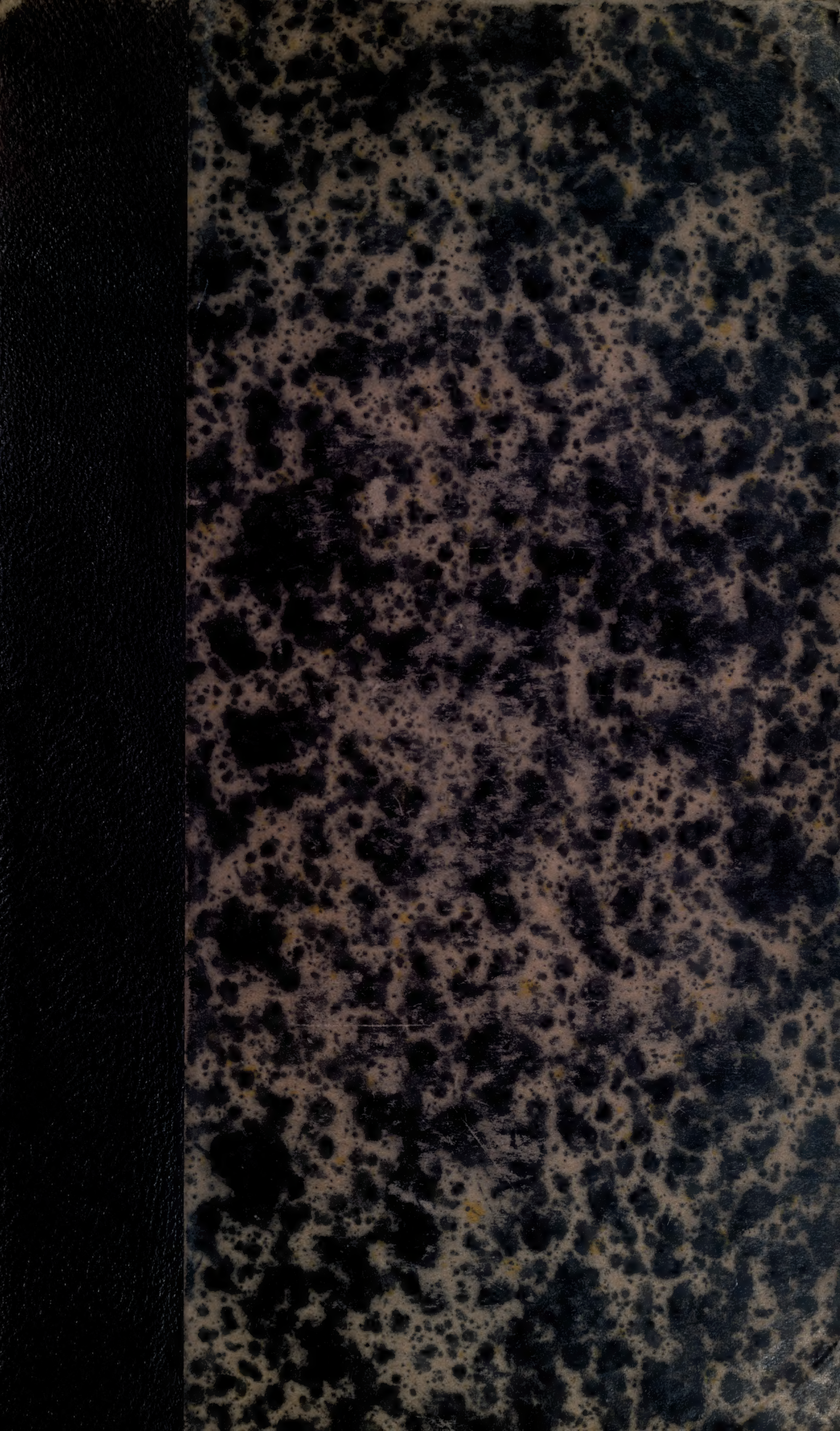
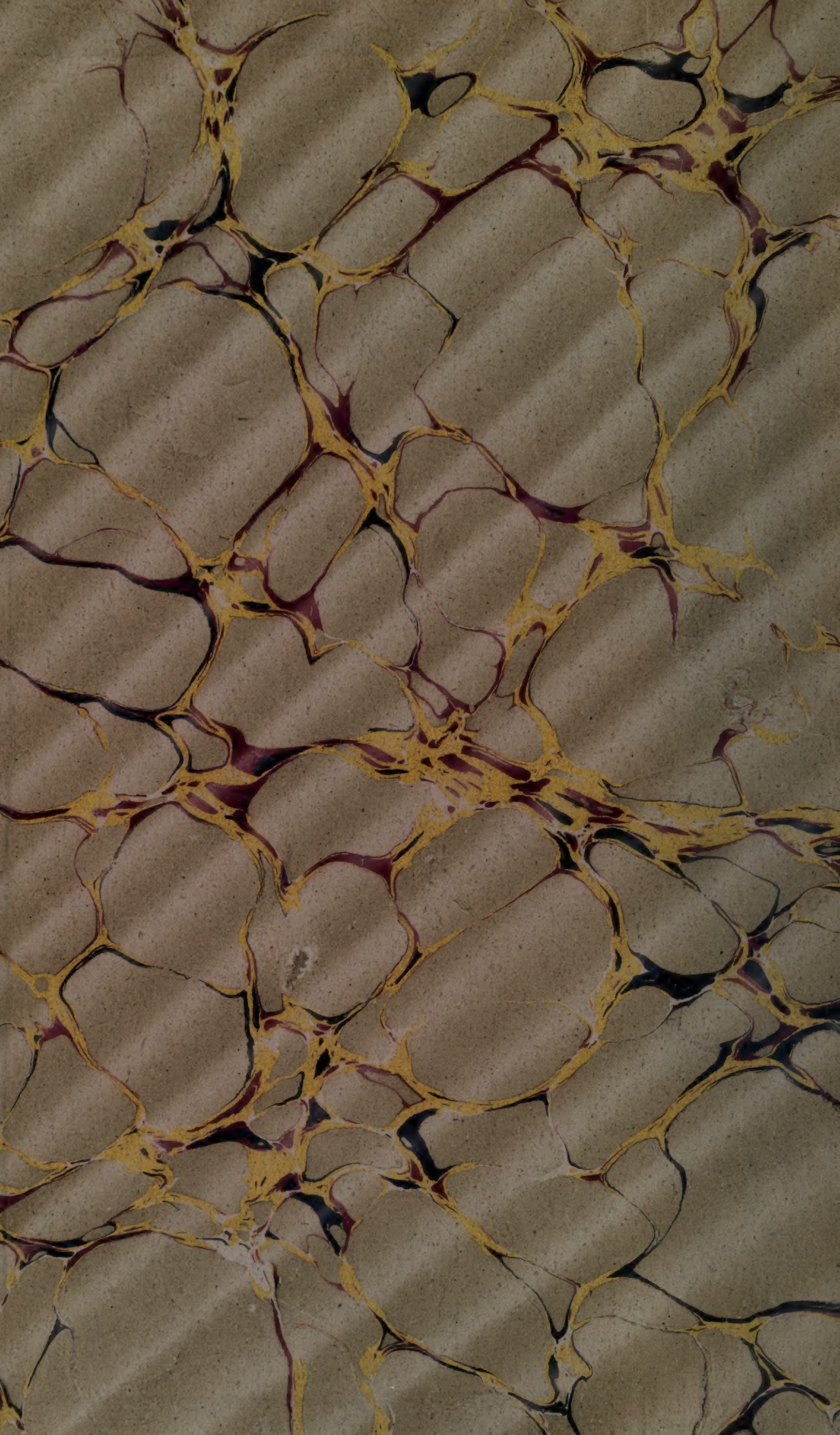
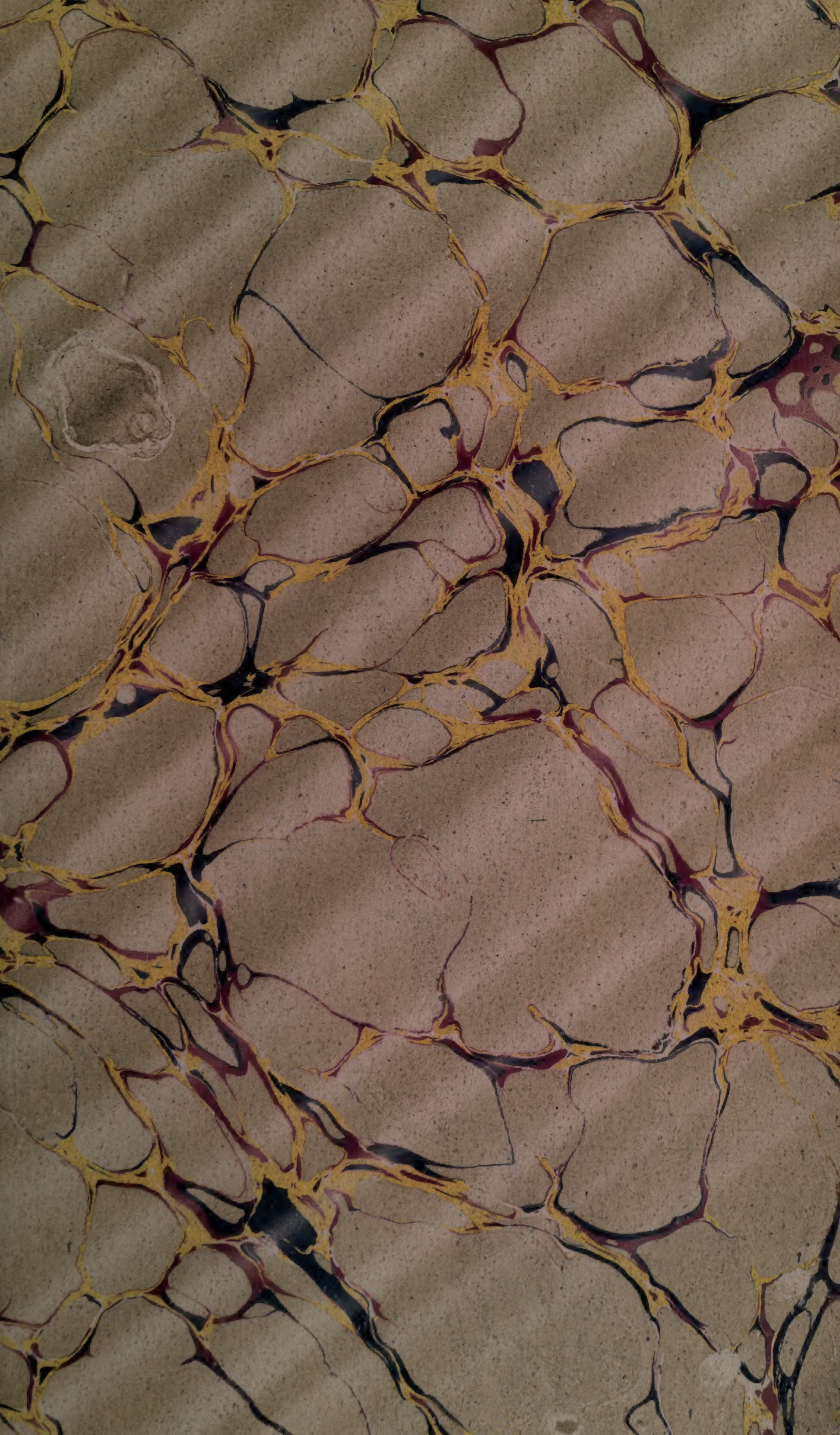






LA GUERRE ALLEMANDE
ET LE CATHOLICISME

LA GUERRE ALLEMANDE ET LE CATHOLICISME

Ouvrage
Publié
sous
la Direction
de

Mgr Alfred BAUDRILLART

Recteur
de
l'Institut Catholique
de Paris

et
sous le haut
Patronage
du

COMITÉ CATHOLIQUE DE PROPAGANDE FRANÇAISE A L'ÉTRANGER

Bloud et Gay
PARIS



Paris, le 11 Avril 1915.

L'Esprit-Saint a dit : « *Curam habe de bono nomine.* Prenez soin de votre bon renom. »

Cette recommandation s'adresse aux nations non moins qu'aux individus.

A l'heure où la France subit, avec l'aide de nobles et puissants alliés, une guerre formidable, tandis que ses armées, avec un courage et une endurance héroïques, soutiennent l'honneur de son drapeau, tous ses fils doivent

avoir à cœur de défendre, aux yeux des peuples non engagés dans la lutte, la justice de sa cause et ses titres à l'estime du monde civilisé.

C'est cette légitime préoccupation qui a inspiré à une élite de Catholiques Français le dessein du livre : *« La Guerre Allemande et le Catholicisme. »*

Les divers chapitres qui composent ce livre ont été écrits par des hommes d'une doctrine sûre et d'une fidélité absolue à l'Église, unies à une compétence indiscutable et à une documentation certaine. Nous pouvons attester que les considérations qu'ils exposent et les faits qu'ils racontent méritent toute créance.

Nous les présentons avec confiance à nos frères des pays étrangers. En les lisant, ceux-ci pourront se convaincre que, dans la lutte actuelle, la France, ainsi que Nous l'écrivait hier l'illustre et vénéré Cardinal-Archevêque de Malines, « reste fidèle à son rôle séculaire de Gardienne du Droit et de Protectrice de la

Civilisation ». Malgré ses erreurs et ses fautes, Elle n'a pas cessé d'être digne du titre que lui ont décerné et conservé les Papes, depuis Anastase jusqu'à Léon XIII, Pie X et Benoît XV : Elle demeure la Fille aînée de l'Église.

† LÉON-ADOLPHE, Cardinal AMETTE,
Archevêque de Paris.



AVERTISSEMENT

Le livre que nous présentons au public est un livre de propagande française. Il s'adresse surtout aux catholiques des pays neutres.

Beaucoup parmi eux, nous le savons et nous en souffrons, jugeant d'après certains actes extérieurs que nous sommes les premiers à déplorer, se sentent inclinés à croire que la France a cessé d'être une nation chrétienne et catholique ; trompés aussi par les déclarations intéressées et, nous le démontrerons, peu véridiques, de nos adversaires, ils s'imaginent que l'Allemagne et l'Autriche, devenue, hélas ! la satellite de l'Allemagne, représentent dans le monde la cause de l'ordre, de l'autorité, de la religion, et que leur victoire serait, plus que la nôtre, favorable aux intérêts sacrés du catholicisme.

Prétendons-nous faire violence à l'opinion des

neutres? Assurément non : l'entreprise serait d'ailleurs aussi ridicule que vaine.

Les catholiques des pays neutres sont des hommes de bonne foi, intelligents, amis du bien, qui ne demandent qu'à être éclairés, pour se prononcer suivant la justice.

C'est cette lumière que nous avons le désir de faire briller à leurs yeux : très simplement et très sincèrement, nous soumettons à leur impartial et libre examen quelques faits et quelques considérations.

Qui sommes-nous pour agir ainsi et quelle est notre autorité?

Nous sommes des catholiques français qui apportons à nos frères des pays neutres le témoignage des plus respectés, des plus éclairés, des mieux informés parmi nous : témoignage de deux cardinaux et de plusieurs évêques, qui ne parlent point au nom de la hiérarchie catholique, — ils ne prétendent pas l'engager, — mais au nom de ce qu'ils savent et de ce qu'ils ont vu, car tous, à l'exception du vénérable archevêque de Paris, ordinaire du lieu où paraît ce livre, sont les évêques des régions envahies par l'ennemi; témoignages d'académiciens qui représentent l'élite de la pensée française, et qui, vivant dans ce centre parisien où viennent aboutir toute idée, toute information, parlent, eux aussi, en connaissance de cause; témoignage de sénateurs, de députés, qui sont moins les hommes d'un parti politique que les

défenseurs attitrés de la religion au Parlement; témoignage de membres éminents de nos assemblées parisiennes, Conseil général et Conseil municipal; témoignage enfin de publicistes qui, tous, ont mis leur plume au service de l'Eglise.

Pas plus que le concours de personnalités qui, bien que catholiques, apparaissent surtout comme des politiques, nous n'avons sollicité celui d'hommes dignes de la plus haute estime et qui sont pour nous les plus précieux des alliés.

Pour constituer notre comite et pour écrire ce livre, nous n'avons voulu que des catholiques avérés, afin qu'ils fussent en droit de dire : « Nous savons ce qu'est la doctrine catholique et ce qu'elle exige, quelles sont les idées dont elle veut assurer le règne, quels sont les actes qu'elle défend même en temps de guerre. — Eh bien! regardez : voyez ce que fait l'Allemagne et voyez ce que fait la France. — Voyez si, par la doctrine de ses intellectuels, par sa façon de conduire la guerre, par les actes de ses chefs et de ses soldats, l'Allemagne ne se manifeste pas, en dépit des déclarations religieuses de son souverain, comme l'adversaire théorique et pratique du catholicisme, souvent même de tout christianisme. — Jetez d'autre part un regard sur les services rendus à la foi catholique par la nation française, dans le passé et dans le présent; considérez aujourd'hui même l'attitude de ses prêtres, de ses soldats, de la

majeure partie de ses habitants, et voyez si cette nation n'est pas plus fidèle à l'Église, votre mère comme la nôtre, que l'Allemagne du Kaiser « l'ami de Luther ».

Tout cela, nous le disons avec conviction, mais sans passion, ni haine. Nous aimons ardemment notre patrie, mais nous sommes les enfants dévoués de l'Église catholique; nous ne voudrions, sous nul prétexte, contribuer à déchirer sa « robe sans couture ». Ce n'est pas travailler à cette œuvre néfaste que de faire appel à l'esprit de justice de tous nos frères en Jésus-Christ.

Au nom du Comité de propagande et des auteurs du livre,

Alfred BAUDRILLART,

Vicaire général de Paris,
Recteur de l'Université catholique.

LES LOIS CHRÉTIENNES DE LA GUERRE

Il y aurait tant à dire, et en si peu d'espace, sur les lois chrétiennes de la guerre par rapport au but de cet ouvrage, que je devrai souvent me borner à une sèche analyse du sujet et réserver un grand nombre des développements pour une étude plus complète.

J'espère cependant que ces lignes ne seront pas tout à fait inutiles.

Il m'est doux de songer que j'écris pour des catholiques, pour des frères, séparés de nous par des frontières et peut-être par des océans, mais avec lesquels nous nous sentons, — dans toute la force surnaturelle de ce terme magnifique, — en pleine communion de pensée et de cœur sur tout ce qui touche à la foi, c'est-à-dire au plus profond de l'âme et au meilleur de la vie.

Dieu aidant, je serai impartial, ce qui ne veut pas dire neutre. Les catholiques des pays jusqu'ici épargnés par la guerre sont neutres politiquement et nationalement. Mais nul d'entre eux, nul tout au moins de ceux qui peuvent examiner et réfléchir, ne peut ni ne doit, dans sa raison d'homme et dans sa conscience de catholique, être neutre, s'il veut être impartial.

Être impartial, ce n'est point se refuser obstinément

à prendre parti, fût-ce entre le crime et l'innocence. Être impartial, c'est être affranchi de tout esprit de parti. C'est donc ne prendre parti que pour la vérité et la justice, mais c'est prendre parti pour elles, où qu'elles soient, et quoi qu'il arrive. A vrai dire, telle est la première et la plus essentielle des lois chrétiennes de la guerre, et cette loi atteint les spectateurs du grand drame non moins que ceux qui y sont jetés, comme nous, à plein corps et à plein cœur.

En ce qui me concerne, pour être fidèle à cette loi, je n'aurai point, grâce à Dieu, à oublier que je suis Français. Il me suffira de penser et d'écrire en honnête homme et en prêtre, les règles de la probité scientifique étant celles mêmes de la conscience catholique et sacerdotale.

En n'invoquant que des principes incontestés et des faits hors de doute, j'essaierai donc de résumer brièvement : 1° les lois chrétiennes de la guerre ; 2° les actes allemands contraires à ces lois et les doctrines allemandes qui suppriment et détruisent ces lois, et vont à instaurer dans le monde une conception nouvelle, profondément antichrétienne, de la guerre.

La conclusion indiquera comment doivent s'orienter les désirs et les espoirs des catholiques.

Résumé des lois chrétiennes de la guerre.

Ni l'Évangile ni l'Église n'ont formulé, à proprement parler, de lois spéciales concernant la guerre. Pour la conscience catholique, la guerre n'est qu'un cas particulier de la morale universelle, et la Révélation chrétienne n'ajoute en ce point aucun précepte positif et spécial à la loi naturelle, au droit naturel : entendez

par là, aux règles que dicte à l'homme sa conscience, c'est-à-dire sa raison et sa volonté quand elles se soumettent et se conforment, en droiture, à l'ordre naturel et normal des choses, expression de la volonté de Dieu.

Si la traduction que j'ai sous les yeux est exacte (je n'ai pu me procurer le texte original), c'est une doctrine étrange, mais significative, que celle qui était insinuée par le Dr Rommel, lorsqu'il écrivait, il y a une dizaine d'années, ces lignes en un sens prophétiques :

« La politique des races est impitoyable... Quand une nation grossissante en coudoie une plus clairsemée, formant centre de dépression, il se produit un courant d'air, vulgairement appelé invasion, phénomène pendant lequel la loi et *la morale* sont mises provisoirement de côté (1). »

Le mot que j'ai souligné est cynique. Ainsi, en temps de guerre, la morale serait purement et simplement suspendue. Le cambrioleur, lui aussi, quand il se décide à faire un coup, met provisoirement la morale de côté. Théorie logique d'ailleurs, pour qui ne voit dans la morale qu'une règle purement subjective, donc dépendante de l'individu ou de la nation dont il s'agit, — purement relative, donc variable au gré des circonstances.

Telle n'est pas la morale catholique. Son caractère essentiel, c'est précisément de fixer des règles objectives, absolues, immuables, qui n'émanent ni ne dépendent de la conscience individuelle, ou même nationale, à laquelle elles s'imposent ; règles divines, puisqu'elles ne sont que la traduction de la volonté de Dieu, Créateur et Maître souverain, volonté manifestée, soit par

(1) Dr Rommel. *Au pays de la revanche.*

l'ordre naturel des choses que connaît la raison humaine, soit par la Révélation chrétienne.

Mais si haute et si rigide qu'elle soit, ou plutôt précisément parce qu'elle sait reconnaître et imposer l'absolu, la morale catholique est en même temps tout imprégnée de bon sens, toujours issue de la réalité positive, toujours appuyée sur le terrain solide des faits, ennemie acharnée de l'utopie et du rêve qui sont la caricature et la contrefaçon de l'idéal. La morale catholique ne croit pas au progrès *indéfini* et *illimité* de l'espèce humaine; elle condamne les prometteurs de paradis retrouvés ici-bas. Elle enseigne que, jusqu'à la fin des temps, tout fils d'Adam, en naissant, apportera avec lui la nature humaine telle qu'il l'a héritée de son premier père, c'est-à-dire une nature imparfaite, capable de bien avec le secours de Dieu, mais toujours bornée, faible, faillible et trop aisément portée au mal. Elle enseigne donc que l'humanité gardera toujours au plus profond d'elle-même le germe indestructible de toutes les guerres. « D'où viennent les guerres? », demande aux premiers fidèles l'apôtre saint Jacques. Et il répond: « N'est-ce pas de là, de vos concupiscences, qui mettent le principe de la guerre dans vos membres mêmes (1) ? »

Par suite, la morale catholique enseigne que les nations, comme les individus et les familles, auront toujours à se prémunir contre les malfaiteurs; et que le précepte du Décalogue: « Tu ne tueras point, » par le fait même qu'il condamne l'agresseur, permet à l'attaqué de se défendre et lui ordonne de défendre ce dont il a la charge, tout précepte particulier étant, de sa

(1) Jacob., IV, 1.

nature, subordonné au précepte général de la charité et de l'ordre dans la charité.

La morale catholique enseigne, après Jésus-Christ, que le père de famille, et, par conséquent, le chef d'État, à qui incombe le ministère agrandi d'un père de famille, doit veiller pour empêcher le voleur de venir la nuit percer la muraille de sa maison (1). Inutile de préciser dans quelle attitude il doit être prêt à recevoir le voleur.

La morale catholique répète, après Jésus-Christ, cet avertissement qui sera toujours opportun : « Quand le fort armé garde son seuil, c'est alors que ce qu'il possède est en paix (2). »

La morale catholique n'a pas cessé d'enseigner ce qu'enseignait le précurseur du Christ aux soldats qui l'interrogeaient sur ce qu'ils devaient faire. Il ne leur ordonnait point de quitter le métier des armes, mais il leur disait : « N'usez de violences envers personne, ne faites point de calomnie et contentez-vous de votre paye (3). » Pas de violences envers les non-combattants, pas de fausses et hypocrites accusations contre les habitants d'une ville ou d'un village, pour avoir le prétexte de piller et de détruire, de maltraiter ou de massacrer. Ainsi expliquent les commentateurs. On voit combien ces « lois chrétiennes de la guerre » sont actuelles, et on devine ce que dirait aujourd'hui Jean-Baptiste aux « sycophantes » pillards et sanguinaires : c'est le mot de saint Luc.

Mais si nous voulons trouver dans l'Évangile le résumé lumineux des lois chrétiennes de la guerre, écoutons Jésus-Christ reprocher aux Pharisiens de faire

(1) Matth., XXIV, 43.
(2) Luc., XI, 21.
(3) Luc., III, 14.

consister leur religion en des prières ostentatoires, en des gestes orgueilleux, en de vaines parades, et de négliger ce qui est le principal, l'essence même de la loi : *Reliquistis quæ graviora sunt legis*.

Recueillons ces paroles, c'est tout l'Évangile en substance : « Vous omettez le principal de la loi : la justice, la pitié, la droiture, *judicium et misericordiam et fidem.* » Ainsi parle Jésus dans saint Matthieu (1). Saint Luc met tout en deux mots : la justice et la charité de Dieu, *judicium et caritatem Dei* (2). En réunissant les deux textes, nous trouvons, formulés d'une façon saisissante, les préceptes essentiels de la doctrine évangélique et ces préceptes se trouvent être tout particulièrement les lois chrétiennes de la guerre : la justice, la droiture, la pitié, le tout basé sur la charité divine, c'est-à-dire sur l'amour du vrai Dieu par-dessus toutes choses, puis sur l'amour de chacun, de chaque chose à sa place, à son rang, « selon l'ordre », dans la perspective de Dieu.

Dans cet ordre de la charité, dans cette hiérarchie des objets vers lesquels se porte notre amour, selon des rayons dont le prolongement aboutit toujours à Dieu, la patrie a sa place de choix. Nous touchons ici au fondement, trop peu connu, de la théologie du patriotisme; je dois l'indiquer, car ce principe de nos devoirs envers la patrie est aussi celui des lois chrétiennes de la guerre.

Bossuet a écrit dans sa *Politique tirée de l'Écriture sainte :* « La société humaine demande qu'on aime la terre où l'on habite ensemble; on la regarde comme une mère et une nourrice commune; on s'y attache, et

(1) Matth., XXIII, 23.
(2) Luc., XI, 42.

cela unit. C'est ce que les Latins appellent *charitas patrii soli*, l'amour de la patrie, et ils la regardent comme un lien entre les hommes. Les hommes, en effet, se sentent liés par quelque chose de fort, lorsqu'ils songent que la même terre qui les a portés et nourris, étant vivants, les recevra en son sein, quand ils seront morts. C'est un sentiment naturel à tous les peuples. »

Brunetière, citant cette belle page dans une conférence qu'il faisait à Marseille en 1896, sur l'*Idée de patrie*, ajoutait :

« Certes, Bossuet a raison, et vous croiriez qu'en effet il raisonne... Mais pourquoi se sentent-ils liés par *quelque chose de fort*? de plus fort que leur intérêt? de plus fort que leurs passions? C'est ce que Bossuet ne nous a point dit, ni personne; et c'est peut-être ce qu'on ne saurait dire. »

Brunetière se trompait, et il lui manquait d'avoir lu saint Thomas d'Aquin. A la vertu humaine de patriotisme, *charitas patrii soli*, le grand Docteur donne son nom chrétien, la « piété patriotique », et avec une aisance et une profondeur étonnantes, il rattache, à travers les âges, par l'intermédiaire de saint Augustin et de saint Ambroise, la pensée chrétienne à la pensée antique de Cicéron et d'Aristote.

Nous avons tous trois créanciers principaux, dit en substance saint Thomas : à chacun d'eux nous devons, de façon diverse, notre être et le gouvernement de notre être; chacun d'eux, à un titre spécial, est à notre égard principe d'être et de direction vitale; chacun d'eux est pour nous, à sa manière, auteur et providence. Et c'est pourquoi à ces créanciers, et non à d'autres, nous devons un culte particulier fait d'estime, de respect, d'obéissance et d'amour, un culte réglé selon

l'excellence de chacun et la grandeur des bienfaits que nous tenons de lui. Ces trois créanciers sont Dieu, notre famille et notre patrie. Le culte que nous devons à Dieu s'appelle la religion; le culte que nous devons à la famille et à la patrie s'appelle la piété. Sans Dieu, nous ne serions rien ; sans notre famille et sans notre patrie, nous ne serions pas ce que nous sommes; notre être n'aurait ni la constitution, ni les dons, ni les qualités, ni le tempérament, ni la vie propre, la direction, le mouvement, la valeur et la beauté qu'il a. Et comme la patrie n'est que le développement historique et normal de la famille, nos devoirs envers notre patrie sont une extension de nos devoirs envers notre famille, marqués dans le quatrième commandement de Dieu. Au reste de l'humanité nous ne devons pas le même culte de piété qu'à la famille et à la patrie, parce que le reste de l'humanité n'a point sur nous, comme la famille et la patrie, droit d'auteur et de providence (1).

En d'autres termes, la patrie, la société nationale, est, avec la famille et après elle, la seule société vraiment nécessaire à l'homme, la seule imposée par la nature. Toutes les autres sont plus ou moins facultatives, toutes

---

(1) Dans cet alinéa, j'ai à la fois résumé et commenté la doctrine sur la piété patriotique, exposée par saint Thomas dans la *Somme théologique*. Voici les principaux textes : « *Homo efficitur diversimode aliis debitor, secundum eorum diversam excellentiam et diversa beneficia ab eis suscepta. In utroque autem Deus summum obtinet locum, qui et excellentissimus est, et est nobis essendi et gubernationis primum principium; secundario vero nostri* esse *et gubernationis principia sunt parentes et patria, a quibus et in qua nati et nutriti sumus. Et ideo post Deum est homo maxime debitor parentibus et patriæ. Unde sicut ad religionem pertinet cultum Deo exhibere, ita secundario gradu ad pietatem pertinet exhibere cultum parentibus et patriæ.* » (1ª-2ªᵉ, CI, 1, c.) « *Per hoc quod sumus nati a parentibus, pertinent ad nos consanguinei et patria... In hoc præcepto quod est de honoratione parentum, intelligitur mandari quidquid pertinet ad reddendum debitum cuicumque personæ.* » (*Ibid.*, CXXII, 5, c.)

les autres, issues de la patrie elle-même, se développent en fonction de la patrie et dans son sein.

La patrie, qui à chaque moment de l'histoire s'incarne (quoique d'une façon plus ou moins exacte, plus ou moins fidèle, plus ou moins digne) dans l'autorité qui la régit, représente donc vraiment pour chacun de nous tout le passé d'où il vient, la puissance bienfaisante, être à la fois idéal et réel, historique et moral, qui est pour lui, à l'image de Dieu, comme le dit si bien saint Thomas, auteur et providence, « source de vie et principe de direction ».

De ces vues si fécondes et si actuelles et qui appelleraient de longs commentaires, concluons seulement ici que ce n'est point par une vaine métaphore de sentiment, mais par la plus efficace des réalités, que la patrie prend pour ses enfants figure de mère.

De là, pour tous les citoyens, le devoir de la défendre quand elle est attaquée ou menacée. De là, le droit de guerre.

*
* *

La doctrine classique de l'Église sur les lois chrétiennes de la guerre, telle qu'elle apparaît dans l'histoires, principalement depuis saint Ambroise et saint Augustin jusqu'à nos jours, n'a point varié dans ses grandes lignes et ne le pouvait pas, car elle n'est que le développement des principes évangéliques rappelés plus haut.

Justice, droiture, pitié, basées sur la religion et la charité : c'est bien à ces quatre idées que nous pouvons ramener tout l'enseignement des docteurs et des théologiens.

Dans un article tout récent de la *Civiltà cattolica*, le

regretté P. Chiaudano résumait cet enseignement, surtout d'après saint Thomas et Taparelli (1). En raison du souci, parfois presque excessif, de neutralité qu'il affecte, les quelques réflexions que je lui emprunterai plus loin me paraissent n'avoir que plus de force.

Je dois me borner à l'énumération des principes acceptés de tous sur les lois chrétiennes de la guerre.

Le premier et le principal est donc la justice : *judicium*. Sous peine d'être un crime, et le plus grand des crimes quand on déchaîne un fléau comme celui dont le monde souffre actuellement, la guerre doit être juste dans son motif, dans son mode, dans l'intention de ceux qui la font et en raison de l'autorité qui la commande.

Saint Thomas commence par ce dernier point et n'a pas de peine à démontrer que seule l'autorité souveraine, dans une société indépendante, peut déclarer et commander la guerre. Taparelli ajoute avec raison que « la guerre doit tendre au bien commun de tous les membres de la société qui l'entreprend (2) », et que « si

---

(1) *La guerra e l'insegnamento della scuola*, 3 avril 1915, p. 3-32. La doctrine de saint Thomas est exposée dans la *Somme théologique*, *de bello*, 2ª-2ªᵉ q. XL. Cf. *de furto et rapina*, ib., q. XLVI, et ailleurs. Avant et après saint Thomas, les théologiens scolastiques ont développé les mêmes idées, parfois avec d'heureuses additions ou variantes. On a étudié notamment Suarez et François de Vitoria. Voir *L'Eglise et la guerre*, recueil d'études de MM. Batiffol, Paul Monceaux, Emile Chénon, A. Vanderpol, Louis Rolland, Frédéric Duval et Tanquerey. (Bloud, 1913.) — Y. de la Brière, *La Guerre et la Doctrine catholique*, dans *Etudes*, 5 octobre et 5 novembre 1914. — P. Batiffol, *Les lois chrétiennes de la guerre* dans *Correspondant*, 25 octobre 1914. Il serait intéressant d'étudier à ce point de vue les théologiens et moralistes allemands anciens et modernes, protestants et catholiques. On y trouverait le plus souvent d'involontaires et terribles réquisitoires contre les faits actuels, mais parfois aussi peut-être de légères traces des doctrines brutales et antichrétiennes dont nous parlerons plus loin.

(2) *Droit naturel*, trad. franç., II, p. 39.

la volonté formelle et unanime de tous les citoyens embrasse le parti de la guerre », la guerre ne sera pas seulement publique, « la lutte alors deviendra *nationale* (1) ». C'est le cas chez nous aujourd'hui.

La guerre doit être juste dans son motif, et c'est le point essentiel.

« Nulle cause ne peut légitimer la guerre, que la violation manifeste d'un droit certain, dont on n'a pu, malgré tous les efforts, obtenir réparation d'une manière pacifique » (2). C'est la traduction de la formule de Suarez (3). Encore faut-il ajouter que la nécessité de la réparation poursuivie doit s'imposer, sous peine de maux plus grands, matériels ou moraux, que ceux qu'entraînera la guerre.

Il s'ensuit que la seule guerre juste est, au fond, la guerre défensive. Quand un peuple est attaqué sans provocation de sa part, l'évidence de la justice éclate à tous les yeux. Mais poursuivre la réparation indispensable d'un droit lésé, c'est encore se défendre ; c'est repousser, en le châtiant, un injuste agresseur (4).

Les conséquences morales pour ce dernier sont des plus graves. Non seulement il est tenu en justice à la réparation de tous les dommages causés, à la restitution de tous les biens ravis ou détruits par la guerre, mais, « dans une guerre injuste, écrit Lehmkuhl, les soldats, même forcés, n'ont pas le droit de tuer un

(1) *Ibid*, p. 40-41,

(2) Tanquerey, *Synthèse de la doctrine théologique sur le droit de guerre*, dans *L'Église et la guerre*, p. 20.

(3) *De charitate*, XIII, 4.

(4) Voir dans le théologien allemand Lehmkuhl (*Theologia moralis*, 1888, t. I, p. 509) l'énumération qu'il fait, d'après un autre théologien allemand réputé, Laymann (1596-1625) des cas où une guerre, dite agressive, pourrait être juste. Tous ces cas, sans exception, se retournent contre l'Allemagne dans la guerre actuelle.

ennemi, ni d'exercer contre lui d'actes dangereux, mais ils doivent tirer en l'air, (*aerem verberare debent*); bien plus, s'ils sont attaqués par l'adversaire, ils ne peuvent se défendre en versant le sang (*cruente se defendere nequeunt*). Beaucoup de théologiens entendent par là qu'ils n'ont pas le droit de se défendre, quand même l'adversaire refuserait de leur faire quartier, s'ils rendaient leurs armes » (1).

Sans doute, avec tous les théologiens, le même auteur remarque que « les simples soldats, qui sont contraints d'obéir, n'ont pas d'ordinaire à faire une enquête sur la justice de la guerre ». Mais il ajoute : « Néanmoins, s'ils ont un grave soupçon que la guerre est injuste, et s'ils espèrent pouvoir s'en éclaircir en s'enquérant, ils ne sont point excusés de l'obligation de s'enquérir (2). »

Bien entendu, la responsabilité des chefs, et surtout des vrais auteurs de la guerre, demeure entière, et elle est écrasante.

Cette différence de situation entre les combattants qui « ont juste guerre » et ceux qui ne l'ont pas, s'étend à tous les détails et confère aux premiers des avantages moraux et matériels immenses. Ainsi, faits prisonniers, non seulement ils ont, bien entendu, le droit de s'enfuir, mais ils ont celui (que n'ont pas les autres) de se compenser, autant qu'ils le peuvent, sur les biens de l'ennemi (3).

Cette condition essentielle, la justice de la cause, condamne donc absolument les guerres de proie et de rapine : « *Militare propter prædam peccatum est* », dit

(1) *Theologia moralis*, I, p. 511.
(2) *Ibid.* p. 510.
(3) Lemhkuhl, *ibid.*

saint Thomas après saint Augustin ; les guerres d'ambition et de conquête, d'agrandissement et d'expansion : « Brigandage en grand, *grande latrocinium* », ajoute l'évêque d'Hippone.

Je souligne quelques expressions dans les textes suivants du P. Chiaudano, qui développe la même pensée :

« On ne doit donc pas considérer comme des guerres légitimes, mais comme des *guerres de barbares*, ces guerres qu'on voudrait justifier, et même dont on se vante, sous le prétexte de *raison d'Etat*, mais qu'un Etat n'entreprend en réalité que pour le profit d'*accroître son commerce*, d'*agrandir son domaine*, d'*acquérir de la gloire* et d'autres avantages semblables. Ce n'est pas l'utilité qui doit être la mesure et la règle du juste et de l'honnête, mais elle doit, au contraire, recevoir sa norme et sa mesure de l'honnêteté et de la justice.

« L'Eglise catholique rejette, désapprouve et condamne toutes les guerres qu'un Etat fait à un autre sous prétexte de venger son propre honneur, qu'il prétendrait lésé, sans pouvoir assigner une *violation d'un véritable droit proprement dit*, qui aurait été commise *par la nation contre laquelle on prend les armes.* »

Et encore :

« Impossible de justifier de telles guerres, par le prétexte de l'amour de la patrie et de la *nécessité des choses ;* car ce qui est intrinsèquement injuste et immoral ne peut jamais être approuvé. »

Et l'auteur cite, non sans intention très certainement, cette proposition condamnée par le Syllabus de Pie IX et qui ne l'est pas moins par la conscience de l'humanité tout entière :

« La *violation des serments les plus sacrés* et toute action, même criminelle et scélérate et opposée à la loi

éternelle, non seulement n'est point blâmable, mais elle *est tout à fait licite et digne des plus grands éloges, quand elle est inspirée par l'amour de la Patrie* (1). »

Cet « immoralisme », soi-disant nationaliste, sévissait donc déjà en Europe il y a plus de soixante ans, puisque cette proposition est extraite de l'allocution consistoriale, prononcée par Pie IX le 20 avril 1849.

La guerre doit être juste non seulement dans sa cause, mais aussi dans l'intention secrète de ceux qui la font, car il se pourrait qu'un prince ou un peuple abusassent des circonstances qui leur mettraient en main un motif de guerre ayant quelque justice, et s'en fissent un prétexte pour réaliser des desseins immoraux et criminels et assouvir des passions dont saint Thomas emprunte encore la description à saint Augustin : cette psychologie n'a pas cessé d'être opportune. « *La cupidité malfaisante, la cruauté dans la vengeance, une humeur féroce et implacable, la fureur de dominer et autres vices semblables, c'est là ce qui rend les guerres criminelles.* »

La guerre doit être juste dans son mode. Pas plus que la conscience, la loi morale qui l'éclaire et la règle ne sommeille jamais : il la faut écouter et suivre même au plus fort des combats. De là, respect des serments jurés et de la parole donnée, respect du droit des neutres et des choses religieuses, respect de la vie, de l'honneur et des biens des non-combattants, des blessés, des malades, des prisonniers, des ennemis désarmés et qui se rendent, interdiction du pillage. Telles sont les

(1) Proposition LXIV.

principales règles admises par tous ceux qui ne veulent pas être considérés et traités comme de purs brigands.

Dans une guerre injuste, les armées n'ont, en conscience, aucun droit, même de réquisition, dans les pays où elles passent, et sont tenues à restitution intégrale et à la réparation des dommages causés. Au contraire, ceux qui « ont juste guerre », peuvent vivre sur le pays occupé, mais sans pillage ni vexations.

« Une ville ou village, écrit Lehmkuhl, *qui ont exercé des actions hostiles*, peuvent-ils être punis s'ils ne livrent pas les coupables? » Et il répond : « Cela ne saurait être taxé d'injustice. S'il arrive même qu'on ne puisse connaître les coupables, le belligérant, *à la condition que sa cause soit juste,* peut attribuer cette impossibilité à la négligence et en faire un grief juridique à la ville ou au village ; par suite, il ne serait pas injuste de punir pour cela les habitants du lieu, *non pas dans leur vie, mais uniquement dans leurs biens.* Cependant, *il convient* d'incliner plutôt vers la clémence, et jamais, en pareil cas, le soldat ne peut, sans un ordre de l'autorité légitime, s'emparer des biens des habitants (1). »

Ce passage était intéressant à citer, non moins à cause de ce qu'il permet que de ce qu'il interdit.

*
* *

« Le fondement de la justice, dit saint Ambroise en copiant Cicéron, c'est la bonne foi (2). » Rien n'est plus vrai. Et c'est pourquoi Jésus dit aux Pharisiens : « Vous

---

(1) *Theologia moralis*, I, p. 511. Les soulignements sont de moi.

(2) *Fundamentum est autem justitiæ fides.* (Cic., *de Officiis*, I, 23.) *Fundamentum ergo est justitiæ fides.* (Ambr., *de Officiis*, I, 29.) Le rapprochement est de Mgr Batiffol, *les Premiers Chrétiens et la guerre*, p. 23, dans *l'Eglise et la guerre*.

oubliez le principal de la loi : la justice et la bonne foi : *judicium... et fidem.* » Le respect de la parole donnée, la droiture, la loyauté, la réprobation de la perfidie, de la trahison et du mensonge : violer ces vertus fondamentales, c'est renverser la base de tout contrat, de toute société, de toute relation humaine, c'est se mettre hors de l'humanité.

Aussi saint Thomas, traitant des ruses employées dans la guerre, distingue avec soin le stratagème permis de la félonie toujours interdite.

« Même à un ennemi, dit-il après Cicéron en une maxime superbe, il faut tenir parole et garder la foi jurée : *etiam hosti fidem servare oportet* (1) ». Et s'il est permis au combattant dont la cause est juste (2) d'user de certaines feintes pour dérober à l'ennemi ses manœuvres, cela n'implique ni fraude, ni injustice, ni désordre de la volonté. « Ce qui est toujours défendu, c'est de tromper par un mensonge et en ne tenant pas une promesse faite, *car il y a un droit de la guerre*, a dit saint Ambroise, *et des conventions qu'on observe, même entre ennemis* (3). »

Cette haine du mensonge, si vive aux temps chevaleresques où vivait saint Thomas, semble quelque peu affaiblie depuis lors. Lehmkuhl écrit : « Il est permis, en guerre, de se servir de *fraudes,* pourvu qu'il ne soit pas absolument impossible de les soupçonner. *Licet uti fraudibus non imperceptibilibus* (4). » Le mot et l'idée

---

(1) *Sum. Theol.* 2ª 2ªᵉ, q. 71, a. 3, ad 3.

(2) A celui-là seulement : remarquons la distinction qui revient toujours.

(3) *Sunt enim quædam jura bellorum, et fædera inter ipsos hostes servanda, ut Ambrosius dicit in I de Officiis, cap. 29.* Sum. theol., 2ª-2ªᵉ, q. XL, a.3.

(4) *Theol. moralis,* I, p. 510.

de *fraude* avaient été absolument écartés par saint Thomas : *nec proprie hujusmodi insidiæ vocantur fraudes* (1).

Lehmkuhl continue : « Et même un *mensonge* pur et simple comme celui *des espions qui se déguisent en amis*, est illicite sans doute, mais ne constitue pas pour cela un péché mortel. *Imo quæ cum solo* mendacio (2) *fiunt, ut si exploratores se fingunt amicos, illicita quidem, sed ex hoc nondum mortalia sunt.* » « Autre chose est, ajoute-t-il, des fraudes que nulle prudence ne peut prévoir, comme d'empoisonner les eaux, etc. *Aliud est de iis quæ nulla prudentia caveri possunt, ut veneno aquas inficere, etc.* » L'empoisonnement des eaux est le seul exemple indiqué de fraude illicite.

Je n'ai pas à instituer ici une discussion de casuistique, mais il y a tout au moins, ce me semble, dans cette rédaction, une lourdeur et un manque de nuances, qui nous avertissent durement que nous ne sommes plus, en lisant cet auteur, ni au siècle ni au pays de la chevalerie.

Plus nettement, et en plein accord avec saint Thomas et avec Cicéron, un jurisconsulte laïque, M. Pillet, rappelant les règles du droit international « que l'on considère ou du moins que l'on considérait jusqu'ici comme rigoureusement obligatoires, et auxquelles les généraux se gardaient bien de manquer », note celle-ci :

« On se doit une loyauté absolue entre ennemis, et une ruse devient illicite et déshonorante quand elle implique un manque de parole (3) ».

---

(1) 2ª-2ªᵉ, q. XL, a.3.
(2) Ce mot est souligné par l'auteur.
(3) A. Pillet, *La Science allemande et le Droit de la guerre*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1ᵉʳ avril 1915, p. 686.

*
* *

Après la justice et la bonne foi, la pitié : *misericordiam*. Cette troisième vertu qui manquait aux Pharisiens, cette troisième loi chrétienne de la guerre est fondée sur un sentiment que nul homme digne de ce nom ne peut jamais arracher totalement de son cœur, et qui s'allie d'ailleurs à merveille avec le courage militaire. Ce ne sont pas d'ordinaire les vrais braves qui sont cruels, ce sont plutôt les lâches.

Mais la grâce divine, née de la parole, de l'exemple et du cœur de Jésus-Christ, a ouvert dans l'âme humaine régénérée de nouvelles et intarissables sources de pitié et de tendresse pour toutes les souffrances. Les horreurs mêmes de la guerre s'en sont trouvées adoucies. Au temps où, comme le dit Léon XIII, « la philosophie chrétienne gouvernait les États (1), » l'épée du chevalier catholique, création de l'Église, symbole vivant de l'honneur, était en même temps la protection des faibles et l'appui des opprimés.

« Le droit moderne de la guerre, chrétien dans ses origines, dit l'Université catholique de Paris dans sa réponse au manifeste des 93 intellectuels allemands, repose tout entier sur deux principes essentiels : le principe de la distinction entre les combattants et les non-combattants ; l'affirmation que la guerre n'autorise pas le belligérant à faire à l'ennemi le plus de mal possible par tous les moyens possibles. » Réduire au contraire les dommages et les maux de la guerre à leur minimum, ce fut l'œuvre de la pitié évangélique, introduite par l'Église dans « ce vieux *droit des gens*

---

(1) Encyclique *Immortale Dei.*

chrétien que le moyen âge élabora (1). » Il est remarquable que les principes exposés par les théologiens, au nom du droit naturel, dans leur thèse classique de la modération nécessaire à la guerre (2) ont été reconnus par la Convention de La Haye de 1907.

Voici comment M. Tanquerey, dans sa *Synthèse de la doctrine théologique sur le droit de guerre*, résumait les principaux de ces articles. Il écrivait en 1913, à la veille de la guerre :

La Convention de La Haye « interdit par exemple : *a)* d'employer du poison ou des armes empoisonnées ; *b)* de tuer ou de blesser par trahison ; *c)* de tuer ou de blesser un ennemi qui s'est rendu à discrétion ; *d)* de déclarer qu'il ne sera pas fait de quartier ; *e)* d'employer des armes, des projectiles ou des matières propres à causer des maux superflus ; *f)* d'user indûment du pavillon parlementaire ; *g)* de détruire ou de saisir des propriétés ennemies, sauf le cas où ces destructions seraient impérieusement commandées par les nécessités de guerre ; *h)* d'attaquer ou de bombarder des villes, villages, habitations ou bâtiments qui ne sont pas défendus ; *i)* d'entreprendre le bombardement d'une place, sauf le cas d'attaque de vive force, sans prévenir les autorités ; *j)* de détruire les édifices consacrés aux cultes, aux arts, à la bienfaisance, les monuments historiques, les hôpitaux ; *k)* de livrer au pillage une ville ou une localité, même prise d'assaut ».

Cette sèche énumération, lue aujourd'hui, emprunte aux faits indéniables la plus douloureuse et la plus vengeresse éloquence. Et la convention de La Haye n'a

(1) M. Georges Goyau.

(2) Taparelli, *Droit naturel*, trad. française, I, p. 50, et *Civiltà cattolica* (P. Chiaudano), 3 avril 1915, p. 17.

pas flétri, parce qu'elle ne pouvait les prévoir ni les regarder comme possibles, des crimes bien plus odieux encore.

* * *

On aura remarqué que les trois préceptes de Jésus-Christ, auxquels nous avons ramené toutes les lois chrétiennes de la guerre, la justice, la bonne foi, la miséricorde sont des vertus. Or, le foyer de toutes les vertus dans l'âme chrétienne, c'est l'amour de Dieu, c'est la charité. Voilà pourquoi Jésus-Christ reproche aux Pharisiens qui oublient le principal de la loi, d'oublier surtout la charité de Dieu : *reliquistis quæ graviora sunt legis... caritatem Dei.*

Cet amour a pour objet le Dieu réel, personnel, Créateur, Maître et Père, que la raison de l'homme connaît comme tel, mais qui s'est révélé d'une manière infiniment plus parfaite en Jésus-Christ, Dieu incarné, Sauveur et Rédempteur des hommes par son sang. Cet amour est fait de crainte filiale, d'humilité, de respect, d'obéissance, de tendresse, de dévouement, de sacrifice. Il consiste à faire la volonté de ce Dieu, qui ordonne aux nations comme aux individus de garder la justice, de ne point convoiter ni envahir le bien d'autrui, de respecter toutes les frontières légitimes, de refréner leur orgueil, leur ambition et leur cupidité, d'aimer leur prochain et toute créature à son rang, selon l'ordre.

Quiconque aime Dieu ainsi n'entreprendra jamais une guerre injuste. Celui qui le premier allume une guerre en violant un droit, commence donc par blesser et par tuer en lui-même l'amour de Dieu. Il déclare la guerre à Dieu avant de déchaîner la guerre entre les hommes. Et quand il ose ensuite se réclamer de Dieu

et de Jésus-Christ, il ajoute au crime l'hypocrisie et le blasphème.

C'est donc l'amour de Dieu qui empêche, qui brise et détruit les guerres : *Deus, qui conteris bella*... Mais, quand la guerre est déchaînée par les ennemis de l'amour de Dieu, c'est encore l'amour de Dieu qui allume au cœur de ceux pour lesquels alors la guerre devient un devoir, les vertus guerrières, vengeresses de la justice et créatrices de la paix dans la victoire.

Telles sont les lois chrétiennes de la guerre. Ce qui me resterait maintenant à dire, dans le domaine des faits, je ne pourrai guère que l'indiquer brièvement.

Les actes allemands et les doctrines allemandes contraires aux lois chrétiennes de la guerre.

Que l'Allemagne soit responsable de la guerre, c'est une évidence de bon sens que nulle subtilité, nul mensonge ne parviendront à obscurcir.

Les documents diplomatiques et toutes les révélations convergentes démontrent surabondamment que l'attentat de Sérajevo ne fut qu'un prétexte. Les déclarations de M. Giolitti et de M. Take Jonesco établissent qu'au printemps de 1913 l'Autriche ne dissimulait pas son intention d'attaquer la Serbie. Au moment le plus critique, la Serbie offrit en réalité toutes les réparations que demandait son adversaire. En les refusant, l'Autriche a manqué très gravement à son devoir de puissance catholique (1).

(1) « Avant le commencement des hostilités, on doit demander réparation à la partie adverse; si une réparation convenable est offerte, *on doit renoncer à la guerre*. » Lehmkuhl, *Theol. mor.*, I, p. 508.

Tout l'enchaînement des faits et tous les textes prouvent que ni la France, ni la Russie, ni l'Angleterre ne voulaient la guerre et que jusqu'au dernier moment elles ont tout fait pour l'éviter. On oserait presque dire qu'elles n'ont pas assez osé côtoyer le péril de guerre pour assurer la paix. Peut-être, après la menace allemande du 24 juillet, une parole ferme de l'Angleterre, appuyant la France et la Russie, eût-elle fait reculer Berlin.

Si l'Allemagne et l'Autriche eussent été réellement attaquées, comme elles le prétendent, l'Italie eût été contrainte de marcher avec elles. Si elle ne l'a pas fait, c'est que l'alliance ne l'obligeait point, en cas de guerre offensive de la part de ses alliées.

Enfin la preuve, plus éclatante que le soleil, que ni la France, ni l'Angleterre, ni la Russie ne voulaient la guerre, c'est qu'elles n'étaient pas prêtes. Tout le monde l'avoue aujourd'hui et nous payons assez cher ce manque de préparation, quelles qu'en aient été les causes, pour en retirer au moins le bénéfice de nous laver du reproche d'agression.

D'ailleurs les aveux de l'agresseur sont là. Les journaux allemands confessent aujourd'hui que l'Allemagne comptait sur la crise politique qui sévissait en Angleterre, sur les difficultés intérieures de la Russie, sur les divisions religieuses et sociales de la France, sur le concours de l'Italie, sur d'autres facteurs peut-être encore, et que c'est pour cela qu'elle a risqué le coup.

Dans un petit livre publié à la veille de la guerre, et dont le titre exact est : *Notre avenir : un mot d'avertissement à la nation allemande* (1), le général von Ber-

(1) Une traduction anglaise a paru sous ce titre : ***Britain as Germany's vassal***, London, 1914. Elle est analysée par M. Firmin Roz dans un article

nhardi déclarait : « Oui, il y a une tension en Europe et il faut avouer qu'elle est due en grande partie au désir d'expansion de l'Allemagne, à la crainte qu'elle inspire. *Mais cette expansion est une nécessité et engagera l'Allemagne dans une politique d'où son amour de la paix ne saurait la détourner.* »

Plus franc encore, Maximilien Harden écrivait dans la *Zukunft*, le 22 novembre 1914 :

« Renonçons à nos misérables efforts pour excuser l'action de l'Allemagne... Ce n'est pas contre notre volonté que nous nous sommes jetés dans cette aventure gigantesque... Nous l'avons voulue, nous devions la vouloir...

« L'Allemagne ne fait pas cette guerre pour punir des coupables ou pour libérer des peuples opprimés... Elle la fait en raison de la conviction immuable que ses œuvres lui donnent droit à plus de place dans le monde et à de plus larges débouchés pour son activité. »

C'est donc bien la guerre de proie, la guerre d'injuste agression, la guerre anti chrétienne, que l'Allemagne a voulue et qu'elle a faite (1).

Quant au fait de la violation de la neutralité belge, le crime est tellement patent qu'il est inutile d'insister. Il n'est pas un seul catholique dans le monde qui n'ait été remué jusqu'au fond de l'âme par ce pur chef-d'œuvre qu'on ne relira jamais assez, la lettre pastorale du cardinal Mercier : *Patriotisme et endurance*. Il n'est

---

du *Correspondant*, 10 février 1915 : *Un Aveu allemand avant la guerre*, auquel j'emprunte ce détail.

(1) Voir Saintyves, *Les Responsabilités de l'Allemagne*, Paris, Nourry, 1915. — Durkheim et Denis, *Qui a voulu la guerre?* Paris, Colin. — Dudon, *La guerre : qui l'a voulue?* Paris, Lethielleux. — F. Laudet, *Les Responsabilités de la guerre*. Revue hebdomadaire, 20 février 1915. Etc.

pas un seul catholique au monde qui puisse être neutre dans sa conscience après l'avoir lue.

D'ailleurs, *habemus confitentem reum*. M. de Bethmann-Hollweg, « le plus éminent des hommes actuellement vivants », d'après le professeur Lasson (1), a déclaré solennellement au Reichstag, le 4 août 1914 :

« Nécessité ne connaît pas de loi... Nos troupes ont occupé le Luxembourg, peut-être déjà foulé le territoire belge. Cela est contraire aux prescriptions du droit international... L'illégalité — je parle ouvertement — l'illégalité que nous commettons ainsi, nous chercherons à la réparer, dès que notre but militaire aura été atteint. Quand on... combat pour un bien suprême, on s'arrange comme on peut. »

C'était le commentaire du fameux : « Chiffon de papier ! » désormais historique jusqu'à la fin des temps. Les maladresses tentées pour l'expliquer et pour inculper, après coup, la Belgique, la France et l'Angleterre, sont aussi « colossales » que l'avait été le cynisme de l'aveu.

La *Croix* avait raison d'écrire, le 24 janvier 1915 :

« Nous savons maintenant, par la lettre du cardinal Mercier, que le traité de 1839 avait été signé *sous la foi du serment*, engageant, sous cette même foi, les successeurs des signataires. Et le roi de Prusse était un de ceux-là. Il s'ensuit que Guillaume II, violant la neutralité de la Belgique, s'est odieusement parjuré..... Si le cas de la guerre injuste ne s'applique pas ici, il ne s'appliquera jamais. .Au regard de la simple honnêteté, à plus forte raison au regard de la morale catholique,

(1) Lettre du 29 septembre 1914, citée par André Weiss, *La Violation de la neutralité belge*. Paris, Colin.

les sujets de Guillaume II n'ont pas le droit de coopérer à la guerre du kaiser en Belgique. »

Quant aux attentats allemands contre les non-combattants, contre les édifices religieux et les prêtres, aux pillages, aux incendies, aux assassinats, aux tortures, aux viols, aux mensonges systématiques, aux perfidies, aux déloyautés, aux traîtrises, aux auto-mitrailleuses maquillées du signe sacré de la Croix-Rouge, aux prisonniers, aux civils, aux femmes et aux enfants contraints de marcher devant les troupes allemandes, pour recevoir les balles de leurs compatriotes, à cette monstrueuse débauche de férocité, de trahison et d'impiété, je suis contraint de renvoyer ceux qui veulent en avoir une idée aux rapports officiels français, belges et étrangers, contrôlés par d'irrécusables témoignages.

L'étude si fortement documentée de M. François Veuillot, qu'on va lire ici même, ne laissera aucun doute à cet égard. Je défie tout catholique qui l'aura lue de ne pas garder au fond de ses yeux et de son âme, pour le reste de sa vie, la vision d'horreur et d'épouvante ; je le défie, au nom de sa foi, de rester neutre dans sa conscience.

***

C'est un livre maintenant qu'il faudrait écrire, qu'il faudra écrire pour montrer que ces actes procèdent d'une doctrine, et que cette doctrine est bien l'antithèse de la doctrine catholique sur les lois de la guerre : justice, bonne foi, pitié, amour de Dieu. C'est bien une conception nouvelle de la guerre, et la plus antichrétienne qu'on puisse rêver, que cette doctrine tend à établir dans le monde moderne : guerre de proie et

d'injustice, guerre de mensonge, de cruauté, d'impiété.

Un mot seulement sur l'idée de justice.

La pensée allemande moderne supprime la notion même de la justice et de la morale, car la loi morale n'est rien si elle n'est pas objective et absolue, et la pensée allemande n'admet rien d'objectif ni d'absolu.

Religieusement depuis Luther, rationnellement et philosophiquement depuis Kant et Hegel, nationalement depuis Fichte, militairement depuis Bismarck (et tous les termes de cette progression se tiennent par la plus implacable logique), le *moi* allemand ne reconnaît au-dessus de lui dans le monde aucune règle objective et absolue, ni religieuse, ni morale, ni juridique. Cela est vrai à la lettre, et cela introduit dans le monde la notion d'un « droit de guerre » absolument nouveau, et dont nous subissons les conséquences monstrueuses.

Kant (nous le rappellerons tout à l'heure) avait déjà séparé complètement le droit de la morale; c'était la suppression du droit naturel et de la justice elle-même; de là, partout, dans les idées juridiques modernes, une anarchie et une immoralité lamentables.

Mais la destruction est plus complète encore, et le pis c'est qu'elle est hypocrite. Le mensonge est installé, à l'état constitutionnel, au centre le plus intime du *moi* allemand, dédoublé par la « disjonction » kantienne, à laquelle le tempérament germanique avait toujours eu des propensions. Droit, morale, justice, loi, idéal, Dieu, religion, christianisme, la pensée germanique répète tous ces mots, garde toute cette façade, mais ces mots ne sont qu'un vain symbole du *moi* allemand; cette façade ne cache que le *moi* allemand divinisé. Le « vieux dieu » qu'invoque Guillaume II c'est, à la lettre, l'Allemagne divinisée.

« L'Allemagne doit être la conscience morale du monde, » déclarait M. de Bulow au Reichstag le 22 janvier 1903.

« Un organe central doit être fondé et celui-ci, le cerveau de l'Europe, ne pourra être que l'Allemagne, car elle possède seule le secret de la culture organisatrice (1). » Cerveau de l'Europe, conscience du monde il faut prendre ces termes dans leur sens le plus absolu, car le *moi* allemand doit remplacer dans le monde le vrai Dieu, le Dieu de la raison humaine et du christianisme.

De là le renversement des lois évangéliques et chrétiennes de la guerre au profit du *moi* allemand.

La justice? Mais le *moi* allemand est la règle même de la justice. « La *nécessité* de l'intérêt allemand nous obligeait à violer la neutralité belge; *cette nécessité n'a pas de loi.* » Ainsi parle M. de Bethmann-Hollweg. La justice? « Conception vague, flottante et purement personnelle, qui change selon les individus et aussi selon les nations (2). » C'est la pure doctrine issue du kantisme.

La bonne foi, la droiture? Mais cela est « subjectif et relatif » et la règle suprême, c'est l'intérêt du *moi* allemand; tout moyen est légitime qui va *droit* à ce but. « Chiffon de papier », un traité signé sous la foi du serment et qui se met en travers! C'est d'une logique inexorable.

La pitié? Mais elle consiste à frapper le plus fort possible, à terroriser l'ennemi par tous les moyens, incendies, massacres, supplices, viols, pour en finir

(1) Déclaration de M. Wilhem Ostwald, *Echo de Paris*, 28 mars 1915.
(2) Bernhardi, *Notre Avenir*. Cité par M. Firmin Roz, *Correspondant*, 10 février 1915, p. 513.

plus vite, dans l'intérêt même de ceux qu'on écrase. « Tout moyen est légitime lorsqu'on veut provoquer la terreur et vaincre par le moyen de l'intimidation (1). » M. Pillet, qui résume ainsi leur doctrine, a raison de conclure que c'est là se placer « au-dessus du droit et au-dessous de l'humanité ».

Commence-t-on à comprendre de quelle effroyable barbarie doctrinale et pratique la domination allemande menace le monde, et comment, devant ce danger, aucun catholique, aucun homme de bon sens et de conscience, ne peut rester neutre et indifférent?

Le P. Chiaudano écrit dans l'article, déjà cité, de la *Civiltà* :

« Non seulement l'Église catholique ne confond pas la force et le droit, mais elle commande de résister à la force, quand celle-ci est en opposition avec le droit. Elle dit au puissant : « Halte-là ! Il ne t'est pas permis de faire ceci ou cela; tu n'as aucun droit d'agir ainsi. Autre chose est ta puissance, la force dont tu disposes, autre chose est le droit, qui est le pouvoir moral d'agir selon la raison. » Elle dit au faible : « Sois courageux ; il ne t'est pas permis de céder à la force, toutes les fois qu'elle agit à l'encontre du droit. »

« Tels sont les enseignements de Benoît XV, telle est la doctrine de tous les Papes et, disons-le même, de la loi naturelle gravée dans le cœur de tout homme, et dont l'Église catholique est la meilleure interprète et la gardienne la plus fidèle.

(1) *La Science allemande et le Droit de la guerre* (*Revue des Deux-Mondes*), 1er avril 1915, p. 690. M. Pillet cite dans cette étude démonstrative de nombreux textes de juristes allemands et explique notamment la curieuse et monstrueuse distinction établie par la duplicité allemande, entre la *Kriegsmanier* et la *Kriegraison*. Cette dernière permet à l'Allemagne de s'affranchir, en cas de *nécessité*, des règles les plus élémentaires de l'humanité et de la justice. Impossible d'être plus cynique.

« Mais avec la même franchise et en pleine connaissance de cause, nous sommes obligés d'affirmer et de proclamer bien haut que telles ne sont pas les pensées d'un grand nombre de philosophes, jurisconsultes et politiques modernes... Il est bien d'affirmer l'inviolabilité du droit et de condamner l'abus de la force ; mais si l'on veut avoir un peu de sens et ne pas tomber dans la plus honteuse contradiction, il faut avoir le courage de condamner ces théories et ces doctrines insensées qui précisément ont fait jusqu'ici de la force brutale le droit, méconnaissant l'ordre moral et le ramenant par là même à un pur pouvoir physique.

« Eh quoi? N'est-ce pas là, par hasard, la doctrine de la philosophie kantienne, qui a recueilli tant d'appr o bations, tant d'applaudissements dans presque toutes les universités officielles d'Europe, et non pas seulement en Allemagne? Ne sont-ce pas là ses principes, adoptés par un nombre immense d'hommes politiques, de sociologues, d'économistes, de philosophes, de lettrés, de jurisconsultes ?

« Ne sont-ce pas là ses maximes, qui ont pénétré dans les palais législatifs, dans les tribunaux judiciaires, dans les académies des arts et des sciences, dans l'éducation de la jeunesse, dans la propagande de l'instruction populaire, dans la rédaction des journaux, et jusque dans les ateliers des travailleurs manuels?

« La philosophie kantienne a tout envahi ; c'est elle qui, depuis près d'un siècle, a dominé jusqu'au jour actuel la culture européenne, infiltrant ses maximes dans tous les rangs de la société.

« Eh bien, précisément, l'un des principes fameux de la philosophie kantienne, c'est que le droit ne dépend en rien, dans son efficacité, de la morale ; qu'il faut

séparer absolument l'ordre juridique de l'ordre moral, que le droit proprement dit ne contient aucun élément moral et que, par suite, droit et pouvoir de coaction signifient une seule et même chose (1). Notez bien que le pouvoir de coaction dont parle le philosophe de Kœnigsberg n'est pas un pouvoir moral, mais la pure force physique, dont peut disposer un gouvernement, un État, pour contenir dans l'ordre ses sujets...

« Nous ne voyons pas comment on pourrait proclamer avec plus d'audace et d'effronterie, ou accepter plus follement comme démontrée cette maxime, que le droit n'est autre chose que la force. Car il suffit de réfléchir que cette force étant aux mains de l'État ou de celui qui prévaut dans la lutte, l'État devient le créateur du droit, avec cette conséquence que celui qui doit l'emporter, ce n'est pas celui qui a raison, mais c'est le plus fort...

« Les papes sont donc les vrais vengeurs du droit, et Pie IX avait bien raison de condamner dans le Syllabus la 59e proposition ainsi conçue : « Le droit consiste en « un fait matériel, tous les devoirs des hommes ne sont « qu'un mot vide de sens, et tous les faits humains ont « force de droit. »

J'ai tenu à citer tout ce raisonnement, afin de pouvoir, en terminant, poser une question. Je l'adresse, devant Dieu, à tous les catholiques, non seulement

(1) Voici les paroles textuelles du grand coryphée du rationalisme : « So wie das Recht überhaupt nur das zum Objekte hat, was in Handlungen aüsserlich ist, so ist das strikte Recht, nämlich das, dem nichts Ethisches beigemischt ist, dasjenige welches keine anderen Bestimmungsgründe der Willkür, als bloss die aüsseren fordert... Recht und Befugniss zu zwingen bedeuten also einerlei ». (*Die Metaphysik der Sitten*. Einleitung in die Rechtslehre, pag. 32 et 33). (Note de la *Civiltà cattolica*.)

d'Italie, mais d'Espagne, des deux Amériques, du monde entier. Surtout je conjure humblement, mais avec toute l'énergie dont je suis capable, et au nom de leur amour pour Jésus-Christ et pour l'Église, mes vénérés confrères dans le sacerdoce d'y réfléchir en toute conscience.

Cette question, la voici :

Si la philosophie allemande, qui contient (comme le démontre le distingué religieux qui vient de disparaître et dont ces pages sont le testament) tout le virus de la pensée allemande moderne, de la maxime scélérate : *La force crée le droit;* si cette philosophie a déjà fait, selon l'écrivain, de si terribles ravages dans les nations latines, en Europe, dans tout l'univers catholique, que serait-ce, au lendemain de la guerre actuelle, si l'Allemagne triomphait?

Le vrai danger pour l'Église est en Allemagne, parce que le vrai foyer de l'athéisme intellectuel, et par suite de l'anarchisme social, ou plutôt anti-social, est en Allemagne et ce sont là les deux périls de demain pour l'Église et pour le monde civilisé.

L'enjeu véritable de cette épouvantable guerre, ce n'est pas le déplacement de quelques centaines de kilomètres de frontières au profit d'une nation ou d'une autre; ce n'est pas une hégémonie politique, ou économique, ou navale à perdre ou à gagner; ce n'est pas le remaniement de la carte d'Europe ou de la mappemonde; ce n'est pas même (mon Dieu, vous voyez avec quel battement de mon cœur dans ma plume j'écris ces mots!) ce n'est pas même la vie ou la mort d'une nation. L'enjeu de cette guerre, c'est vraiment le règne de Dieu dans les âmes, parce que c'est la restauration ou la

ruine de l'absolu dans l'intelligence humaine. Or, c'est la pensée allemande moderne, — identifiée avec la force brutale du pangermanisme, — qui ruine l'absolu dans l'intelligence humaine.

Il faut rendre à la raison humaine la connaissance de Dieu, du Dieu réel, personnel et Créateur dont, seule aujourd'hui entre toutes les doctrines religieuses, la doctrine catholique ose affirmer et démontrer l'existence. Et le grand obstacle à cette œuvre indispensable, c'est la pensée allemande moderne, qui mène fatalement le monde à l'athéisme panthéistique et à l'anarchie sociale.

Vous qui déplorez la perte de la foi autour de vous dans les âmes, allez à la source : toujours, toujours vous trouverez que le mal vient de la philosophie allemande. Concluez donc !

Je n'ai pas la réputation d'être de ceux qu'on peut accuser de mollesse à l'égard de l'athéisme militant chez nous, mais j'ose affirmer, sur mon honneur et ma conscience de prêtre, et avec une conviction mûrie par toute une vie d'études, que l'Allemagne ment quand elle essaie de faire croire aux catholiques des pays neutres que sa victoire serait la victoire de la religion et de l'ordre, et que la victoire de la France serait le triomphe de l'incrédulité et de l'anarchie. L'Allemagne ment ; les vrais ennemis de l'Église, de Jésus-Christ et de Dieu, ceux qui *savent*, ceux qui opèrent dans l'ombre, sont avec elle. J'ose dire que l'anticléricalisme violent et brutal qui sévissait chez nous, et qui est déjà déconsidéré et condamné par ses excès passés, est pour l'Église un moindre danger que la « décléricalisation » hypocrite (le mot a cours en Germanie) du catholicisme allemand et autrichien.

Les catholiques d'Allemagne et même d'Autriche, si nombreux qu'ils soient, si sincère et consolante que soit la piété des fidèles, n'ont pas la force directrice qu'ils devraient avoir pour réagir contre la pensée allemande moderne anticatholique, antireligieuse dans son essence en dépit des formes extérieures, et identifiée à la puissance du germanisme. Les catholiques, très assouplis par le pouvoir civil, soumis à un régime oppressif et déprimant, sont entraînés politiquement, socialement, doctrinalement, dans l'orbite du germanisme. Or, M. Georges Goyau, dans l'étude qu'on lira plus loin, établit, avec sa compétence hors pair, ce qu'il appelle l'équation entre le protestantisme et le germanisme moderne. De là le mal, et il est immense. Le modernisme, semi-protestantisme né chez eux, a fait parmi les catholiques de langue allemande de terribles ravages. Sur les huit professeurs catholiques qui ont signé l'invraisemblable manifeste des 93 intellectuels, j'en relève très sûrement quatre, probablement cinq et peut-être davantage, qui ont été soit condamnés par Rome, soit signalés pour doctrines suspectes. Et on est loin de tout condamner et de tout signaler!

Encore une fois, j'ai toujours mis dans la lumière la plus crue ce que notre Séparation « areligieuse » contient en soi de contraire au droit naturel lui-même, et, par suite, d'incurablement condamnable. Mais, pour Dieu, d'où nous vient cette « areligion » (pure fiction politique, que contredit violemment l'état réel de la religion en France), sinon de la philosophie allemande, de la pensée allemande?

Dès lors, de la part d'un catholique étranger, redouter la France au point de vue religieux et ne pas avoir peur de l'Allemagne, ce serait s'éloigner avec horreur

d'un malheureux empoisonné qui vomit son poison et est déjà plus qu'à demi guéri, et se jeter à corps perdu dans les bras de l'empoisonneur tout gonflé d'un venin dont il est lui-même la source.

On attribue à Bismarck cette phrase, adressée au député Werlé : « La force du catholicisme est en France ; si nous pouvons l'en extirper, nous serons maîtres des Latins (1). »

De la part de l'un des ennemis les plus sagaces qu'aient eus l'Église et la France, cette parole est vraisemblable. En tout cas, si elle n'était pas historique, elle serait, selon le mot célèbre, plus vraie que l'histoire.

La preuve, c'est qu'elle vient d'être rééditée, inconsciemment à coup sûr, par un député républicain catalan, M. Corominas, qui y voit plus clair que certains de ses compatriotes catholiques :

« Si la Prusse luthérienne arrivait de nouveau à vaincre la France, le catholicisme latin serait absorbé et, en son essence, anéanti par le rationalisme teuton.

---

(1) Cité dans la brochure *Aux Catholiques espagnols et italiens : un catholique français, docteur ès lettres*. S. l. n. d., p. 24. On entend assez que la force du catholicisme en réalité n'est pas en France : elle est en Dieu, et à Rome, et partout où il y a une âme qui vraiment a la foi. Mais on entend bien aussi en quel sens Bismarck le disait et en quel sens, avec une grande humilité de nos fautes et un grand tremblement des jugements de Dieu, nous pouvons le répéter. Qu'on le veuille ou non, la France est dans le monde une force catholique. Et dans la guerre actuelle, le principe spirituel et doctrinal que les alliés défendent et représentent, c'est bien en réalité le principe catholique. Je crois l'avoir démontré dans ces pages.

Impossible de ne pas mentionner le fait antichrétien de la *Guerre Sainte*, prêchée par la Turquie sur l'ordre de l'Allemagne, en vue d'exciter dans le monde entier le fanatisme musulman contre le nom chrétien. A l'heure actuelle, la France et ses alliés reprennent bien réellement en Orient l'œuvre des croisades, et M. Denys Cochin n'avait pas tort (*Gaulois*, 16 novembre 1914) d'entrevoir des événements qui pourraient bien relever la royauté catholique de Jérusalem au profit d'Albert Ier, roi des Belges, digne successeur de Godefroy de Bouillon.

La fureur germanique, qui fut vaincue dans les guerres religieuses des temps déjà modernes, reconstruirait un nouveau Sacré Empire d'Occident (1). »

Que nos frères latins, que nos frères étrangers veuillent donc bien ne pas croire sur parole les émissaires de la pensée allemande. Qu'ils nous écoutent, qu'ils nous lisent, qu'ils étudient, qu'ils réfléchissent, qu'ils prient. Oui, qu'ils adressent pour la France une prière à la bienheureuse Jeanne d'Arc, qui disait : « Guerroyer contre la France, c'est guerroyer contre Dieu. » J'ai idée qu'elle n'a pas encore changé d'avis.

C'est la demande respectueuse et cordiale que je me permets d'adresser à chacune des âmes qui liront ces pages.

BERNARD GAUDEAU.

---

(1) Dans *El Poble Catalán*. Communication de M. Marius André.

LA « CULTURE » GERMANIQUE ET LE CATHOLICISME

I

L'Empire « évangélique » d'Allemagne, depuis 1871, s'est à deux reprises lancé dans une guerre, au nom de sa « culture » et pour le bénéfice de cette « culture ».

La première de ces guerres succéda, tout de suite, aux victoires remportées sur la France : elle fut engagée par l'Empire nouveau contre un tiers de ses propres sujets, contre les catholiques; le matérialiste Virchow la baptisa d'un vocable ambitieux, que le gouvernement de l'Empire adopta; on l'appela, en propres termes, la guerre pour la culture, *Culturkampf*. Et c'est en arborant ainsi le drapeau de la civilisation que la royauté prussienne déposa, emprisonna, exila, archevêques et évêques; qu'elle prohiba, dans un certain nombre de paroisses catholiques, l'administration des sacrements; qu'elle mit au cachot les curés héroïques qui persistaient, malgré Bismarck, à vouloir réconcilier les mourants avec Dieu, à vouloir leur porter Dieu. D'un bout à

l'autre de la Prusse, la maréchaussée fut aux trousses des prêtres : ainsi l'exigeait la « culture », sous l'obsession d'un spectre qu'elle nommait l' « ultramontanisme ».

Hors d'Allemagne, les catholiques s'émurent, beaucoup de libéraux également : Bismarck leur contesta le droit de s'émouvoir, le droit de professer, au sujet de son conflit avec le Pape, une autre opinion que la sienne. Qu'on fût officiellement neutre entre Rome et lui dans la guerre qu'il avait entreprise contre les fidèles de Rome, le chancelier de fer avait peine à l'admettre. Il jetait des coups de sonde du côté de l'Italie, afin d'amener le gouvernement du Quirinal à prendre nettement parti pour la Prusse contre le Pape ; et du côté de la France, du côté de la Belgique, c'étaient des menaces que Bismarck lançait. France et Belgique avaient à ses yeux le tort irrémissible d'être des pays catholiques : il les soupçonnait l'une et l'autre de pouvoir offrir à Pie IX un point d'appui dans le duel des libertés catholiques contre la force allemande. Edwin de Manteuffel, en 1874, dénonçait spécialement la Belgique comme un centre de résistance avec lequel il en fallait finir ; il craignait que ce pays n'abritât le général des Jésuites : « C'est là, disait-il, qu'il convient de porter la lutte religieuse ; elle doit émigrer du terrain national sur le terrain extérieur. »

« L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation », proclamera plus tard Gambetta. Bismarck, au contraire, entre 1873 et 1877, rêvait de je ne sais quelle dictature morale de l'Allemagne sur le monde, dictature qui ferait s'abaisser toutes les frontières et s'humilier toutes les consciences devant l'anticatholicisme germanique. Il semble qu'au cours de ce premier

Culturkampf la « culture » allemande fit un premier essai de ses méthodes de despotisme ; et la nécessité pour les neutres de se soumettre, bon gré mal gré, aux exigences politiques du germanisme était, d'ores et déjà, l'un des articles du programme. L'acte initial qui révélait au monde cette « culture », fraîchement incarnée dans l'Empire nouveau, faisait peser une oppression sur les sujets catholiques de l'Empire et planer une menace sur les souverainetés catholiques de l'Europe ; les attentats du *Culturkampf* intérieur contre la liberté des âmes se prolongeaient au dehors par certaines répercussions, qui mettaient en péril, déjà, le droit des gens lui-même.

En 1914, une seconde guerre a été déchaînée par l'Allemagne, — toujours sous le pavillon de la « culture » allemande. Au nom du devoir patriotique, l'Allemagne a groupé, pour cette seconde guerre, tous ses sujets, protestants et catholiques ; et c'est sur la catholique Belgique que, tout d'abord, l'offensive allemande s'est ruée; et c'est, dans cette Belgique, contre tout ce qui est proprement catholique, que la « culture » allemande affecte de s'acharner. Les historiens catholiques du premier *Culturkampf* publiaient avec émotion la longue liste des prêtres allemands victimes des vexations bismarckiennes ; cette liste a désormais un pendant... Les historiens de la seconde lutte pour la « Culture », que l'an 1914 inaugura, devront aligner une autre statistique : elle énumérera les prêtres belges et français victimes des armées allemandes. Le premier *Culturkampf* avait fait surgir, pour la défense de l'Église, de glorieux confesseurs; le second *Culturkampf*, celui de 1914, a couché sur le sol wallon, sur le sol flamand, sur le sol lorrain, un certain nombre

de martyrs, suspects parce que prêtres et fusillés parce que suspects.

Les églises catholiques, en beaucoup d'endroits, sont, elles aussi, condamnées à mort ; devenues veuves de leurs prêtres, elles succombent comme leurs prêtres, broyées par les obus ou consumées par les flammes. Reims, cette merveille de l'art catholique, est, depuis des semaines, le point de mire de toutes les forces de destruction dont s'enorgueillit la « culture ». Il y eut une époque où l'esprit allemand se montrait fier de l'architecture gothique, où il considérait cette architecture comme un produit authentique du germanisme ; on affectait, en ce temps-là, un mépris d'érudits pour ces Français, qui durant plusieurs siècles n'avaient pas su apprécier à leur valeur les cathédrales léguées par le moyen âge. Et puis l'archéologie, mieux informée, dévoila que ces cathédrales étaient l'œuvre d'artistes français. Rien ne les protégeait plus, dès lors, contre les assauts de la « culture » : d'être les filles du génie français et d'être hospitalières à la « superstition romaine », c'étaient là deux péchés dignes de mort. Et la sentence de mort fut rendue, et les canons l'exécutèrent.

*
* *

Qu'est-elle donc en son essence, et quelle est-elle en son but, cette « culture » qui jadis armait les magistrats prussiens contre les sujets catholiques de l'Empire, et qui maintenant, sortant de chez elle, jouant à sa guise et du fer et du feu, vise avec ses fusils les

poitrines des prêtres, avec ses obus l'ossature des sanctuaires ?

J'ouvre les livres des théologiens, des historiens, des publicistes politiques, que la Prusse, au cours du XIXe siècle, semait à travers l'Allemagne, comme autant de germes de son éphémère grandeur ; et j'y relève, à toutes les pages, une équation systématique entre protestantisme et germanisme. Avec quelque appareil scientifique qu'elle se présente, cette équation me laisse une sorte de malaise. Car je ne puis oublier qu'il existe en Allemagne des millions de catholiques pour lesquels cette attitude religieuse du germanisme, s'ils en prenaient conscience nette, deviendrait certainement un tourment ; et j'oublierai moins encore, en cette année 1915, que les excès des armées allemandes et les abominables dissertations apologétiques commises en leur faveur par les intellectuels allemands, ont soulevé chez les luthériens de France, chez les calvinistes de France, les protestations les plus nettes, les plus éloquentes, les plus soucieuses d'établir qu'il ne peut y avoir aucune solidarité entre la barbarie germanique de 1915 et l'une quelconque des confessions chrétiennes. Mais je note cette équation entre protestantisme et germanisme comme un phénomène intellectuel très fréquent au delà du Rhin, et dont il est impossible de faire abstraction dans une définition de la « culture » germanique... Et voici qu'à la lumière de l'histoire cette équation s'éclaire ; voici que les faits établissent, je ne dis pas la vérité, mais l'efficacité de l'équation.

Les armées allemandes marchent sur Paris. La prépondérance des éléments germains sur les éléments latins doit se manifester avec

une entière évidence. C'est ce qui a déjà eu lieu sur le terrain colonial du Nord de l'Amérique : le Sud, catholique et romain pur sang, ne put résister au Nord, protestant et germanique ; force lui fut de plier sous lui. Ainsi dorénavant, sur le continent européen, le protestant germain doit être le premier, et le catholique romain le second.

C'est en ces termes qu'à la fin de 1870, la *Gazette Générale Évangélique Luthérienne*, de Leipzig, commentait les victoires de l'Allemagne sur la France. Dans une lettre au publiciste Émile de Girardin, un colonel allemand faisait écho :

L'avenir, signifiait-il, appartient aux races septentrionales ou protestantes. L'Allemagne, terre classique du libre examen, qui avait Luther quand on ne savait pas chez vous ce qu'est la logique, a été pour l'Europe ce que le pays de Franklin est pour l'Amérique.

L'Allemagne, parce que protestante, doit maîtriser les races latines : telle était la doctrine ; et la journée de Sadowa, puis celle de Sedan, furent tour à tour interprétées par les prêches et par la presse comme des victoires du Dieu de la Réforme, du Dieu allemand, sur des peuples catholiques.

Une thèse courante existe, dans certaines chaires protestantes, affirmant la supériorité des nations réformées sur les nations sujettes de Rome : l'Allemagne s'empare de cette thèse, elle s'y drape, elle s'en exalte, elle se donne elle-même comme la preuve vivante, toujours plus éclatante, que cette thèse est vraie. Silence à Balmès, et silence à Donoso Cortès : ils se flattaient d'avoir ébranlé cette thèse, offensante et pour leur pays et pour leur foi; mais la grandeur de l'Allemagne les a, paraît-il, réfutés. Catholiques d'Italie, catholiques

d'Espagne, « esclaves du joug romain », doivent comprendre que si l'Allemagne est le peuple maître, c'est parce que protestante.

L'histoire même de la Prusse, dans certaines pages de l'historien Treitschke, s'inaugure et se déroule comme une sorte d'apologétique protestante : rappelant que l'ancêtre des rois de Prusse avait, en passant à la Réforme, sécularisé les biens des Chevaliers Teutoniques, Treitschke concluait avec fierté : « L'État prussien doit l'une de ses assises à un glorieux vol commis aux dépens de l'Église romaine, » et l'État prussien lui paraissait, par toute son évolution, « solidaire de l'Église protestante ». Sybel à son tour, qui fut en quelque mesure l'historiographe officiel de la Prusse de Guillaume Ier, écrit textuellement : « En embrassant le protestantisme, l'électeur de Brandebourg devint, par cela même, le champion de l'Allemagne indépendante ; tout au rebours, l'Autriche, en ruinant chez elle l'œuvre de la Réforme et en livrant aux Jésuites l'éducation de ses sujets, a rompu pour jamais la tradition de l'esprit allemand. »

L'idée de cette solidarité entre le protestantisme et le véritable « esprit allemand » obsède le cerveau de Guillaume II : elle l'exalte jusqu'au rôle de pape de la Réforme. Condescendant et familier, on l'entend parler de son « ami » Luther presque aussi librement que de son « vieux Dieu » ; et l'on chuchotait naguère, à Genève, que ses uniformes étaient prêts, et ses sermons aussi, pour le jour où il s'en irait sur les bords du Léman inaugurer souverainement le « mur de la Réforme ». Il rêvait, paraît-il, de je ne sais quelles

mystiques parades, qui l'exhiberaient aux spectateurs génevois dans un rôle de *summus episcopus* du protestantisme universel. Connaissant Genève, la sachant fière et d'esprit généreux, j'ai confiance qu'après les huit mois qui viennent de s'écouler elle sera de plus en plus décourageante pour ce projet de visite impériale et pontificale.

Mais l'équation entre protestantisme et germanisme, — même désavouée par Genève, et par le protestantisme anglo-saxon, et par celui des races latines, — agit depuis longtemps au delà du Rhin comme une « idée-force » ; quelle qu'en soit la valeur, quel qu'en soit l'aloi, cette idée possède une vertu, qui se traduit par des faits. Deux métropoles chrétiennes existaient, où jusqu'au dix-neuvième siècle la Réforme n'avait pas pénétré : c'était Rome, c'était Jérusalem. La Prusse officielle, puis l'Allemagne officielle, implantèrent dans ces deux villes, au cours du siècle passé, l'Évangile de Luther. Ce fut un diplomate du roi de Prusse, le baron de Bunsen, qui dressant contre la colline du Vatican celle du Capitole, ouvrit à Rome la première chapelle évangélique; et sur la cime d'où Jupiter Capitolin avait été détrôné, l'Église de Luther s'installa. Bunsen éprouva le besoin de glorifier en un sonnet cette initiative prussienne; il dardait ses vers, comme des flèches, à l'adresse du Vatican ; il s'y flattait d'avoir « planté un clou » qui ne pourrait plus se déraciner. Après avoir longtemps qualifié le pape d'Antechrist, la Prusse de Frédéric-Guillaume III semblait n'avoir noué des rapports avec le Pape que pour implanter chez lui, plus sûrement, la foi de Luther, fourrière du germanisme au centre même du sol latin.

Soixante-dix ans s'écoulèrent, et l'on vit, en 1898, une sorte de croisade luthérienne s'ébranler vers Jérusalem, sous les auspices de Guillaume II : la basilique de la Rédemption, inaugurée par l'Empereur en personne, abrita solennellement, au pays de l'Évangile, ministres et fidèles du « pur Évangile ».

« Comment peut-on désirer que le monde musulman respecte le christianisme, déclarait l'Empereur devant les dix pasteurs évangéliques de l'Orient, lorsqu'on voit ce que le christianisme, représenté par les autres confessions chrétiennes, a fait de Jérusalem ? *Maintenant, c'est à nous le tour !* » Ainsi Guillaume II rêvait-il d'apparaître aux populations mulsulmanes comme ayant mission de réhabiliter la personne et la doctrine du Christ, travesties, apparemment, par le catholicisme. Et le cadeau qu'il jetait aux catholiques de Jérusalem, d'un peu de terre pour construire eux-mêmes une église, ne rachetait pas ce qu'il y avait d'offensant pour l'histoire séculaire du catholicisme dans la prétention qu'avait l'Empereur, parce que porteur de l'Évangile de Luther, de restaurer et de venger la réputation du Christ. Vis-à-vis de la Custodie franciscaine, vis-à-vis des représentants de l'Église romaine à Jérusalem, il se targuait d'apporter, en la décorant de son prestige d'empereur, l'interprétation fidèle de l'Évangile ; et tous ses propos et tous ses gestes signifiaient à l'Islam : « Maintenant, c'est à Luther le tour ! »

Dès 1870, du jour où le canon de Sedan eut paru sonner l'heure de Luther, le même esprit de conquête religieuse visa les vieux pays latins. L'Espagne catholique fut tout de suite visitée, dès le mois d'octobre de

cette année fatale, par la propagande « évangélique » du pasteur allemand Fliedner; un autre Allemand, Henri Ruppert, survint pour lui donner aide; et Fliedner, jusqu'à sa mort, dans sa chapelle de Madrid, sut lutter, en bon Germain, contre la vieille culture latine de l'Espagne.

Là-bas sur le Danube, dans l'autre portion de l'ancien empire de Charles-Quint, le germanisme, discipliné jadis par les Jésuites, avait, grâce à eux, gardé son obédience au catholicisme. Mais la Prusse, au début du vingtième siècle, porta ses regards de ce côté, pour préparer, en terre autrichienne, d'étranges aventures. « Les étudiants autrichiens de nationalité allemande, proclamait l'un d'entre eux, n'attendent que l'instant le plus propice pour montrer à leur peuple, par un grand exemple, comment il doit se délier des chaînes de Rome, la mortelle ennemie, et trouver dans l'Église chrétienne protestante allemande une éducation mille fois plus noble et plus libre, nationale avant tout. » L'instant est propice, insistèrent à Berlin certaines voix augustes; et l'on vit, plusieurs années durant, avec l'appui officieux des pouvoirs allemands et de l'or allemand, descendre en pays tchèques et slovènes, et dans les régions catholiques de l'Autriche allemande, d'entreprenants messagers qui prêchaient aux populations la séparation d'avec Rome: *Los von Rom!* Ils cueillirent des victoires partielles: l'empereur Guillaume II, pontife suprême de son Église évangélique, instigateur lointain de cette chasse aux âmes, put apprendre avec joie, à la fin de 1903, que plus de vingt mille consciences, en Autriche, s'étaient résolues à cet acte suprême de germanisme: émigrer de l'Église romaine dans l'Église évangélique,

et que le protestantisme, ce « christophore qui porte et promène l'esprit germanique », comptait en Autriche vingt mille adhérents de plus. « L'avenir de notre peu-
« ple est perdu, criait un agitateur, si de la mer Balti-
« que à l'Adriatique il n'appartient pas à une seule
« foi. » Dans l'État pangermanique ainsi rêvé, le catholicisme apparaissait comme une sorte d'hérésie politique, dont l'expulsion s'imposerait; les champions du mouvement « *Los von Rom* » estimaient que, devant le germanisme épanoui, la foi romaine n'aurait qu'à déménager.

Voilà de quelle nuance confessionnelle se couvre la culture germanique; voilà quel genre de croisade chrétienne elle entreprend. Mais qu'on ne s'y trompe point : ce dont il s'agit, pour les représentants de cette « culture », ce n'est point d'acheminer les âmes romaines ou palestiniennes, espagnoles ou autrichiennes, vers une conception religieuse qu'ils jugeraient plus conforme au « pur Évangile »; dans leurs préoccupations intimes, l'idée religieuse passe au second plan; il s'agit de faire prévaloir une confession d'origine germanique sur le catholicisme des races latines. Ces pangermanistes que vous voyez les plus empressés à brandir indiscrètement le drapeau de la Réforme sont souvent des sectaires, mais presque jamais des croyants; ce sont, en religion, des sceptiques, pour qui le protestantisme a la valeur d'un outil politique. A l'arrière-plan de leur anticatholicisme, qui s'affiche et qui s'étale, vous voyez émerger un antichristianisme, inconscient ou conscient, inavoué ou proclamé.

***

Observez, en effet, les méthodes d'action du germanisme, scrutez-en les postulats politiques et moraux : tout ce système est foncièrement incompatible avec l'esprit de l'Évangile, avec les exigences les plus élémentaires de la morale du Christ. Nous touchons ici les conséquences très pratiques, très réalistes, de certaines spéculations philosophiques qui, dans le domaine de la pensée, pouvaient ne paraître que des jeux d'esprit, et qui parfois obtinrent à ce titre l'indulgence trop accueillante de la pensée latine. Voici que ces spéculations, transportées dans le domaine de l'histoire, deviennent jeux de princes ou jeux de soudards; et tout de suite elles suggèrent, tout de suite elles glorifient les plus criminelles atrocités.

Le bien est bien, le mal est mal : ainsi parlait l'Église, avec le bon sens. La philosophie allemande nie cette distinction, proclame l'identité des contraires, donne au mal je ne sais quelle mission pour créer et réaliser le bien. L'avènement universel de l'idée germanique, voilà le bien suprême : au nom de l'idée germanique, on est autorisé à faire le mal, ouvrier nécessaire de ce bien. On ne cherche même pas, pour les forfaits de la guerre, des circonstances atténuantes; philosophiquement, on les estime justifiés; le mal est dans le monde l'accoucheur du bien; l'État allemand, qui d'après l'hégélianisme incarne la réalité même de l'idée morale, fera donc le mal, consciemment, volontairement, en vue

de cette œuvre supérieure qu'est la poursuite de son propre triomphe; et par cela même qu'il fera le mal, il se flattera d'accomplir l'intégralité du vouloir divin. Tant pis pour ceux qui sont étrangers à la race germanique : ils n'auront toute leur valeur d'hommes que du jour où ils accepteront d'être les sujets de cette race; elle a le droit, en se servant du mal comme auxiliaire, de faire leur bien. Contre cette hégémonie, qui déifie le caprice germanique, ils ne peuvent en appeler pour leur défense à une loi morale supérieure : les garanties de vraie liberté que trouve tout être humain dans l'accomplissement social de la loi morale sont dès lors périmées. La résistance des peuples latins à la race suzeraine prend l'aspect d'une insurrection contre le progrès humain; elle prouve leur infériorité « culturelle »; ils doivent être châtiés, et les procédés d'intimidation, de destruction, de sauvagerie systématique, seront le châtiment de leur aveuglement.

N'invoquez ici ni les maximes du droit des gens ni les axiomes d'une morale transcendante : la raison pure, ici, n'a rien à voir, non plus que l'Évangile. Une « raison pratique » crée le « vouloir » allemand, lequel crée la morale allemande, et la morale allemande, par définition, est impérieuse, unique et souveraine. Vous protestez auprès du théologien Harnack que la violation de la Belgique lèse les traités; il vous répondra que c'est là une question de morale : moralement parlant, l'Allemagne se doit à elle-même de poursuivre sa fin, de réaliser son vouloir, d'épanouir et de parachever sa conscience de peuple. Voilà le seul devoir de l'Allemagne : on en prend à témoin le vieux Dieu allemand; et l'on décrète qu'en vue de ce devoir tous les caprices

de la force doivent prévaloir sur les réserves du droit.

Le vieux Dieu allemand, à qui chemin faisant l'on adresse, en paraissant le considérer comme une personnalité, certains gestes d'amicale politesse, se confond en définitive, dans la pensée des philosophes, avec le « devenir » historique de la race ; il finit par s'identifier avec cette race élue, toujours en marche vers l'accomplissement de ses destinées universelles. Le panthéisme, avec tout ce qu'il y a d'immoral dans certaines de ses conséquences, est à la base de la « culture » germanique contemporaine, à l'origine des ambitions germaniques, au point de départ des crimes qu'elles suscitent et des apologies qu'elles inspirent. La pensée allemande n'a plané, cent cinquante ans durant, sur les cimes nuageuses d'une métaphysique subtile, que pour faire rebondir l'action allemande dans l'anarchique sauvagerie de l'état de nature, où toute violence est permise et quasiment sanctifiée.

C'en est fait de l'idée d'un Dieu personnel, qui maîtrisait l'arbitraire des volontés humaines : l'arbitraire même de la volonté germanique se qualifie Dieu. C'en est fait de l'idée de fraternité humaine, dont la paternité divine est la garantie, et dont le Christ fut le messager : il n'y a plus de communauté d'essence entre la race germanique et les autres hommes. C'en est fait de l'esprit de charité évangélique : les impulsions d'amour et de miséricorde sont des faiblesses, des duperies; les puissances de haine, les puissances de mal, créent l'avenir. Cette philosophie, qui repose sur une apologie de la force, est en rupture complète avec toute la tradition

chrétienne, avec toute la pensée chrétienne, avec toutes les confessions chrétiennes; et c'est un singulier spectacle de voir le pays de Luther, — le pays qui se glorifiait si volontiers d'avoir remis en vigueur ce qu'il appelait le « pur Évangile », — étayer sa conduite et asseoir son existence sur une philosophie dont tous les axiomes bafouent l'Évangile et dont toutes les applications violent l'Évangile.

***

Parfois le pangermanisme remonte jusqu'à l'Ancien Testament : il y pille quelques textes, quelques faits, dont il puisse se servir pour justifier les actes que s'est permis l'Allemagne à titre de peuple élu. On entendait raconter, l'automne dernier, dans certaines chaires de Berlin, comment Sihon, roi d'Hésébon, ayant, d'après le livre du Deutéronome, refusé le passage aux envahisseurs, fut honteusement battu, et comment tous les hommes de son royaume, et toutes les femmes, et tous les enfants, périrent, et comment il ne resta de vivant que le bétail, que l'envahisseur emporta. Les pasteurs qui pieusement méditaient sur ce texte y découvraient un avertissement prophétique à l'adresse du roi de Belgique, coupable d'avoir refusé le passage aux armées de Guillaume, élu de Dieu; ils infligeaient à l'Écriture ce déshonneur, d'en tirer des leçons de cruauté.

Mais l'Écriture, l'Ancien Testament, c'est un produit de la civilisation judaïque : d'autres pangermanistes surgissent, plus absolus et plus chatouilleux, demandant pourquoi le germanisme continuerait de se ré-

clamer d'une pensée et d'un Dieu dont les origines sont étrangères au germanisme lui-même ; et ce n'est pas seulement par une saillie d'originalité, mais, bien plutôt, par l'effet d'une profonde logique, que certains de ces pangermanistes, ne voulant plus d'autres divinités que des divinités indigènes, ont reculé, par delà Luther, héraut germanique de l'idée chrétienne, jusqu'à Wotan, jusqu'à Odin, jusqu'à Thor, incarnations germaniques, authentiquement indigènes, de l'idée même de Dieu. Encore que Luther soit le type de l'homme allemand, de l'homme *kerndeutsch*, le Christ de Luther demeure un Juif ; avec Wotan, on a le dieu allemand, le Dieu *kerndeutsch*.

Puisque en effet, théoriquement parlant, Dieu est au service de la Germanie et ne peut être qu'au service de la Germanie, puisqu'il y a identité entre les rêves de cette race et le vouloir de Dieu, puisque le germanisme a prétendu s'asservir Dieu et, si l'on peut ainsi dire, nationaliser les conseils de Dieu, il était naturel que certaines imaginations, moins croyantes d'ailleurs qu'exaltées, rejoignissent, au delà du panthéisme raffiné du dix-neuvième siècle, le vieux paganisme de la Germanie, et qu'elles s'éprissent de ces fables qu'on croyait à jamais surannées et qu'enfantèrent, à l'aurore de l'histoire, les imaginations germaniques. Au demeurant, la philosophie allemande qui faisait de Dieu, non plus un être objectivement transcendant, mais une création de la conscience humaine, une élaboration du subjectivisme humain, avait elle-même préludé, sans assurément s'en rendre compte, à ce renouveau païen. Car la création de la conscience germanique, l'élaboration du subjectivisme germanique, portent dans l'his-

toire le nom d'Odin, de Wotan, de Thor ; et c'est ainsi qu'à l'école des philosophies les plus audacieuses, les plus nouvelles, certains pangermanistes ont réappris à se prosterner devant les mythes de l'antique Germanie. Ils ne se trompaient pas, à vrai dire, en estimant que pour mettre leurs violences sous les auspices d'un Dieu, ils devaient élire Wotan, et non point le Christ ; et le congé qu'ils prenaient du Christ au moment où ils faisaient du nom de Dieu un abus confinant au blasphème, était encore, quoi qu'ils voulussent, un hommage au Christ.

Nous sommes loin du temps où le poète Maurice Arndt, que les pangermanistes d'aujourd'hui vénèrent comme une sorte de barde, proclamait que la race germanique était le sel de la terre chrétienne... Maurice Arndt a de lointains successeurs qui, dans les régions allemandes de l'Autriche organisent une propagande nationaliste (*völkisch*) pour les vieux cultes germaniques, qui fondent en l'honneur de ces cultes des revues, des journaux, des feuilles pédagogiques, qui sur le sommet des Alpes tyroliennes déroulent emphatiquement des fêtes solstitiales, et qui engagent le peuple allemand à replanter les vieux arbres sacrés, jadis abattus par saint Boniface. Pour ces aventureux fourriers du germanisme, l'ère chrétienne même doit être abrogée, et le point de départ de leur calendrier n'est plus la naissance du Rédempteur, mais la bataille de Norcie, livrée l'année 113 avant notre ère, entre Teutons et Romains.

Tel est, sur la route d'orgueil qu'elle continuera de descendre en croyant toujours s'élever, l'ultime point

d'arrivée d'une certaine « culture » germanique : après s'être donnée comme la quintessence du christianisme, cette culture se complaît, avec un singulier mélange de pédantisme et de puérilité, à des résurrections factices de l'idolâtrie. Saint Boniface, au huitième siècle, croyait avoir eu raison des idoles : ce Germain qui ne put civiliser la Germanie que parce qu'il était l'élève et le messager de Rome, soupçonnait-il que, onze cents ans plus tard, des hommes se rencontreraient, pour restaurer la gloire d'Odin sur l'altitude des montagnes et dans les profondeurs des âmes, par haine de Rome, par haine des civilisations méditerranéennes, par haine du nom latin, par haine du Christ ?

Georges GOYAU.

LE ROLE CATHOLIQUE DE LA FRANCE
DANS LE MONDE

L'auteur des pages qui suivent n'a l'intention de partir en guerre, — en ces temps où la guerre est partout, — contre personne.

Français, il a pour la France les sentiments d'un bon citoyen et d'un ardent patriote; mais, ayant longtemps vécu loin de ses frontières et fréquenté des hommes « de toute langue et de toute tribu », il sait qu'aucun pays n'a le monopole du bien, et il croit avoir assez de liberté d'esprit pour rendre à chacun ce qui lui est dû. On peut aimer beaucoup sa patrie sans haïr celle des autres.

C'est ainsi préparé que je voudrais, en quelques pages très simples et très sincères, quoique fort incomplètes, essayer de rappeler, à quelques-uns de ceux qui l'oublient, **le rôle catholique de la France dans le monde...**

I

LA FRANCE ET SA RÉPUTATION

Dans le formidable conflit dont l'Europe était depuis longtemps menacée et qui a fini par éclater à propos d'un incident qui ne fut qu'une occasion, les Catholiques de divers États neutres ont pris position et, tra-

vaillés par une propagande abondante, méthodique, savante et singulièrement hardie, nombre d'entre eux, paraît-il, manifestent à l'égard de la France des sentiments qui montrent combien ce pays leur est inexactement connu.

Hélas ! la raison principale de cette attitude n'est pas difficile à découvrir : la politique anti-religieuse de ces dernières années nous a discrédités devant le monde entier !

Et ç'a été là, après la désastreuse surprise de 1870, après le malheureux traité de Francfort et ses conséquences, ç'a été là une autre victoire de Bismarck, victoire plus humiliante encore que les autres, puisqu'elle est acceptée par une partie de la nation, par ceux qui la gouvernent...

Ayant vu par expérience quelle source inépuisable de discussions et de faiblesse les querelles religieuses sont pour un pays, Bismarck eut l'idée infernale, après avoir mis fin au **Kulturkampf** en Allemagne, de le faire passer en France. Il ne réussit que trop bien. Et c'est après nous avoir inoculé ce virus, qui nous a empoisonnés et défigurés, que la vertueuse Allemagne nous montre du doigt aux Catholiques d'Italie, d'Espagne et d'ailleurs :

— Voyez ces athées et ces dégénérés. Quel bien peut désormais en attendre la sainte Église? Tandis que nous!... **Gott mit uns** !

Semblablement, la Babylone des temps modernes — c'est de Paris qu'il s'agit — est représentée comme la sentine de tous les vices. Et la vérité est que cette Babylone est surtout connue et pratiquée comme telle par une clientèle exotique, pour laquelle, il est vrai, elle a eu le tort d'être beaucoup trop accueillante par le

passé. Mais quelle différence entre ce Paris de la légende et le Paris véritable !

Cette réputation, d'ailleurs fâcheuse, est entretenue par la presse étrangère avec une persistance et un ensemble surprenants. Quand on lit les journaux allemands, anglais, italiens, espagnols, etc., on est surpris du genre de correspondance qui leur est envoyé de Paris : des histoires de théâtres, des modes, des scandales, des chroniques légères, des fêtes, des futilités, de petits faits ridiculement exagérés ou généralisés, des vilenies sociales, politiques, financières, littéraires, artistiques, tout ce qui peut nous déconsidérer, tout ce qui peut nous représenter comme un peuple de décadents. De tout le reste, rien. Il est vrai que la plupart de ces *reporters* ont une moralité qui ne leur permet guère de s'élever au-dessus de ce niveau : c'est une excuse !

La presse catholique allemande s'est particulièrement distinguée, depuis longtemps, dans cette façon d'écrire l'histoire. Au fond, le **Kulturkampf** a eu plus de succès qu'on ne le pense communément. Son but était de nationaliser le catholicisme allemand, en le détachant de Rome pour en faire un instrument docile à l'usage de l'empereur et de l'empire. Le moyen a échoué, mais le résultat a été, à sa manière, obtenu. Que les Catholiques allemands soient des patriotes, c'est leur droit et leur devoir : nul ne peut songer à le leur reprocher. Mais ce dont on peut s'étonner, c'est la facilité avec laquelle ils sont entrés, pour leur part, dans cette espèce de *delirium germanicum,* dont toute la nation paraît décidément atteinte. A leurs yeux, la France, « la pauvre France », est un pays athée, fini, d'où la vie chrétienne a presque entièrement disparu,

et à laquelle l'Allemagne, si religieuse, si bien organisée et si forte, doit se substituer par une propagande méthodique et vigoureuse, à la fois nationale et catholique. En d'autres termes, le catholicisme allemand va de pair avec l'impérialisme allemand. Lui aussi a sa **Weltpolitik !**

***

Eh bien, non ! la France ne mérite pas la réputation qui lui est faite.

Certes, elle ne nie pas ses défauts, ses fautes, ses faiblesses, ses divisions, ses aberrations ; car, au moins, l'hypocrisie n'est pas son fait ! Mais qui donc lui jettera la première pierre, en Europe, ou hors d'Europe ?...

N'insistons pas !

La voici à l'épreuve, elle du moins, à l'épreuve du feu : sa jeunesse n'y fait pas trop mauvaise figure, et l'armée allemande ne trouve plus qu'elle est aussi dégénérée qu'on le lui avait dit...

Aussitôt que le canon a fait entendre sa grande voix à la frontière, « l'Union sacrée » s'est faite. L'étiquette officielle qui la désignait aux regards du monde a craqué partout, et au-dessous de la France artificielle et décadente est apparue une autre France qui se voyait moins et qui la représentait mieux. Tout à coup, la vieille race s'est retournée, et on l'a revue avec quelque surprise montrer ce qui fait le fond de son âme baptisée, la générosité, le désintéressement, la vaillance et la bonté, unis à un sang-froid, un calme et une résolution, qu'on ne lui soupçonnait pas. Jeanne d'Arc a reconnu son sang !

C'est une énorme vague de fond qui a balayé l'écume de la surface.

* * *

L'histoire de France, au reste, est pleine de ces rebondissements étranges. Maintes fois, ce peuple a paru perdu : l'instant d'après, il rejaillissait miraculeusement et recommençait une nouvelle période de vie et de grandeur. Telles furent les crises terribles du XIVe siècle, l'invasion anglaise, la guerre de Cent Ans, les guerres de religion, la Révolution et ses suites — qui se font encore sentir. « Autant de crises religieuses, autant de crises nationales; autant de restaurations de la France, autant de restaurations du Catholicisme (1). »

L'époque actuelle, qui a vu mettre en discussion tous les principes sur lesquels une société repose, paraît arrivée à son terme : une autre a déjà commencé. La réaction se préparait dans les esprits, visible pour les yeux attentifs : la guerre la rend manifeste. Selon une pensée de Maurice Barrès, la chevalerie révolutionnaire s'unit chez nous à la chevalerie du Christ. L'agression allemande fit cette soudure, après les quarante-quatre ans d'humiliations qu'elle nous avait imposées. Le miracle continuera.

(1) Mgr A. Baudrillart, *La Croix*, 5 septembre 1914.

II

LA FRANCE ET SA VIE SPIRITUELLE

Au surplus, les Catholiques étrangers qui jugent de la France par son étiquette officielle et extérieure oublient vraiment trop la vie surnaturelle qui circule dans ses meilleurs éléments et qui est attestée par tant de témoignages ; les services que, même au XIX[e] siècle, elle a rendus à la civilisation chrétienne et à l'Église ; la place surtout qu'elle tient dans le monde par ses missionnaires, qui deviennent, au besoin, des martyrs.

*
* *

L'Allemagne officielle parle beaucoup de « son » Dieu — **Unser Gott !** — comme si, l'hégémonie de la terre ne lui suffisant déjà plus, elle aspirait à celle du ciel !

Nous, nous ne sommes que de pauvres pécheurs, et nous le confessons très humblement, baissant la tête et nous frappant la poitrine. Et cependant, malgré notre indignité, et même en ces derniers temps, nous avons été l'objet de manifestations surnaturelles éclatantes, confirmées par des miracles et reconnues par l'Église, que nulle part au monde on n'a vu se produire en pareil

nombre : Dieu ne paraît donc pas nous avoir abandonnés. Telles sont les apparitions de la Vierge Marie, à laquelle nous aimons à donner le doux nom de « Reine de France », à la Salette, en 1846; à Pontmain, en 1871; et surtout à Lourdes, où les prodiges de guérison et de conversions se succèdent depuis plus de cinquante ans. Nulle part non plus on ne trouve plus de sanctuaires dédiés à Marie, plus de pèlerinages, plus de confréries groupant d'innombrables associés.

*
* *

Continuons cette revue rapide. Si, comme l'écrit Mgr Baunard (1), la première de toutes les gloires est de produire des saints, la première de toutes les gloires, en ces derniers temps, ne reviendrait-elle pas à la terre de France?

Sans remonter à saint François de Sales, que Pie IX a proclamé docteur de l'Église universelle, ni à saint Vincent de Paul, donné par Léon XIII comme patron et protecteur de toutes les œuvres de charité, nous avons donné naissance à une telle quantité de saints personnages que, tout de même, l'arbre qui porte ces fruits ne donne pas l'impression d'être desséché et bon à jeter au feu. Ce sont d'abord nos missionnaires martyrs de Cochinchine, du Tong-king, d'Annam, de Chine, de Corée, d'Océanie et d'Afrique, au nombre de plus de 150; c'est ce prêtre admirable, J.-B. Vianney, curé d'Ars, dont le saint pape Pie X avait toujours la statuette sous les yeux; ce sont les fondateurs et fondatrices de ces nouvelles et nombreuses familles reli-

(1) Mgr Baunard, *Un siècle de l'Histoire de France* (1800-1900). Poussielgue, Paris.

gieuses, nées parmi nous : Jean-Baptiste de la Salle, le P. Eudes, M. Olier, Grignon de Montfort, le P. Libermann, Jean de Lamennais, la Mère Barat, la Mère Marie-Madeleine Postel, la Mère Javouhey, la Mère Marie-Thérèse Dubouché, la Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, et tant d'autres; c'est le pauvre et glorieux mendiant Benoît Labre; ce sont les voyantes prédestinées Marguerite-Marie, confidente du Sacré-Cœur à Paray-le-Monial, Germaine Cousin, la bergère toulousaine, Catherine Labouré, à qui nous devons la « médaille miraculeuse », Bernadette Soubirous, l'enfant simple et sublime de Lourdes; c'est enfin notre sainte nationale, Jeanne d'Arc, qui a paru revivre de nos jours pour unir cette fois Armagnacs et Bourguignons, Français et Anglais, et marcher, invisible, à la tête de leurs bataillons, afin de « bouter dehors » le nouvel ennemi de la patrie française.

*
* *

Un des signes les plus remarquables du perpétuel et miraculeux rajeunissement de la France est le recrutement, toujours contrarié et toujours résistant, du clergé, des religieux et des religieuses. Nulle part, peut-être, le clergé n'a devant lui moins d'avantages temporels, et nulle part il ne se présente plus libéralement au service de Dieu et des âmes. Il a trouvé sur son sol, pour le former, d'admirables instituteurs dans les fils de M. Olier, les prêtres de la Compagnie de Saint-Sulpice, auxquels s'étaient unis en quelques séminaires les enfants de saint Vincent de Paul.

Écrasé, décimé, dispersé par la grande Révolution, puis rallié, réformé et enserré dans les mailles d'un Concordat qui lui assurait une existence tranquille en

le paralysant, soumis ensuite à toutes les avanies inspirées par un sectarisme savant, méthodique et légal, tout à coup « séparé » violemment de l'État et des avantages que l'État peut offrir, incorporé dans l'armée et, sous nos yeux même, appelé à marcher au secours de la patrie au même titre que tous les autres citoyens, le clergé de France a fait face à toutes les situations, sans hésitation, sans défection, avec une dignité, une vaillance, une intelligence, un esprit de foi et un patriotisme qui ont forcé l'admiration de ses pires adversaires.

L'avez-vous déjà oublié? C'était en 1906. Pouvait-on ou ne pouvait-on pas accepter les « associations cultuelles » prévues par la loi de séparation de l'Église et de l'Etat? Un doute était permis, d'autant que c'était apparemment, dans l'ensemble, une question de vie ou de mort. Sur un mot du pape, l'accord se fit immédiatement : le clergé de France, prêtres et évêques, accepta sans discussion le mot d'ordre que lui donna Pie X, et ce geste lui coûta — il le savait — ses revenus, ses fondations, ses églises, ses séminaires, ses évêchés, ses presbytères, bref, une somme évaluée à 600 millions de francs, qui lui eût permis de vivre.

Il n'en est pas mort, cependant, et c'est une nouvelle preuve qu'il reste encore des Catholiques en France pour soutenir leurs prêtres et assurer le service de leur culte.

La guerre, nous venons de le dire, le soumet à un autre genre d'épreuves. Combien y a-t-il de prêtres, de séminaristes et de religieux mobilisés? Il est difficile de le dire (1); mais on en trouve partout : aumôniers

(1) On parle de 20,000 prêtres, sans compter les séminaristes et les religieux.

des armées de terre et de mer, sans doute, mais aussi combattants de toutes armes et de tous grades, infirmiers, brancardiers, etc. « Sel de la terre » par vocation, ils sont devenus le « sel de l'armée », où ils ont trouvé tout de suite le plus sympathique accueil. Et là encore se vérifie le fait, souvent constaté, que la Providence a des moyens infiniment variés de tourner les desseins des hommes ! Ce n'est assurément pas par respect pour les lois canoniques, ni pour favoriser le recrutement du clergé, ni pour honorer les prêtres, qu'on a fait la loi des « curés sac au dos ». Eh bien, il se trouve aujourd'hui que la présence de ces « curés » parmi les soldats, sous les mêmes balles et les mêmes obus, dans les mêmes tranchées, les mêmes ambulances et les mêmes champs de bataille, a créé entre les uns et les autres une respectueuse et fraternelle sympathie, qui, à défaut d'autres résultats, vaudrait une excellente prédication ; mais, en fait, jamais, depuis Jeanne d'Arc, le soldat de France n'a autant pratiqué la messe, la prière, la confession et la communion. C'est, au cours des événements les plus tragiques, une « retraite spirituelle », avec préparation à la mort, admirablement suivie dans la fraternité des armes, donnée à toute la jeunesse de France, qui ne l'oubliera pas.

* * *

La multiplication extraordinaire des Ordres et des Congrégations d'hommes et de femmes sur le sol français, au cours du XIXᵉ siècle, est un autre phénomène déconcertant pour ceux qui s'imaginent que la sève chrétienne est épuisée chez nous. L'énumération de ces associations serait fastidieuse : elles ont surgi pour

rendre tous les services, exercer tous les apostolats, répondre à toutes les aspirations, soulager toutes les misères. Et si notre **Kulturkampf**, importé d'Allemagne, en a dispersé plusieurs, la Providence, ici encore, s'est servie de cette dispersion même pour les répandre, comme autant de graines précieuses et fécondes portées par un vent d'orage, dans le monde entier, qui en bénéficie.

Ces Sociétés religieuses ont d'ailleurs un caractère commun, qui paraît les entraîner comme nécessairement au delà des frontières françaises : le prosélytisme est chez elles un besoin.

Les Filles de la Charité de saint Vincent de Paul ne sont pas moins de 30.000, répandues par toute la terre.

Les Petites Sœurs des pauvres, nées de rien, ont plus de 300 maisons dans les deux mondes et ouvrent le ciel, après leur avoir facilité les derniers pas sur la terre, à des milliers de vieillards.

Les Frères des Écoles chrétiennes instruisent des enfants dans les cinq parties du monde.

Il n'y a pas, il semble, d'Ordre plus sédentaire que celui des Trappistes. Les Trappistes français ont fondé des maisons au Canada, aux États-Unis, au Brésil, et jusqu'au Japon et en Chine...

***

Faut-il aussi parler des belles initiatives religieuses dont la France a été l'inspiratrice en ces derniers temps? Un volume entier y serait impuissant. Qu'il suffise de rappeler la dévotion au Sacré-Cœur, partie de Paray-le-Monial et à laquelle des souscriptions, dont le chiffre atteindra 40 millions de francs, viennent d'éle-

ver une basilique sur les hauteurs de Montmartre, à Paris; l'institution des Congrès eucharistiques internationaux ; l'adoration nocturne du Saint-Sacrement; l'Adoration réparatrice : les Catéchistes volontaires; l'admirable Société des Conférences de saint Vincent de Paul qui, en 1900, s'élevaient au chiffre de 5.000, comprenant environ 100.000 personnes; les patronages, les cercles de jeunes gens et ouvriers, les œuvres de presse, les études, l'enseignement chrétien à tous les degrés et dans tous les genres, etc.

Sans doute, écrivait Mgr Baunard il y a quinze ans, le XIXe siècle aura été le siècle de la grande sécularisation, de la grande laïcisation et, hélas! de la grande démoralisation, en France et ailleurs... Mais si, nulle part, l'attaque n'a été plus générale, plus prolongée, plus vive et plus astucieuse, — notre pays semblant avoir été choisi comme principal champ d'expérience, — nulle part non plus la défense n'aura été plus généreuse et plus belle. « A côté des écoles sans Dieu, l'Église de France n'a jamais élevé et entretenu à ses frais tant d'écoles de Dieu et n'a réuni tant d'enfants sous ses ailes. Elle a fondé des collèges chrétiens, des pensionnats chrétiens, et elle a osé établir des Universités. Elle n'a jamais bâti tant d'églises, tant de chapelles et de couvents, érigé tant d'autels; elle n'a jamais ouvert tant de refuges pour toutes les misères morales comme pour les misères physiques d'une société malade; elle n'a nulle part suscité plus de vocations religieuses et sacerdotales que dans un pays qui les entrave par toutes sortes de persécutions, de vexations, d'exécutions et de séductions. Elle a rarement enfanté plus de Saints, osons-nous dire, que dans ce temps de dépravation morale. Et, à l'encontre des corruptions de la cité de la

terre, elle a fait s'épanouir la fleur de toutes les vertus dans la cité de Dieu (1). »

Seulement, parce que notre **Kulturkampf**, à nous, n'a pas encore dit son dernier mot, est-ce une raison pour nos frères de l'Étranger de nous envelopper tous, croyants et mécréants, dans la même réprobation?

Il fut un temps, qui n'est pas loin, où le vénérable archevêque de Cologne, Mgr Melchers, était en prison et figurait sur les rôles du geôlier sous le titre de « rempailleur de chaises ». Personne alors, de ce côté du Rhin, n'appelait les foudres du ciel sur l'Allemagne persécutrice, sacrilège et athée...

On est moins généreux pour nous.

(1) Mgr Baunard, *Un siècle de l'Église de France* (1800-1900), Paris.

III

LA FRANCE ET L'ÉVANGÉLISATION DU MONDE

La propagation de l'Évangile dans le monde n'a jamais été interrompue. C'est l'œuvre même de l'Église, c'est son but, c'est sa raison d'être. « Allez, a dit le Maître, instruisez les peuples et baptisez-les. » Aucun ordre plus précis, plus formel et plus clair n'a été donné par Jésus-Christ : ce fut son testament.

Et cependant, 1900 ans après que cet ordre a été donné, il reste par le monde plus d'un milliard d'hommes auxquels le message de Dieu n'est jamais parvenu !

Douloureux problème, angoissant mystère...

En présence de ce fait lamentable que, sans doute, on peut expliquer de façon plus ou moins heureuse, les théologiens et les prédicateurs de divers pays « catholiques » dissertent abondamment, pour conclure avec un bel ensemble que ces infidèles sont en dehors des voies du Salut...

La « pauvre France », elle, donne chaque année, pour que la Bonne Nouvelle leur soit annoncée sur toutes les plages, ses prières, son argent et ses enfants. Et elle offre tout cela dans une proportion telle que si tous les peuples dits catholiques en faisaient autant, le

scandale de ce milliard d'infidèles aurait aujourd'hui disparu de la terre.

Voilà la vérité.

***

Par le passé, dit M. A. Guasco, « les puissances spirituelles et temporelles de ce monde concouraient à l'établissement du règne de Jésus-Christ. La richesse des Ordres religieux auxquels appartenaient les missionnaires, la générosité de bienfaiteurs puissants, les secours des gouvernements permirent aux ouvriers de l'Évangile de poursuivre les labeurs féconds (1) ».

Mais, au début du siècle dernier, après la ruine et la dispersion des Ordres religieux, les Missions se trouvèrent réduites à rien, et tout était à recommencer. On recommença.

En 1822, naquit à Lyon une œuvre nouvelle, *l'Œuvre de la Propagation de la Foi*, en faveur des Missions des deux Mondes, pour aider, par des prières et des aumônes, les missionnaires catholiques qui vont porter la foi et la civilisation au milieu des peuples infidèles. Les prières sont un *Pater* et un *Ave* avec l'invocation : *Saint François-Xavier, priez pour nous.* L'aumône est de 5 centimes par semaine (2 fr. 60 par an). Son premier président, M. de Verna, en a établi le caractère en ces termes : « Quand cette grande association s'éleva en France, ses fondateurs voulurent lui donner une base large et digne de son objet. Ils ne songèrent pas à en faire seulement une affaire nationale, ils voulurent établir une œuvre catholique. Aussi,

(1) A. Guasco, *l'Œuvre de la Propagation de la Foi*, Bloud, Paris.

leurs projets ne se bornèrent pas à soutenir les missions de France et à secourir les missionnaires français, ils étendirent les bienfaits de l'Association sur les missions des deux hémisphères et sur tous les missionnaires, — français, espagnols, italiens, belges, indiens, etc., etc., de quelque nature qu'ils fussent.

« Ce n'était pas la foi de la France qu'ils voulaient propager, c'était la foi catholique. Ils virent le bien général, sans limites, sans restrictions, sans distinctions (1). »

Accueillie, approuvée, comblée d'éloges et de faveurs spirituelles par Pie VII, Léon XII, Grégoire XVI, Pie IX, Léon XIII, Pie X, l'Œuvre ne tarda pas à s'établir dans tous les diocèses de France. En 1825, elle passait en Belgique, en 1827 en Italie, puis en Allemagne, en Suisse, dans les Iles-Britanniques, les Pays-Bas, le Portugal, les États-Unis, l'Espagne, l'Autriche, l'Amérique du Sud...

Les recettes (juin 1822-mai 1823) commencèrent par un total de 22.915 fr. 25, sur lesquels 20.000 francs environ furent partagés entre les Missions d'Orient et celles de la Louisiane et du Kentucky.

Il ne peut être question de suivre ici cette grande œuvre, cette œuvre nécessaire, dans ses développements successifs; mais il sera intéressant d'avoir le résumé de son dernier exercice (1913).

Le voici, extrait des *Annales de la Propagation de la Foi* (mai 1914, Lyon, rue Sala, 12; Paris, rue Cassette, 20) :

---

(1) A. Guasco, *l'Œuvre de la Propagation de la Foi*, p. 23.

COMPTE GÉNÉRAL RÉSUMÉ

des aumônes de la Propagation de la Foi en 1913.

EUROPE

Diocèses.		fr. c.
France		2.950.959 35
Monaco		2.499 »
Alsace-Lorraine		380.402 43
Allemagne		626.883 55
Belgique		363.383 87
Italie		296.818 95
Espagne		165.710 65
Irlande	142.025 65	
Angleterre	83.861 75	234.709 05
Écosse	8.821 65	
Suisse		98.261 49
Autriche	67.754 32	77.405 78
Hongrie	9.651 46	
Pays-Bas		61.672 87
Levant		56.962 04
Luxembourg		26.435 05
Portugal		20.978 02
Diverses contrées du Nord		2.404 13

ASIE

De divers diocèses de l'Asie		9.082 60

AFRIQUE

De divers diocèses de l'Afrique		23.029 43
A Reporter		5.397.598 26

	fr.	c.
Report.	5.397.598	26

AMÉRIQUE

Diocèses.

États-Unis	2.196.053	27
République Argentine.	253.077	34
Chili	84.719	32
Brésil	45.885	22
Canada	38.763	70
Uruguay	37.585	50
Mexique	23.496	53
Amérique Centrale	5.978	95
Pérou.	3.000	»
Colombie	1.314	95
Paraguay	820	20
Bolivie	2.463	38
Guyane	375	»
Vénézuéla	349	15
Équateur	205	»

OCÉANIE

De divers diocèses de l'Océanie . . .	23.787	30
Total.	8.115.473	07

Cette même année (1913), les Missions secourues sont au nombre de 363.

Depuis 1822 jusqu'en 1913, la France avait versé à l'Œuvre. . . . . Fr. 255.188.391

Et les autres pays du monde entier. 162.275.390

Fr. 417.463.781

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Et quand on nous dit que de hauts dignitaires ecclésiastiques opposent à la « France athée » la « catholique Autriche », nous sera-t-il permis, à nous, d'opposer cette manifestation pratique d'une foi généreuse, vivante et conquérante aux étiquettes plus ou moins reluisantes d'une religion égoïste et endormie? En tous cas, retenons ces deux chiffres : contre les 70.000 francs dus à la générosité austro-hongroise, c'est **trois millions** que verse la France, annuellement, à la **Propagation de la Foi,** sans parler de ce qu'elle donne par ailleurs en faveur de la même cause, non seulement pour ses propres colonies, mais pour toutes les terres infidèles; non seulement à ses propres missionnaires, mais à tous les missionnaires; non seulement en prélevant sur le superflu des riches et des grands, mais en recueillant sou par sou près des simples et des pauvres; non pas, enfin, en faisant de cette œuvre son œuvre unique, mais en soutenant en même temps son clergé, ses écoles libres, ses collèges, ses hôpitaux, ses milliers d'institutions de bienfaisance et d'apostolat.

***

Une autre œuvre, celle de la *Sainte-Enfance*, vient apporter aux Missions catholiques une aide supplémentaire, qui ne laisse pas que d'être considérable. Elle fut fondée en 1842 par Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy. Son but : « Le baptême et l'éducation chrétienne des enfants nés de parents infidèles, en Chine et dans les autres pays païens. »

Y a-t-il rien de plus touchant? Associer les petits enfants chrétiens, dès qu'ils sont baptisés, et moyen-

nant un sou par mois, douze sous par an, à l'évangélisation et à la rédemption de leurs petits frères infidèles...

Admirable solidarité, bien conforme à l'esprit catholique!

Pour y répondre, les enfants de France ont donné en 1913-1914 la somme suivante, provenant, répétons-le, du versement *d'un sou* par mois :

France........... Fr. 872.732 73

Depuis sa fondation jusqu'à l'exercice en cours (1914), la *Sainte-Enfance* a recueilli 167.988.662 fr. 19.

Ce n'est pas tout. A ces deux grandes œuvres il faut en ajouter d'autres : *l'Œuvre des Écoles d'Orient*, par exemple, a été fondée en 1855-1856 pour secourir les écoles, orphelinats, asiles, et, en ces dernières années, les séminaires des pays du Levant. Le total des souscriptions ordinaires a été, de 1855 à 1899, de 10.650.000 fr., dont 9.890.000 fr. fournis par la France.

L'Alliance française a un caractère national : nous ne faisons que l'indiquer.

La Société anti-esclavagiste vient en aide aux missions d'Afrique pour un objet déterminé, ressortant suffisamment de son titre.

Les *Œuvres apostoliques des saintes Femmes de l'Evangile* ont pour but de fournir aux missionnaires des objets du culte et, en général, tout ce qui peut leur être utile pour leur apostolat.

Enfin, mentionnons les œuvres particulières qui s'occupent spécialement de telle contrée, de telle mission ou de telle congrégation.

Et ainsi, selon la remarque d'Ozanam, ce n'est plus le trésor des princes ni l'or des puissances, mais l'obole de tous, le sou du pauvre comme du riche, qui prend à sa charge l'évangélisation de mondes lointains dont ces braves gens ignorent même le nom. Et il se trouve que l'œuvre propagatrice, en poussant des racines jusque dans les entrailles de la société chrétienne, a donné et donne des fruits plus abondants que ceux qu'avaient nourris autrefois les largesses royales.

***

Avec l'argent les hommes.

Mais il est difficile, ici, de citer des chiffres précis : la statistique des missionnaires catholiques classés par nationalités n'existe pas. Voici ce qu'en disait le P. Piolet, il y a près de quinze ans, d'après un travail qu'il avait fait pour l'Exposition universelle de Paris de 1900 :

« Nos missionnaires français à l'étranger sont très nombreux, bien plus nombreux, à eux seuls, que ceux de toutes les autres nations réunies. En effet, sur un total de 6.106 missionnaires, nous comptons à peu près 4.500 Français, 75 p. 0/0.

« Ceux-là sont prêtres.

« Ils sont aidés dans leurs œuvres diverses par d'autres religieux, qui, sans être prêtres, n'en sont pas moins de vrais missionnaires, appartenant à la même Société que les prêtres, chargés du temporel, de la classe, des ateliers, des champs de culture, du soin

des bâtiments, des imprimeries, etc., en tout 1.700. Ils sont aidés aussi, pour l'éducation des garçons, par d'autres frères, appartenant à nos congrégations enseignantes et qui sont au nombre de 2.600; et pour l'éducation des filles et les œuvres d'assistance, hôpitaux, léproseries, dispensaires, orphelinats, visites aux malades, etc., par environ 10.500 religieuses.

« Cela ferait : 4.500 prêtres, 3.300 frères, 10.500 religieuses; en tout, 18.500 missionnaires français. »

Depuis, ce personnel a certainement augmenté d'une manière sensible, et il ne serait pas exagéré de le porter au chiffre de 25.000 (1).

« A ces ouvriers, venus de France et de nationalité française, il faut ajouter un certain nombre de prêtres, de frères, de sœurs indigènes, formés par eux, vivant avec eux, dirigés par eux, encadrés dans leurs rangs..., sans compter les catéchistes, maîtres ou maîtresses d'écoles, chefs de postes ou de chrétientés, qui tous gravitent dans la sphère du missionnaire, aidant à son action et à son influence (2). »

* * *

La même proportion, naturellement, se retrouve dans les œuvres, dont quelques-unes sont très considérables et très florissantes. Qu'il suffise de citer, par exemple, l'Université de Beyrouth, fondée et dirigée par les PP. Jésuites; l'Institut biblique de Jérusalem, des PP. Dominicains; le séminaire Sainte-Anne, des Pères

---

(1) Dans une statistique récente, que nous ne pouvons vérifier, nous trouvons les chiffres suivants : 65.000 missionnaires, dont 15.000 prêtres, 5.000 frères, et 45.000 sœurs ou religieuses. La proportion des missionnaires français reste la même que dans les chiffres du R. P. Piolet.

(2) J.-B. Piolet, *Nos Missionnaires*, p. 5. Bloud, Paris.

Blancs; les grands collèges du Levant, d'Égypte, de l'Inde, du Japon, l'établissement scientifique de Zi-ka-weï, etc.

*
* *

En fait, un voyageur qui parcourrait le globe y trouverait partout la France, représentée et connue par ses missionnaires.

C'est d'abord le Levant, Constantinople par exemple, où, depuis que l'Islam a imposé à l'Europe l'ignominie de sa présence, la Foi catholique s'est maintenue quand même, grâce à la protection séculaire de la France et au contingent de missionnaires que la France y a entretenus.

Il en est de même de Jérusalem et de la Palestine, de la Syrie, de la Mésopotamie, de l'Arménie.

Partout, dans ces pays qui furent le foyer de notre foi et de notre civilisation, si la lumière de la Vérité n'est pas complètement éteinte, à qui le doit-on? Demandez-le aux anciens Ordres religieux dont vous trouverez partout les représentants, les missions, les séminaires, les collèges, les écoles, les hôpitaux, les œuvres de toutes sortes : Capucins et Franciscains, Dominicains, Jésuites, auxquels sont venus s'associer à leur heure les Lazaristes, les Augustins de l'Assomption, les Pères Blancs, puis les Frères de la Doctrine chrétienne et autres Frères instituteurs, puis les nombreuses et florissantes congrégations de femmes, parmi lesquelles, si l'on ne peut les citer toutes, il convient du moins de nommer les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, qui sont là comme dans leur domaine préféré.

Hélas! L'entrée de la Turquie dans l'alliance austro-allemande, sous la pression de Guillaume II, que, pour

la circonstance, on a représenté comme un catéchumène de l'Islam, a chassé tous ces paisibles messagers de l'Évangile, dispersé leurs élèves, ruiné leurs établissements, profané leurs églises. Pour « purifier » les temples chrétiens, les Turcs y ont sacrifié des moutons. En Belgique et en France, les généraux allemands les ont bombardés, incendiés, démolis. Chacun a sa manière!

Si les désastres du Levant ne devaient pas être promptement réparés, il y aurait là une perte énorme pour le catholicisme, et l'on ne conçoit pas qu'un catholique digne de ce nom en prenne son parti...

*
* *

En Perse, nous retrouvons les Lazaristes; en Arabie, sous un soleil de feu, nos Capucins de la province de Toulouse; et, dans l'Hindoustan, nous prenons pour la première fois contact avec cette magnifique société des Missions Étrangères de Paris, qui étend son apostolat dans les Indes anglaises et françaises, en Birmanie, au Siam, au Laos, à la presqu'île de Malacca, au Cambodge, à la Cochinchine, au Tong-king, à la plus grande partie de la Chine, au Thibet, à la Mandchourie, à la Corée, au Japon.

Chemin faisant, nous avons trouvé pareillement, à Ceylan, les Oblats de Marie, fondés à Marseille par Mgr de Mazenod; à Vizigapatam, les missionnaires de Saint-François-de-Sales, d'Annecy; au Maduré, les Jésuites de Toulouse. Nous verrons aussi leurs confrères des « provinces », de Paris et de Champagne dans leurs superbes Missions de Chine, où, par leur apostolat, leurs œuvres d'éducation, leurs établissements et leurs travaux scientifiques, ils continuent

brillamment la tradition de leurs illustres devanciers du XVIIe siècle. Là aussi, à Pékin même et dans dix vicariats apostoliques, travaillent les Lazaristes.

Les uns et les autres sont partout secondés de religieux et de religieuses d'origine française, auxquels sont confiés les écoles, les hôpitaux, les dispensaires, les orphelinats, les ateliers, etc. Les Marianites, par exemple, ont au Japon des maisons d'éducation de premier ordre, qui ne le cèdent en rien à ceux qu'ils dirigent en Europe et en Amérique.

*
* *

L'Amérique n'est plus, que dans quelques parties, un pays de missions. Cependant, dès que, en descendant des champs de neige et de glace du Pôle Nord, la présence de l'homme se manifeste, associés aux tribus indiennes de pêcheurs et de chasseurs qui parcourent ces solitudes immenses, nous trouvons des missionnaires français. Les Oblats de Marie sont, en effet, les apôtres de l'Ouest Canadien, comme autrefois les Jésuites et les Sulpiciens, pour ne nommer que ceux-là, le furent du primitif Canada, ce pays de si bel avenir que nos missionnaires, nos martyrs, nos pionniers, grâce à des efforts héroïques, ont invinciblement gagné à l'Église catholique.

La jeune et brillante Église des États-Unis ne reniera pas non plus ceux qui furent ses premiers apôtres. Un historien, en effet, a pu écrire : « Il n'est pas un fleuve, un lac, une forêt de ce continent, des Alléghanys aux Montagnes Rocheuses, du golfe du Mexique à la baie de Hudson, qui n'ait été remonté, traversé ou parcouru par quelques-uns des héroïques enfants de la France,

armés d'un crucifix, n'ayant pour bagage qu'un bréviaire et un autel portatif, s'en allant, au prix de mille dangers, conquérir des âmes à Dieu (1). »

Plus près de nous, l'action la plus heureuse fut exercée à l'origine de la grande République américaine par Lafayette, Rochambeau, les nombreux officiers qui les suivirent, le corps d'armée de 6,000 hommes, tous français et catholiques, avec leurs aumôniers, ainsi que par les équipages de la flotte du comte d'Estaing. A cette époque, l'État de New-York, pour admettre un catholique à la condition de citoyen, exigeait qu'il abjurât solennellement toute obéissance, spirituelle ou non, à un pouvoir ecclésiastique établi en une terre étrangère. Il en était de même dans la plupart des États. Et si aujourd'hui le génie de la liberté éclaire les rives du Nouveau-Monde, il ne faut pas oublier qu'il n'y a allumé son phare que depuis une époque relativement récente et que la France « catholique » l'y a aidé de son mieux.

Notre grande Révolution elle-même ne fut pas sans profiter, sous ce rapport, aux États-Unis, aussi bien qu'à l'Angleterre et à d'autres pays. Le 10 juillet 1791, débarquait à Baltimore une petite colonie de prêtres de Saint-Sulpice : à Baltimore, et plus tard à Boston et à San Francisco, comme à Montréal, elle devait avoir jusqu'aujourd'hui une place unique dans la formation du Clergé américain. D'autres prêtres vinrent aussi, dont plusieurs ont fondé ou gouverné de nouveaux diocèses : tels sont Mgr Flaget à Louisville, Mgr de Cheverus à Boston, Mgr Dubourg à la Nouvelle-Orléans, Mgr Maréchal à Baltimore, Mgr Dubois à New-York...

---

(1) D.-M.-A. MAGNAN, *Histoire de la race française aux États-Unis*.

Ainsi, du reste, en a-t-il été de la récente dispersion de nombre de nos Congrégations religieuses : en les recueillant, l'Amérique catholique a augmenté sensiblement son personnel et ses moyens d'action. Ces compensations sont dans l'ordre des choses voulues par la Providence!

***

Les Antilles sont, en grande partie, évangélisées par des missionnaires français : Haïti, la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-Lucie, la Trinidad.

L'Amérique du Sud compte aussi de nombreux représentants de nos Congrégations françaises, les Lazaristes, les Picpussiens, les Eudistes, les Missionnaires de Betharram, les Pères du Saint-Esprit, sans parler des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, des Sœurs de Saint-Paul de Chartres, des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, etc.

***

En Océanie, nous retrouvons les Missions proprement dites et, du même coup, des éléments français plus compacts.

Ce sont d'abord les Maristes, de Lyon, qui, depuis leur fondation, évangélisent l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Wallis, la Mélanésie, la Micronésie, les Nouvelles-Hébrides, la Nouvelle-Calédonie, les îles Fidji. Partout là, ils furent reçus par des anthropophages, qui sont aujourd'hui des chrétiens.

Ce sont les Pères des Sacrés-Cœurs ou Picpussiens aux îles Sandwich, à Tahiti, aux Marquises, aux îles Hawaï, où l'héroïque sacrifice du P. Damien au milieu de ses lépreux a excité l'admiration du monde entier.

Ce sont les Pères du Sacré-Cœur d'Issoudun, dans la Nouvelle-Guinée, aux îles Marshall, aux îles Gilbert, etc.

***

Voici l'Afrique.

Ce continent était resté jusqu'à notre époque comme un bloc énorme qui paraissait réfractaire à toute action chrétienne. En 1842, les Pères du Saint-Esprit, réorganisés par le P. Libermann, un Juif alsacien converti et déclaré Vénérable par l'Eglise, l'attaquèrent résolument et, après de longs efforts qui leur ont coûté plus de 700 missionnaires morts au champ d'honneur, ils ont réussi à ouvrir le « Continent Noir » et à l'occuper, non seulement sur les côtes, mais jusqu'au centre. Ils n'ont pas tardé, du reste, à être rejoints dans cet assaut par les « Missions Africaines » de Lyon, et par les Pères Blancs, du grand cardinal Lavigerie, qui ont fait revivre dans l'Ouganda les plus beaux temps de l'évangélisation du monde.

D'autres sociétés de missionnaires seraient à citer : les Lazaristes en Abyssinie, les Capucins de Toulouse au pays des Somalis et des Gallas, les Capucins de la Savoie aux îles Seychelles, les Oblats de Marie au Natal, au Basutoland et au Transvaal, etc., sans parler de Madagascar, dont les Jésuites, les Pères du Saint-Esprit et les Lazaristes se partagent l'évangélisation, sans parler de l'Egypte où les établissements français d'enseignement supérieur, secondaire, primaire et professionnel comptent des milliers d'élèves.

***

Assurément, l'Eglise de France n'est pas seule à travailler à la conquête du monde. Heureusement! A côté

des missionnaires français travaillent nombre de missionnaires belges et hollandais, italiens, espagnols, irlandais, allemands, d'autres encore.

Mais là n'est pas la question.

La question est celle-ci :

1° La France, dans son ensemble, mérite-t-elle l'épithète de « nation athée », qu'une propagande insolente ne cesse de lui jeter, et n'y a-t-il pas lieu de distinguer nettement, en elle, entre l'étiquette officielle que lui donne une neutralité religieuse mal entendue, mal comprise et mal appliquée, vieux reste d'un « anticléricalisme » démodé et d'origine étrangère, — et la vitalité religieuse du pays, attestée par tant de témoignages et mise en un si magnifique relief par les événements actuels ?

2° La cause de la civilisation chrétienne et de l'apostolat catholique n'aurait-elle rien à perdre, vraiment, à la disparition de cette France, à l'anéantissement de ses forces matérielles et morales ?

La réponse ne saurait être douteuse pour aucun homme de bonne foi : la mort de la France creuserait dans l'Église catholique et dans le monde un vide qu'aucun peuple, actuellement, n'est en état de combler.

Mais rassurons-nous.

Les feuilles de l'arbre peuvent être, ici et là, jaunies : quelques branches sont desséchées ; l'aspect général a pu tromper ceux qui le regardaient de trop loin. Mais le tronc en est sain et les racines en sont bonnes. L'orage qui souffle présentement dans sa ramure lui profitera, et le jour est proche où lui sourira encore le grand soleil de Dieu...

IV

POUR CONCLURE

Pour conclure, il est nécessaire d'ajouter que, dans le duel formidable qui se déroule sous nos yeux, l'enjeu, des deux côtés, n'est pas égal.

En effet, si la France est vaincue, elle est par le fait même écrasée, anéantie, réduite à rien et mise dans l'impossibilité de se reconstituer jamais. Sans compter que la guerre religieuse, qui fait si bien l'affaire de ses ennemis, recevrait d'eux de nouveaux aliments et recommencerait de plus belle.

Finis Galliæ!

La victoire de la France et de ses Alliés se présente sous un aspect bien différent.

S'il est exact, en effet, que, de ce côté, on veuille « une paix garantie par la réparation de tous les droits violés et prémunie contre des attentats futurs », il n'y a rien là que de conforme à la stricte justice, sans aucune pensée de domination et de conquête. Un journaliste américain écrivait dernièrement dans le *New York Times :* « Nous n'éprouvons nulle haine contre les peuples allemands eux-mêmes ; ce sont les ambitions et l'esprit militaire allemands qui sont l'objet d'une réprobation universelle... C'est pour l'empire et l'empereur que tant d'Allemands luttent et meurent, non pour eux-mêmes, et ce phénomène est curieusement

significatif... Le roi de Prusse, exerçant son hégémonie sur toute l'Allemagne, est-il donc nécessaire au bonheur de tous les Allemands? »

Ces réflexions pourraient être celles de beaucoup de Français. Nul, en tout cas, n'a jamais rêvé l'extermination des Allemands! Que les Allemands vivent, croissent et se multiplient, c'est leur incontestable droit; ce qu'on leur demande — même, puisqu'il le faut, les armes à la main — c'est de cesser de se dresser en menace perpétuelle contre les peuples voisins, en s'organisant en vue de la conquête et de la domination.

***

Mais, se demande-t-on, paraît-il, avec inquiétude, que serait pour l'ordre social et la religion la France victorieuse?

Et que serait l'Allemagne?

L'Allemagne, portée au sommet de ses ambitions et gonflée de ce formidable orgueil ethnique dont nous voyons en ce moment l'explosion? Avec ses prétentions à l'hégémonie européenne et mondiale, qui, avec une partie de la France, englobe l'Autriche, le Luxembourg, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse, sans parler du Danemark, de la Suède et de la Norvège? Avec cette conception redoutable que la force est le droit — **Macht ist recht** — et la préoccupation qu'elle a d'organiser le monde en faveur de la race et du plus grand rendement? Avec, enfin, le triomphe définitif du Luthéranisme et de l'Islam?

Quant à la France, tout fait espérer qu'elle sortira de cette extraordinaire épreuve plus unie et meilleure. Elle était divisée profondément, surtout dans les ques-

tions religieuses; mais les questions religieuses peuvent être résolues, et elles le seront, dans un esprit d'apaisement, de sagesse et de liberté. Fortifiée ainsi à l'intérieur, elle reprendrait l'apostolat des peuples infidèles et son action civilisatrice à travers le monde avec une activité nouvelle, d'accord avec toutes les forces d'expansion catholique qui surgiraient librement en Belgique, en Allemagne et partout.

L'Angleterre, qui a mis des milliers de ses fils en contact avec les catholiques populations des Flandres, avec leurs camarades français, avec nos prêtres, nos religieuses et nos dames de charité, sortira de là plus libre de préjugés et plus favorable encore au catholicisme que par le passé. Cette action est déjà visible. Et quelle force pourrait donner l'Angleterre à la propagation de l'Évangile!

Mais la Russie, l' « orthodoxe » et intolérante Russie? Attendons! La Russie a déjà promis la reconstitution de la Pologne, avec la libre pratique de sa langue et de sa religion : elle ne saurait, cette fois, sans se déshonorer devant le monde entier, faire mentir une promesse aussi solennelle.

Le reste viendra en son temps, amené par la nécessité des situations et des circonstances.

A tout prendre, d'ailleurs, la Russie chrétienne ne vaut-elle pas mieux, aux yeux de Dieu et pour le salut éternel des âmes, que la Turquie musulmane et la luthérienne Allemagne?

***

... Non hæc sine numine Divûm
Eveniunt.

Nous ne sommes pas de ceux qui croient avoir Dieu

à leur service. Nous ne pensons pas non plus qu'Il ait besoin de nous. L'idée ne nous est pas venue de Lui faire parvenir nos injonctions ou nos conseils. Lui seul voit! Lui seul sait!

Cependant, il est remarquable que tant de grandes questions, qui attendaient une solution depuis des siècles, surgissent à la fois, et nous aimons à croire que la Providence ne les a réunies que pour les traiter ensemble. Cette époque est une des plus solennelles de l'Histoire.

La première de ces questions est celle-ci : La civilisation gréco-latine, pénétrée par le Christianisme et couronnée par lui, doit-elle continuer à servir d'aliment intellectuel et moral au monde, ou faut-il entrevoir son absorption par la conception de la **kultur** allemande? — C'est, au fond, la raison ultime du conflit qui répand une si large nappe de sang sur les champs d'Europe.

L'heure serait-elle venue, aussi, où les diverses questions d'Orient vont être résolues ; où les populations balkaniques vivront en paix et satisfaites ; où le monde slave verra se lever la liberté pour les Catholiques ; où la croix réapparaîtra sur Sainte-Sophie de Constantinople ; où Jérusalem ouvrira ses portes aux Croisés du xxe siècle..., et dont quelques-uns y rapprendront à faire le signe de la croix? Car la Providence prend souvent, pour exécuter ses desseins, des instruments et des moyens auxquels la sagesse des hommes n'eût jamais pensé...

Et la question de Rome elle-même, de Rome et du Pape, n'est-elle pas à l'horizon?

Enfin, s'il faut terminer par ce qui nous intéresse directement, nous, Français, ne sommes-nous pas en

droit d'espérer que, débarrassés enfin du cauchemar de ce voisin redoutable qui nous tenait en permanence sous sa menace insolente, réconciliés dans une épreuve commune, guéris de nos divisions, purifiés de nos souillures, nous verrons se clore en notre cher pays cette ère de révolutions commencée depuis plus d'un siècle, qui nous épuise et qui nous discrédite?

Nous osons le croire !

Et c'est pourquoi, aux sinistres appels des prophètes de malheur qui, de près ou de loin, prédisent notre fin et s'en réjouissent, nous opposons avec une invincible espérance les paroles inspirées de Pie X, dont l'accomplissement était peut-être réservé aux jours que nous allons vivre :

« Le peuple qui a fait alliance avec Dieu, aux fonts « baptismaux de Reims, retournera à sa première « vocation... Les fautes ne resteront pas impunies, mais « la fille de tant de mérites, de tant de soupirs et de « tant de larmes ne périra jamais (1). »

Un Missionnaire.

(1) Allocution de S. S. le Pape Pie X au Consistoire du 29 novembre 1911.

LA GUERRE AUX ÉGLISES ET AUX PRÊTRES

I. — « Une guerre religieuse ».

Le vénérable évêque de Nancy, doyen de l'Episcopat français, qui, placé sur la frontière de l'Est, a vu de près les horreurs de l'agression allemande, affirmait récemment dans une lettre pastorale : « Cette guerre... va, par une pente fatale, par ses conclusions nécessaires, à la destruction de l'Église catholique, de son autorité et de ses doctrines, à la destruction de toute religion (1). »

Presque en même temps, paraissait une brochure écrite par un protestant hollandais, que sa nationalité maintient neutre au milieu du conflit actuel et que sa religion ne saurait prévenir en faveur des Belges (2). M. Grondijs a voulu procéder à une enquête personnelle. Il ne pouvait ajouter foi aux atrocités dont on accusait les envahisseurs. « Nous autres, Hollandais, reconnaît-il au début de son ouvrage, nous ne pouvions croire les cruautés commises par ces lourds et bons Allemands que l'on voit rire dans leurs villages, autour des tables d'auberge. » Or, apres avoir constaté les faits, ce protestant de Hollande aboutit

(1) Nancy : A. Crépin-Le Blond, 21, rue Saint-Dizier.

(2) *Les Allemands en Belgique : Louvain et Aerschot,* notes d'un témoin hollandais, par L. H. Grondijs, ancien professeur à l'Institut technique de Dordrecht. Paris, Berger-Levrault, 5 et 7, rue des Beaux-Arts.

à la même conclusion que l'évêque de France. « Intentionnellement, rapporte-t-il, les régiments protestants ont été envoyés vers la Belgique, tandis que les troupes catholiques ont été, de préférence, dirigées vers la catholique Pologne, contre les Russes orthodoxes. » M. Grondijs a pu se rendre compte que, dans le village d'Aerschot, « les soldats se sont surtout acharnés sur les statuettes du culte catholique ». Il a pu s'apercevoir que « les prêtres sont particulièrement insultés ». Il a entendu les soldats vociférer : « Mort aux prêtres! A bas le catholicisme! » Il a découvert que, pour mieux exciter leurs hommes contre le clergé belge, les officiers accusent mensongèrement celui-ci d'avoir « excité la population contre l'ennemi ». Et, plein de stupeur, il se demande : « *C'est donc une guerre religieuse!* »

M. Mélot, député de Namur, est donc, à son tour, dans le vrai, quand, « laissant parler les témoins », il stigmatise ainsi l'invasion allemande : « Elle fut persécutrice de la religion et des prêtres..., elle s'attacha à détruire les monuments de la foi catholique et prit, dans certaines régions, le caractère *d'une guerre de religion* (1). »

Voilà donc trois arrêts, prononcés par des esprits très divers et venus de points très distants, qui convergent à la même affirmation, formulée presque en termes identiques.

Le peuple forgé et pétri par Luther poursuit encore de sa haine le culte et le clergé romains. Dans des milliers d'âmes allemandes, se réveille la mentalité sectaire et agressive qui éclatait sous la plume de Guillaume II, quand le Kaiser, à la landgrave de Hesse récemment convertie au catholicisme, écrivait : « Je hais cette religion que tu as embrassée... Tu accèdes donc à cette superstition romaine dont je considère la destruction comme le but suprême de ma vie. »

---

(1) *Le Martyre du Clergé belge*, par Auguste Mélot. Bloud et Gay, 7, rue Saint-Sulpice, Paris.

Ces déclarations pourront étonner. Certains lecteurs, éloignés du théâtre de la guerre et enveloppés à leur insu par le réseau des intrigues et des insinuations allemandes, éprouveront peut-être un premier ressaut de surprise et de résistance. Il faut pourtant s'incliner devant les faits. Or, les faits sont écrasants. Mille dépositions concordantes, les attestations les plus hautes et les plus indiscutables, la protestation vengeresse et inextinguible des ruines et des tombeaux, tout l'affirme, tout le démontre, tout le crie; *lapides clamabunt*, les pierres elles-mêmes rendent ici leur témoignage, dans la poussière fumante et sanglante où, du sommet des clochers et des voûtes, elles sont venues se briser : c'est un souffle de rage antireligieuse qui a passé sur les provinces de Belgique et les marches de France.

Au surplus, n'est-ce pas frapper la religion, et la frapper de la plus directe et de la plus mortelle offense, que de violer sans vergogne, en invoquant la divinité, les lois de la justice et les commandements de Dieu?

Or, il n'est pas contestable que les premiers coups portés par le gouvernement du Kaiser ont atteint ces préceptes sacrés.

On ne peut entreprendre une étude sur les attentats commis par les Allemands contre les temples et les ministres de la religion, sans rappeler ce crime initial que la religion flétrit avec horreur. L'Allemagne avait juré, non seulement de respecter, mais de défendre au besoin la neutralité de la Belgique; et, — c'est le cardinal Mercier qui juge, — « l'Allemagne a violé son serment ». Voilà le fait brutal, contre lequel se briseront à jamais tous les démentis. Mais que parler de démentis? Nous possédons l'aveu du coupable; pour s'être masqué de jactance, il n'en reste pas moins une confession définitive. Il y a quelques années, dans son manuel des *Lois de la guerre continentale*, le grand état-major allemand rappelait que « les belligérants doivent respecter l'inviolabilité des territoires neutres,

s'abstenir de tout empiètement sur leur domaine, *même si les nécessités de la guerre l'exigeaient* ». Or, le 4 août 1914, à la face du monde civilisé, le chancelier de l'Empire allemand, pour se justifier d'avoir envahi deux pays neutres, « en contradiction avec les prescriptions du droit des gens » et malgré les « protestations justifiées des gouvernements luxembourgeois et belge », osait déclarer : « *La nécessité ne connaît pas de loi.* » Bismark avait prononcé : « La force prime le droit. » La politique allemande a modifié ses formules, elle a gardé son esprit.

Et l'Autriche elle-même, l'Autriche catholique, hélas! a suivi, dans cette voie, son impérieuse alliée. Le 28 août, sous un prétexte imaginaire, elle déclarait à son tour la guerre à la Belgique. Or, depuis plusieurs jours, au témoignage d'un bulletin de victoire allemand, c'était ses batteries lourdes qui servaient à réduire les forts ennemis. Alors que le représentant de François-Joseph était maintenu auprès du roi des Belges, les canons autrichiens démolissaient les citadelles de Belgique.

La guerre, engagée par cette violation du droit des gens, s'est poursuivie par des actes impliquant le mépris des conventions internationales et de la simple justice. Aussi bien que le traité garantissant la neutralité de la Belgique, l'Allemagne avait ratifié de sa signature les prescriptions codifiées par les règlements de la Haye. Systématiquement, elle a enfreint ceux-ci, comme elle avait délibérément déchiré celui-là. Elle a courbé la justice au joug de la force.

« Dans les bombardements, prescrit l'article 27 du règlement de la Haye, toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour épargner, autant que possible, les édifices consacrés aux cultes..., à condition qu'ils ne soient pas employés en même temps à un but militaire. » Or, on le verra par la suite, les canons des artilleurs allemands, quand ce n'était point la torche des pionniers, s'est acharné sur les églises, en dehors de toute nécessité stratégique.

Et l'article 50 : « Aucune peine collective, pécuniaire ou autre, ne pourra être édictée contre les populations à raison de faits individuels dont elles ne pourraient être considérées comme solidairement responsables. » Or, voici, contre cette injonction du droit, non pas le témoignage des victimes, mais les audacieuses affirmations des bourreaux. Le 17 août, sur les murs d'Hasselt, les officiers du Kaiser font placarder cette odieuse menace : « Dans le cas où des habitants tireraient sur des soldats de l'armée allemande, le *tiers de la population mâle serait passé par les armes.* » Et ailleurs : « La ville de Wavre sera incendiée et détruite, si le paiement de la contribution de guerre de trois millions ne s'effectue pas à terme utile, sans égards pour personne, *les innocents souffriront avec les coupables.* » Osera-t-on soutenir que ces proclamations monstrueuses, affichées de sang-froid par l'autorité militaire, ont été provoquées par la chaleur et les exaspérations de la lutte ? On n'a pas le droit d'invoquer cette excuse. Ces menaces, en effet, ne constituent que l'application d'un système. En 1906, le même gouvernement, qui reconnaît de son seing l'iniquité des répressions collectives, approuve, dans un formulaire des armées en campagne, une déclaration de cette nature : « En raison de la destruction du pont de F..., le village de F... a été *immédiatement incendié.* »

Je reviendrai sur ces méthodes, en concluant ce travail. Il fallait toutefois les indiquer, avant de présenter le tableau des atrocités qu'elles autorisent et qu'elles expliquent.

De ces atrocités, je ne dois signaler ici que celles dont le caractère est directement anti religieux. Car il faut se borner; et cette seule matière, au surplus, déborderait un gros volume. Cependant, toutes les autres violences, — je parle des violences enregistrées sous la direction de magistrats intègres et scrupuleux, dans plusieurs rapports officiels, appuyées sur des documents photographiques et sur des dépositions reçues en la forme judiciaire, avec la garantie du serment, contrôlées par une enquête minutieuse, affir-

mées souvent par les témoins les plus vénérables et notamment par l'épiscopat des provinces envahies, — toutes les autres violences ne sont-elles pas autant d'outrages et de défis à l'autorité divine?

Les assassins d'enfants qui, par exemple, à Schaffen, fusillent un garçonnet de dix ans avec deux petites filles de neuf et douze ans; les tortionnaires qui brûlent vif, après l'avoir ligotté, le sacristain de la paroisse; les brutes qui, selon les déclarations concordantes des rapports belge et français, se livrent, « avec une fréquence inouïe », aux plus épouvantables attentats contre les femmes, les jeunes filles et même les fillettes; les massacreurs qui peuvent enregistrer, sur leurs carnets : « Nous avons détruit huit maisons, avec leurs habitants; dans une seule d'entre elles, furent passés à la baïonnette deux hommes avec leurs femmes et une jeune fille de dix-huit ans » (1); les lâches qui se font gloire d'achever les blessés à coups de crosse (2); les incendiaires qui mettent le feu à l'hôpital de Termonde, après l'avoir aspergé de pétrole, tous ces misérables, indignes du nom de soldats, ne sont-ils pas des pécheurs publics et des criminels de droit commun?

Mais, je le répète, le caractère antireligieux de cette guerre s'affirme encore plus nettement, plus irréfutablement aussi, par la frénésie que les envahisseurs ont déployée contre les sanctuaires et les pasteurs de l'Église catholique. On a le droit d'affirmer que, systématiquement, des prêtres ont été maltraités, des édifices sacrés abattus.

---

(1) *Les Crimes allemands, d'après les témoignages allemands,* par Joseph Bédier. Paris, Colin, 103, bd Saint-Michel. La brochure reproduit la photographie des documents cités.

(2) D'après le journal prussien, le *Janersches Tageblatt*, cité et photographié par M. Bédier.

II. — Contre les Églises.

1° *Le Calvaire des Églises.*

C'est par centaines que, sur le territoire de la Belgique et dans les départements occupés de la France, nous avons vu nos temples saccagés, et non seulement par la mitraille et par l'incendie, mais encore par la profanation sacrilège.

« La fureur incendiaire, atteste le rapport français, s'affirme principalement *contre les églises* et contre les monuments qui présentent un intérêt d'art ou de souvenir. » De leur côté, les enquêteurs belges constatent que des églises ont été « systématiquement visées ». Et, parmi les témoignages de l'épiscopat, je détache ici cette déclaration de l'évêque de Verdun : « Le bombardement des villes et des villages commençait ordinairement par celui de l'église, premier point de mire. »

Pourquoi s'étonner, au surplus, de cet acharnement? On oublie trop qu'il n'est pas une nouveauté. M. André Michel, conservateur au Musée du Louvre, rappelait récemment, dans sa Conférence sur la cathédrale de Reims, un souvenir de 1870, que 1914 a remis d'actualité : lorsque le général von Werder eut décapité la flèche de Strasbourg, abattu la croix qui la couronnait, brûlé les combles et crevé les vitraux de la cathédrale, il se vit solennellement proclamé, par l'Université de Fribourg en Brisgau, docteur en philosophie, *honoris causa*.

Cette admiration de la culture allemande pour un bombardeur d'églises aide à comprendre la surprise agacée que nos réclamations provoquent aujourd'hui chez les intellectuels d'Outre-Rhin. On a pu citer, le 14 mars, à la Sorbonne, une savoureuse expression de leur mentalité. Le professeur Paul Clemen, conseiller intime, chargé par le

gouvernement de Berlin d'un rapport sur la destruction de la cathédrale de Reims, ose écrire : « Ce culte intempestif des monuments apparaît comme une sentimentalité étrangère et anachronique d'une heure où il s'agit non pas d'un duel limité, mais d'être ou de ne pas être, de toute notre existence nationale, de la victoire ou de la chute de la pensée allemande dans le monde. » Y aurait-il donc contradiction entre la pensée allemande et le culte de la beauté ? Il est permis de le supposer ; car, si la froideur administrative se borne à excuser l'incendie de la cathédrale, l'enthousiasme lyrique n'hésite point à le glorifier. Admirez ces simples vers détachés d'une ode de circonstance, que le *Lokal Anzeiger* de Berlin a recueillie dans ses colonnes et dont le *Havre-Éclair* a publié le texte et la traduction :

Les cloches ne sonnent plus
Dans le dôme aux deux tours.
Finie la bénédiction.....
Nous avons fermé avec du plomb,
O Reims, ta maison d'idolâtrie!

Tel est leur respect de la maison de Dieu.

Aussi l'on comprend que la ruée des envahisseurs ait laissé derrière elle un sillage de ruines calcinées et béantes, qui tendent vers le ciel les tronçons de leurs tours ou les murs étoilés et branlants de leurs nefs.

L'énumération de ces désastres est encore aujourd'hui difficile à fixer. Les renseignements demeurent incomplets, et des régions entières sont momentanément fermées à toute investigation. Force est donc de se restreindre à quelques exemples topiques. Autour de certains monuments qui, par l'éclat de leur gloire et l'écho de leur martyre, symbolisent la persécution des sanctuaires, il suffira de grouper en faisceau les autres destructions actuellement connues.

Deux noms, au premier plan, surgissent à la pensée : en France, cette cathédrale de Reims, qui n'est pas seulement un des plus immortels chefs-d'œuvre de l'architecture

gothique, — ou plutôt de l'art français, l'*opus francigenum*, selon la vieille expression du moyen âge évoquée par André Michel, — mais encore un mémorial et un reliquaire de la vie nationale ; en Belgique, cette collégiale de Louvain, qui abritait le cœur et le cerveau de la nation catholique.

La cathédrale de Reims!... Non! je n'essaierai pas de traduire l'émotion poignante, infiniment triste et profonde, qui étreignit les âmes françaises quand, le dimanche 20 septembre, le communiqué officiel annonça que ce patrimoine de la grande famille était en flammes. Plus que la stupeur et l'indignation, ce fut d'abord une douleur intense. Chacun, dans l'affliction nationale, souffrait d'un deuil intime; il avait perdu comme un parent très proche ou un ami très cher; il comprenait, et plus encore il sentait tout ce que ces pierres saintes avaient contenu de vie, à l'heure où il pleurait leur mort. Et la désolation n'atteignait pas seulement les catholiques; elle s'élargissait jusqu'à l'immensité du peuple. Toute la race était frappée.

Depuis quelques jours, il est vrai, depuis que les Allemands, refoulés par la victoire de la Marne, avaient dû évacuer la ville de Reims, après une éphémère occupation, le sanctuaire, échappé à leurs griffes, servait de point de mire à leurs canons. Le chanoine Landrieux, vicaire général de Reims et archiprêtre de la cathédrale, qui fut le témoin constant, scrupuleux et souvent héroïque de ce grand martyre et dont les renseignements me serviront de guide, atteste, en effet, que « les 17, 18 et 19 septembre, la cathédrale, *directement visée*, a reçu une quarantaine d'obus ». Et il énumère les premières blessures infligées au monument : « Toits crevés, arc-boutant de contrefort abattu, verrières saccagées, pinacles et clochetons décapités, galerie supérieure fortement endommagée en plusieurs points, un escalier de pierre défoncé dans une tourelle, mutilation de sculptures en cent endroits, couronnement de la tour du Nord démoli, etc... »

Cependant, l'édifice, où l'on abritait des blessés alle-

mands sur la paille accumulée déjà par les envahisseurs, — était-ce uniquement pour servir de couche à leurs soldats ? — avait été surmonté, dès le 18, d'un drapeau de la Croix-Rouge. Et, le 19 au matin, ce premier drapeau, déchiqueté par le vent, faisait place à un second, plus ample et plus solide qui, dressé au sommet de l'une des hautes tours, allait bientôt flotter, presque intact, au-dessus du brasier, comme pour porter vers les cieux, du sein des flammes allumées par le vandalisme, la protestation de la charité.

Malgré cet emblème pacifique, les artilleurs allemands continuèrent de s'acharner sur l'église qu'il aurait dû leur rendre doublement sacrée. Et ce fut le 19 après-midi que l'incendie éclata. Vers trois heures, le chanoine Landrieux s'aperçut que l'échafaudage, dont était masqué l'un des porches du grand portail, s'enveloppait de fumée. Une heure plus tard, toutes les poutres flambaient. Cependant les flammes, qui s'élevaient avec rage et qui menaçaient tout l'édifice, n'arrêtèrent pas la fureur ennemie ; peut-être avaient-elles pour effet de la surexciter. Tandis que l'archiprêtre, aidé de quelques auxiliaires intrépides, essayait vainement de conjurer le fléau et surtout de sauver, au péril de sa vie, les blessés allemands couchés dans la cathédrale sur les bottes de paille criblées d'étincelles, il découvrit avec stupeur de nouvelles lueurs d'incendie dans l'abside, à l'autre extrémité du monument. « Il est bien difficile, fait-il observer, d'admettre que le feu des échafaudages du portail ait pu embraser si vite et simultanément toute la charpente jusqu'à l'abside... D'ailleurs, des témoins qui observaient l'incendie, de points différents, avec une forte lunette, ont affirmé avoir vu tomber deux nouvelles bombes sur les plombs de l'abside et du transept, pendant que les échafaudages brûlaient. Enfin, nous avons une preuve irrécusable : les photographies prises pendant l'incendie attestent le fait, avec la brutalité du document. »

Après avoir allumé le foyer sacrilège, le tir allemand l'attisait.

Depuis cette date, au surplus, la basilique mutilée n'a pas cessé de servir de cible à la mitraille ennemie. Chaque fois que la malheureuse cité de Reims est punie, dans sa population civile, des pertes que nos troupes infligent aux armées du Kaiser, le quartier de la cathédrale, les décombres écrasés de l'archevêché contigu à l'église, l'église elle-même enfin, sont menacés, blessés, ravagés. Le 8 octobre, en particulier, la galerie supérieure était brisée sur une longueur de huit mètres; un clocheton était percé le 23 novembre; le 29, la voûte était frappée; puis, c'était les statues du petit portail de droite que saccageaient des éclats d'obus. Enfin, plus récemment, dans la nuit du 21 au 22 février, la voûte a été crevée par un puissant projectile à la mélinite.

Est-il besoin de détailler les dégâts multiples et désolants que ce vandalisme obstiné a provoqués dans le glorieux édifice? Toutes les sculptures de la tour à laquelle s'accrochait l'échafaudage, corrodées par les poutres en flammes et ratissées par leur effondrement; toute la voûte mise à nu, exposée sans défense possible aux coups des bombes incendiaires et aux morsures plus lentes, mais plus tenaces, du gel et de la pluie; tout l'intérieur saccagé par l'embrasement de la paille qui dévora tout ce qui était combustible, mutila et rongea la base des colonnes, entama profondément les pierres; les vitraux en miettes, les cloches fondues, les statues mutilées... C'est un désastre immense, qu'il est plus facile de concevoir et de pleurer que de décrire avec minutie!

Mieux vaut, pour saisir l'horreur et l'étendue des souffrances endurées par nos sœurs de pierres, embrasser d'un coup d'œil les autres églises qui, de toutes parts, ont subi le sort de Notre-Dame de Reims; quelques-unes, il est vrai, blessées moins grièvement, mais plusieurs atteintes et broyées plus à fond. Dans la cité même de Saint-Remi,

l'antique et admirable basilique dédiée à l'apôtre des Francs a partagé le supplice de la cathédrale; la chapelle centrale de l'abside, en particulier, n'est plus qu'un large trou encombré de débris. Saint-Jean-Baptiste et Saint-André sont également dans un état lamentable.

Dans le diocèse voisin de Soissons, la cathédrale, qui n'a pas reçu moins de 150 obus et que les batteries allemandes s'obstinent à bombarder, porte de tous côtés de cruelles déchirures et, d'après l'enquête engagée par Mgr Péchenard sur la partie de ce diocèse évacuée par l'ennemi, plusieurs églises ont été détruites.

Remontons vers le Nord. Une autre ruine apparaît sur l'horizon, chancelante et déchiquetée, qui crie vengeance au ciel. Là, dans la petite ville d'Albert, au diocèse d'Amiens, resplendissait hier encore, sous le haut couronnement d'une Vierge de bronze qui bénissait le pays d'alentour, la célèbre basilique de Notre-Dame-de-Brébières. On la surnommait la Lourdes du Nord. « La Sainte Mère de Dieu de Lourdes — avait grossièrement blasphémé la *National Zeitung*, au début de la guerre, — aura beaucoup à faire si elle, la Miraculeuse, doit guérir tous les os que nos soldats casseront aux pauvres gens de l'autre côté des Vosges. » Ne pouvant atteindre la Vierge des Pyrénées, les artilleurs allemands ont voulu du moins outrager la Vierge de Picardie. 350 obus, écrit le curé-doyen d'Albert, ont fait rage contre la basilique, spécialement visée dès le premier jour où les canons allemands furent pointés sur cette ville ouverte et vide de soldats; du 14 au 17 janvier, notamment, le sanctuaire fut arrosé de mitraille, à l'exclusion du reste de la cité. Si bien qu'aujourd'hui, de la radieuse et puissante église, il ne reste plus que des murs branlants, qu'il faudra sans doute achever. Et notez que l'ennemi s'acharna tout particulièrement sur le clocher, jusqu'au jour où ses coups réussirent à le décapiter de la statue bénie.

Non loin d'Albert, voici l'infortunée ville d Arras, une

cité naguère paisible et courtoise, devenue l'un des plus lamentables cimetières des régions piétinées par la bataille et l'invasion. Auprès des ruines effondrées du beffroi, ce chef-d'œuvre élégant et majestueux dont l'occupation espagnole avait doté la capitale artésienne, la cathédrale, écrit l'évêque d'Arras, la cathédrale « perpétuellement visée, est méconnaissable » ; elle est devenue « inhabitable » et « hors d'usage ». Un peu plus loin, le chœur de Saint-Géry regarde le ciel à travers ses voûtes béantes, et Saint-Jean-Baptiste élève, au-dessus de son toit criblé de blessures, sa tour odieusement déchiquetée. Aux environs du chef-lieu, témoigne encore Mgr Lobbedey, « quelques villages ont leurs églises rasées ». Enfin, dans le reste du diocèse — ou du moins dans les cantons que l'ennemi ne tient plus, — M. l'abbé Guillemant, vicaire général, en signale 14, dont quelques-unes, comme celle de Laventie, ont reçu plusieurs obus, et dont quelques autres, notamment celles de Cuinchy, de Givinchy-les-Labassée, de Rochincourt, etc., ne sont plus que des décombres.

Près d'Armentières, nouvelles désolations : Saint-Charles d'Houplines, en particulier, nous montre, au dire des témoins, ses murs troués comme une écumoire, ses voûtes affaissées, ses statues culbutées et décapitées.

Et, si nous retournons vers la frontière de l'Est, le tableau nous apparaît plus douloureux encore, ou du moins la dévastation plus complète et plus étendue.

Voici le diocèse de Verdun, par exemple, où nous rencontrons les ruines d'Angécourt, de Laheycourt, de Wassincourt, de Rambercourt, et de combien d'autres paroisses !

Voici le diocèse de Saint-Dié, dont la *Semaine religieuse* a pu, dépeignant l'état d'un grand nombre d'églises, brosser ce tableau lamentable : « Les unes, pareilles aux blessés de nos champs de bataille, montrent aux passants les plaies béantes de leur toiture ou de leurs murailles éventrées. Les autres, semblables à des amputés qui sortent de la salle d'opération, élèvent des moignons qui

semblent prendre le ciel à témoin de la violence sacrilège qui leur a été faite. D'autres, plus malheureuses encore, sont réduites à l'état de squelette carbonisé. » De loin, de très loin, sous l'ombre paisible d'une église abritée de ces infortunes, quelques esprits sceptiques ou prévenus traiteront cette vision exacte de simple exercice littéraire. Ils tiendraient un autre langage, auprès des voûtes écrasées de Dan-de-Laveline, en face des débris calcinés de Wissembach, devant les quatre murs et la tour ébréchée de Nompatelize ou de Saint-Remy, sur le seuil de Bertrimontier, massacrée de mitraille.

A Nancy, l'évêque, séparé depuis plusieurs mois de tout le nord de son diocèse, sur lequel il ne possède aucun renseignement et dont le sort lui cause une vive inquiétude, ne signale pas moins de 54 églises endommagées par le fer et par le feu. Près de la moitié sont désignées comme détruites ou gravement abîmées, soit par l'incendie qui les a dévorées et rongées, soit par les obus qui en ont perforé les murailles et abattu les clochers. Ainsi celles de Maixe et de Raon-l'Etape, ouvertes à tous les vents, celle de Badonviller dont les voûtes s'éparpillent en poussière sur la dalle des nefs, celle de Gerbeviller qui ressemble à un grand corps troué de plaies !

Et c'est le même spectacle de deuil et de destruction, d'une monotonie atroce, qui nous attend en Belgique.

J'ai signalé, comme symbolisant et résumant le martyre des églises belges, l'incendie de la collégiale de Louvain. Mais ce n'est pas seulement par la haute signification de ce sanctuaire que l'attentat dont il tomba victime est représentatif; c'est encore par la résolution haineuse et méthodique, avec laquelle le crime fut consommé.

Tous les témoignages enregistrés en France et en Belgique, toutes les enquêtes particulières qui sont venues confirmer les rapports officiels s'accordent à dénoncer, chez les Allemands, l'emploi d'un matériel perfectionné d'incendie. M. Grondijs a vu entre leurs mains « des grenades

incendiaires, des pompes à pétrole, des boîtes nickelées à benzine, des pastilles à nitrate de coton, des pastilles à résidu de pétrole ».

Ce sont ces instruments, dont les bourreaux de Louvain firent usage, pour brûler de sang-froid les 1,828 maisons qui ont été rasées dans la ville et dans ses faubourgs — et, au milieu d'elles, la collégiale Saint-Pierre. Le deuxième rapport belge démontre, en effet, que c'est de parti pris que la noble cité intellectuelle a été livrée aux flammes; car « les soldats allemands pénétraient dans les habitations et y jetaient des grenades incendiaires ». Mais cette barbarie ne fut pas seulement volontaire; elle fut préméditée. M. Grondijs a recueilli, sur ce point, l'attestation d'un lieutenant prussien qui, devant la ville embrasée, déclarait en se rengorgeant : « Jusqu'ici nous n'avions brûlé que des villages. Par exemple, Tongres. C'était bien fait. Il est rasé tout à fait. Maintenant nous commençons avec les *villes*. Louvain sera la première qu'on détruira. » Et un peu plus tard, avec moins d'arrogance, mais autant de netteté, un major ajoutait: « Pourquoi a-t-on tiré sur nous? Voilà le résultat. Regardez! Maintenant la cathédrale a été brûlée. » J'établirai dans un autre chapitre, en discutant les prétextes invoqués par les agresseurs, l'inanité de l'accusation que le major allemand portait contre les habitants de Louvain. Ce qu'il faut retenir ici, c'est l'aveu: l'incendie de la ville, et notamment de la collégiale, a bien été délibéré, exécuté de sang-froid. Les Vandales, au surplus, ne se sont pas contentés de déchaîner le fléau, ils en ont secondé les ravages. Dès avant d'engager cette opération de guerre, ils avaient pris leurs précautions. « Le 25 août au soir, a pu constater le 5e rapport belge, alors qu'ils allumaient l'incendie, les Allemands détruisaient les pompes à incendie et l'échelle Porta; ils tiraient sur les personnes qui montaient sur les toits pour éteindre le feu. » Ils ne se bornaient pas à pourchasser les sauveteurs; ils alimentaient le brasier. Les soldats, témoigne un

habitant, qui suit pas à pas les progrès du désastre, « paraissent entretenir le feu en y jetant de la paille ». Et M. Grondijs dépose à son tour : « Le feu est attisé par des soldats dont je vois les silhouettes nettement dessinées sur le fond de flammes. »

Pourtant, l'autorité militaire allemande, émue de l'universelle indignation soulevée par cet attentat, s'est vantée d'avoir circonscrit la catastrophe : il est positif, en effet, qu'elle a détourné de l'hôtel de ville la nappe brûlante qui allait submerger le célèbre monument. Mais ce sauvetage, aisément accompli, condamne les destructeurs au lieu de les absoudre. Ils ont donc voulu et ils ont pu préserver cet édifice, où ils avaient installé les bureaux de la Kommandatur et logé une grande partie de la garnison ; mais l'Université, mais l'église Saint-Pierre, qui n'abritaient que les trésors de la science et de la foi, qui ne renfermaient, au lieu des rouages d'un organisme brutal, que l'esprit d'un peuple catholique, ils les ont sciemment, délibérément, abandonnés aux flammes.

Que dis-je ! ils ont fait pire ! En ce qui concerne au moins la collégiale, leur fureur antireligieuse avait devancé la marée montante de l'incendie. Des témoins l'ont constaté. M. Grondijs, au cours de son poignant récit, s'interrompt tout à coup : « Je vois, s'écrie-t-il, une flamme s'élever de la tour de l'église Saint-Pierre. Toutes les maisons qui environnent ce monument sont intactes. L'église a donc été incendiée intentionnellement. » Et ce spectateur impartial de l'horrible tragédie, publiant ses notes après l'apparition du rapport allemand qui soutient que la collégiale a pris feu au contact des maisons voisines, insiste en ces termes topiques : « Il est difficile de voir comment le feu se serait si facilement propagé à travers les murs épais de ce grand bâtiment. D'ailleurs, au moment où les flammes commencèrent à jaillir de la petite tour qui se trouvait *au milieu du toit*, toutes les maisons dont parle le rapport étaient intactes. »

Par le crime dont ils se sont rendus coupables contre la Collégiale de Louvain, l'on peut juger de la fureur dévastatrice avec laquelle les envahisseurs ont frappé, sur le reste du territoire, antiques sanctuaires et modestes églises. Et Saint-Martin d'Ypres, obstinément bombardé, qui semble chercher un ciel vengeur à travers sa voûte anéantie; et Saint-Rombaut de Malines, odieusement maltraité; et Notre-Dame de Termonde, partageant le supplice de toute une cité martyre; et l'église de Dinant, dont les quatre murs noircis et ensanglantés se dressent au milieu d'un désert de décombres; et les treize églises dont l'évêque de Namur porte le deuil; et toutes les autres encore, dont l'énumération finirait par épuiser la douleur et lasser l'indignation!...

2° *Leurs procédés de destruction.*

Il faut insister pourtant sur cette ivresse et cette obstination de barbarie contre la maison du Seigneur. Certes, l'incendie prémédité de la Collégiale de Louvain suffit à démontrer la volonté de détruire. Et, d'ailleurs, au cours de ce navrant martyrologe, à propos de la cathédrale de Reims en particulier, j'ai trouvé maintes fois l'occasion d'établir que, si la trajectoire des pièces allemandes se heurtait si fréquemment aux églises, ce n'était point l'effet d'un hasard malheureux, mais le résultat d'une méthode arrêtée. Ce calcul impie, on a vu que l'évêque de Verdun l'avait reconnu et dénoncé; les enquêteurs de France et de Belgique en font également la constatation. Ces derniers, dans leur neuvième rapport, y reviennent encore au sujet de l'église de Lebbeke, auprès de Termonde : elle fut, disent-ils en résumant les témoins, « spécialement visée ». Les notes de l'évêché d'Arras ne sont pas moins significatives : elles font observer que « les bombes se sont acharnées dès le premier jour » sur plusieurs églises de la ville épiscopale, en particulier sur Saint-Jean-Baptiste et sur Saint-Géry, bien

que ces deux monuments ne constituassent en aucune façon ce qu'on entend par un point de mire; il fallait les chercher, pour les atteindre. Et ces notes enregistrent, en même temps, le suggestif et impressionnant récit de la destruction du clocher de Foncquevillers. C'est un soldat qui parle : « Les Boches nous ont hier abattu notre clocher. C'est bien inutile, car on ne s'en servait aucunement. Le plaisant est qu'il leur a fallu 57 coups de 210 mm. pour l'avoir; ils ont tiré pendant deux heures et demie environ; les 40 premiers coups sont tombés partout, sauf près de l'église; enfin les derniers se sont un peu rapprochés et la pointe du clocher a fini par s'abattre; *aussitôt le tir s'est arrêté.* » Cet acharnement, l'évêque de Soissons le constate en termes aussi formels; en décrivant le martyre de sa cathédrale, il précise en effet : « Les Allemands ont principalement dirigé leur feu sur elle. » Mais à quoi bon prolonger ces témoignages? Ils défient toute contradiction.

C'est en vain, d'ailleurs, qu'escomptant le respect des conventions internationales et des lois de l'humanité, on se décide, pour sauver les églises, à les transformer en ambulances et à les couvrir de la Croix-Rouge. Cet emblème sacré, on l'a vu à Reims, n'arrête pas les artilleurs allemands. L'église de Fontenoy, d'après le témoignage de l'évêque de Soissons, a éprouvé le même mécompte et fait l'expérience de la même cruauté. Cruauté qui se double parfois d'ingratitude. Ainsi à Bertrimontier, dans les Vosges : l'église de cette paroisse, nous apprend la *Semaine religieuse* de Saint-Dié, venait de servir d'asile à des blessés allemands, que le curé, son vicaire et des infirmières françaises avaient entourés de soins généreux; n'importe ! à peine expulsé du village, l'ennemi braqua ses batteries sur ce clocher qu'auraient dû défendre à ses yeux les souvenirs de la reconnaissance, en même temps que le respect de la divinité; et le pauvre édifice, canonné avec obstination, fut bientôt réduit à l'état le plus lamentable.

Si la pitié ne pénètre pas jusqu'à ces cœurs de roc, on devine qu'ils ne sont pas plus émus par la prière des fidèles que par la plainte des blessés. Aussi a-t-on remarqué plus d'une fois que les artilleurs allemands, pour viser un sanctuaire, choisissaient de préférence un jour de fête et l'heure des offices. A Pont-à-Mousson, le 45e bombardement subi par la population de cette ville ouverte eut lieu pendant les vêpres de la Toussaint et inonda l'église d'une pluie de shrapnells. Le dimanche 31 janvier, plus de vingt obus s'abattaient sur la cathédrale d'Arras où, grâce à Dieu, ils n'avaient plus à écraser que des ruines « inhabitables ».

On voudra peut-être ergoter sur les bombardements. L'artilleur, accusé d'intention coupable, peut à la rigueur plaider la maladresse. Mais quelle excuse invoquer, quelle explication fournir, en faveur de l'incendiaire surpris la torche au poing ? C'est, on l'a vu, le cas de Louvain. Et la collégiale Saint-Pierre n'est pas la seule église qui ait été brûlée de sang-froid, par des moyens qui relèvent du pur brigandage. D'autres encore ont été victimes du même attentat. On en connaît, comme celle de Revigny, dans la Meuse, qui, au témoignage du rapport officiel, périt avec tout ce village aspergé de pétrole et farci de tablettes de poudre comprimée ; comme celle de Mandray, dans les Vosges, dont l'évêché de Saint-Dié atteste qu'elle fut dévorée par un incendie méthodique, probablement préparé avec de la paille ; comme celle de Villers-aux-Vents qui paraît, selon des affirmations sérieuses, avoir subi le même sort... Et il est évident qu'on ne les connaît pas toutes.

Mais ni la canonnade à longue distance, ni ces engins plus expéditifs et plus directs, que l'armée du Kaiser semble avoir empruntés aux anarchistes, ne sont les seuls procédés dont elle se soit servie pour assouvir sa haine des édifices sacrés. Restait la voie des airs. On sait trop qu'en mainte occasion, les aviateurs allemands se sont complu à semer

la destruction et la mort au sein des villes ouvertes et des populations paisibles. Il eût été surprenant que cette piraterie aérienne épargnât les églises. Écoutez sur ce point deux voix épiscopales. L'évêque de Nancy, par les soins de son organe accrédité, rappelle que les *Taube*, qui survolèrent le chef-lieu de son diocèse au début de Septembre, puis le jour de Noël, — à l'heure même où la grand'messe commençait à la cathédrale, — jetèrent deux bombes au seuil de l'édifice. On hésitait pourtant à les accuser d'un dessein criminel contre le sanctuaire. « Mais, ajoute la *Semaine religieuse*, après l'attentat commis par un Zeppelin, le matin du 26 décembre, il paraît bien qu'il ne peut y avoir de doute : nos églises, elles aussi, serviraient d'objectifs. Deux bombes, en effet, douées d'une grande puissance d'explosion, ont éclaté, l'une sur la place des Dames, l'autre dans la Grand'Rue, des deux côtés de la basilique Saint-Epvre. Il s'en est fallu de bien peu que l'un de ces deux engins ne tombât sur l'édifice lui-même. »

Voici, d'autre part, une attestation signée de l'évêque de Verdun : « La cathédrale de Verdun a été, à deux reprises, particulièrement visée par des avions allemands qui ont lancé sur elle six ou sept bombes, dont une au moins incendiaire. Par bonheur, elles sont toutes tombées à côté du beau monument, n'occasionnant que quelques dégâts matériels. La cathédrale domine la ville et les collines ; elle est assez éloignée de la citadelle et des casernes. Il n'y a qu'un hôpital à côté ; il est indiqué par un grand drapeau de la Croix-Rouge. » Le drapeau de la Croix-Rouge ! C'était vraiment tenter l'incendiaire aérien (1).

(1) Et, tandis que je corrige les épreuves de ce travail, un communiqué m'apprend que les aviateurs ennemis ont jeté une bombe sur le corps mutilé de la cathédrale de Reims.

3° *Sacrilèges.*

Cet acharnement systématique à viser, à brûler, à broyer les édifices consacrés à Dieu ne suffirait-il pas à justifier, contre les auteurs de pareils attentats, l'accusation de sacrilège? Il n'y a point d'autre terme, en tout cas, pour qualifier certains autres crimes où les a entraînés leur sadisme antireligieux.

La liste complète en serait longue, autant que douloureuse à toute âme chrétienne. On ne peut d'ailleurs l'établir encore actuellement. Je me borne à signaler quelques faits précis.

Souvent, la profanation et le pillage ne constituent, pour ainsi dire, que le piment dont les incendiaires relèvent le goût de la destruction. A Clermont-en-Argonne, au témoignage de l'enquête officielle, « tandis que les maisons flambaient, des soldats envahissaient l'église, qui est isolée, sur la hauteur, y dansaient au son de l'orgue, puis, avant de se retirer, y mettaient le feu, à l'aide de grenades, ainsi que de récipients garnis de mèches et remplis d'un liquide inflammable ».

Obliger ces pierres saintes, avant de les abattre, à répéter les échos des danses et de l'orgie; les rendre témoins de souillures encore plus odieuses et plus basses, n'est-ce pas le besoin caractéristique de la haine antireligieuse? L'évêque de Soissons signale qu'à Guyencourt, les soldats du Kaiser, installés dans l'église, « ont pillé la sacristie, logé un cheval sous la tribune et fait ripaille ». Un habitant de Montmacq, au diocèse de Beauvais, rapporte à la *Croix* que les Allemands « ont souillé d'ordures le pot à eau bénite et se sont essuyés avec le linge d'autel ». A Dinant, en Belgique, les officiers eux-mêmes, s'encanaillant par hasard avec leurs hommes, se sont livrés, au milieu des ruines fumantes et des rues encombrées de

cadavres, à une comédie atrocement carnavalesque: ils « s'amusaient, relate un témoin cité par M. Nothomb, à s'affubler des habits des Prémontrés dont ils ravageaient l'abbaye; on vit ainsi de faux Prémontrés circuler en automobile aux environs de Dinant; un dîner fut même servi aux officiers par un soldat déguisé en Prémontré (1) ». Reconnaissons que certains Allemands eux-mêmes sont pris de nausée à la vue de ces sacrilèges malpropres. Un soldat du 12e régiment d'infanterie de réserve, dont M. Joseph Bédier a compulsé le carnet, note avec écœurement qu'un de ses camarades « est entré dans une sacristie fermée à clef, où était le Saint Sacrement. Par respect, un protestant avait évité d'y coucher; lui, il y déposa de larges excréments ».

Mais ces carnets de soldats allemands nous révèlent surtout une étrange mentalité : au milieu d'aveux cyniques et vantards, leurs auteurs s'abandonnent avec inconscience ou hypocrisie à cet autre genre de profanation, qui consiste à souligner de gestes religieux des actes réprouvés par la loi religieuse : « Lancement de grenades incendiaires dans les maisons, écrit froidement le soldat Moritz au lendemain du sac de Saint-Vieth et de Dinant. Le soir, choral militaire : *Maintenant remercions Dieu!* » Et le sous-officier Klemt, après avoir raconté joyeusement un massacre de blessés français, termine avec satisfaction : « Le soir venu, une prière d'action de grâces sur les lèvres, nous nous endormîmes dans l'attente du jour suivant. »

Cependant l'outrage aux édifices et aux ornements sacrés ne parvient pas à calmer ce prurit de sacrilèges. C'est trop peu pour les envahisseurs que de voler les objets du culte et, quand ils ne peuvent les déménager, de les massacrer ou de les salir. Il ne leur suffit pas, comme à Mompatelize,

---

(1) *Les Barbares en Belgique*, par M. Pierre Nothomb, avec préface de M. Carton de Wyart, ministre de la justice (Paris, Perrin, 35, quai des Grands-Augustins). Ce livre poignant est nourri des dépositions recueillies et contrôlées par l'enquête officielle.

à La Bourgonce, à Hurbach, dans le diocèse de Saint-Dié, — c'est la *Semaine* religieuse qui les dénonce, — de s'emparer des meubles de l'église et de détériorer ceux qu'ils sont contraints de laisser sur place, de défoncer les tabernacles qu'ils sont incapables d'ouvrir, de déchiqueter les chasubles pour en emporter les ors et les broderies. Leur frénésie va plus loin encore : elle renverse et brise, par pur fanatisme antireligieux, les images saintes et les vases sacrés. M. Grondijs a signalé l'acharnement des ravageurs d'Aerschot contre les statuettes catholiques. « Les meubles ne sont pas dérangés, observe-t-il en pénétrant dans une chambre éventrée. Seules, deux statuettes, l'une de la Vierge, l'autre de saint Antoine, gisent à terre, brisées. Dans toutes les maisons où je suis entré, j'ai retrouvé les mêmes profanations. » Dans l'église d'Hastière, constate à son tour le onzième rapport belge, « les ornements sacerdotaux ont été déchirés et souillés » ; — ailleurs, l'enquête précise qu'ils ont servi « aux usages les plus immondes ». — « Les chandeliers, les statues, les bénitiers ont été brisés. Le reliquaire a été brisé et les reliques dispersées. Parmi celles-ci se trouvaient les reliques des vierges de Cologne, qui avaient échappé à la furie huguenote et à la destruction en 1790. Deux des quatre autels ont été profanés ; les sépulcres des autels ont été brisés. Les reliques en ont été enlevées et foulées aux pieds. » Aerschot, au témoignage du cinquième rapport, a vu la landsturm s'attaquer aux tabernacles, au Collège Saint-Joseph et dans la chapelle de l'Institut de Picpus. Et M. Mélot, dans son enquête minutieuse et poignante, établie sur des dépositions sérieuses et contrôlées, signale encore qu'à Elewyt, les sacrilèges ont dispersé et jeté les objets du culte ; que, dans l'église d'Yvoir ils ont profané les vases sacrés ; qu'à Leignon, enfin, ils ont poussé l'ignominie jusqu'à uriner dans le saint ciboire.

Et qu'on n'essaie pas de soutenir, — excuse, au surplus, qui ne supprimerait ni la matérialité, ni même la gravité de

la profanation, — que les soldats sacrilèges ne convoitaient que la richesse des objets du culte. Ils en voulaient à leur caractère sacré ! Mgr Carton de Wyart, l'éminent prélat qui, ancien élève de l'Université de Bonn, ne nourrissait contre la culture germanique aucune hostilité préconçue, Mgr Carton de Wyart a révélé lui-même, à plusieurs personnes, les indignités dont il fut la victime. Témoin du sac de l'église d'Hastière, dont il a confirmé, dans la *Westminster cathedral chronicle*, l'abominable profanation, il vit une bande de soldats ennemis s'approcher de sa personne, « lui mettre un revolver sous le nez, lui arracber les saintes espèces qu'il portait sur lui et les jeter au loin dans la boue ».

De la Belgique, ces horreurs ont accompagné, dans nos départements envahis, les agresseurs allemands. « Dans les églises des Islettes et de la Chalade, écrit l'évêque de Verdun, des ornements et même des vases sacrés ont été profanés et ignominieusement souillés. » M. Julien, maître d'école à Rouvres, dans la Meuse, atteste par écrit, dans un rapport qui lui fut demandé sur l'agonie de son village, qu'au presbytère, les Allemands, « après avoir profané les vases sacrés, les ont remplis de viande de porc ». Et voici derechef le vénérable évêque de Nancy qui, dans sa lettre pastorale, affirme qu'à Gerbeviller « après les plus horribles excès, dans l'église à moitié détruite, les soldats ont tiré, à bout portant, sur la porte du tabernacle qui leur résistait : le saint ciboire a été criblé de balles, qui ont mis en pièces ou en poussière les Saintes Espèces qu'il renfermait ». Je n'ajoute rien.

III. — Contre les prêtres.

1° « *A bas le catholicisme ! Mort aux prêtres !* »

Ces malédictions impies et homicides, c'est M. Grondijs qui les a entendues jaillir de la soldatesque allemande, au passage des prêtres qu'on traînait en captivité ou qu'on

poussait au martyre. Elles synthétisent le caractère antireligieux de cette invasion. Je n'ai pas besoin de rappeler ici de quels témoignages multiples, autorisés, concordants, cette explosion de haine est confirmée.

En Belgique comme en France, on a signalé partout l'obstination des envahisseurs à s'emparer des ministres du culte, à les abreuver d'injures et de mauvais traitements, à les assassiner sous le moindre prétexte. « Les membres du clergé, résume en deux mots le deuxième rapport belge, semblent devoir être spécialement l'objet de leurs attentats. » M. Nothomb souligne : « Comme otages, les Allemands recherchent particulièrement les prêtres. Comme jouets et comme victimes, ils les recherchent encore. » Et M. Grondijs, de son côté : « Les prêtres sont particulièrement insultés par les soldats. » Parmi les détails dont l'impartial professeur hollandais appuie cette affirmation, rien de plus significatif que les arrestations arbitraires opérées à Louvain. J'y reviendrai. Mais je note immédiatement, comme un symptôme de la « prêtrophobie » allemande, que, dans la cohue des fuyards échappés ou chassés de la malheureuse ville, les ecclésiastiques étaient retenus sans enquête et qu'aux réclamations de M, Grondijs, un officier répondit que l'ordre était donné d'arrêter tous les prêtres.

Cette persécution était préméditée et ourdie de longue main. Les soldats allemands, — leurs carnets le démontrent avec surabondance, — avaient été saturés de calomnies révoltantes et absurdes contre le clergé catholique. Non seulement on les avait prévenus contre les prêtres, en prétendant que ces derniers fanatisaient les populations ; mais on leur avait dépeint ces hommes de Dieu comme des êtres fourbes, cruels, ivrognes, immoraux. « Tandis qu'ils boivent, écrit servilement le mousquetier Franz Schmiedt, ils entretiennent leurs gens dans l'ignorance, ils leur défendent de lire et d'écrire ; à partir de huit ans, les enfants doivent travailler ; la prostitution est très grande,

frères et sœurs vivent comme mari et femme, et, en plus, les femmes se prostituent encore autre part. La femme jouit de tous les droits, l'homme n'a rien à dire. Et cependant, ces gens ne sont pas si cruels qu'on le dit. Ils sont seulement obéissants aux prêtres. »

Ni à la vertu des prêtres belges, ni à l'intelligence de mes lecteurs, je ne ferai l'injure de discuter ces folies venimeuses. Il me suffit de noter que ces préventions, perfidement entretenues, les soldats allemands les ont apportées chez nous comme chez nos voisins. En France comme en Belgique, au témoignage de l'évêque de Nancy, les prêtres « ont été injuriés, maltraités, entraînés dans une douloureuse captivité ; plusieurs ont été fusillés et quelques-uns après de grandes souffrances ». Observation concordante, au diocèse de Saint-Dié. Et, à Soissons, l'évêque enregistre la déclaration d'un officier allemand qui, parlant au curé d'Arcy-Sainte-Restitute, avoue que ses compatriotes se méfient surtout des prêtres.

Puis-je, à ces dépositions, ajouter un souvenir personnel ? J'entends toujours l'abbé Sueur, curé de Villers-Saint-Frambourgt, au diocèse de Beauvais, échappé par miracle aux griffes allemandes après la mort de son compagnon de supplice qui avait péri sous les mauvais traitements, me dépeindre, encore frissonnant, la rage avec laquelle ses geôliers montraient le poing au « pastor katholik », refusaient sa part de médiocre pitance au « pastor » et enfin, refoulés de la Marne et furieux de leur défaite, frappaient le prêtre, en hurlant : « C'est la faute au pastor. »

2° *Mauvais traitements.*

Les prêtres sont de préférence arrêtés comme otages, a constaté M. Nothomb. Et les proclamations de l'envahisseur corroborent ce témoignage. A Grivegnée, la menace affichée sur les murs prescrivait : « Comme otages, sont

placés en première ligne *les prêtres*, les bourgmestres et les autres membres de l'administration. » C'est la consigne ; elle est exécutée en France aussi bien qu'en Belgique. A Saint-Dié, spécifie l'évêque, un placard allemand portait cette injonction : « Seront responsables : le *curé*, le maire, l'instituteur. »

C'est une méthode générale. Pour impressionner le peuple, on s'attaque à l'autorité, fût-elle sacrée par l'âge et l'onction sainte. A Louvain, Mgr Ladeuze, recteur de l'Université ; à Reims (en l'absence du cardinal, retenu au Conclave), Mgr Neveu, évêque auxiliaire ; ailleurs, comme à Saint-Dié, comme à Tournai, le pasteur du diocèse. Heureux, quand ils échappent à l'emprisonnement, aux vexations humiliantes et cruelles, à la captivité dans les forteresses allemandes ! Hélas ! trop souvent, ces souffrances leur sont réservées. Il n'est point de diocèses envahis, qui n'aient payé ce tribut à l'agresseur. Le cardinal Mercier le dénonce avec une douleur éloquente et gémit sur ses « nombreuses paroisses privées de leurs pasteurs ». L'évêque de Verdun déclare que, parmi ses prêtres, une quarantaine ont été entraînés dans les prisons d'Allemagne. La *Semaine religieuse* de Nancy en désigne nommément seize, — ceux qui ont pu donner de leurs nouvelles ! Partout, les mêmes plaintes et les mêmes accusations.

Et quel calvaire, en général, que cette incarcération brutale et lointaine ! Injures et mauvais traitements se renouvellent à chaque pas. A Aerschot, par exemple, au témoignage du 5e rapport officiel, une trentaine d'ecclésiastiques, enfermés plusieurs jours dans l'église, y ont été laissés sans autre nourriture qu'une ration dérisoire de pain aigre. Puis, ce fut, pour la plupart d'entre eux, l'*expédition* par delà les frontières. « Nous avons *expédié* 300 Belges en Allemagne, écrit allègrement l'un des bourreaux ; parmi eux, se trouvent 21 curés. »

Ah ! ce voyage, au milieu de la cohue, sous les baïonnettes ennemies ! Tantôt la marche exténuante, où l'on voit des

vieillards, comme le curé de Hérent, rouler dans le troupeau, sur les bras de ses paroissiens. Tantôt, pour des journées entières, l'embarquement dans des wagons à bestiaux, que les chevaux viennent de salir et qui ne contiennent plus une planche où s'asseoir. Les ecclésiastiques y sont, bien entendu, l'objet d'un traitement de faveur. Écoutez la déposition d'un vieux prêtre de Rotselaer, — un de ceux qui ont pu revenir : « Je suis placé à la porte ouverte, bien en évidence pour recevoir les injures ; c'est surtout aux prêtres qu'on les adresse..... Nous arrivons à Aix-la-Chapelle à trois heures de l'après-midi. Pendant une heure, les militaires viennent nous insulter et nous menacer. Un officier vient cracher à la figure du curé de Rotselaer... »

Et parfois, cependant, l'arrivée fait regretter la route. Il est des camps de concentration qui ne sont que d'abominables et dégoûtantes géhennes. Le 10e rapport belge a recueilli les déclarations d'un prisonnier qui fut relâché bientôt comme sujet mexicain, après avoir vécu dans un grenier où s'entassaient 650 malheureux, dont six prêtres. « Réveillés à coups de bâton accompagnés d'injures, ils sont conduits dans la cour de la caserne. On leur met une inscription sur le dos », comme à des bêtes à vendre ou des forçats à transporter..., « à midi, on leur donne un bol de soupe. Les punitions sont le cachot et l'exposition pendant plusieurs heures au pilori, sans compter les injures et les coups de bâton et de crosse. Le logement est insalubre... » Et vous entendez bien que le caractère sacerdotal ne vaudra pas aux prêtres, plongés dans cet enfer, un sort moins pénible. Au contraire, remarque M. Nothomb, là comme ailleurs, ils « sont insultés plus que les autres » ; quelques-uns « sont brimés, n'ont jamais l'autorisation de dire la messe » : deux d'entre eux, attachés dans la cour de la caserne, y sont frappés par les soldats....

Réprimons cependant notre colère et revenons au point initial du voyage, à l'incarcération ! Nous n'avons pas exprimé, du premier coup, tout ce qu'elle contient d'hor-

reur ni toute la puissance d'accusation qui en jaillit spontanément contre les bourreaux. Les procédés d'arrestation varient à l'infini. Les curés de Roncy et de Maizy, du diocèse de Soissons, déclare Mgr Péchenard, sont arrachés brutalement de leur chambre et poussés sous la menace des revolvers. L'abbé Vilbert, curé de Lesbœufs, au diocièse d'Amiens, a raconté, dans le *Messager de la Somme*, comment il fut brusquement saisi, sur la place de la commune, au chevet des blessés qu'il secourait. D'ailleurs, pas plus que la Croix-Rouge au clocher de nos églises, le brassard des ambulances au bras de nos prêtres n'est une protection contre la violence ennemie; parfois même, on dirait qu'il excite la colère des envahisseurs, comme s'ils éprouvaient double jouissance à persécuter à la fois, dans le même homme, la religion qui soutient l'âme et la charité qui soulage le corps. « Le 19 août, constate le 7e rapport belge, des ambulanciers, porteurs de costumes ecclésiastiques, revêtus du brassard de la Croix-Rouge, ont essuyé des coups de feu de la part des troupes allemandes à Aerschot, alors qu'ils ramassaient des blessés et bien qu'ils eussent montré leurs insignes. L'un deux a ensuite été brutalisé toute la journée à l'hôpital alors qu'il soignait les blessés... Le 28 septembre, une voiture d'ambulance hippomobile contenant un médecin auxiliaire, un aumônier brancardier, ainsi que le conducteur, a été l'objet du tir systématique des Allemands : ils ont été tous trois gravement blessés. » Et M. Nothomb ajoute, à ces deux exemples, le cas de dix-sept Pères de Picpus arrêtés à Aerschot, auprès des blessés, pour être *expédiés* en Allemagne.

Si la charité ne trouve pas grâce devant cette poursuite impitoyable, à plus forte raison ni la dignité, ni la vieillesse ne seront épargnées. Les généraux allemands n'hésitent pas à mettre aux arrêts, dans sa demeure, comme un sous-lieutenant qui aurait violé la consigne, un prince de l'Église qui a rempli les devoirs de sa charge. Ils ne craignent pas d'arrêter l'évêque de Namur, en pleine rue,

devant sa cathédrale. Ils ne rougissent pas de maltraiter odieusement, dans la personne du vénérable évêque de Tournai, l'autorité de l'épiscopat, la faiblesse de la maladie et l'auréole des cheveux blancs. Mgr Walravens, attestent les témoins contrôlés par les enquêteurs officiels, « fut emprisonné à Ath pendant cinq jours, dans un local infect, n'ayant qu'une paillasse comme lit, et sans autre nourriture que celle que des personnes dévouées venaient spontanément lui apporter... Un soldat même donna un coup de poing dans le dos de l'évêque pour le faire avancer plus vite ». Et M. Mélot assure, en invoquant la déposition d'un homme qui soutint l'héroïque prélat dans ces heures cruelles, « que c'est à coups de crosse dans les reins qu'on le fit marcher ». On sait que le malheureux évêque ne put se relever de ces avanies meurtrières. Sa santé déjà chancelante n'était point de force à résister à ce traitement barbare, ni aux vexations qu'on devait renouveler contre lui. Quelques mois plus tard, il expirait, sans avoir vu se lever l'aurore de la revanche, ou plutôt du châtiment. Mais le tombeau de cette grande victime est de ceux qui crient vers le ciel.

Combien d'autres vieillards ont été le jouet de cette frénésie sans pudeur ! Déjà j'ai montré le curé de Hérent traîné lamentablement sur la route. De la foule des attestations, M. Mélot évoque, à ses côtés, les vieux curés d'Yvoir et de Saint-Géry : le premier, poussé devant les troupes, écrasé sous le faix des havre-sacs et bourré de coups de crosse ; le second, arraché de son lit à quatre heures du matin et forcé de courir en pantoufles, « devant les soldats qui l'injuriaient et lui tenaient littéralement l'épée dans les reins ». Mais les pires bourreaux de vieillards, ce furent assurément ces misérables que l'évêque de Soissons nous dépeint, traînant le curé de Cuffies sur le champ de bataille et contraignant ce prêtre de 84 ans à relever les blessés sous les balles.

C'est, d'ailleurs, une de leurs prudences et peut-être une

de leurs jouissances, que d'exposer les prisonniers civils au feu de l'adversaire. Ils ne voient, dans cette barbarie directement contraire aux conventions internationales et à la plus simple humanité, qu'une ingénieuse ruse de guerre. C'est « une bonne idée », souligne avec une prodigieuse inconscience le lieutenant Eberlein, en communiquant aux *Munchner Neueste Nachrichten* un récit de l'occupation de Saint-Dié. Ce récit, complaisamment publié par le grand journal allemand, a été reproduit par M. Joseph Bédier qui, à côté de la traduction, a donné la photographie du texte accusateur. Donc, le lieutenant Eberlein a une bonne idée : « Nous avons arrêté trois civils... ; on les campe sur des chaises, et on leur fait comprendre qu'il leur faut aller s'asseoir sur ces chaises au milieu de la rue. Supplications d'une part, quelques coups de crosse d'autre part. » Le cynique officier remarque, en ricanant, que ses victimes avaient l'air de prier ; puis il ajoute avec satisfaction : « Le moyen est d'une efficacité immédiate. Le tir en enfilade dirigé des maisons sur nous diminue aussitôt. » Le bourreau en uniforme se félicite, à la fin, d'avoir eu des imitateurs ; un autre régiment voisin s'est servi du même procédé : « Les quatre civils qu'il avait fait asseoir dans la rue, conclut-il avec insouciance, ont été tués par des balles françaises. »

On devine que les ecclésiastiques ont souvent fait partie des civils condamnés à ce jeu cruellement lâche. A Hérent, dit le 7e rapport, les curés de Wygmael et de Wesemael, précédant un troupeau d'habitants, ont dû marcher devant les troupes. Et le 10e ajoute que, dans une commune du Borinage, au bord de la Sambre, un groupe de civils fut poussé contre les Français qui voulaient passer la rivière. « Il y avait, parmi eux, le frère directeur des Écoles libres, âgé de soixante-quatre ans, et trois religieux plus jeunes. » M. Nothomb en signale d'autres exemples, en particulier celui de Bioul, où trois brancardiers, dont les abbés Piérard et Patron,

« sont saisis pour servir de bouclier à l'ennemi pendant un combat à Namur : les deux prêtres sont tués ». A Tirlemont, c'est un aumônier militaire, l'abbé Spot, qu'on expose au feu des soldats dont il était l'apôtre. En France, la « bonne idée » du lieutenant Eberlein a germé dans bien des cervelles germaniques. A Mouzon, notamment, d'après un témoignage enregistré par l'*Éclair*, ce fut le curé entouré de ses paroissiens qui dut ainsi protéger l'envahisseur ; et quelques-uns de ces otages ayant tenté de prendre la fuite, les Allemands les tirèrent au vol. M. Grondijs avoue que, la première fois qu'il entendit parler de ce moyen de défense, il ne put croire à une telle monstruosité : « Depuis, poursuit-il avec mélancolie, nous avons eu l'occasion de nous accoutumer à des faits semblables. »

L'impartial écrivain fournit encore une contribution précieuse à l'histoire des sévices exercés contre le clergé catholique, en confirmant et en précisant les cruautés systématiques de Louvain. Car ce n'est pas seulement dans ses édifices anéantis, c'est aussi dans ses prêtres outragés que la grande cité universitaire a été punie d'avoir forgé au peuple belge une âme d'acier contre l'injustice.

Ce fut en masse, en débandade affolée, que les habitants de Louvain se virent contraints d'abandonner précipitamment leur ville en proie aux flammes et au pillage. « Vieillards, femmes, enfants, malades, aliénés colloqués, religieux, religieuses, affirment les témoins, furent chassés brutalement sur toutes les routes comme un troupeau. » Et, dans cette cohue, le nombre fut si grand des ecclésiastiques odieusement maltraités, — 90 au moins, déclare M. Grondijs, — que l'écrivain protestant se demande : « N'est-on pas porté à croire que, dès le commencement du sac de Louvain, un mot d'ordre fut donné contre tous les prêtres ? »

Cet exode, opéré en plusieurs groupes, dont chacun pourrait écrire sa lamentable histoire, atteignit un tel

degré de misère que « plusieurs, atteste le rapport, moururent en route; d'autres, parmi lesquels des femmes et des enfants qui ne pouvaient suivre, ainsi que des ecclésiastiques, furent fusillés ». Quelques prêtres étrangers, pris dans ce torrent humain qu'endiguaient brutalement les baïonnettes allemandes, y partagèrent les angoisses de leurs frères de Belgique. L'enquête officielle a enregistré le fait. M. Grondijs en rapporte ainsi les détails : « Le père Catala, recteur de la maison des étudiants espagnols, et un autre (espagnol également) dont j'ai oublié le nom... habitaient près de la bibliothèque. Lorsqu'elle fut incendiée, ils se sauvèrent dans la rue, où ils furent tout de suite arrêtés en compagnie d'une quarantaine de personnes. Ils passèrent la nuit gardés à la gare et furent, le lendemain matin, emmenés avec une compagnie qui marchait vers l'Ouest. Les deux Espagnols eurent beau montrer leurs papiers : les officiers n'y prêtèrent aucune attention. Ils reçurent nombre de coups de crosse dans les reins. Ensuite, au milieu du jour, les officiers annoncèrent qu'ils seraient fusillés. Ils leur accordèrent la permission de se confesser mutuellement, leur firent bander les yeux et les mirent contre un mur. Tandis que les deux prêtres récitaient leurs prières, les coups de fusil retentirent. On avait tiré en l'air. Les soldats riaient aux éclats. Les deux vieux ecclésiastiques en furent quittes pour la peur. » Cependant, malgré leurs réclamations, l'ennemi ne voulut point relâcher les deux otages espagnols; ils ne durent leur délivrance qu'à la soudaine intervention d'une troupe de soldats belges. Le droit des gens n'avait pas suffi à les protéger ; c'étaient des prêtres !

Deux autres ecclésiastiques étaient roulés également dans ce troupeau, que leur illustration, leur dignité, leur science auraient dû garder contre la sauvagerie des envahisseurs : Mgr Ladeuze et le savant chanoine Cauchie. Sans les démarches admirablement généreuses et obstinées de M. Grondijs, on n'ose conjecturer ce qu'eût été la fin de

leur supplice. Avant de les rendre à la liberté, les bourreaux du Kaiser avaient tenu ces deux nobles victimes couchées par terre, immobiles et muettes sous peine de mort !

Sur les crimes de Louvain, c'est un volume entier qu'on pourra écrire. Il faut ici se restreindre. Un dernier témoignage ; il est formulé par une des victimes : « Nous étions treize prêtres et religieux, dont l'ancien curé de Saint-Joseph, âgé de plus de 70 ans... On m'a poussé dans une porcherie d'où on venait de faire sortir un porc sous mes yeux. Étant dans la porcherie, j'ai été contraint à me déshabiller complètement. Des soldats allemands ont visité mes vêtements et ont enlevé tout ce que je possédais. Sur ces entrefaites, les autres ecclésiastiques ont été amenés dans la porcherie ; deux d'entre eux furent déshabillés comme moi... Nos bréviaires furent jetés au fumier... » Et, après avoir signalé que plusieurs de ces prêtres furent volés de sommes importantes, le témoin termine : « Tous furent brutalisés et frappés. » Ce prêtre, obligé de se mettre à nu devant ces brutes, au milieu d'une étable à porcs, et livré sans défense à leurs mains pillardes, malpropres et violentes, n'ajoute pas un mot de plainte ni de colère. Il faut l'imiter. Les mots manquent.

Je devrai cependant plonger plus bas encore, au sein de ces ignominies.

Ces indignités, qui se sont répétées un peu partout — 89 prêtres ont été malmenés dans le seul diocèse de Namur — furent agrémentées parfois d'injures grossières, de supplices atroces, d'avanies immondes.

Coups et outrages ! Écoutez l'évêque de Soissons : Devant l'archiprêtre de la cathédrale, arrêté comme otage, c'est un officier supérieur qui qualifie les ecclésiastiques de « chiens de curés » ; et celui de Saint-Waast est, en effet, traité comme un chien. La *Semaine religieuse* de Nancy : L'abbé Thiéry, de Gondrecourt, est ligoté, comme un voleur ou un fou furieux. L'évêque de Verdun : L'abbé Beaudoin, curé de Pillon, arraché de son presbytère, est arrêté,

mis en joue, contraint de rester deux heures, tête nue, sous un soleil de plomb, devant sa paroisse et sa maison qui flambent, abreuvé de gros mots par les officiers, exposé finalement aux coups de la mitraille française. Les dépositions belges enregistrées par M. Mélot : A Sorinnes, on crache à la figure du curé; à Montigny-sur-Sambre, on cravache le vicaire ; dans la même commune, deux prêtres reçoivent en plein visage les bouteilles de cognac que leurs gardiens ont fini de vider, les os qu'ils ont gloutonnement rongés.

Les supplices : Tantôt ce sont des jeux odieusement cruels, dont je choisis deux cas dans la *Semaine religieuse* de Nancy : par trois fois, le curé de Laneuveville-lez-Raon est l'objet d'un simulacre d'exécution; de longues heures durant, le curé de Mompatelize demeure emprisonné dans une cave, sous la menace d'être fusillé dès qu'il en sortira. Tantôt ce sont des raffinements sauvages, dont le compte rendu semble emprunté aux missions de la Chine ou du Continent noir. Armez-vous de sang-froid, pour écouter jusqu'au bout le récit des tortures infligées au curé de Schaffen-lez-Diest. Un témoin dépose : « Le révérend curé a été pendu deux fois. Lorsqu'il y eut danger de mort, les Allemands le laissèrent. Puis ils le tinrent durant une heure les yeux fixés sur le soleil ; s'il baissait les yeux, on le poussait avec la crosse du fusil... » Un autre témoin achève : « Ils ont forcé le curé à pénétrer dans une maison qui brûlait, puis l'en ont retiré... Vers six heures trois quarts, ils l'ont relâché après l'avoir frappé avec des cravaches. Il était en sang et gisait sans connaissance. Un peu après, un officier lui ordonna de se lever et de partir. A une distance de 200 mètres, les Allemands lui ont tiré une cinquantaine de coups. Il ne fut pas atteint. Il tomba comme mort. Ce fut son salut. »

A Florennes, ce fut un officier qui, selon la juste expression de M. Nothomb, *livra* un père jésuite à une bande de tortionnaires. L'infortuné religieux fut d'abord battu jus-

qu'à tomber évanoui ; ayant repris connaissance, il se vit frappé de nouveau, cette fois à coups de crosse et d'éperons ; après une seconde syncope, on le traîna nu, boueux et sanglant, dans le jardin où il resta demi-mort...

Enfin, les avanies immondes ! Ici, le dégoût le dispute à l'horreur. Après la barbarie, le sadisme et la bestialité.

Je me borne à trois citations.

L'évêque de Verdun : « M. l'abbé Gillet, curé de Saint-Rémy, fut arrêté dans son presbytère, du 7 au 13 septembre, pris comme otage, frappé de coups de crosse de fusil, traîné à la mairie, souffleté, fouillé et déshabillé honteusement. Il eut toutes les peines du monde à défendre sa sœur, pieuse fille de trente-cinq ans, des derniers outrages. — M. l'abbé Menoux, curé de Jonville ; M. l'abbé Alnot, curé de Mouilly ; M. l'abbé Persenot, curé de Vaubécourt, et d'autres, ont subi à peu près le même traitement. »

M. Nothomb, d'après les témoignages de l'enquête officielle : « A Beyghem, des hommes de trente à trente-cinq ans, qui viennent de brûler les églises, et parmi lesquels se trouve, donnant ses ordres, l'ober-lieutenant Kümer, conduisent leur proie, une jeune fille, à la cure, abusent d'elle devant la sœur du curé et le curé lui-même qu'ils ont déshabillé, qu'ils empêchent de fermer les yeux ou de tourner la tête ; je néglige les détails immondes. »

M. Mélot, citant sans phrases une autre déposition : « A Asnoy, on emprisonna le curé ; deux soldats allemands amenèrent devant lui une femme, la dépouillèrent de ses vêtements et la violèrent. »

3° *Assassinats.*

Au delà de ces ordures, il n'y a plus que le meurtre. Et encore au delà ou en deçà ?... Beaucoup de prêtres, en Belgique et en France, ont été assassinés — j'emploie le mot propre — par des soldats allemands, sur l'ordre de leurs chefs. Ce n'est qu'après la guerre qu'on en pourra

dresser la liste complète ; mais, dès aujourd'hui, l'on en connaît assez pour instruire le procès des assassins.

Déjà, la voix des évêques s'est élevée, douloureuse et justicière, pour pleurer les victimes et dénoncer les bourreaux. Le jour de Noël, le cardinal Mercier, archevêque de Malines, attestait : « Dans mon diocèse seul, je sais que 13 prêtres ou religieux furent mis à mort. » Le 13 février, l'évêque de Nancy publiait, dans sa *Semaine religieuse*, une liste de neuf prêtres, dont huit ont été fusillés par les envahisseurs et dont le neuvième a péri sous leur joug, en captivité ; et l'organe épiscopal exprimait la crainte que l'avenir ne dévoilât encore de nouveaux meurtres. Au mois de septembre, l'évêque de Saint-Dié, libéré de l'ennemi, avait déjà signalé l'assassinat de trois prêtres (1). De leur côté, les rapports belges ont énuméré 3 prêtres passés par les armes dans le diocèse de Tournai, 6 dans celui de Liége et 26 dans celui de Namur. Et les enquêteurs ont soin d'ajouter que ces listes sont forcément incomplètes ; ils redoutent, en particulier, que dix autres prêtres de Namur n'aient subi le sort de leurs 26 confrères.

J'ai prononcé le mot d'assassinat. De quelle autre expression qualifier ces exécutions brutales, arbitraires, ordonnées maintes fois sans jugement, par la volonté haineuse ou capricieuse d'un chef, accomplies souvent sans l'ombre d'un prétexte ou sous un prétexte odieusement dérisoire? Au témoignage du rapport officiel français, l'abbé Thiriet, curé de Deuxville, en Meurthe-et-Moselle, est fusillé « pour avoir fait des signes ». D'après les dépositions recueillies en Belgique, c'est pour avoir soulevé le rideau de sa fenêtre, au passage des bataillons allemands, que le vicaire d'Olne est collé au mur ; et le curé de Bligny, pour n'avoir pas empêché qu'on plaçât sur son église un poste d'observation.

(1) Il est à peine besoin de faire observer que, parmi les prêtres français fusillés, arrêtés ou maltraités, dont il est parlé dans ce travail, il n'est jamais question des prêtres-soldats.

Quant au curé de Pont-Brûlé, l'abbé Wouters, il n'avait commis d'autre crime que de défendre un vieillard prisonnier contre les coups d'un soldat allemand. Il faut citer enfin le cas du Père Dupierreux, de Louvain. Le jeune jésuite avait griffonné, sur son carnet, la réflexion suivante : « Lorsque, autrefois, j'ai lu que les Huns sous Attila ont dévasté les villes, et que les Arabes ont brûlé la bibliothèque d'Alexandrie, j'ai souri. Maintenant, je ne souris plus, depuis que j'ai vu de mes propres yeux les hordes de ce temps incendier les églises et la célèbre bibliothèque de Louvain. » Le père Dupierreux ayant été arrêté et fouillé, cette phrase est découverte ; aussitôt, de son autorité personnelle, un lieutenant prononce que le religieux est coupable d'excitation au meurtre et, quelques minutes après, l'infortuné s'écroule sous les balles allemandes, en face de ses confrères obligés de contempler son agonie.

Si le terme d'assassinat ne paraît pas trop fort, quand on apprend les motifs de ces condamnations, on le trouve encore trop faible, à considérer les horreurs dont elles furent souvent aggravées. La fièvre anticatholique et la brutalité tour à tour furibonde et voulue s'y déployèrent avec tant d'acharnement que l'exécution dégénéra en torture.

Quelques ecclésiastiques furent littéralement tués à petit feu, par une suite ininterrompue de mauvais traitements, qui s'arrêtèrent tout juste en face de leur agonie. Le P. Véron, aumônier militaire (dont je connus directement le supplice par son compagnon de calvaire), arbitrairement saisi comme otage, écrasé sous l'accumulation des sacs et des fusils prussiens, broyé d'outrages et de meurtrissures, privé d'aliments, relevé à coups de pied du talus de la route où il s'était affaissé, mit toute une semaine à mourir et expira en pardonnant à ses bourreaux. Le vieux curé de Varreddes, en Seine-et-Marne, eut à peu près le même sort. Il y a trois mois, le rapport officiel avait déjà mentionné

son arrestation et sa captivité; plus récemment, des otages, entraînés naguère avec lui, mais rendus enfin à la liberté, ont révélé que ce vénérable ecclésiastique, odieusement bousculé, rompu de coups et souillé de crachats, avait disparu en chemin, sans que ses compagnons pussent découvrir s'il était tombé mort ou s'il avait péri d'une balle allemande. Il avait 75 ans! L'abbé de Clerck, curé de Buecken, en Belgique, en avait 83! Et voici, d'après les témoignages enregistrés par l'enquête officielle et résumés par M. Nothomb, quelle fut son épouvantable agonie : « On l'attache à un canon qui le secoue à le briser. Quand on le détache, c'est pour le traîner à terre, tiré par les pieds, la tête rebondissant sur les gros pavés. A bout de forces, le vieillard ne peut retenir cette tragique prière : « Tuez-moi! tuez-moi!... » On fit alors à ce martyr la grâce de l'achever.

Quant à la façon d'exécuter sur place, après une parodie de conseil de guerre ou sur l'arrêt d'un officier, elle varie infiniment. La lourde et rêveuse imagination teutonne se révèle ici pleine de ressources. Parfois, les ordonnateurs de la fusillade se délectent à jouer de leurs victimes. Ainsi les officiers qui interrogent le curé de Roselies feignent de croire à ses explications et lui délivrent un papier, que l'infortuné reçoit comme un ordre d'élargissement. C'est une sentence de mort. Les soldats, auxquels il doit le montrer, lui ricanent au visage, le poussent au mur et l'exécutent. Pour l'abbé Glouden, curé de la Tour, autre comédie. On le charge, avec plusieurs de ses paroissiens, d'enlever les victimes d'un précédent massacre ; à peine achevée la besogne, on le jette avec ses compagnons sur le bord de la route et on fauche tout le groupe à coups de mitrailleuse.

D'autres malheureux sont abattus par surprise. A Blauwput, un frère convers est arraché de la cuisine où il apprêtait un repas pour les troupes allemandes, et un feu de peloton le couche à côté d'un capucin. C'est au sortir de son église que le curé de Bovenloo est frappé d'une salve

inattendue. A Louvain, c'est par paquets de quatre, étroitement ficelés, qu'on expédie tout un lot de prisonniers, prêtres et laïques. Le curé de Spontin, d'après les dépositions recueillies par M. Mélot, est « pendu alternativement par les pieds et par les mains, percé à coups de baïonnette et enfin fusillé ». Le supplice de celui de Haccourt est ainsi raconté par M. Nothomb : « On le saisit avec deux de ses paroissiens, et, comme ils ne marchent pas assez vite, on les attache à un cheval qui part au galop. Quand ils arrivent devant l'église, ils sont de véritables loques humaines. On les dresse comme on peut contre le mur et on les fusille. » Quant à l'aumônier de Bouges, l'abbé Bilande, c'est à un autre condamné qu'on le ligotte et les deux malheureux sont culbutés, l'un sur l'autre, à la pointe des baïonnettes.

Mais, parfois, l'exécution consommée n'assouvit pas encore cette ivresse meurtrière et diabolique. On s'acharne sur les victimes. Le curé de Surice, étendu sur le sol au milieu d'un monceau de corps ensanglantés, est férocement broyé de coups de crosse; quand on put relever son cadavre, on reconnut à peine sa figure, horriblement tuméfiée. L'abbé Hottlet, curé des Alloux, et l'abbé Docq, mitraillés avec plus de 500 paroissiens de Tamines, n'avaient été que blessés par les balles. « La vue de ces prêtres encore vivants, rapportent les témoins du massacre, arracha aux Allemands des cris de rage. Les soldats, qui portaient l'insigne de la Croix-Rouge, achevaient les blessés en les perçant de leurs baïonnettes ou en leur assénant des coups de crosse sur la tête. C'est ainsi que furent achevés les abbés Hottlet et Docq. »

Plus révélatrices encore de la haine antiregieuse, les circonstances qui accompagnèrent l'assassinat de l'abbé Vouaux, professeur à la Malgrange, exécuté à Jarny (Meurthe-et-Moselle). Un journal de Nancy les précisa, d'après un témoin oculaire, et la *Semaine religieuse*, en les reproduisant, les reconnaît « malheureusement très vraisemblables ». Aligné contre un mur, avec trois compagnons

de supplice, « l'abbé Vouaux porta vers ses lèvres un crucifix; mais le geste du prêtre déchaîna une explosion de fureur sauvage : le chef du peloton arracha violemment l'image du Christ, et la jeta jusqu'à terre, la piétina en hurlant les plus ignobles blasphèmes ». Puis, ce fut le feu de peloton. Mais « le curé n'était pas mort sur le coup... L'officier s'acharna alors sur l'abbé Vouaux; il lui creva les yeux avec la pointe de son épée..., il lui écrasa le visage à coups de pommeau, répétant sans cesse la même phrase de haine, mâchant les mêmes outrages : « Tu ne g..... crie-« ras plus; tu as fini de g..... crier! »

Le terme de martyre serait-il ici déplacé? En tout cas, le cardinal Mercier, qui connaît exactement la valeur des mots et qui ne les emploie qu'avec un scrupule de théologien, n'hésite point, dans sa lettre pastorale, à déclarer : « Le curé de Gelrode est, selon toute vraisemblance, tombé en martyr. » Les témoins de ses tortures affirment, en effet : « On le somma de renoncer à la foi catholique, s'il voulait avoir la vie sauve. Il préféra mourir. » Et il fut mis à mort, sur le pont du Demer, après avoir été brutalisé jusqu'au sang.

4° *Attentats contre les religieuses.*

Que ce déchaînement haineux contre la religion ne se soit pas même arrêté devant la robe deux fois sacrée des religieuses, qui donc en serait étonné?

Épouses de Jésus-Christ, mères des orphelins, sœurs des malheureux, ces filles du cloître et de la charité peuvent forcer le respect des sauvages ignorants; elles devaient servir de proie à la barbarie cultivée.

Je ne parle point des religieuses infirmières qui, dans les hôpitaux de Longwy, de Reims, d'Arras, d'Albert et dans d'autres encore, ont été déchirées par les éclats d'obus au chevet des blessés.

Et si, pourtant, j'en parlerai! Le bombardement voulu de ces asiles sacrés doit trouver sa place à côté de la destruction des églises et de l'assassinat des prêtres.

Il est indéniable, en effet, que, plus d'une fois, les ambulances ont été systématiquement visées, que dis-je, incendiées de sang-froid, par les Allemands. La Croix-Rouge, on l'a vu, ne défend pas contre eux les édifices abrités de son drapeau. Mais les enquêtes officielles ont enregistré des attentats plus directs encore. A Deynze, ville ouverte et non défendue, un Zeppelin jeta trois bombes sur le couvent de Saint-Vincent de Paul, habité par 200 malades, orphelines ou réfugiées. Ce fut pire à Termonde : les envahisseurs allumèrent l'hôpital, aspergé de pétrole, et avec une telle précipitation qu'un malade y périt dans les flammes. L'hôpital Saint-Jean, d'Arras, écrit le vicaire général du diocèse, a été « bombardé constamment. Une sœur y a été tuée; des blessés, des enfants y ont subi le même sort ». A Reims, 5 religieuses ont péri dans les mêmes conditions. Tout récemment, ce fut l'hôpital civil d'Albert, isolé des maisons d'alentour et couvert de la Croix-Rouge, qui fut arrosé de bombes, après avoir été repéré par un avion : 5 vieillards y furent tués, la sœur supérieure grièvement atteinte.

Mais qu'importe, aux pointeurs et aux incendiaires allemands, que ces femmes soient écrasées sous les décombres ou déchiquetées par la mitraille! Elles n'ont rien, à leurs yeux, de sacré, ni de vénérable. Aucune exception n'est consentie en leur faveur. Au milieu du troupeau balayé de Louvain, les religieuses étaient bousculées avec la même brutalité que les autres fuyards; comme les autres, elles devaient obéir à la grossière injonction des soldats allemands, quand ces brutes, interpellant tous ces « chiens de cochons », leur ordonnaient de tenir les mains en l'air. Une d'entre elles, vieille et cassée, dut être chargée sur une brouette et roulée par ses compagnons.

Souvent même ces saintes filles sont personnellement en

butte aux insultes et aux avanies de ce peuple chevaleresque. « A Jamoigne, affirme un habitant cité par M. Mélot, on a fait agenouiller toutes les religieuses du couvent, leur annonçant qu'elles allaient mourir, et on a tiré au-dessus de leurs têtes. » Ailleurs, au témoignage de M. Nothomb, c'est un commandant qui, pour obtenir un renseignement d'une sœur, lui appuie le revolver sur la poitrine et la menace de mort. Au village d'Apremont-la-Forêt, rapporte l'*Éclair*, deux religieuses de la Doctrine chrétienne, sœur Saint-Hilaire et sœur Saint-François, sont brutalement traînées dans un groupe d'otages et détenues pendant dix jours.

Mais ni les injures, ni les mauvais traitements, ni la mort elle-même ne sont comparables à ces monstrueux attentats, dont la bestialité de l'envahisseur a meurtri et souillé quelques-unes de ces vierges. Ici, l'on touche à un tel bas-fond d'infamie et d'impiété que l'on voudrait se taire. Il faut cependant dénoncer ces forfaits innomables à la conscience indignée et stupéfaite de l'opinion catholique et du monde civilisé.

Sur ces crimes, il est vrai, les rapports officiels observent une discrétion, dont on comprend trop bien les motifs. Les enquêteurs français n'ont voulu citer que cet exemple : « Dans une commune du département de la Meurthe-et-Moselle, deux religieuses ont été, pendant plusieurs heures, exposées sans défense à la lubricité d'un soldat qui, en les terrorisant, les a obligées à se dévêtir et, après avoir contraint la plus âgée à lui enlever ses bottes, s'est livré sur la plus jeune à des pratiques obscènes. »

Plus sobres encore et plus réservés sont les rapports belges. En résumant les enquêtes et les dépositions dont ils sont nourris, M. Nothomb indique simplement que, parmi tant de femmes et de jeunes filles outragées par ces brutes à face humaine, on compte des religieuses. Encore une fois, les mots se dérobent à l'horreur et au dégoût!...

IV. — Leurs prétextes.

1° *Les églises forteresses?*

Devant la multitude et l'atrocité de ces abominations, les Allemands, ne pouvant démentir, ont entrepris d'expliquer.

Ils ont compris, notamment, qu'ils devaient trouver une excuse à leur indéniable acharnement contre les églises. Et ils ont soutenu que, bien à contre-cœur, ils s'étaient vus contraints de bombarder les clochers et les tours où l'ennemi avait installé des mitrailleuses et des postes d'observation.

C'est, en particulier, sous le coup de l'universelle indignation soulevée par l'incendie de Reims, qu'ils ont joué de cet argument. Mais c'est là surtout que l'invraisemblance et l'audace de leurs mensonges, au lieu de démontrer leur innocence, ont confirmé leurs desseins criminels.

Quelques jours après l'attentat du 19 septembre, émus et peut-être étonnés de la protestation générale, les Allemands tentaient cette explication : « Nous avions constaté, prétendaient-ils, qu'il y avait sur la tour un poste d'observation grâce auquel s'explique l'efficacité du tir de l'artillerie ennemie sur notre infanterie. Nous avons été obligés de supprimer ce poste au moyen de shrapnells lancés par l'artillerie de campagne. L'artillerie lourde n'est pas encore entrée en action à l'heure actuelle, et le feu de nos canons fut arrêté lorsque le poste eut été atteint. »

Cette assertion hardie et fantaisiste provoqua immédiatement, de la part du général Joffre, un démenti formel. « Le commandement militaire de Reims, affirmait le généralissime, n'a fait placer, à aucun moment, un poste d'observation dans la cathédrale. » Et cette déclaration de l'autorité militaire est nettement appuyée par l'autorité

religieuse. « Ni le samedi 19 septembre, jour de l'incendie, témoigne le vicaire général Landrieux, archiprêtre de Notre-Dame, ni les jours précédents, rien ne justifiait le bombardement de la cathédrale : elle n'avait jamais porté de mitrailleuses contre les avions, à plus forte raison d'artillerie lourde (comme le prétendit, contre toute vraisemblance, l'agence Wolf), ni abrité de troupes ; il n'y eut jamais dans son voisinage de cantonnement militaire ni de stationnement de matériel de guerre; elle ne servait pas de poste militaire d'observation. »

Cette double attestation vaut par elle-même, contre l'excuse intéressée de l'état-major ennemi, contraint de plaider les circonstances atténuantes auprès de l'autorité pontificale et devant l'opinion civilisée. En outre, elle s'étaie sur toute une série d'indices concordants.

En fait, il y a longtemps que couvait, au cœur de la race allemande, la haine de la cathédrale de Reims. Görres, il y a cent ans, dans le *Mercure du Rhin*, ne poussait-il pas les envahisseurs de la France à dévaster les monuments du peuple ennemi ? Ne s'écriait-il pas avec fureur : « Abattez, réduisez en cendres cette basilique de Reims où fut sacré Klodovig ; où prit naissance cet empire des Francs, faux-frères des nobles Germains ! »

Mais, sans remonter si loin, sans rappeler à nouveau que cette nation, dont les intellectuels admiraient il y a quarante-cinq ans le bombardement de la flèche de Strasbourg, pouvait sans s'émouvoir assister à l'incendie des tours de Reims, il suffit de noter que, d'après les journaux allemands eux-mêmes, ce grand exploit de guerre était impatiemment attendu. Dès le 5 septembre, on pouvait lire dans le *Berliner Blatt :* « Le groupe occidental de nos armées de France a déjà dépasse la seconde ligne des forts d'arrêt, sauf Reims, dont la splendeur royale, qui remonte au temps des lys blancs, ne manquera pas de crouler en poussière bientôt, sous les coups de nos obusiers de 42 centimètres. » Cette odieuse espérance était confirmée, quelques

jours après, par la menaçante proclamation que l'autorité militaire allemande faisait afficher sur les murs de la cité rémoise. Après une séric d'injonctions rigoureuses, « la ville, édictait le général prussien, sera *entièrement ou partiellement brûlée* et les habitants pendus, si une infraction quelconque est commise aux prescriptions précédentes ».

Tous ces faits antérieurs atténuent singulièrement l'autorité de l'excuse allemande ; et cette excuse est encore infirmée par les faits concomitants. Seuls, au dire de l'ennemi, quelques shrapnells auraient été lancés sur la cathédrale ; or, des bombes avaient déjà massacré les pierres ! Le feu des artilleurs aurait été suspendu, ose-t-on prétendre, aussitôt détruit le fameux poste d'observation ; or, le bombardement s'est poursuivi longtemps après que ce poste, à le supposer réel, eût été rendu inhabitable !

La canonnade, au surplus, dont cette note aurait dû marquer le terme, a continué depuis lors avec acharnement. Plus tard, il est vrai, pour excuser par anticipation de nouveaux attentats, l'hypocrisie allemande est revenue à la charge. A la fin d'octobre, on nous annonçait que les incendiaires de Reims avaient eu la rare impudence de protester auprès du Vatican contre la profanation que commettait, d'après eux, l'armée française, en installant une batterie devant la cathédrale et un poste d'observation sur le sommet des tours ! Audacieuse absurdité que cette batterie postée au cœur d'une grande ville, entre des murs que ses obus auraient dû traverser d'abord, y compris ceux de la cathédrale elle-même, pour atteindre leur but ! Le nouveau démenti de l'archiprêtre était presque superflu ; il n'en est pas moins précieux. « Au nom de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Reims et au mien, déclare encore une fois le chanoine Landrieux, j'atteste qu'à aucun moment il n'a été établi de batterie sur le parvis, ni de poste d'observation sur les tours, et qu'il n'y a jamais eu ni cantonnement, ni stationnement quelconque de troupes à proximité de la cathédrale. »

Justement souffletés par cette protestation, les Allemands se sont bornés à la seule réplique dont ils étaient capables : ils ont poursuivi le bombardement. Sous prétexte de détruire un prétendu poste d'observation, dans une tour ébréchée dont il faut interdire l'accès ; sous prétexte d'éteindre une batterie imaginaire, qui ne pourrait tirer un seul coup de canon, ils ont obstinément frappé, ils martyrisent encore avec frénésie la sainte et glorieuse basilique... Ils ne trompent, d'ailleurs, que les esprits prévenus qui veulent être trompés. Ils avaient cru s'innocenter aux yeux du Souverain Pontife ; et c'est au cardinal Luçon, archevêque de Reims, que Benoit XV a répondu : « Nous vous sommes reconnaissant de Nous avoir donné une relation détaillée de ces faits et *de les avoir exposés dans leur exactitude.* »

Cette inanité du prétexte inventé par les incendiaires allemands, pour pallier le plus retentissant de leurs attentats contre les églises, brise entre leurs mains toute la force de l'argument. Alors même qu'ils pourraient démontrer que tel sanctuaire a été détruit par raison stratégique, on garderait le droit de leur répondre que le bombardement perpétuel des édifices religieux a eu d'autres motifs que des causes militaires.

D'ailleurs, pour l'établir, il y a d'autres faits. Interrogez la cathédrale de Soissons : « Jamais, répond l'archiprêtre, la cathédrale n'a abrité ni un canon, ni une mitrailleuse, ni un soldat. Jamais elle n'a servi de point d'observation. » Questionnez les décombres d'Arras : « En admettant, proteste l'Évêché, que la cathédrale, par sa masse et sa hauteur, ait pu passer, aux yeux des Allemands, pour un poste propice aux observateurs, il est impossible d'en dire autant des autres églises sur lesquelles les bombes se sont acharnées dès les premiers jours. » L'évêque de Nancy : « Nous sommes convaincus qu'aucune église n'a été détruite en tout ou en partie pour des raisons militaires. » L'évêque de Saint-Dié : « Les Allemands continueront à prétendre que les Français ont utilisé les églises et les

clochers pour la défense ; c'est une affirmation mensongère. » Et le prélat d'ajouter : « Ce qui n'est pas moins certain, c'est qu'ils ont, eux, tranformé nos églises et nos clochers en forteresses... » Et c'est la vérité, corroborée par maints témoignages, et notamment par celui du chanoine Landrieux. Car il est vrai que, durant quelques jours, un poste d'observation fut établi sur la cathédrale de Reims : ce fut pendant l'occupation allemande.

Au fond, nos ennemis ne démolissent pas les clochers pour en chasser les observateurs ni les mitrailleuses. Mais, sur toute église apparaissant dans leur champ de tir, ils pointent *a priori* leurs canons, pour empêcher, puisqu'ils ne peuvent l'utiliser pour se défendre, que nous ne l'employions pour les combattre. Abus contraire aux conventions internationales, aussi bien qu'au respect des monuments sacrés ; mais l'Allemagne est au-dessus de tout !

Et puis, comptez-vous pour rien l'assouvissement des vieilles haines anticatholiques ? C'est même, en bien des cas, le motif essentiel.

Car enfin il ne suffit pas de protester que telle église a servi de poste à l'adversaire ou de piédestal à ses mitrailleuse. Comment, l'affirmation fût-elle sincère, excuserait-elle encore, et l'écrasement obstiné de ces sanctuaires qui ne couvraient plus de leur ombre que des populations paisibles, et le bombardement tenace de ces clochers dont les restes branlants ne pouvaïent plus abriter personne, et ces agressions aériennes contre des édifices éloignés du champ de bataille, et ces incendies méthodiquement allumés dans la maison de Dieu ?...

N'eût-on prouvé contre les Allemands qu'un seul de ces sacrilèges attentats, leur volonté criminelle et sectaire en serait établie !

2° *Les curés fauteurs de violence ?*

Ayant entrepris de justifier la destruction des églises, il était naturel que les envahisseurs essayassent d'inno-

center l'acharnement contre les prêtres. Impuissants à laver le sang des victimes comme à bâillonner le cri des témoins, ils devaient invoquer une explication.

Explication qui leur fut aisée, tout autant que le crime. Ils avaient tué, ce qui est facile quand on a la force ; ils ont calomnié, ce qui est très simple quand on a l'impudence.

Ils avaient même calomnié préventivement. Ils avaient pris soin de réveiller, dans l'âme de ces fils de Luther qu'ils poussaient à l'assaut d'un peuple catholique, les haines et les préjugés séculaires contre le clergé romain. J'ai montré quelle misérable et stupide caricature ils leur avaient faite du prêtre belge. Ils n'eurent pas de peine à leur persuader en même temps que ces ecclésiastiques prétendus sans morale et sans cœur avaient fanatisé les populations courbées sous leur influence. Cette hantise apparaît, dès le premier pas sur le territoire envahi, dans les cerveaux allemands.

Elle obsède, en effet, cet officier qui interroge un curé wallon. Le dixième rapport belge reproduit ce dialogue, qui semble une paraphrase du *Loup et l'Agneau*. « Monsieur, vous avez laissé faire contre nous la guerre de francs-tireurs. — Pardon, capitaine, j'ai recommandé á tout le monde de ne pas tirer. On a affiché cet ordre, les journaux l'ont reproduit. — Alors, monsieur, votre influence est bien minime... Puisqu'il en est ainsi, avec le canon nous allons tout démolir. » Mentalité identique, chez ces soldats, dont M. Nothomb a recueilli les carnets : « Tous ces gens, prétend l'un d'entre eux, sont excités par les prêtres, qui ont prêché dans les églises qu'ils devaient tirer sur les Allemands, et les tuer pour entrer au ciel. — Ils font aveuglement ce que leur ordonnent les prêtres, affirme un autre, s'inquiétant peu si leur obéissance les conduira à la mort ou non. » Dans ces intelligences dures et disciplinées, c'est la conviction obtuse et tenace, que rien ne pourra plus extirper et qui va bientôt jaillir en violences et en sacrilèges.

En somme, pour répéter la juste expression des enquê-

teurs officiels, les armées du Kaiser ont pénétré en Belgique avec l'obsession qu'on avait prêché contre eux « la guerre sainte. » Et le mot est d'une ironie profonde, appliqué à ce gouvernement qui se plaint qu'un peuple violé lui oppose une sorte de « guerre sainte », alors que lui-même, tout en invoquant avec ostentation le Dieu des chrétiens, s'efforce de déchaîner, sur la moitié de l'Europe chrétienne, la « guerre sainte » de Mahomet!

Ici, toutefois, une digression s'impose. Il faut momentanément élargir ce travail au delà des cruautés commises contre les sanctuaires et les ministres de la religion.

Le clergé des provinces envahies aurait donc, au dire des Allemands, déchaîné, dans le peuple, une ruée de représailles et d'agressions contraires à la justice et aux lois de la guerre?

Où sont donc ces représailles? Où, ces agressions?

Les prétendues représailles belges et françaises. — Oui, les incendiaires de Reims et de Louvain, les massacreurs de vieillards, de femmes et d'enfants, les profanateurs d'objets sacrés, les violenteurs de femmes et de fillettes ont eu l'effronterie d'imputer des barbaries abominables aux populations piétinées sous leurs bottes.

La Belgique, à peine envahie — car il fallait immédiatement expliquer les fusillades et les déprédations — « la presse allemande, ainsi qu'en fait foi le rapport officiel, répand contre les femmes belges un odieux reproche, celui de crever les yeux aux blessés. » Mais la nation violée ne restera point sous le coup de cette calomnie; ses clameurs de protestations forceront l'empire à s'émouvoir. « Les médecins des grands hôpitaux allemands sont interrogés; ils déclarent n'avoir rencontré aucun cas de semblable cruauté. Le *Vorwaerts*, l'organe principal du socialisme allemand, ouvre une information; il s'empresse, le lendemain, de reconnaître loyalement que le grief manque de preuve. Les autorités veulent en avoir le cœur net. Une

Commission officielle d'enquête est nommée à Berlin; elle recherche, entend des témoins et, à l'unanimité, déclare n'avoir constaté aucun fait qui puisse être retenu à charge des femmes belges. »

L'inculpation, d'ailleurs, était si monstrueuse et si folle qu'elle ne pouvait résister à l'examen. Toutes les fois que les calomniateurs ont tenté de revenir à la charge, ils se sont brisés dès la première investigation. Un médecin hollandais, le docteur von der Goot, qui s'était rendu en Allemagne pour enquêter sur ces prétendues violences, a publié, dans le *Tijd*, d'Amsterdam, un rapport qui les réduit à néant. Bien mieux, la *Gazette de Cologne*, ayant poussé l'impudence, ou l'imprudence, jusqu'à faire appel au témoignage de médecins et d'aumôniers allemands en faveur de ces infamies, dont elle ne pouvait administrer la preuve, a dû enregistrer les démentis des autorités qu'elle invoquait.

Ces légendes hypocrites et venimeuses, importées en France, n'y ont pas obtenu plus de succès. Mgr Turinaz a exprimé la vérité la plus claire et la plus générale, quand il témoigne, dans un document public : « Il n'est pas de diocèse en France, qui n'ait reçu des malades et des blessés allemands. Tous nos vénérés collègues ont, comme nous, visité ces blessés et ces malades, ils les ont interrogés. Partout ils ont constaté les soins qui leur étaient donnés avec une admirable charité et entendu l'expression de leur gratitude. » Et l'évêque de Nancy, dans une note, ajoute cet exemple topique : « Le Gouvernement allemand..... a affirmé qu'à Montbéliard un bon nombre de prisonniers avaient été cruellement maltraités. La réponse est écrasante. Il n'y a jamais eu de prisonniers allemands à Montbéliard, il n'y a eu qu'un malade, et il a reçu les soins les plus charitables. »

Rien ne subsiste donc de ce premier grief, qu'il ne serait utile de discuter plus à fond que s'il était appuyé d'arguments au moins plausibles. Reste le second.

Les prétendues agressions des civils. — Il paraît donc que ce sont les prêtres qui auraient armé, contre les soldats allemands, le bras de leurs paroissiens fanatisés.

« Les civils ont tiré sur nous. » — C'est l'éternel réquisitoire, ânonné comme une leçon, déclanché comme un mécanisme, que les envahisseurs ont imaginé dès le premier jour et qu'ils ont repris constamment contre leurs victimes.

« Il est possible, admet le rapport belge, que des actes de résistance et même d'agression armée se soient produits sur quelques points, sans concert préalable. Mais la Commission d'enquête, après une instruction minutieuse, n'est point parvenue à relever un seul cas impliquant une participation directe aux hostilités qui soit attribuable aux populations civiles. *C'est aux accusateurs d'apporter leurs preuves.* »

Or, c'est justement ce que les accusateurs n'ont jamais essayé.

En faveur de l'attitude pacifique et disciplinée des habitants, le gouvernement belge a le droit d'invoquer une présomption capitale : je veux dire les précautions minutieuses et réitérées qu'il a prises en vue d'empêcher toute agression de la part des civils. Instructions catégoriques, affiches placardées dans toutes les communes, enlèvement des armes, recommandations répétées des bourgmestres et des prêtres.

L'Allemagne assure que ces prescriptions n'ont pas été suivies ; qu'elle le prouve ! En élevant cette accusation, elle incrimine directement le peuple belge et elle confesse indirectement ses propres « représailles » ; qu'elle établisse la culpabilité de celui-là et la légitimité de celles-ci.

Mais, encore un coup, c'est précisément ce qu'elle ne fait pas, ce qu'elle ne peut pas faire. Et elle ne le peut pas, pour ce simple motif : à savoir que ses officiers, n'ayant en général ouvert aucune enquête avant d'appliquer leur soi-disant justice, sont désormais incapables, accusés d'avoir

assassiné des innocents, d'établir qu'ils n'ont exécuté que des criminels. En fait, dans la plupart des cas, ce ne furent point des exécutions, mais des meurtres ou des tueries. Témoins, d'après le 11e rapport, les massacres d'Andenne. Un coup de feu est tiré ; par qui, on l'ignore, on ne le cherche pas, on ne veut pas le savoir ; mais, à l'instant même, une mitrailleuse entre en action contre les habitants, un canon vomit contre leurs demeures. Quand des protestations s'élèvent, on les étouffe. « Quoiqu'on ne fût pas pressé par l'ennemi, insiste le rapport, et qu'on eût du temps devant soi, pas d'information régulière, pas de défense, pas de jugement. » A Dinant, fait observer M. Mélot, « M. Wasseige offrit de se laisser fusiller si l'on trouvait dans les cadavres allemands d'autres balles que des *Lebel*. On passa outre à cette demande. » Au surplus, serrés de près par M. Grondijs, plusieurs officiers allemands « ont été obligés de concéder que, dans toutes ces affaires, on n'a observé aucune des règles nécessaires pour la constitution de preuves judiciaires ».

Et quand, par hasard, un incident imprévu a fait obstacle à cette précipitation systématique, l'erreur ou le mensonge du grief allemand se sont avérés. Toutes les fois, remarque M. Mélot, que les accusateurs ont accordé l'autopsie des soldats prétendûment abattus par des civils, « il a été prouvé que les morts avaient succombé à des balles de troupes françaises, belges... ou même allemandes ! » Deux incidents typiques, à ce sujet, sont notés par les enquêteurs officiels. Auprès de Louvain, des paysans vont être exécutés comme assassins présumés de trois soldats allemands. Vient à passer le député Liebknecht. Il entend les protestations des condamnés, il les interroge, et, promptement, il acquiert la preuve que les soldats morts ont été victimes des carabiniers. Dans la commune de Brée, le 23 août, c'est un consul qui intervient : des cyclistes allemands ont été l'objet d'une agression ; sans autre forme de procès, le bourgmestre et le doyen vont être passés par les armes ; le consul obtient un

délai, fait ouvrir une enquête; et l'on reconnaît que ce sont des gendarmes qui ont mené l'attaque.

Ces instructions préventives ont été malheureusement exceptionnelles; mais les recherches postérieures engagées par la Belgique y ont très souvent suppléé, non pas, hélas! en ressuscitant les morts, mais du moins en stigmatisant les assassins.

Pour se justifier d'avoir mis le feu à la ville d'Aerschot, d'en avoir pillé les demeures et massacré plusieurs citoyens, les Allemands avaient prétendu que le fils du bourgmestre, excité par son père, aurait tué le commandant de place. Or, il a été démontré qu'aucun argument n'avait été fourni pour établir que cet adolescent de quinze ans et demi, très pacifique, eût été l'artisan du meurtre, encore moins que son père, toujours attentif à prêcher le calme et à en donner l'exemple, en eût été l'instigateur. M. Grondijs, au contraire, a constaté que le commandant d'Aerschot avait été frappé, sur son balcon, par un coup de feu tiré de la place encombrée de soldats.

A Louvain, les monstrueuses « représailles » exercées par les Allemands auraient été « provoquées », d'après eux, par les agressions de certains habitants. Quels habitants ? Nul n'a jamais pu le savoir. M. Grondijs a interrogé deux officiers allemands; l'un a incriminé le frère du bourgmestre, l'autre son fils; or, le bourgmestre de Louvain n'a jamais eu de frère et voilà dix ans qu'il a perdu son fils unique. D'autres témoins ont demandé de quelles demeures étaient partis les coups de feu tirés sur les troupes; on leur a désigné tour à tour un édifice notoirement inhabité et une maison occupée par deux vieillards impotents. En réalité, le désastre de Louvain n'eut d'autre cause qu'une panique de la garnison, panique dont on a vu plus d'un exemple et qui, dans cette forteresse intellectuelle de la Belgique, ne fut peut-être pas involontaire. Car, d'après les dépositions recueillies par M. Grondijs, deux soldats allemands furent découverts embusqués derrière un mur, à l'abri duquel ils

tiraient des coups de feu qui devaient paraître imputables aux habitants. Ruse abominable, mais qui n'est pas exceptionnelle. A Battice et à Bligny, par exemple, au témoignage de M. Nothomb, la tuerie n'eut pas d'autre origine.

Ce qui est vrai de la Belgique l'est aussi de la France. Mais la preuve est surabondamment faite, et il suffira de l'étayer de quelques incidents. Nos ennemis prétendent qu'à Saint-Dié, des gens du peuple ont assailli leurs troupes ; M. Jensen, industriel danois établi dans cette ville, où il fut témoin de l'invasion allemande, inflige à cette allégation, dans le *Berlingske Tidende* de Copenhague, un démenti formel. A Lavignéville, dans la Meuse, on arrêta comme francs-tireurs et l'on entraîna dans les prisons d'Allemagne les sieurs Woimbée et Fortin; il est établi, par le dernier rapport français, que ces deux « francs-tireurs » sont des vieillards infirmes. Enfin, de l'évêché de Saint-Dié, l'on m'apprend qu'à Etival, on a fusillé, sous le même prétexte, un malheureux notoirement idiot.

Constatons cependant que M. Grondijs avoue qu'à sa connaissance, un soldat allemand fut tué par un civil belge. Le « crime » fut commis à Linden. Ce civil avait une fille et ce soldat violait l'enfant sous les yeux du père étroitement ligotté. L'homme se dégagea, saisit une arme et tua la brute. Pour punir cet assassin, les officiers allemands l'attachèrent à ses meubles et le brûlèrent avec sa maison. Après quoi, ils incendièrent le village entier. Justice allemande!

Que reste-t-il, en résumé, de l'inculpation portée contre les prêtres ? Ils sont responsables, au dire de l'ennemi, des violences et des attentats commis par les habitants. Mais l'accusateur ne peut démontrer ni ces attentats, ni ces violences. Il n'y a même plus matière à discussion. Pas n'est besoin de justifier un prévenu, quand on reconnaît le crime inexistant.

La vérité, c'est que le clergé belge et français — ce clergé calomnié, vilipendé, brutalisé, emprisonné, torturé, massacré — a prêché partout, avec l'amour de la patrie, le respect de l'ordre et du droit. « Il n'a pas cessé d'exhorter ses ouailles au calme », atteste à son honneur la Commission belge. Et la *Gazette populaire de Cologne* avoue, elle-même, en dernière analyse : « Le reproche que le clergé belge aurait participé à des hostilités ne peut plus être pris au sérieux par personne actuellement (1) ». Bref, on peut appliquer à tous ses membres le témoignage solennel que le cardinal Mercier rend en faveur des prêtres de Malines : « J'affirme sur l'honneur, et je suis prêt à déclarer sous la foi du serment, que je n'ai pas jusqu'à présent rencontré un seul ecclésiastique, séculier ou régulier, qui ait excité la population civile à se servir d'armes contre l'ennemi. Tous, au contraire, ont obéi fidèlement aux instructions épiscopales qu'ils avaient reçues, dès les premiers jours d'août, et qui leur prescrivaient d'user de leur influence morale auprès de nos populations, pour les porter au calme et au respect des règlements militaires ».

V. — Conclusion.

Mais, au fait, discuter les prétextes allemands, ce n'est pas encore poser la question sur son véritable terrain.

Mgr Baudrillart, dans sa poignante et lumineuse confé-

---

(1) Au dernier moment, je recueille dans le *XXe siècle*, une autre citation, plus décisive encore, empruntée à la revue scientifique allemande *Der Fels*. M. Lorenz Müller y déclare, en propres termes : « Officiellement, il n'a été établi aucun cas où on aurait tiré de tours d'églises avec l'aide de prêtres. Tout ce qui est connu jusqu'à présent et qui a fait l'objet d'une enquête, au sujet de prétendues atrocités attribuées aux prêtres catholiques au cours de cette guerre, a été *trouvé faux et totalement imaginé sans exception aucune.* »

rence sur l'attentat de Louvain, a merveilleusement circonscrit le problème :

« Que quelques civils aient ou n'aient pas tiré sur des soldats, cela ne change pas le caractère de l'acte commis par les Allemands.

« Que dès le début de la campagne, ils aient dit et imprimé : « Si un seul civil tire sur nos troupes, nous « rendrons toute la population responsable, nous mettrons la « ville à sac et nous massacrerons tout ou partie des habi- « tants », qu'importe !

« Ou c'est une convention et elle n'a de valeur que si elle a été acceptée par l'autre partie ; ou c'est un édit, et il ne peut valoir que si celui qui le promulgue a juridiction sur ceux à qui il l'intime ; ou c'est une mesure de légitime défense, et pour qu'elle demeure légitime, elle doit respecter, plus encore que les règles du droit international, les règles générales de la justice, c'est-à-dire proportionner le châtiment à la faute et ne pas frapper l'innocent avec le coupable.

« Il ne suffit pas que je dise : « Si vous faites ceci, je « ferai cela », pour que j'aie le droit de le faire. Autrement le moins scrupuleux et le plus cruel, pourvu qu'il soit aussi le plus fort, aura toujours raison. »

C'est l'évidence. Il en ressort que les Allemands, leurs accusations fussent-elles établies, n'en seraient pas moins coupables. Peut-être même le seraient-ils davantage, ou du moins leurs attentats plus évidents. Car, pour se justifier d'un crime, arguer d'un motif inopérant, c'est tout ensemble avouer la matérialité de l'acte et reconnaître qu'il fût accompli sans cause légitime.

Tel est le cas de nos ennemis.

La disproportion est flagrante, entre les agressions qu'ils imputent aux citoyens des provinces envahies et les représailles qu'ils ont exercées contre eux.

Le Décalogue, la morale naturelle et le droit des gens sont d'accord pour défendre et pour réprouver le pillage et la dévastation du bien d'autrui, la ruine et la profanation

des objets sacrés, les répressions collectives et aveugles qui atteignent l'innocent avec le coupable et parfois même l'innocent pour le coupable, les sévices et les mauvais traitements contre une population désarmée, contre un blessé, contre un captif, les meurtres et surtout les outrages à la pudeur des femmes.

Or, de tous ces forfaits, les Allemands se sont rendus coupables. Et pourquoi? J'admets momentanément leurs allégations : parce que des civils auraient tiré sur eux!

Ils auraient fusillé ces patriotes affolés et exaspérés, nul n'aurait rien à dire; c'est le droit de la guerre.

Mais livrer ces malheureux à la torture; incendier leurs villages et massacrer une partie de leurs concitoyens; injurier, frapper, emprisonner des vieillards, des femmes et des enfants; bombarder ou pétroler des églises; porter une main brutale et sacrilège sur les reliques des martyrs et les vases des autels; malmener, outrager, assassiner des prêtres; violer enfin des femmes, des fillettes et des religieuses, — ce sont là des crimes inexpiables. Aucune ivresse, aucune provocation, devant aucune conscience humaine, ne saurait en atténuer l'horreur!

N'en cherchons pas l'excuse! Essayons seulement d'en découvrir l'explication!

Cette explication n'est-elle pas dans la conception antichrétienne et barbare que l'esprit allemand s'est forgé, des nécessités de la guerre et des droits de la force?

Oui, à la racine de ces atrocités, se révèle une philosophie égoïste et brutale.

Quand on entend ce pétrisseur des cerveaux allemands que fut Nietzsche affirmer que « c'est la bonne guerre qui justifie toute cause »; le célèbre professeur Lasson, enseigner que « qui a la force peut créer un nouvel état de choses, qui sera aussi bien le droit que le précédent », que, d'ailleurs, « ce n'est pas une question de droit, mais une question d'intérêts d'observer les traités », et qu'enfin, un état de choses, « où le faible est la proie du plus fort... peut être

qualifié de moral parce qu'il est rationnel » ; le juriste connu, Dr. Strupp, autoriser les troupes envahissantes à déclarer toute une ville « coupable des actes de chacun de ses habitants » ; le général von Hartman élever « le terrorisme » à la hauteur d'un « principe militairement nécessaire » ; un catholique enfin, comme le député Erzberger, soutenir que « plus une guerre est cruelle, plus elle est douce, parce que la conclusion en est plus rapide », — alors, on ne s'étonne plus de certaines proclamations, de certaines menaces et de certains aveux, qui affichent un mépris féroce et absolu des lois les plus incontestées de la guerre et des principes les plus certains de l'humanité.

Proclamer passibles de mort les habitants qui garderont une arme en leur possession, qui resteront dehors après l'heure fixée, qui n'obéiront pas instantanément à l'injonction de lever les bras, qui dépasseront de nuit certaine limite ou qui colporteront des nouvelles jugées fausses ; arrêter, dans chaque rue, jusqu'à dix otages et les menacer d'une fusillade en bloc au moindre attentat ; ordonner, comme le général Stenger, de la 58e brigade, l'impitoyable assassinat de tous les prisonniers et de tous les blessés ; déclarer que les soldats allemands pourront se faire respecter « par tous les moyens », ce n'est rien autre chose, après tout, que l'affirmation des droits de la force et l'application du terrorisme nécessaire.

Le commandant von Bulow s'enorgueillit d'avoir châtié les citoyens d'Andenne en brûlant toute la ville et en y fusillant cent personnes. Ce n'est qu'un disciple de Nietzsche ! Un professeur de Louvain questionne une sentinelle sur les causes de l'incendie et du massacre : « Il a fallu, répond l'Allemand, punir les innocents avec les coupables ! » Ce n'est qu'un élève de Lasson ! « On a fait sauter le pont de fer, écrit dans ses notes un fantassin du 32e de réserve ; à cause de quoi les rues sont incendiées par nous et des civils fusillés. » Ce n'est que la mise en action des théo-

ries de Strupp. A M. Grondijs, un autre soldat raconte avec sérénité que, pour venger le commandant d'Aerschot, on a, « comme de droit » passé par les armes une partie de la population. Il ne fait qu'exécuter la consigne de von Hartmann. Un autre explique ingénument : « Nous avons l'ordre de tirer sur tous les fuyards. » Hélas ! le chef qui a donné cet ordre avait peut-être lu les déclarations d'Erzberger !

Toutes ces violations du droit naturel et des conventions internationales, — et j'en pourrais citer indéfiniment, — ne constituent, en effet que la pratique normale du terrorisme érigé en système, de la force élevée au niveau d'un principe et de la cruauté proposée comme méthode humanitaire.

Et, dans tous ces procédés, dans toutes les théories qui les engendrent, il y a une telle puissance de logique antichrétienne, que ceux qui les préconisent ou qui les emploient ne feront après tout que suivre leur pente et obéir à leur élan, quand ils s'en prendront aux églises et aux prêtres, gardiens de la justice et de la charité ! Mgr Turinaz a donc raison lorsqu'il affirme que la guerre allemande aboutit tout droit, non seulement « à la destruction de l'Eglise catholique, de son autorité et de ses doctrines », mais encore « à la destruction de toutes les lois, de tous les droits, de toute la morale, de tous les principes dont vit l'humanité tout entière ».

Et quand nos ennemis, appelant la protection de Dieu sur leurs armes, osent couvrir de l'autorité divine des barbaries qui ne sont même pas compatibles avec la dignité humaine, ils ne font que couronner leur besogne antireligieuse d'un suprême outrage à l'Auteur de la religion.

François VEUILLOT.

LA RELIGION DANS L'ARMÉE FRANÇAISE

L'aumônerie militaire et la situation canonique des prêtres dans l'armée française. La piété des prêtres-soldats.

Très nombreux sont les prêtres catholiques que la guerre a mobilisés et qui servent dans l'armée française.

On s'est demandé si leur situation canonique n'était pas irrégulière.

Pour répondre avec clarté à cette question, il importe de ne pas confondre trois catégories bien différentes : 1° les aumôniers militaires ; 2° les prêtres non-combattants, mobilisés dans des services d'administration ou de santé ; 3° les prêtres combattants.

***

Les aumôniers militaires. — La régularité de leur situation ne fait point de doute. Le Bref de Pie IX, *quæ catholico* (en date du 6 juillet 1875), accorde aux aumôniers actuels de l'armée française, dûment approuvés par leur évêque, des pouvoirs spéciaux « dont ils « pourront user, sans avoir à les soumettre aux Ordi- « naires des lieux dans lesquels l'armée passerait ou « séjournerait ». L'interprétation donnée par S. E. le

cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat, dans sa lettre du 14 septembre 1913 au cardinal-archevêque de Reims, montre que ce Bref garde, à l'heure actuelle, toute sa valeur.

De fait, il y a plus de 300 prêtres aumôniers militaires. Les uns sont aumôniers *officiels*, en vertu de la loi du 8 juillet 1880 et des décrets des 27 avril 1881 et 5 mai 1913. D'autres sont des aumôniers *auxiliaires*, agréés par l'autorité militaire.

Le décret ministériel du 5 mai 1913 avait légèrement augmenté le nombre des aumôniers titulaires : ils étaient, dans chaque corps d'armée, deux au groupe de brancardiers de corps et un par groupe de brancardiers de division; en outre, chaque division de cavalerie avait son aumônier, ce qui faisait, par conséquent, environ 4 ou 5 aumôniers titulaires par corps d'armée.

Cependant l'opinion catholique trouvait, à juste titre, ce chiffre encore insuffisant. Le regretté comte Albert de Mun se fit son éloquent interprète et réussit à faire « agréer » des aumôniers auxiliaires, dont le nombre a doublé, à peu près, celui des titulaires. Parmi tous les éclatants services que ce vaillant chrétien a rendus à l'Église et à la France, il faut mettre en bon rang son œuvre des Aumôniers volontaires, celle qu'il qualifiait « la plus belle de ma vie », comme le rapporte M. Geoffroy de Grandmaison dans son intéressant article du *Correspondant* (1).

Dans la seconde semaine d'août 1914, S. Em. le cardinal-archevêque de Paris envoya à M. de Mun un membre de sa maison archiépiscopale, qui trouva le

---

(1) La dernière œuvre du comte Albert de Mun, *Les Aumôniers militaires volontaires.*

député très soucieux de l'insuffisance du nombre des aumôniers. « La question de l'aumônerie me préoccupe horriblement, dit-il; je suis accablé de demandes, de lettres et de visites; mais je ne vois pas de solution; m'en apportez-vous une? — Il y en aurait bien une; mais nous sommes impuissants à la faire aboutir sans votre concours. — Qu'est-ce que vous proposeriez? — Il me semble que tous nos efforts pour faire augmenter le nombre des aumôniers titulaires n'aboutiront pas, ou n'aboutiront qu'à peu de chose; c'est donc d'un autre côté qu'il faudrait s'orienter; pourquoi ne tenterions-nous pas la constitution d'une espèce de corps franc, un corps d'aumôniers hors cadres, qui ne seraient pas reconnus, cela va de soi, mais qui n'en rendraient pas moins des services? Nous les recruterons; les catholiques auront à cœur de ne pas les abandonner; mais — et c'est là le point délicat — il faut qu'ils puissent atteindre le front et, pour cela, il est indispensable de s'assurer au moins la tolérance de l'autorité militaire. » Le député et l'ecclésiastique prirent rendez-vous pour le même jour. Une heure après, ils se retrouvaient dans un bureau ami; la question de l'accès au front y fut retournée sous toutes ses faces, mais toujours sans qu'on y vît clair. Puis, brillamment, avec tout l'entrain d'un jeune capitaine de cuirassiers qui mène une charge victorieuse, le comte de Mun gagna le ministre de la Guerre à sa cause, obtint plus qu'on n'osait l'espérer; le bureau des Aumôniers volontaires était fondé. Que ce succès répondît aux vœux des catholiques, on le vit bien par l'enthousiasme de la souscription ouverte dans l'*Écho de Paris*.

La disparition du comte de Mun n'interrompit pas son œuvre. Habilement conduite par ses collaborateurs,

MM. Geoffroy de Grandmaison et François Veuillot, non seulement elle continue à recruter des aumôniers pour remplacer les malades, les blessés ou les défunts — car hélas ! l'aumônerie militaire compte aussi ses morts — mais elle a réussi à donner aux aumôniers « agréés » une situation administrativement plus stable et j'ajouterai « plus confortable ».

Auprès des aumôniers titulaires ou agréés se rencontrent enfin des aumôniers purement volontaires. Tantôt ce sont des prêtres ou des religieux qui, au départ des troupes, se sont joints à elles, les accompagnent sans mission ni reconnaissance militaire, mais sont adoptés par nos braves troupiers, comme certains de ces gamins de 12 à 15 ans qui ont suivi l'armée; — tantôt ce sont des prêtres-soldats à qui leurs chefs ont confié le soin d'assurer le service de l'aumônerie. Titulaires, agréés et volontaires, les aumôniers sont certainement plus de 300.

De son côté, l'amiral Bienaimé travaillait pour le rétablissement des aumôniers de la marine. Le ministre compétent reconnaissait qu'il était très utile de mettre en œuvre tous les moyens propres à exalter le courage de nos marins. Le 7 août, un décret et un arrêté ministériels nommaient « un aumônier temporaire de la flotte, pour la durée de la guerre, sur chaque bâtiment et sur chaque navire monté par un vice-amiral ou par le contre-amiral commandant la 2e escadre légère ». Si mes renseignements sont exacts, il y aurait actuellement 14 aumôniers de marine.

Les prêtres mobilisés non-combattants. — Cette catégorie paraît être la plus nombreuse. Elle comprend en effet :

1° Les prêtres âgés de 30 à 46 ans, qui, avant la loi sur la séparation de l'Église et de l'État (en 1905), ont occupé à 26 ans un poste concordataire, et ont été versés *de droit* dans le service de santé (1). Ces ecclésiastiques sont régis par la loi militaire du 15 juillet 1889, en vertu de laquelle ils sont affectés « en cas de mobilisation » au service de santé. Ce droit leur a été expressément reconnu par divers actes du pouvoir (2).

En conséquence, tous les ecclésiastiques, ayant 30 ans et plus et remplissant les conditions requises, sont mobilisés comme infirmiers, brancardiers, mais non comme combattants ;

2° Les prêtres, quel que soit leur âge, que leur santé a dispensés du service actif et fait classer dans les services auxiliaires ; on entend par services auxiliaires les services de bureaux, d'administration, d'intendance, etc.

Ainsi donc les ecclésiastiques mobilisés, mais affectés soit au service de santé, soit aux services auxiliaires, sont des *non-combattants* ; et c'est, de beaucoup, le plus grand nombre des 20.000 prêtres français mobilisés dans cette guerre.

Sans doute les Évêques ont fait entendre leurs légitimes protestations, quand la loi de 1889 a aboli le privilège ecclésiastique de l'exemption militaire, mais l'équité oblige à reconnaître que cette loi n'a pas placé cette catégorie de prêtres-soldats dans une situation

(1) Classes 1889 à 1905. La loi française, il est vrai, maintient dans l'armée jusqu'à l'âge de 48 ans ; mais les ecclésiastiques appartenant aux classes 1888 et 1887 sont régis par la loi du 27 juillet 1872. La *dispense* que leur confère cette loi est *définitivement acquise*, suivant une décision récente de M. le Ministre de la Guerre. Ils ne sont donc pas susceptibles d'être convoqués aux armées.

(2) Art. 99 de la loi du 21 mars 1905. Arrêt du Conseil d'État du 31 mars 1911. Circulaires du Ministre de la Guerre des 11 août 1911, 11 et 22 novembre 1914.

canonique, à proprement parler, irrégulière ; elle leur facilite, au contraire, dans le service de santé, leur ministère auprès des blessés et des mourants, dans des conditions souvent plus favorables que celles où se trouvent parfois les aumôniers militaires eux-mêmes. Les fonctions qu'ils remplissent et les services qu'ils rendent leur assurent une réelle autorité.

Les prêtres combattants. — Cette catégorie comprend :

1° Les prêtres âgés de moins de 30 ans (classes 1905, 1906, etc.);

2° Les prêtres de tout âge, n'ayant jamais appartenu au clergé concordataire et qui ne sont pas affectés aux services auxiliaires.

A première vue, pour les ecclésiastiques de cette catégorie, mais pour ceux-là seuls, un doute pourrait s'élever sur la régularité de leur situation canonique ; le Droit ecclésiastique, en effet, frappe d'irrégularité, dans certains cas, le clerc qui prendrait part aux hostilités.

Mais la question a été tranchée par une décision importante de la Sacrée Pénitencerie.

Si ces prêtres sont vraiment des combattants, on ne peut dire cependant que ce soit de leur plein gré. En France, le service militaire est obligatoire pour tous les citoyens, sans distinction; le prêtre incorporé dans le service armé subit une nécessité de fait qu'il ne dépend pas de sa volonté d'éviter, et, si la guerre l'expose à contracter une irrégularité, ce ne peut être que le résultat d'une contrainte que les circonstances lui imposent.

Afin de remédier, en partie, aux conséquences de cette pénible situation, la Sacrée Pénitencerie, consultée par un évêque français, a répondu, le 18 mars 1912 :

1° Que dans le cas où les clercs auraient encouru

l'irrégularité en combattant (*quam pugnantes forte incurrerint....licet forte in irregularitatem inciderint...*) les *effets* de cette irrégularité seraient provisoirement suspendus ;

2° Qu'en conséquence les clercs combattants peuvent agir, pendant la durée des hostilités, comme si l'irrégularité n'existait pas, c'est-à-dire d'une part *administrer*, d'autre part *recevoir* les sacrements (*Sacrum facere et sacramenta ministrare valeant non obstante irregularitate... admittantur ad sacramenta*) ;

3° Que cette permission d'agir provisoirement, tant que dure la guerre et comme si l'irrégularité n'existait pas, ne supprime cependant pas cette irrégularité si elle a été contractée ; que, par conséquent, une fois la paix signée, le clerc combattant est tenu de recourir à l'autorité compétente pour s'en faire relever, s'il y a lieu (*bello vero composito, recurrant ad competentem auctoritatem*).

Enfin, dans le même acte, la Sacrée Pénitencerie dispense de l'obligation du bréviaire tout clerc majeur mobilisé, qu'il soit ou non combattant ; et déclare que tout soldat convoqué à la guerre peut être absous par n'importe quel prêtre (*a quovis obvio sacerdote*).

Cette décision de la Sacrée Pénitencerie a eu pour heureuse conséquence de mettre à l'abri de toute inquiétude la conscience des clercs contraints par les circonstances de prendre part aux combats, en régularisant provisoirement leur situation canonique (1).

---

(1) Voici le texte de cette importante décision concernant l'irrégularité :

« *S. Pœnitentiaria benigne indulget ut sacerdotes militantes, cæteris paribus, inter bellicas operationes Sacrum facere et sacramenta ministrare valeant non obstante irregularitate quam pugnantes forte incurrerint; bello vero composito recurrant ad competentem auctoritatem.*

***

Il convient d'ajouter que l'autorité ecclésiastique essaie, par les moyens en son pouvoir, d'entretenir chez les prêtres aux armées leur vie sacerdotale. Les journaux ont reproduit la remarquable lettre qu'à l'occasion de la nouvelle année le cardinal Amette a adressée à tous ses prêtres mobilisés et dans laquelle il leur donne paternellement de sages conseils pour la sauvegarde de leur vie spirituelle. Par les soins de l'archevêque de Paris, des récollections spirituelles sont organisées dans les principales gares régulatrices de l'archidiocèse, à l'intention des nombreux ecclésiastiques qui servent dans les trains du service de santé. Ces initiatives ne sont pas particulières à Paris ; dans plusieurs autres diocèses, des efforts du même genre ont été entrepris.

Signalons encore les Bulletins destinés spécialement aux ecclésiastiques sous les armes. *L'Œuvre des campagnes*, sous le titre *Prêtres-soldats de France*, publie des lettres bi-mensuelles d'information et de pratique

---

Nihil autem obstat quominus ipsi sacerdotes, aliique clerici militantes, licet forte in irregularitatem inciderint, admittantur ad sacramenta. »

La Sacrée Pénitencerie a également approuvé l'usage, que quelques-uns avaient reproché à nos aumôniers, d'admettre à la communion les soldats après une absolution commune donnée avant le combat (février 1915). A la question qui lui a été posée : « Est-il permis, avant d'admettre les soldats à la communion, de se contenter de leur donner collectivement l'absolution commune sans confession préalable, en leur demandant seulement la contrition requise ? » la S. Pénitencerie répond : « *Affirmativement*, conformément à l'avis du Souverain Pontife. Rien n'empêche les soldats ainsi absous de recevoir l'Eucharistie. Les aumôniers militaires auront soin toutefois, au moment opportun, d'instruire les soldats qu'une telle absolution ne produit ses effets que s'ils sont bien disposés et que s'ils gardent l'obligation de faire leur confession dans son intégralité s'ils échappent au péril. »

pastorales. La maison de la *Bonne Presse* édite un Bulletin du même genre, *le Prêtre aux armées*. Ces publications, demandées et encouragées par plusieurs évêques, ont pour but d'aider les ecclésiastiques mobilisés à se souvenir qu'ils sont *prêtres pour l'éternité*.

L'expérience montre, au reste, qu'ils ne l'oublient pas. Nombreuses sont les messes célébrées, grâce à eux, comme au temps de Jeanne d'Arc, en plein champ de bataille, nombreux les blessés et les mourants réconciliés avec Dieu avant de paraître devant son tribunal, et les hommes revenus à la pratique de leurs devoirs religieux, un instant oubliés. Quand ils auront la joie de reprendre leur soutane, ils auront aussi la joie de se retrouver dans un troupeau agrandi et dans une France unie qui les traitera comme les meilleurs de ses fils (1).

H. Couget,
Chanoine honoraire,
Sous-directeur des œuvres diocésaines de Paris.

---

(1) Sur cette grave question de la « Piété des Prêtres-Soldats », M. le chanoine Ardant a bien voulu nous envoyer l'importante note que voici :

Les aumôniers militaires sont aisément maintenus dans la ferveur par leur magnifique apostolat. Malgré une existence nomade, en dépit des marches pénibles ou des chevauchées fatigantes, toutes leurs occupations convergent si directement vers Dieu et les âmes, qu'ils n'ont pas de peine à sauvegarder leur vie sacerdotale. Les prêtres-soldats y parviennent aussi, mais avec plus de difficultés et de mérites.

Parlons d'abord des combattants. Dans notre divi-

La religion de nos soldats : notes d'un aumônier militaire.

I. — Esprit religieux, cérémonies et pratiques religieuses dans l'armée française.

Je voudrais noter ici les observations que j'ai faites pendant six mois de campagne sur les sentiments religieux de l'armée. Une première remarque s'impose,

---

sion, ils ne sont que quatre : un sergent, deux fourriers et un caporal. Le régime de la guerre de tranchées les amène à périodes fixes dans un cantonnement à proximité d'une église ou dans le voisinage des aumôniers : ils ont alors toute facilité pour dire la messe, faire leurs prières et lectures, se confesser, visiter le Saint Sacrement. Les officiers leur laissent volontiers les loisirs nécessaires ; je connais même un capitaine qui assiste régulièrement à la messe de son fourrier. En première ligne, il n'a pas été possible jusqu'à présent à ces ecclésiastiques de célébrer ; avec le beau temps et grâce aux chapelles de campagne, ce sera peut-être quelquefois réalisable. Mais dans cette situation à proximité de l'ennemi, toujours en danger prochain de mort, comment le prêtre-soldat ne serait-il pas soutenu par la pensée constante de la présence de Dieu ? Il a d'ailleurs un ministère actif et fructueux auprès de ses camarades. Beaucoup lui demandent d'entendre leurs confessions. Quand les tranchées sont bombardées, il les parcourt et donne de nombreuses absolutions. C'est ainsi que l'abbé B... a été blessé l'autre jour. Son zèle apostolique et son mépris du danger ont profondément édifié les troupes. Dans les charges et les marches sous le feu, le prêtre a un rôle splendide.

L'abbé L..., atteint grièvement de plusieurs balles, se traînait encore sur les genoux pour continuer à con-

c'est le grand respect du soldat pour le prêtre. J'ai lu dans quelques journaux qu'on se demande si les aumôniers militaires ne pourraient pas adopter un costume spécial qui laisserait plus de liberté à leurs mouvements. Comme ce serait dommage de renoncer à la simple et populaire soutane française ! On peut aisément la relever dans la ceinture et marcher sans gêne. Sur le champ de bataille comme à l'ambulance ou au cantonnement, le troupier reconnaît le costume sa-

---

soler et à absoudre. Sa capote ouverte laissait voir un grand crucifix d'argent.

— Mes amis, criait-il, je suis prêtre et je ne crains pas la mort.

« Ah ! monsieur l'aumônier, me disait un séminariste, vous avez raison de dire que le canon est un bon prédicateur. Je crois bien que je ne ferai jamais une meilleure méditation sur la mort que celle de la semaine dernière. Je suis resté trente heures au petit poste, appuyé sur le corps du sergent G... qui venait d'être tué et qu'on ne pouvait encore enlever. Il m'était impossible de faire un mouvement sans le toucher. Je l'ai senti se refroidir graduellement et j'ai vu couler tout son sang par une affreuse plaie. Je crois bien être persuadé, pour ma vie entière, du peu que nous sommes. »

Les prêtres-infirmiers et brancardiers sont plus nombreux : j'en connais trente-trois autour de nous. Ils couchent dans les granges avec leurs camarades et ne peuvent transporter avec eux que le sac et la musette réglementaires. Mais la chambre de l'aumônier, la sacristie de l'église sont des centres où ils se réunissent pour vaquer à leurs exercices de piété, causer entre eux, faire leur correspondance, lire quelques revues.

La première préoccupation des aumôniers a été de faciliter à tous les prêtres la célébration quotidienne de la sainte messe. Ils ont pu y parvenir grâce à la géné-

cerdotal qui lui rappelle son curé, son village, son foyer, sa première communion. Il le respecte et le salue.

Dans notre division les aumôniers ne portent pas les trois galons et cependant ils reçoivent le salut de tous

---

rosité des fidèles de France et aussi grâce à la piété de ces ecclésiastiques.

Il fallait d'abord se procurer des ornements, du linge, des hosties, du vin, des cierges. Très souvent, les églises des villages que nous traversons sont en ruines. En tout cas, elles n'ont qu'un ou deux calices, peu ou point de provisions pour la matière du saint Sacrifice. L'œuvre de Notre-Dame-du-Salut nous a généreusement donné trois autels portatifs et nous ravitaille en vin et en hosties. Quelques amis nous envoient de la cire. Avec les chapelles des aumôniers et les ressources fournies par l'église de notre cantonnement, nous avons pu monter cinq autels. Il faut, en effet, que les messes soient dites de grand matin, car les corvées commencent de bonne heure et dans notre groupe divisionnaire dix-huit brancardiers sont prêtres. On commence à célébrer dès cinq heures. Ceux qui partiront pour la scierie ou pour la relève des blessés passent les premiers. Je sais une ambulance où les messes se disent dès quatre heures, parce qu'on n'a qu'un calice. Dans une division voisine, les prêtres devaient même se lever à trois heures. Et ils acceptaient généreusement ce surcroît de fatigue.

Pendant leur journée de marche et de travail, les ecclésiastiques brancardiers ou infirmiers ne peuvent guère que réciter le rosaire et je sais qu'ils y sont fidèles. Mais chaque soir, après « la soupe », ils se retrouvent à la réunion que nous tenons à l'église. Ils nous aident à organiser le chant; l'un d'eux tient l'harmonium. A tour de rôle ils président le salut, et quand la cérémonie est achevée pour les soldats, le Saint Sacrement est encore entouré par une garde d'honneur sacerdotale qui prolonge son adoration.

les hommes, et la plupart des factionnaires leur présentent les armes.

L'aumônier est sans doute l'ami, le confident, le bienfaiteur, « la maman », mais il est d'abord et surtout le prêtre. On lui demande un crayon, un bout de bougie, de la graisse pour les pieds, mais on vient surtout vers lui pour lui demander un bon conseil, une consolation, un encouragement, pour se réconcilier avec le Dieu qu'il représente.

Ce respect pour le prêtre, le soldat le manifeste aussi pour la maison de Dieu et pour tout ce qui touche au culte. Quand nous disions la messe en plein air, par les fraîches matinées d'automne, nous invitions toujours l'assistance à ne se découvrir que pour l'élévation. Mais dès l'introïbo, tous les képis étaient enlevés et l'on sait que les troupiers ont toujours la tête couverte même devant leurs chefs. Le Bon Dieu est le grand chef qui leur paraît mériter encore plus d'hommages que le général.

L'entrée d'une troupe à l'église est toujours très longue. On achève une conversation, on prend une dernière bouffée avant de jeter la cigarette, mais surtout chaque soldat tient à prendre lui-même de l'eau bénite et à se signer lentement. Beaucoup arrivent longtemps avant l'heure fixée pour nos cérémonies. Or, ils ne parlent presque pas, ou échangent quelques mots à voix basse.

Jamais nos cérémonies ne paraissent trop longues, qu'il s'agisse de messe, de salut, d'absoute pour les morts du régiment ou du bataillon, les églises sont toujours trop étroites. Les architectes qui les construisirent n'avaient pas prévu semblables affluences. Si quelque devoir militaire force à partir avant la fin de l'office, on

s'en va à regret. Mais la foule ne consent même pas à s'écouler pendant le cantique de sortie, elle veut l'entendre jusqu'au bout.

Les chants simples populaires militaires, sont d'une grande attraction. Les soldats comprennent et sentent ce qu'il chantent. Les cantiques de Jean Vezére nous ont été d'utiles auxiliaires. La *Prière du Soldat*, sur l'air du *Clairon*, de Déroulède ; le *Stabat des Morts au champ d'honneur*; la *Prière pour les prisonniers* font pleurer littéralement beaucoup d'hommes. Le *Cantique à Jeanne d'Arc* a aussi grand succès, et on lance le refrain avec toute la « furia francese ». *Prouvençau et Catouli* fait vibrer l'âme du Midi. Les Noëls enfin sont exécutés avec entrain. On se prête volontiers aux répétitions que nous faisons pour assouplir les voix trop rudes. On nous signale les chanteurs « à la riche » qui viennent souvent, d'ailleurs, offrir spontanément leurs services.

Nos cantiques sont si aimés qu'on les fredonne dans les granges du cantonnement. L'autre jour les sous-officiers d'une « popote » chantaient la « Prière du soldat » avec un clairon qui les accompagnait en sourdine. Et le colonel avouait que cet air était pour lui une vraie obsession. Rien d'étonnant : c'est l'air si crânement français de la charge à la baïonnette !

Le soldat aime la parole du prêtre.

Un dimanche matin, vers huit heures, je suis abordé par un troupier dans la rue du village où nous cantonnons :

— Pardon, monsieur le major.

(L'aumônier porte le brassard de la Croix-Rouge ; il vit avec le service de santé. Pour les simplistes, il est lui aussi major.)

— Qu'y a t-il, mon ami ?

— C'est pour la messe. A quelle heure est-elle ?

— Tu en auras deux : une à neuf heures et l'autre à onze. Choisis l'heure qui te conviendra le mieux. On chantera à la première comme à la seconde.

— Oui, mais pour *causer*, à laquelle que c'est ?

Je demeure un moment interdit. Pour causer? Ah ! oui ! Il demandait quelle messe serait accompagnée d'une allocution.

— Pour causer, c'est comme pour chanter. On causera aux deux messes.

J'ai été ravi de cette question naïve. N'est-ce pas le meilleur compliment pour un prédicateur, de s'entendre dire qu'il cause ?

Et voyez comme la guerre transforme nos hommes ! En temps de paix ils semblent choisir de préférence, quand ils y vont, les messes les plus brèves, les plus basses. Et voilà qu'en campagne ils veulent aller à la messe où on cause.

Il est vrai que nos allocutions ne sont ni longues ni ennuyeuses. Deux ou trois idées très claires, quelques images, un trait historique, une conclusion pratique, tout cela court et vibrant, un peu « cocardier », et l'auditoire est enchanté.

Ce n'est pas assez de chanter et d'écouter : le soldat prie.

Jamais il ne se plaint des formules qu'on lui propose de réciter. A chacune de nos réunions nous disons deux dizaines de chapelet à des intentions déterminées. Mais beaucoup veulent poursuivre en leur particulier cette récitation et ils s'informent de la « théorie ». L'autre jour j'avais prêché, — non : causé, — sur le chapelet. A la fin de l'office un brave artilleur vint me de-

mander une « leçon de chapelet ». Il se rappelait bien qu'on dit Notre Père sur les « grosses boules », Je vous salue Marie sur les petites. Mais il restait indécis sur la place à donner aux « Gloria ».

Quelques-uns récitent le rosaire sur leurs doigts. Ils sont ravis quand nous leur offrons une « paire de chapelets ». Ils disent une « paire de chapelets » comme une paire de ciseaux. Dans certaines tranchées, on en a fabriqué avec des ficelles et des bouts de bois. Mais nous avons des distributions si abondantes que tout le monde est maintenant pourvu.

Nos soldats prient à l'église. Comme disaient ceux que nous avions fait coucher sous le clocher et qui déclaraient n'y pas très bien dormir : « C'est pas une maison comme une autre, » c'est la maison du Bon Dieu.

Mon quartier général est la sacristie. J'y reste de 5 heures du matin à 9 heures du soir, quand on ne va pas « aux blessés ». A toute heure du jour les gros souliers ferrés résonnent sur les dalles.

Parfois c'est un brave homme qui s'installe sur un banc et tire un crayon pour écrire « un bout de lettre ». Il s'en excuse presque :

— Monsieur l'aumônier, on ne voit pas clair dans la grange, et dehors il pleut : ça mouille le papier.

— Continue mon ami. Le bon Dieu est content que tu penses à ta famille et il te donne bien volontiers l'hospitalité. Tu diras à ta femme que tu lui écris dans une église et avant de fermer ta lettre tu feras une petite prière pour elle.

Mais le plus souvent nos troupiers viennent à l'église pour prier. On les voit prostrés dans un banc, la tête dans les mains. Ou bien ils cherchent quelques for-

mules à lire dans les vieux paroissiens oubliés par les fidèles. Grâce à de généreux amis, nous avons reçu des lots d'eucologes. Nous les semons sur les bancs avec l'espoir qu'ils seront « chapardés », et notre espoir n'est pas déçu. Nous y avons placé aussi en quelques exemplaires l'*Évangile* de Weber et l'*Essentiel de la Religion Catholique* de l'abbé Coqueret. Ce sont des volumes « conséquents », on ne les emporte pas, mais on les lit avec attention et leurs pages portent les traces bien visibles des doigts qui les ont feuilletées.

J'ai vu des hommes agenouillés devant l'autel de la Vierge et priant les bras en croix. Souvent le soir, vers 8 h. 30, j'entends sonner de lourds sabots. C'est un territorial, ancien pèlerin de Lourdes, qui vient réciter son chapelet et dire sa prière du soir. Il prie mieux, m'a-t-il confié, quand il est seul avec son petit morceau de bougie qui brûle devant lui sur un banc.

Un jour je vis deux soldats agenouillés côte à côte et causant à voix basse. Le sourire dont je les saluai en passant leur parut sans doute quelque peu ironique, car l'un d'eux se défendit aussitôt :

— Monsieur l'aumônier, c'est pour se confesser. Le camarade, il n'est pas bien malin pour l'examen de conscience, alors je lui fais voir.

— Ah ! et comment t'y prends-tu ?

— Voici ; je lui dis : tu diras j'ai fait cela, et puis cela, et puis cela. D'ailleurs tu n'as pas besoin de te « biler » ; ils savent tout ce qu'on peut faire.

Une des dévotions de nos soldats, c'est de faire brûler des cierges « à la bonne mère » et aux bons saints. Ils aiment à penser que la cire qui se consume en leur absence, devant les images saintes, les rem-

place et attire sur eux les bénédictions du ciel. Il n'est pas rare de voir un troupier portant sous le bras un paquet de bougies, et en allumant une à chaque autel, à chaque statue. Plusieurs tiennent à contribuer au luminaire de l'église.

« Monsieur l'aumônier, vous nous faites de jolies cérémonies, il faut bien vous aider. On vous apporte pour éclairer. » Beaucoup déposent discrètement une offrande dans les troncs.

On ne prie pas seulement à l'église. On prie dans les tranchées.

Voici un jeune sergent d'alpins, l'abbé B..., séminariste de H... :

— Monsieur l'aumônier, écoutez une histoire qui vous fera plaisir. Nous revenons de passer nos quatre jours aux tranchées. Eh bien ! le premier soir mes hommes m'ont dit : « Écoutez, vous qui êtes curé ou à peu près, vous devriez nous faire la prière. » Vous pensez bien que j'ai accepté avec joie. Aussi chaque soir, j'ai fait la prière à haute voix et tous ont répondu gravement. Ah ! vous aviez raison de dire, dans votre sermon de l'autre jour, que le canon est un prédicateur qui convertit beaucoup d'indifférents. Il y a bien des sceptiques de garnison qui deviennent croyants au feu.

Le brave territorial D., un Ardéchois, qui vient souvent causer avec moi est du même avis.

— Monsieur l'aumônier, quand ils entendent tomber les marmites, ils me crient : « Eh ! vieux, dis-nous l'acte de contrition ! » Je leur réponds : « Mes amis, je veux bien vous le dire, mais à la condition que vous ne rigolerez pas quand le danger sera passé. »

Je rencontre un jeune officier au galon tout neuf.

« Monsieur l'aumônier, me reconnaissez-vous? C'est moi qui, à B..., vous ai demandé un chapelet. Je n'étais alors que sergent. Mais j'ai été nommé bien vite adjudant et me voilà promu sous-lieutenant aujourd'hui. Ma section de mitrailleuses est composée de braves gens. Déjà nous avions fait dire une messe en quêtant parmi les mitrailleurs et nous avions réunis 4 fr. 80. Aujourd'hui, nous revenons des tranchées et nous avons été si bien protégés que j'ai fait voter une seconde messe. Pourriez-vous venir nous la dire un de ces jours? »

Voter une messe, c'est l'expression courante. Et si nous refusons les honoraires, on se fâche:

« Monsieur l'aumônier, on a voté une messe et on a fait la quête pour. Ainsi vous ne pouvez pas refuser. »

L'un demande une messe pour sa mère défunte; un autre en action de grâces pour sa tranchée, ou sa batterie préservées. Celui-ci veut deux messes: « Une pour le Bon Dieu, l'autre pour la bonne Vierge. » Voici deux amis qui se cotisent et réunissent leurs intentions: la messe sera pour eux deux. Souvent la section et même la compagnie assistent à la messe qu'un petit groupe a demandée pour le camarade mort de la tranchée. En général celui qui demande une messe vient l'entendre et y communie.

Aux tranchées on lit les prières de la messe quand on s'y trouve un dimanche. En tout temps on y récite le chapelet gravement, pieusement. Écoutez ce charmant scrupule d'un « poilu »:

« Monsieur l'aumônier, des fois, à la tranchée, je dis mon chapelet en même temps que je fume ma pipe, mais ce n'est pas bien convenable, n'est-ce pas? »

Je me rappelle cette boutade de Louis Veuillot qui récitait son rosaire dans un wagon que son voisin, sous-

officier peu clérical, en fumant comme une locomotive, transformait en tabagie : « Sergent, le chapelet ne vous incommode pas? » Aujourd'hui le chapelet et la pipe font bon ménage. Les « poilus » égrènent leurs « Ave » aussi dévotement que les humbles femmes de chez nous. J'ai donc rassuré mon brave fumeur et je l'ai encouragé à continuer.

***

On a souvent dit que nos soldats se confessent et communient. Je veux signaler que beaucoup se confessent très bien, parmi les jeunes surtout. C'est le fruit des efforts admirables de notre clergé : patronages, cercles d'études, retraites fermées nous ont déjà donné une jeunesse instruite de sa foi.

Sur les champs de bataille, aux postes de secours, aux ambulances, la mort qu'on vient de frôler donne aux convictions religieuses une flamme plus vive et facilite encore la réception des sacrements. Mais au cantonnement aussi la pratique est fréquente.

Notre clientèle pourrait se diviser en deux catégories : les convertis et les dévots.

Les convertis ne s'étaient pas confessés depuis leur mariage ou leur première communion. Ce n'était pas d'ordinaire impiété, mais plutôt la négligence conduisant à l'indifférentisme.

« Monsieur l'abbé, j'ai été blessé et j'ai été à la maison. J'ai revu ma fiancée. Je lui ai promis de me confesser en revenant. Voulez-vous demain matin? »

C'est un lieutenant d'artillerie qui parle ainsi.

Voici un sergent qui revient des tranchées. Dans une attaque où il se trouvait il a fait vœu de se confesser au plus tôt. Il tiendra dès ce soir sa promesse.

— « C'est ma femme qui sera contente! La pauvre petite! elle voulait tant me convertir! Je lui écrirai demain que c'est fait! »

Souvent, à la sortie d'un de nos offices, nous sommes abordés :

— « Monsieur l'aumônier, il y a ma sœur qui est institutrice libre. Elle m'a écrit de me confesser. Je viendrai demain matin avant votre messe. »

— « Monsieur l'aumônier, j'ai pensé à ce que vous avez dit dans votre sermon. Ça m'a fait quelque chose. »

Un soir d'hiver je revenais de R..., où nous avions eu pour les alpins une belle cérémonie suivie de nombreuses confessions. Je marchais d'un bon pas pour rejoindre mon cantonnement à D..... Soudain à l'entrée du village, une voix retentit.

— « Halte-là! Qui-vive? »

— « France! aumônier militaire! »

— « Avance au ralliement. »

J'allume ma lanterne électrique, je m'approche, je donne « le mot » et je veux continuer ma route. Mais le factionnaire ne l'entend pas ainsi. Émergeant d'une barricade faite de charrettes et de troncs d'arbres, il s'informe de l'heure de ma messe : il viendra le lendemain matin se confesser et communier.

Parfois la sentinelle est plus pressée et veut se confesser séance tenante. Plus d'une fois j'ai donné l'absolution à un brave garçon qui joignait les mains sur son Lebel pour réciter son acte de contrition.

Les dévots de notre clientèle sont ceux qui s'étaient confessés avant de quitter leur garnison, ou leur foyer. Ils se sont approchés des sacrements à la Toussaint et à Noël, plus souvent encore, mais les convertis devien-

nent peu à peu dévots; si bien que nos deux catégories se confondent. Et nous avons beaucoup d'hommes qui se confessent chaque fois qu'ils vont quitter le cantonnement pour la tranchée. On entend souvent cette formule : « Mon père, je ne me suis pas confessé depuis la dernière relève. »

Comment nous décidons les indifférents à pratiquer et les convertis à se confesser souvent? Par de fréquentes exhortations dans nos cérémonies, par des conversations particulières, par le bon exemple et l'apostolat des camarades chrétiens.

— « Monsieur l'aumônier, je vous en amène deux. » C'est souvent que retentit ce cri de victoire dans la petite sacristie.

Il paraît que j'ai été bien inspiré en disant un jour, dans mon « fervorino », qu'on peut fort bien se confesser, même sans savoir réciter par cœur le « Confiteor ». Le prêtre n'est-il pas là pour aider aux pénitents? Du coup plusieurs indécis sont venus me trouver et m'ont avoué que l'ignorance des prières les arrêtait.

— « Vous comprenez, monsieur l'aumônier, on les a un peu oubliées depuis le temps et on ne voudrait pas tout de même avoir l'air d'un bleu devant vous! Mais puisque vous donnerez un coup de main... »

Rien de plus édifiant que de voir communier nos hommes : une vingtaine chaque matin. Ils lisent attentivement leurs prières préparatoires; ils font pieusement leur action de grâces. L'autre jour un adjudant s'était confessé, c'était un converti. A la « popote » des sous-officiers, il demanda à ses camarades de ne pas lui parler, de le laisser se recueillir, parce qu'il devait communier le lendemain.

Me permettra-t-on de citer cette lettre émouvante

adressée à l'un de ses confrères par un jeune prêtre dans les tranchées :

22 décembre 1914.

...Pendant ces trois jours qui vont précéder cette fête de Noël, je vais avoir à entendre au moins mille confessions. Le jour de Noël, N. S. ira prendre possession de mille cœurs d'hommes généreux et bons. Je ne serai cependant pas complètement heureux, car il restera bien 250 à 300 hommes qui demeureront loin de Dieu, qu'ils ne veulent pas reconnaître.

Notre fête de l'Immaculée Conception a été magnifique. Je suis allé dans toutes les tranchées porter le bon Dieu aux hommes. Quel bonheur pour moi de pouvoir y retourner dans trois jours! La conduite des officiers en cette circonstance fut on ne peut mieux. Dans chaque compagnie, j'étais précédé et conduit par le capitaine, qui s'était fait le hérault de Dieu. Il criait, en effet, en passant devant les tranchées : « Voici le Saint-Sacrement qui passe, que ceux qui veulent le recevoir se présentent à lui. » — Pour N. S. ce n'était pas la Fête-Dieu; c'était mieux. Il n'y avait point de rues couvertes de fleurs; ce n'était que des tranchées étroites, profondes, remplies de boue et d'eau; mais, le long de ces tranchées, ce n'était plus les hommes curieux de la Fête-Dieu, c'était les hommes purs et avides de ce Pain des Anges qui fait les forts, les courageux, les vainqueurs. — A la tête de sa compagnie, chaque capitaine communiait et donnait ainsi à ses hommes l'exemple.

Des conversions, elles sont nombreuses, toutes les semaines il s'en fait. La rénovation morale de la France s'accentue de plus en plus. Les hommes sentent bien qu'ils ne sont pas des êtres ordinaires. La grandeur de la cause, ce qu'ils s'imposent pour le triomphe de cette cause, tout cela les remue profondément. Vraiment il faut bien qu'il y ait quelque chose de plus grand que ce à quoi ils avaient occupé leur vie jusqu'ici. Le monde invisible leur était

totalement inconnu. Ils ont pris contact avec ce monde invisible en servant la France. Jusque-là, l'idée de Patrie n'éveillait point en eux les sentiments qu'on espérait. Mais ils ont été à l'école du sacrifice et ils ont appris. C'est là qu'on peut toucher du doigt toute la supériorité de l'enseignement pratique sur l'enseignement théorique...

Nous allons avoir une messe de minuit. J'ai aménagé une cave à cet effet. Y assisteront le colonel, le commandant, les capitaines et quatre hommes par compagnie. Les brancardiers, presque tous anciens musiciens à l'active, formeront la maîtrise... (1)

Les Pâques des soldats.

Dans le diocèse où nous sommes cantonnés, le « temps pascal militaire » s'est ouvert le mercredi des Cendres et durera jusqu'à la Pentecôte. Nous n'avons pas encore parlé du terme, mais dès le commencement du carême nous appelions instamment nos chers soldats à la confession et à la communion. Il était convenu que cet appel retentirait chaque jour, comme une obsession pieuse, dans les deux églises où se font nos offices quotidiens et où nous atteignons de 1.000 à 1.200 hommes.

Nous insistions surtout pour que nos chers soldats ne remettent pas à demain ce qu'ils peuvent faire aujourd'hui. « Où serons-nous demain? Peut-être dans les bois; peut-être dans un village sans église, loin de nos prêtres... Hâtons-nous de remplir notre devoir de bons

(1) Lettre communiquée par Mgr Baudrillart.

chrétiens... Une communion fervente est la meilleure prière pour nos morts, pour la famille absente, pour la France... »

Comment notre invitation fut accueillie, le travail apostolique de ce carême en témoigne. En temps ordinaire, nous avions toujours quelques confessions le matin de 5 à 7, pendant les messes et le soir à l'issue de l'office. Depuis l'ouverture des Pâques, les confessions et les communions montèrent à 70 ou 80 par jour. Dans certaines églises, nous appelions à la rescousse les prêtres-infirmiers et brancardiers. Nous nous mettions cinq à la fois à la disposition des pénitents qui s'acheminaient en longues files recueillies et militairement ordonnées vers nos prie-Dieu.

Une de nos préoccupations a été de nous pourvoir d'hosties en quantité suffisante. Il nous a fallu faire appel à tous nos centres de ravitaillement.

Inutile de dire que beaucoup de ces confessions sont des retours — retours de bien loin : du mariage pour certains territoriaux ; de la seconde ou troisième communion pour l'active.

Presque toujours une femme ou une mère chrétiennes avaient préparé les voies et ouvert à l'aumônier le chemin du cœur.

Nous voyons souvent arriver nos « poilus » avec un papier sur lequel ils ont écrit, laborieusement et d'un crayon appliqué, leur examen de conscience. Ils le lisent lentement, comme des écoliers consciencieux.

Beaucoup tiennent à faire une confession générale de toute leur vie. Ils craignent de s'être insuffisamment accusés. Plusieurs ont des larmes dans les yeux et parlent d'une grosse voix émue qui a des sonorités touchantes.

Malgré tous nos efforts pour faire « anticiper », nous prévoyons bien que la grande masse des « paschalisants » voudra attendre le jour de Pâques. Aussi allons-nous mobiliser pour le samedi saint tous nos renforts sacerdotaux.

Pâques est la grande fête dont on parle depuis longtemps. On la prépare un peu partout. Ceux qui seront aux tranchées se désolent de manquer les offices de ce beau jour. Les camps demandent des messes en plein air. Dans les cantonnements on veut faire mieux encore.

Tandis que je trace ces lignes dans la petite sacristie d'une église lorraine, j'entends retentir à la tribune un triomphal *Gloria*. C'est un groupe d'artilleurs qui a spontanément décidé de préparer pour le jour de Pâques une messe à deux voix de Gounod. Un médecin-major tient l'harmonium et je vous assure que les répétitions marchent fort bien.

II. — L'aumônier militaire et les blessés.

Ce matin-là, je dis la messe, à trois heures du matin, dans la petite église de V... Elle me fut servie par un lieutenant de chasseurs alpins, qui célébra après moi et partit avec son bataillon pour la ligne de feu. Nos voitures d'ambulance se mirent en marche à cinq heures. Nous avions de nombreux blessés à relever, qui étaient signalés par les régiments à notre division. Après avoir

franchi quelques villages à demi ruinés par la canonnade des jours précédents, nous entrâmes dans le champ de bataille proprement dit. Il était jalonné par de nombreux cadavres de chevaux, par les trous que les obus creusent en terre quand ils éclatent, et aussi, hélas! par des morts qu'on n'avait pas eu encore le temps d'inhumer. Dans la luzerne ou dans l'avoine, le pantalon rouge mettait une note éclatante comme un coquelicot. Je m'approchais de ces nobles enfants de France, tombés dans le même sens, face à l'ennemi, et je récitais une prière. C'est ainsi que je saluai un adjudant et plusieurs soldats. Un peu plus loin, nous rencontrions avec joie dix-huit canons abandonnés par l'ennemi dans une retraite si précipitée que les pièces étaient encore intactes. Tout auprès, on nous demandait de « charger » quelques blessés allemands demeurés prisonniers entre les mains de nos artilleurs.

Nos voitures continuent donc leurs routes, mais les canons allemands tournent et nous risquons d'être un peu « arrosés ». Alors nos chevaux prennent une allure un peu plus rapide pour franchir la zone dangereuse et nous arrivons à une briqueterie où se trouve notre premier « îlot » de blessés. Le bombardement a été intense sur ce point; la maison est à demi ruinée. Je vois les cadavres de plusieurs Allemands et celui d'un paysan, qu'ils avaient probablement fusillé. Nos blessés sont dans la cave. Nous les en sortons avec peine. Il y a trois Allemands et quatre Français, parmi lesquels un charmant petit sergent d'infanterie, ancien élève des Maristes de la Seyne. Atteint au pied, il fut deux jours prisonnier de l'ennemi, sommairement pansé par lui, puis abandonné quand nos troupes avancèrent. Plein d'un joyeux entrain, il soutint le moral de ses compa-

gnons pendant les longues heures d'attente dans le peu confortable réduit qui les abritait.

Les voitures sont chargées à l'abri des murs qui restent encore debout. Le convoi repart en espaçant, par prudence, ses voitures et nous sommes bientôt hors de portée des obus.

Le second îlot est dans un repli de terrain. Il y a aussi des blessés allemands et français. Un sergent-major d'alpins demande à se confesser tout de suite. Il est gravement blessé au pied depuis trois jours et, prisonnier, il a dû rester sous la pluie jusqu'à l'arrivée de nos troupes. L'amputation se fera dans de mauvaises conditions. Il le sait et fait courageusement le sacrifice de sa vie. Je confesse deux autres chasseurs. Les Allemands me disent qu'ils appartiennent à l'Église évangélique. Tandis que nous plaçons les blessés sur les brancards, le général de division passe avec son état-major. Il salue les braves qui ont versé leur sang pour la France. Le sergent-major alpin attire son attention et une émouvante conversation s'engage :

« Allons, mon garçon, tu seras bientôt guéri!

— Non, mon général, je ne pourrai plus servir, mais vive la France! »

Troisième îlot dans le village de V..., un charmant petit village lorrain qu'on a pris, perdu et repris. Le canon, l'incendie, la fusillade ont tout ruiné. Pas une maison intacte. La grande rue me rappelle Pompéi et je vois dans une maison des cadavres affreusement calcinés. Le feu a joint ses ravages à ceux du fer. On distingue à peine une tête, des bras, des jambes. Le lieutenant-colonel du ...[e] d'infanterie, qui m'accompagne, me demande de le confesser et je l'absous au milieu de ces ruines tragiques où beaucoup de ses

soldats ont trouvé une mort glorieuse. Il fallait à tout prix reprendre le village. On l'a repris, mais que de vies il a coûtées!

Avant de partir, je bénis la tombe du capitaine M... qu'on vient d'inhumer. Je bénis aussi plusieurs fosses que la prévôté fait creuser pour recevoir les morts qu'on a relevés dans les environs, pauvres tombes anonymes où ils seront perdus comme les marins enfouis dans l'Océan, mais qui auront du moins reçu la bénédiction de l'Église.

Non loin du village ruiné, nous visitons en passant les tranchées allemandes. Elles sont profondes et habilement construites. Mais nous y constatons les effets redoutables de notre artillerie. Les Allemands y sont couchés par files et affreusement mutilés. Leur effroi dut être grand et la fuite des survivants s'est sans doute précipitée, car nous voyons des armes et des munitions en grand nombre abandonnées par les fuyards.

Encore des cadavres. L'un d'eux a une expression sublime de paix et de résignation dans la mort. Un autre tient entre ses mains la photographie d'un petit enfant, son fils sans doute, qu'il a voulu revoir en mourant. Mais le plus souvent les morts ont le visage noirci et méconnaissable.

Dernière halte. Nous recueillons encore quelques blessés allemands. L'un d'eux est moribond. Je l'absous conditionnellement, ignorant s'il est protestant ou catholique.

Hélas! voici la pluie qui tombe, la pluie tant redoutée du soldat. Les voitures sont occupées par les blessés. Nous marchons dans la boue, sous l'ondée qui devient bientôt torrentielle. Passe l'automobile du général de division qui m'offre aimablement une place. Je refuse,

bien entendu, car il ne faut pas que l'aumônier redoute l'eau plus que le feu. Il est six heures quand nous arrivons au cantonnement pour prendre notre déjeuner. Ce sera le seul repas d'aujourd'hui. On se bouchonne vigoureusement, on avale une bonne soupe chaude et on va dormir dans la paille, la conscience tranquille, après cette journée bien remplie pour le bon Dieu et pour la France.

*
* *

Nous avions des blessés à relever au village d'A..., où sont nos extrêmes avant-postes. Deux expéditions fructueuses, mais fatigantes, ont été dirigées vers ce point. La première fut une marche de nuit. Il eût été téméraire de faire passer en plein jour notre convoi sur une route soigneusement repérée par l'artillerie allemande et copieusement arrosée d'obus. Nous attendîmes la tombée de la nuit et nos voitures s'avancèrent lentement, sans lanternes, vers le village d'A... On avait recommandé aux brancardiers de ne pas fumer et de ne pas causer, afin d'éviter toute lueur, tout bruit qui aurait pu attirer l'attention de l'ennemi. Le convoi-fantôme avança en bon ordre ses voitures, chargea ses blessés et revint à l'ambulance vers deux heures du matin.

La marche de jour fut également réussie, mais plus fatigante. Un îlot de blessés avait été signalé dans les dernières maisons du village; quelques-uns étaient grièvement atteints et ne pouvaient attendre. Il fallait marcher sans retard à leur secours, malgré le danger. On partit à midi par le bois. Les chemins, détrempés par la pluie des jours précédents, étaient chargés d'une boue épaisse et grasse dans laquelle piétons et chevaux

se débattaient péniblement. Il fallut ainsi peiner durant 6 kilomètres. A l'orée du taillis, 1.500 mètres nous séparaient encore du village. Les aumôniers, les majors, les porteurs de brancards, les muletiers franchirent rapidement la crête dangereuse sans essuyer la moindre fusillade. Les blessés assis furent chargés sur les cacolets; ceux qui devaient être étendus se virent placer sur les brancards que des équipes de quatre hommes enlevèrent sur l'épaule et transportèrent jusqu'aux voitures. Il fallut reprendre ensuite la route boueuse où chevaux et mulets s'arrêtaient épuisés. Toute la nuit, le va-et-vient continua, et au matin nos chers blessés étaient réunis à l'ambulance de B..., attendant les grandes automobiles qui les évacuent sur la ville prochaine, à 15 kilomètres.

Quand on écrira l'histoire de ce douloureux mois, il faudra rendre hommage à tous les dévouements, même aux plus humbles et aux plus cachés. Le rôle des infirmiers, des brancardiers et de leurs auxiliaires, moins brillant que celui des troupes combattantes, ne mérite pas moins l'estime et la reconnaissance de la patrie.

Il faudra décrire aussi les scènes touchantes que provoque l'arrivée de l'aumônier dans la grange où gisent les blessés, que ce soit pendant la nuit, aux lueurs indécises d'une lanterne, ou sous le soleil aveuglant de septembre, dans les rayons duquel dansent les mouches toujours innombrables autour des plaies; il est l'ange consolateur, l'ami de tous, le très bienvenu.

— Salut, mes amis! Ah! les braves petits soldats qui ont versé leur sang pour la France! Soyez fiers et heureux. On vient vous sauver. Nous allons vous transporter où vous serez si bien soignés! Où es-tu touché, mon petit?

— Monsieur l'aumônier, c'est dans les jambes. Et puis il y en a une autre qui m'a traversé le bras gauche.

— Ce n'est rien! Ces blessures-là sont vite guéries. Tu pourras bientôt revenir te battre et nous entrerons ensemble à Berlin. Et toi, mon vieux?

— Monsieur l'aumônier, c'est dans le ventre, un éclat d'obus. Oh! je souffre!

— Bah! on te guérira tout de même. Mais il ne faut rien manger ni boire avant qu'on t'ait pansé à l'ambulance. Offre tes souffrances au bon Dieu pour la France. Avais-tu pu te confesser avant la guerre?

Suivent les plus touchantes, les plus émouvantes confidences.

— Ah! monsieur l'aumônier, vous êtes bon de venir nous chercher! C'est bien courageux de vous exposer au danger sans y être obligé... Voyez ma médaille, c'est elle qui m'a protégé... Voyez la photographie de mon petit garçon. Croyez-vous que je le reverrai? Oui, je m'étais confessé avant de partir et je dis ma prière tous les matins.

Tous ces chers blessés acceptent volontiers de se confesser et reçoivent l'absolution dans des dispositions excellentes. Sans doute le ministère sacerdotal à l'ambulance est fécond et consolant, mais combien plus fructueux celui que j'appellerai le « ministère des granges »! Comme le pauvre soldat se sent rapproché de Dieu, comme lui reviennent en foule les souvenirs de son enfance chrétienne, dans ces moments qui suivent le combat, où il souffre dans sa chair ensanglantée, où il entend les gémissements de ses camarades, où parfois son voisin n'achève pas la plainte commencée parce que la mort est venue le raidir.

L'aumônier circule parmi les pauvres corps douloureux. Il s'agenouille auprès de chacun, écarte la paille pour voir et signaler tout à l'heure aux brancardiers les blessures reçues ; il encourage, reçoit les aveux, fait descendre le divin pardon.

Oh ! ces granges des villages-frontières, que de grandes et saintes choses leurs vieux murs ont contemplées !

***

Au « poste de secours », le rôle de l'aumônier est à peu près identique. Il console, il réconforte, il absout. Il distribue aussi pastilles, eau de mélisse, cigarettes. Des amis prévoyants nous ont envoyé quelques flacons d'eau de Cologne (ou plutôt de Louvain). J'en ai toujours en poche et j'en verse quelques gouttes sur les moustaches des blessés. C'est une joie pour eux de « sentir bon » pendant quelques minutes. L'âcre odeur du sang est si pénétrante ! Elle s'imprègne dans les vêtements, elle imbibe la paille.

Les majors sont pleins d'attentions pour nous.

— Monsieur l'aumônier, vous ferez bien de voir d'abord ce blessé. Il n'a presque plus de pouls. Cet autre peut attendre.

En retour, nous les aidons. Nous secondons au besoin brancardiers et infirmiers. J'éclaire de ma lampe électrique un de nos jeunes médecins auxiliaires, qui désinfecte à la teinture d'iode et entoure de bandages le bras affreusement déchiqueté d'un jeune alpin. J'aide à mettre dans la voiture ce sergent dont le pied gauche a été emporté. Je donne mon mouchoir à ce pauvre « biffin » qui avait perdu le sien.

Les blessés nous font leurs recommandations :

— Monsieur l'aumônier, cherchez dans la poche de ma capote. Prenez dans mon porte-monnaie un papier de 5 francs. Voici ce que vous allez en faire...

Un grand adjudant à la moustache rousse ne peut parler, car une balle lui a fracassé la mâchoire; il remercie du regard et d'une énergique poignée de main.

Mais voici le vrai blessé français : un petit gars imberbe, presque un gosse.

— Qu'avez-vous, mon lieutenant?

— Oh! presque rien, une égratignure! Je viens d'ailleurs de faire deux kilomètres.

Le médecin principal, qui est arrivé à cheval et vérifie les pansements, se fâche :

— Mais, mon lieutenant, vous avez le genou traversé par une balle! Je vous défends de marcher.

Le petit officier sourit. Pas un muscle de son visage n'a bougé pendant qu'on renouvelait ses bandages. Je cause un moment avec lui. Il a de qui tenir. C'est un parent de mon ami L..., un des plus jeunes et des plus zélés curés de Paris. La voiture s'ébranle.

— Au revoir, mon lieutenant!

— A bientôt! Je ne tarderai pas à rejoindre. Et vive la France!

* * *

Cette fois l'aumônier est à l'ambulance mobile, un soir de combat. L'église a été aménagée tant bien que mal. On a aveuglé la brèche qu'un obus fit dans la voûte. Les trois nefs et le sanctuaire sont garnis de paille. Un poêle brûle qui donnera au moins l'illusion d'un peu de chaleur. Les blessés se plaignent encore

plus du froid que de leurs plaies. Il a plu tout le jour, les capotes sont transpercées. Nous couvrons de paille les pauvres membres transis. Nous enlevons les souliers boueux.

A l'école, les salles, plus petites, sont bien chauffées et les blessés graves y sont mieux. La cuisine, en pleine activité, fournit toute la nuit pain, viande, bouillon et tisane. Les infirmiers ne cessent pas de circuler dans les rangs, emplissant les « quarts » de chaud breuvage qui réconforte. Je les aide dans la distribution. Une école libre m'avait fait, la veille, un bel envoi de chocolat et de cigarettes. J'ai pu faire une « tournée » générale qui a été accueillie avec gratitude. Beaucoup d'hommes me reconnaissent.

— Monsieur l'aumônier, vous m'avez confessé à M..., vous vous rappelez bien?

— Monsieur l'aumônier, vous souvenez-vous de D... qui était *frère* et qui était allé vous voir à P...? *Pécaïré!* il a été tué d'une balle dans la tête, à côté de moi!

Un lieutenant corse me montre sur sa poitrine le scapulaire que sa fille lui a envoyé. Cet adjudant avait été blessé une première fois et envoyé en convalescence à Lourdes. Il parle avec ravissement de son séjour dans la petite ville pyrénéenne. « On nous donnait, pour marcher, les béquilles que les miraculés ont laissées à la grotte! On nous promenait dans les petites voitures des malades! »

Je console, j'absous..., la nuit se passe.

Un bruit de trompes, sur la place, devant l'église. C'est le convoi sanitaire automobile qui arrive. Ses grandes voitures chargent nos blessés et les emportent à bonne allure vers les hôpitaux de V... Avant le

départ du dernier « chargement », j'ai dit la messe. Très respectueusement, les infirmiers ont suspendu leur service. Les blessés mettent une sourdine à leurs plaintes. L'un d'eux sort même de son sac un petit livre de prières, fort usagé, et suit l'office. Comme on prie bien dans cette petite église lorraine, au bruit du canon, devant ces soldats aux uniformes lacérés et boueux. Le sang de France, généreusement versé, met sa note de pourpre glorieuse sur les bandages : il se présente ainsi au sang du Christ offert sur l'autel.

***

J'ai revu le tableau célèbre *Salut aux blessés*, mais dans la réalité de la vie, sur une route boueuse de Lorraine. J'accompagnais un convoi et nos voitures d'ambulance avançaient lentement pour éviter les chocs douloureux à nos chers voyageurs sanglants et meurtris. A un tournant du chemin, d'ailleurs étroit, le maréchal des logis qui chevauchait en tête clama un retentissant : *à droite!* et fit avec énergie les signaux du bras auxquels doivent obéir tous nos conducteurs. Il venait d'apercevoir une petite troupe de cavaliers et avait reconnu le fanion du commandant de corps. Le général fit un geste et, au lieu de laisser notre colonne s'immobiliser sur le côté pour lui livrer le passage, ce fut lui qui fit ranger ses chevaux dans le fossé. Tout le temps que dura notre défilé, il se tint raide sur ses étriers, la main au képi, dans l'attitude d'un respect ému et reconnaissant. C'était le chef qui voulait honorer et remercier les braves soldats qu'il avait envoyés au feu, pour la France. Et quels regards lui jetaient nos blessés! Ils étaient un peu étonnés de cet hommage

inattendu, mais heureux et fiers de le recevoir, l'ayant bien mérité. Ceux que nous appelons les « blessés assis », atteints aux bras, aux épaules ou légèrement à la tête, et qui se tiennent sur la banquette d'avant, se penchaient vers les camarades couchés dans la voiture, sur les brancards : « Eh! bien, mon colon, tu parles! Le vieux qui nous salue! Ah! il est bath! »

Veut-on un autre tableau? Ecoutez et tâchez de vous représenter cette scène. L'affaire a été chaude. On relève les blessés. L'aumônier se tient à l'orée du bois, le plus près possible du champ de bataille, et il surveille l'arrivée des escouades de brancardiers pour n'en manquer aucune. Voici une équipe. Quatre solides gaillards portent sur l'épaule le brancard où repose un jeune soldat. Malgré sa grande taille, l'abbé doit se hausser pour parler à l'oreille du blessé et lui serrer la main.

— C'est l'aumônier, mon petit, qui vient te recevoir et prier avec toi. Souffres-tu beaucoup?

Le pauvre enfant ne peut répondre. Il a la mâchoire fracassée. Mais ses yeux brillent. Il dégage sa main de celle du prêtre et lentement, gravement, la lève vers le ciel qu'il montre de l'index, comme pour dire que là est désormais toute son espérance...

N'est-ce pas un sujet digne d'inspirer un peintre chrétien?

L'autre jour un adjudant se mourait. Il avait reçu l'absolution, le viatique, l'extrême-onction. L'aumônier l'exhortait à faire généreusement le sacrifice de sa vie. — « Oui, mon Père, répondait-il, je veux faire tout ce qu'il faut. Dites-moi bien tout ce que je dois penser et exprimer. »

Puis au bout d'un instant :

— « Mon Dieu, aidez-moi! C'est dur, vous savez!

Car j'aimais bien la vie. Mais il le faut! Mon Dieu, soutenez-moi....., poussez-moi...! »

Et il mourut en renouvelant l'offrande généreuse et en acceptant la mort.

III. — *Le prêtre-soldat.*

On a tant parlé dans la presse des prêtres officiers, — qui sont très nombreux, — si souvent cité leurs exploits, que je préfère donner quelques notes sur ceux qui occupent des grades plus modestes ou sont simples soldats. Comment ne pas citer cependant ce mot d'un capitaine de chasseurs alpins en me désignant l'abbé P. et l'abbé M. : « Vous savez, Monsieur l'aumônier, que ces deux petits curés comptent parmi les meilleurs officiers du bataillon. » Le second fut blessé à la cuisse, à la fin du combat de F., en se portant au secours d'un de ses hommes qui était tombé mourant sur les fils de fer et qui l'appelait : « Monsieur l'abbé, venez me donner l'absolution. » L'autre jour, je saluais avec émotion la mort d'un sous-diacre de Saint-Sulpice, l'abbé M., qui fut un officier si remarquable et si regretté.

Voici maintenant quelques types de prêtres sous-officiers ou simples soldats.

C'est d'abord un jeune Aveyronnais, l'abbé M., ordonné prêtre à la fin de juin dernier et rejoignant comme réserviste son régiment aux premiers jours de la mobilisation.

Il est le seul prêtre de sa compagnie. On le connaît comme tel. Beaucoup se recommandent à ses prières et ne sont pas éloignés d'attribuer à leur efficacité le fait

d'avoir été préservés jusqu'à ce jour. Parfois un camarade, qui n'a pu joindre l'aumônier, se confesse à lui. En plusieurs rencontres, au moment de la charge ou sous une rafale d'obus, on lui demande l'absolution en promettant de faire une confession complète si on en revient. Jamais, devant lui, un mot déplacé. On le respecte, on l'estime, et toute la compagnie a applaudi quand l'abbé, qui a la confiance du capitaine, a été promu sergent-fourrier.

Un autre trait.

« Un jour, me raconte l'abbé M., dans une maison ruinée par les obus, mes camarades trouvent un assez beau crucifix. Aussitôt, ils sont d'accord : on va le donner à l'abbé. Ils me l'apportent en effet à la tranchée et, en les remerciant de leur attention, je l'installe contre notre mur de terre, bien en évidence, comme le Maître et le Protecteur. Je récite mes prières devant Lui. Plusieurs hommes suivent mon exemple. Quand arrive la relève, nous passons le crucifix « en consigne » à la compagnie qui nous remplace. Un jour, un caporal est blessé assez grièvement à l'avant-bras dans la tranchée voisine. On l'envoie se reposer dans la nôtre en attendant qu'il soit évacué. Je lui adresse quelques paroles de réconfort. C'était un avocat, fervent chrétien. « Le bon Dieu, dit-il, m'a protégé. — Il « nous protège aussi, répondis-je en lui montrant notre « crucifix. » Alors il se lève malgré sa blessure douloureuse et il va en rampant baiser les pieds du Sauveur en croix. Tous les camarades étaient émus, un sergent surtout, qui appartient à la religion protestante.

« Ce même sergent me montrait ces jours-ci la lettre qu'il écrivait à son père, après avoir assisté à une de nos cérémonies, pour s'excuser de fréquenter une église

catholique : « L'aumônier, disait-il, nous donne tant « de courage par ses vibrantes allocutions. »

« Il n'est pas rare, du reste, qu'on me communique les lettres envoyées ou reçues. Je me rappelle celles qu'un Corse recevait de sa femme. « Le soir, lui écri- « vait-elle, après avoir prié pour toi, nous allons sur la « route qui regarde vers la France, pour voir si tu re- « viens. » Et sa petite fille de sept ans avait ajouté, d'une plume encore inhabile, mais très appliquée : « Vive la France! »

S'il y a une inhumation pour laquelle on ne peut avertir l'aumônier, l'abbé M... est appelé. En l'attendant, un factionnaire est placé auprès du mort. L'abbé me raconte avec émotion le premier enterrement qu'il fit, le 31 août, dans le bois de X..., en Meurthe-et-Moselle. Le matin, vers 4 heures, un homme était tué par un éclat d'obus. Aussitôt, le capitaine donne ses ordres. Il fait avertir un parent du défunt qui appartient à une autre compagnie. Quelques camarades, avec leurs outils de campement, creusent la tombe. Ni fleurs ni couronnes, hélas! pour l'orner. Pas même un peu de paille pour en tapisser le fond, pas même une toile de tente pour envelopper le mort. Il n'aura pour suaire que sa capote et un mouchoir qui couvrira son visage. Mais tant de bonnes volontés se sont empressées qu'au lieu d'une croix on en a fait deux avec de petits arbres dégrossis à la hachette et au couteau. L'une sera à la tête du mort et l'autre aux pieds. Le fourrier prête son crayon bleu pour inscrire le nom du défunt, le lieu et la date de sa mort, avec une invocation pieuse. A mi-voix, car l'ennemi est proche, les commandements sont prononcés. La compagnie tout entière met baïonnette au canon et forme le carré. L'abbé, qui n'est encore

que soldat de 1re classe, s'avance au milieu, près du corps. Tout nouvellement ordonné prêtre, c'est le premier enterrement qu'il préside. N'ayant ni rituel, ni livre de prières, il récite le *De Profundis* avec les versets et oraisons que sa mémoire a retenus. Le capitaine prend ensuite la parole; il salue le mort au nom de ses camarades et il adresse à ceux-ci des encouragements, des appels à la confiance, à l'énergie, à la bravoure. En finissant il jette une poignée de terre sur le corps qui a été descendu dans la fosse et il le bénit d'un large signe de croix. « Reposez armes ! » Maintenant les lieutenants, les sous-officiers, tous les hommes défilent devant la tombe et chacun, en passant, imitant le geste du capitaine, trace de la main droite une grande croix sur celui qui a versé son sang pour la France.

C'était le huitième mort de la compagnie depuis le commencement de la campagne. Dix autres sont tombés encore, de septembre à janvier, et cinq de plus ont succombé à leurs blessures. Pour ces vingt-trois victimes de la guerre, l'abbé M... eut l'idée de célébrer une messe. Le capitaine y acquiesça volontiers et les aumôniers organisèrent une belle cérémonie. L'un d'eux dirigea les chants, l'autre prononça une allocution avant l'absoute. Il lut d'abord la liste des morts au champ d'honneur et engagea leurs camarades à prier pour eux, à garder leur souvenir, à imiter leur courage. Il félicita la compagnie d'avoir toujours fait bravement son devoir, d'avoir mérité des citations, d'avoir vu trois de ses sous-officiers promus au grade de sous-lieutenant... Les hommes étaient émus d'entendre ainsi évoquer leurs morts et rappeler les grands devoirs militaires. Ce fut vraiment une cérémonie familiale et patriotique.

Un autre prêtre-soldat, c'est l'abbé B... Je l'appelle « le confesseur », et vous allez voir qu'il mérite bien ce titre. C'est aussi un jeune prêtre de la dernière ordination, cinq semaines avant la guerre. Il est de la classe 1909. Le 2 août, il rejoint son régiment et je crois bien qu'il commence à confesser dans le train. Il continue à la caserne où il a quitté sa soutane pour prendre la capote. Il confesse dans la chambrée, dans la cour, dans les rues. Ses anciens camarades de l'active le reconnaissent : il a bien vite fait connaissance avec les autres.

« Notre premier combat, me raconte-t-il, fut à C..., le 9 août. Je confessai tout le temps. Vous savez que l'infanterie procède par « bonds » pour donner moins de prise au feu de l'ennemi. Je faisais un bond à côté d'un camarade, je lui donnais l'absolution, puis je passais à un autre pour « bondir » avec lui, en lui proposant de le réconcilier avec le Bon Dieu. Tous acceptaient; je n'eus pas un refus. J'arrivai ainsi jusqu'à 30 mètres des Allemands et pourtant je ne reçus pas une seule blessure.

« Les jours suivants, mes camarades m'abordaient dans les champs, partout, pour me demander de les confesser.

« Le 19 août, nouveau combat et je procédai comme la première fois. Le lendemain, ma compagnie fut d'abord soutien d'artillerie, puis marcha sous un ouragan de feu, et je confessais toujours. Beaucoup de mes camarades voulaient être près de moi et refusaient de me laisser partir. « Restez, disaient-ils, si nous sommes touchés, vous nous donnerez une dernière absolution. »

« A L..., au commencement de septembre, j'ai aussi beaucoup confessé à un moment où nous nous sommes

crus cernés. Je me rappelle même trois pauvres camarades que je m'apprêtais à absoudre, quand ils tombèrent successivement frappés par des balles.

« A B..., nous étions à l'arrière-garde, devant un pont qu'on allait faire sauter. Le danger était grand pour nous. Presque tous mes camarades, adjudant en tête, acceptèrent volontiers de se confesser ; deux seulement voulurent attendre, mais me demandèrent avec simplicité, de courir vers eux s'ils étaient blessés. Un instituteur commençait sa confession, quand vint l'ordre de se replier ; je ne l'ai plus revu et il a été tué. Le Bon Dieu aura tenu compte de sa bonne volonté. »

Epuisé de fatigue, l'abbé B... est envoyé, pour quinze jours, à un dépôt d'éclopés. Il revient au corps le 3 octobre et, à cause des remaniements imposés par les pertes, il est affecté à une nouvelle compagnie, malgré les réclamations de son ancien capitaine qui voulait le garder, « pour avoir un prêtre avec lui ».

L'abbé B... continue son ministère avec le même zèle et rencontre la même bienveillance de la part des chefs, qui se succèdent au commandement de la compagnie : un lieutenant, un sous-lieutenant, un nouveau capitaine. Il a été nommé adjoint au fourrier, puis caporal, mais sans escouade, pour être plus libre. Tout le monde le respecte. Un lieutenant protestant réprimande son ordonnance, qui disait quelques mots grossiers, — sans malice d'ailleurs, — devant l'abbé. On appelle celui-ci « Monsieur B... » ou « Monsieur le Curé ». Personne ne le tutoie. Il confesse aux tranchées, dans la neige ; ou, en seconde ligne, dans un village ruiné. Il préside des enterrements. Il a préparé un camarade à sa première communion. Il a chanté les vêpres de la Toussaint sous une rafale d'obus et passé la nuit de Noël,

avec les aumôniers, à confesser de nombreux soldats.

En somme, il est l'aumônier de la compagnie, le confrère très sympathique et le collaborateur apprécié des aumôniers de la division.

Je pourrais citer encore comme prêtre-soldat un maréchal des logis d'artillerie, chargé du ravitaillement de sa batterie. Il réside habituellement dans un petit bourg qui a été bombardé. Le curé n'est pas encore revenu et le brave « logis » fait fonctions. Il préside les enterrements en passant simplement une étole noire sur sa capote d'artilleur. Il chante les vêpres, il prêche, il visite les malades. Les bonnes gens du pays sont très contents de son ministère.

IV. — *Le prêtre-infirmier.*

Ce ne sont pas seulement les prêtres-combattants (officiers, sous-officiers et soldats) qui apportent à l'aumônier militaire un concours précieux. Je ne parle pas non plus des excellents curés des villages où nous cantonnons, qui mettent à notre disposition, avec une bonne grâce parfaite, leur sacristie, leur presbytère, nous aidant à confesser nos hommes et à organiser de belles fêtes religieuses. Je ne dis rien — pour aujourd'hui du moins — des soldats membres de la Jeunesse catholique, des Patronages, des œuvres diverses, qui prêchent d'exemple, catéchisent des camarades pour les préparer à la première communion, tiennent l'harmonium... Les auxiliaires dont je voudrais signaler la

collaboration utile pour les aumôniers militaires sont les prêtres attachés au service de santé comme infirmiers, ou brancardiers.

Prenons d'abord, si vous voulez bien, l'infirmier d'une ambulance fixe. Elle est installée depuis plusieurs mois dans une église. Très rudimentairement d'abord, son aménagement s'est peu à peu complété. La scierie voisine a fourni des châssis ingénieusement combinés pour donner aux paillasses une élasticité relative. Un bon poêle ronfle au milieu de la nef. La sacristie est transformée en bureau. C'est une manière d'hôpital, avec plus de pittoresque et d'imprévu.

Le caporal-infirmier de cette ambulance, l'abbé T...,, dirigeait, « dans le civil », une *Semaine religieuse* et une *Croix* locale. Avec cette merveilleuse facilité d'adaptation qui caractérise le jeune clergé français, il a pris, à l'ambulance, l'allure d'un vieux praticien. Par son dévouement, son tact, son inaltérable bonne humeur, il est devenu l'homme indispensable. Le médecin-chef et l'officier gestionnaire ont pleine confiance en lui ; les infirmiers le consultent en tout et les blessés le réclament sans cesse. Levé à quatre heures du matin pour pouvoir dire sa messe, il est prêt, jour et nuit, à recevoir les éclopés, les malades, les blessés qu'on lui amène de tous les secteurs de la division. Il les accueille avec une bonté tendre et virile à la fois qui réconforte les plus abattus. Ses tournées dans l'église et dans les granges-annexes sont attendues avec impatience; il sème du courage sous ses pas.

L'ambulance a un aumônier zélé qui fait, chaque jour, sa visite ; le curé de la paroisse vient souvent, lui aussi, voir les chers soldats; mais, pour les cas urgents, le caporal est toujours là. Beaucoup d'hommes,

d'ailleurs, lui font leurs confidences et veulent l'avoir auprès d'eux quand ils souffrent. « Restez avec moi pendant l'opération, lui disait un petit engagé volontaire de dix-huit ans; tenez-moi la main quand on m'endormira; j'aurai moins peur. » Hélas! ses chers pensionnaires s'endorment souvent du grand sommeil, car on ne le lui laisse que les « intransportables ». Il les ensevelit pieusement et, revêtant par-dessus sa capote une douillette et un surplis du curé, il les conduit dans le petit cimetière, à la tombe des soldats.

Écoutez ce que me dit un autre infirmier, l'abbé A..., jeune curé du Midi, au zèle intelligent et averti :

« Le prêtre-infirmier peut aisément administrer les sacrements, au moment le plus opportun et dans les meilleures conditions, puisqu'il est constamment auprès des blessés. Bien qu'il n'ait pas l'avantage de porter la soutane et qu'il doive faire connaître sa qualité de prêtre, les mourants acceptent presque toujours son ministère, qu'il offre avec une discrète bonté.

« Des blessés qui guériront il fera la conquête par son dévouement sous toutes les formes : soins physiques, secours moral, conversations divertissantes, petits services pour la correspondance, les vêtements, la nourriture. »

Le prêtre attaché à l'ambulance est, à la fois, le serviteur et l'ami du blessé. Il gagne son estime par les vertus professionnelles d'infirmier et de prêtre qu'il fait resplendir. Si le blessé aime le prêtre, il le prend pour son ami; s'il l'estime, il l'accepte pour modèle et, bientôt, il le suivra comme guide.

Quand on a gagné l'affection et l'estime en évitant avec soin les discussions, en recherchant les idées

communes, les sentiments qui peuvent sympathiser, les points où le contact s'établit aisément, l'esprit du blessé s'élève peu à peu, les préjugés et les préventions se dissipent, les âmes se trouvent en accord harmonieux. Ce n'est pas à dire que le prêtre ne parle pas *en prêtre* au blessé; mais s'il s'exprime sacerdotalement, il ne *prêche* pas, ou plutôt il prêche surtout par sa vie, par le soin qu'il met à ne pas laisser paraître ses défauts d'homme, par le souci constant d'appuyer à la vertu surnaturelle permanente sa sympathie humaine, qu'émousserait le contact prolongé avec la souffrance.

L'abbé A... fut quelque temps chargé du dépôt d'éclopés établi dans un village. Il y fit beaucoup de bien comme infirmier intelligemment dévoué et comme prêtre vraiment apostolique. Ses réunions religieuses dans la vieille église étaient très fréquentées. « J'ai remarqué, me disait-il, l'importance essentielle des exercices publics : chant, prédication, prière : les trois sont indispensables. » C'était comme une petite paroisse militaire dont il avait la direction.

L'ambulance volante ou divisionnaire est comme un poste de secours en grand qui vient s'installer à proximité du champ de bataille, assez près pour que les blessés puissent lui être apportés rapidement; assez loin pour se trouver à l'abri des balles et des obus et permettre que les pansements soient vérifiés et les opérations pratiquées avec la sécurité et le calme nécessaires. Chaque corps d'armée a un certain nombre de ces ambulances, qui fonctionnent à tour de rôle.

Dans chacune, le personnel est affecté à des services divers et bien déterminés.

L'abbé R..., du diocèse d'Aix, me donne à cet égard d'intéressantes précisions.

L'infirmier-prêtre est chargé de la table d'opération; son rôle sacerdotal est quasi-nul. Un blessé est apporté par les brancardiers. On ouvre ses vêtements; on les coupe parfois avec les grands ciseaux recourbés. Le major examine la blessure; avec ou sans intervention chirurgicale, on renouvelle le pansement s'il n'a pas paru suffisant : on rajuste la capote, et à un autre! Songez que ces ambulances reçoivent parfois, en une nuit, plusieurs centaines de blessés à évacuer pour l'intérieur. Sans doute, au besoin, le prêtre-infirmier pourra donner une absolution discrète, mais c'est tout. Il ne peut entraver, ni retarder le service chirurgical.

L'infirmier est-il porteur? Prend-il les blessés aux voitures pour les amener dans la salle qui doit les recevoir, et vice-versa? Son temps, alors, est très pris. Il peut, cependant, entre deux transports, s'arrêter quelques instants auprès d'un blessé que la gravité de son état rend plus intéressant, lui laisser quelques bonnes paroles, lui proposer même, avec tact, les secours religieux.

Ce rôle est plus facile à l'infirmier chargé de la *surveillance générale de la salle*. Il est plus libre de ses mouvements, comme le *tisanier* ou le *distributeur de nourriture*. Il peut donner aux blessés, en temps voulu, les consultations religieuses.

Au *bureau des entrées* se trouvent deux infirmiers, dont un gradé. Si l'un d'eux est prêtre, il lui est possible d'exercer son ministère, du moins dans une certaine mesure. C'est à ce bureau qu'on inscrit les blessés dès leur arrivée. Les indications utiles sont recueillies : nom, grade, régiment, compagnie, lieu et date de nais-

sance, domicile et diagnostic noté sur la fiche dont chacun a été muni au poste de secours régimentaire. Cette dernière indication renseigne l'abbé-infirmier sur l'état du blessé; il a vite pesé la gravité de la blessure. Lorsqu'il n'y a pas affluence continue aux entrées, il peut consacrer son temps libre aux plus graves. En tous cas, il indique à l'aumônier, ou, à son défaut, à quelque brancardier-prêtre, les plus gravement atteints pour qu'on s'occupe d'eux immédiatement.

Quoi qu'il en soit, les longs entretiens sont impossibles. Il faut aller vite. Les blessés sont nombreux et ne passent que fort peu de temps à l'ambulance divisionnaire avant d'être évacués sur les hôpitaux de l'arrière. Mais ces instants peuvent être utilement employés.

Le blessé qui arrive du champ de bataille a le sentiment très douloureux de la cruauté de la guerre et l'impression atroce de la solitude et de l'abandon devant la souffrance brutale. Il a froid, il a soif, ses plaies saignent, tout son pauvre corps est meurtri. Dans le contact rapide avec l'infirmier-prêtre, il trouve l'impression d'être compris, aimé, réchauffé; il n'est pas seul. C'est le pauvre voyageur transi, perdu, inquiet, qui passe de la nuit humide et froide à un logis chaud et bien abrité, où des bras affectueux se tendent vers lui. Un sourire, une parole, un encouragement, et surtout l'espérance, — espérance humaine d'abord — le tout imprégné de confiance en Dieu et d'esprit surnaturel, voilà le premier contact heureusement établi.

Il ne faut pas plaindre le blessé; ce serait lui rendre un mauvais service. On le replierait sur lui-même, on aggraverait son découragement, on cultiverait son égoïsme. Mieux vaut l'armer contre sa douleur, et surtout l'en distraire; c'est une façon de l'en libérer et de

faire qu'il n'en soit plus l'esclave. Une tasse de bouillon, de tisane ou de thé, et, — si le major le permet, — une cigarette? J'ai souvent remarqué l'influence heureuse de cette petite fumée bleuâtre que le blessé chasse de ses lèvres. Peut-être aperçoit-il, à travers ses volutes, comme dans un doux mirage, la maison paternelle et tous ceux qu'il aime. Peut-être aussi le fait qu'on lui offre une cigarette le rassure-t-il sur son état : il n'est pas donc si malade, sa blessure n'est sûrement pas mortelle puisqu'on lui propose de fumer. Je connais un prêtre qui ne fume jamais et qui a toujours les poches pleines de tabac pour ses chers blessés. C'est souvent la cigarette qui amorce la conversation.

Cette conversation ne peut être, bien entendu, une prédication; le temps est trop court. Mais le blessé sent bien vite le contact d'une âme sacerdotale; il devine le prêtre dans l'infirmier. Celui-ci remplit ses deux rôles sans les sacrifier l'un à l'autre. Il laisse dans les âmes qu'il touche une bonne semence qui lèvera sans tarder.

Comme la Providence aime à se jouer des calculs humains! Les hommes politiques ne se doutaient pas que, par la loi des *curés sac au dos*, ils allaient donner au ministère sacerdotal de nouveaux champs d'action et des moyens inédits d'atteindre les âmes. C'est pourtant ce qui est arrivé; la vie religieuse que nous venons de constater dans l'armée française est une de nos plus fermes raisons d'espérer que Dieu nous donnera la victoire et ramènera la France entière à ses chrétiennes traditions.

G. ARDANT,
chanoine honoraire, aumônier militaire.

De la profondeur du mouvement religieux qui s'est manifesté dans l'armée française et comment les œuvres catholiques de jeunesse l'ont préparé.

Tout homme de bonne foi et bien informé, en France et à l'étranger, ne peut manquer d'être frappé du caractère particulier qu'a pris dans notre pays la rude guerre qu'il soutient, de l'énergie de notre jeunesse et de son endurance, de l'élévation morale et de l'esprit religieux de notre armée : « Votre armée, me disait, à Rome même, un cardinal, en décembre dernier ; votre armée, elle est la plus religieuse de l'Europe et peut-être de toutes celles que l'on a vues au cours de l'histoire ! » Les notes d'un aumônier militaire que l'on vient de lire en ont fourni la preuve.

Cette constatation étonne d'autant plus qu'avant la guerre, il n'y a pas plus de quelques mois, on ne s'entretenait guère que de notre décadence, les uns pour la déplorer, les autres pour s'en réjouir ; on parlait volontiers de notre mollesse, de notre goût pour la vie facile, de la crainte que nous inspirait la guerre, du parti pris de l'éviter qui semblait solidement ancré chez nous.

Et c'était vrai, hélas ! pour un très grand nombre ; et cela s'associait à un internationalisme de mauvais aloi et à un esprit d'irréligion qui, par l'école laïque, semblait destiné à conquérir toute la France !

Cependant, il y avait, depuis quatre ou cinq ans au moins, des signes incontestables de relèvement ; de nombreux écrivains s'étaient plu à les noter ; et, pour mon humble part, je les avais mis en lumière, avec joie, dans plusieurs discours.

La jeunesse revenait en grande partie à un idéal patriotique et à un idéal religieux qui avaient fait défaut à la majorité de la génération précédente. Et cette jeunesse se montrait prête à nous donner deux magnifiques leçons, la leçon du soldat, la leçon du chrétien.

Car les deux choses semblaient liées et elles demeurent liées : soldat et chrétien! N'en soyons pas surpris : c'était tout simplement le retour à la tradition, aux doctrines de bon sens qui assurent la vie des nations, tandis que les doctrines contraires les tuent.

Pourquoi ce changement et comment l'expliquer? Les fatalistes, les déterministes, et ils sont nombreux, disent volontiers : il y a des *courants* à certaines époques qui saisissent, sans qu'on sache trop pourquoi, toute une nation; l'histoire n'est qu'une succession d'*actions* et de *réactions*.

Rien de plus vrai en un sens; mais ces courants ne se forment pas et de se dirigent pas tout seuls; ces actions et ces réactions, dans l'ordre moral, ne sont pas fatales.

Il y a des *agents;* et ces agents, il est possible de les découvrir, pourvu que l'on s'en donne la peine.

Les agents principaux du renouveau patriotique et religieux furent tout simplement les éducateurs catholiques; celui qui écrit ces lignes s'est efforcé de le montrer, quelques semaines avant la guerre, dans un discours qu'il prononçait à Amiens, sur ce sujet : *Qu'attendons-nous de la jeunesse que nous formons?*

A ces éducateurs catholiques, nous devons trois catégories d'œuvres, établissements d'enseignement à tous les degrés, ligues et associations, patronages qui sont devenus les cadres d'une part considérable de la jeu-

nesse contemporaine; là, se sont formés quantité d'officiers et de soldats qui, mêlés au reste de l'armée, devaient y opérer comme un ferment (1).

Le milieu même où ils allaient agir était devenu moins réfractaire. L'admirable désintéressement de notre clergé qui s'était laissé dépouiller de tout pour obéir à un ordre du Saint Père et le zèle vraiment extraordinaire dont nos prêtres avaient fait preuve, une fois libérés des entraves et des précautions que leur imposait le Concordat, tel que l'appliquait un État hostile, avaient touché les plus indifférents; la masse était prête à accepter l'action des bons et fidèles catholiques, si une occasion favorable se présentait. La guerre fut cette occasion.

Nos œuvres s'étaient proposé, — je le lis dans le prospectus même de l'une d'entre elles, — « le *groupement patriotique* et l'*orientation chrétienne* des jeunes Français ».

Les œuvres, écoles, associations, patronages, soumises à la direction de l'État laïque tendaient à un tout autre but. Beaucoup, la plupart de ceux qu'elles ont élevés, se sont, j'aime à le reconnaître, conduits, une fois la guerre déclarée, en bons Français; mais il leur a fallu, du jour au lendemain, se retourner contre l'éducation qu'ils avaient reçue. L'instinct national, le danger de la patrie, a réveillé en eux la foi patriotique; du même coup, ils ont pris en dégoût toutes les leçons de leurs premiers maîtres; la foi patriotique les a inclinés vers la foi religieuse; ce fut le cas d'illustres écrivains,

(1) « La préparation psychologique de la guerre de 1914 aura prouvé une fois de plus qu'une élite agissante vaut mieux qu'une foule amorphe pour obtenir un résultat déterminé. » Maurice VAUSSARD, *Pour ceux qui survivront*, *Revue pratique d'apologétique*, 1er avril 1915.

et ce l'est encore aujourd'hui de quantité d'élèves et même de maîtres des plus laïcisées de nos écoles.

Dans la voie nouvelle où ils entraient, ils trouvaient pour guides des hommes qui unissaient les deux fois patriotique et chrétienne, non seulement les prêtres et les religieux que la loi militaire avaient versés dans l'armée, non seulement ces admirables officiers de carrière sortis de nos grandes écoles préparatoires, telles que l'Ecôle Sainte-Geneviève ou le Collège Stanislas, mais ces jeunes gens du monde et du peuple venus des œuvres catholiques. Or, les chefs de ces œuvres avaient pris leur tâche au sérieux. « Ni garderies, ni sociétés purement sportives, mais œuvres d'éducation intégrale, voilà ce que sont nos patronages », écrit le très distingué directeur du *Bon Conseil*. Œuvres d'éducation intégrale, c'est aussi ce qu'avaient prétendu être nos maisons d'éducation et nos associations. En fait, elles ont constitué une élite; la religion est pour cette élite tout autre chose qu'un ensemble de pratiques superficielles; elle est entrée dans l'intime de leur vie; elle a fait des apôtres; ceux qui sont venus à eux, d'abord en tant que patriotes, ont senti qu'ils avaient à faire à de vrais chrétiens.

Et c'est pourquoi le mouvement religieux que l'on constate aujourd'hui dans nos armées est beaucoup plus profond que ne l'imaginent ceux qui n'y voient que l'effet de la crainte de la mort : plus profond chez les catholiques de vieille date et plus profond chez les convertis.

Je laisserai parler nos jeunes gens eux-mêmes, et je demanderai ensuite à tout homme sincère, de quelque parti et de quelque nationalité qu'il soit : « Est-ce là, oui ou non, du vrai, du pur, du profond christianisme, et

ce christianisme, ces jeunes gens savent-ils, oui ou non, à qui et à quoi ils le doivent? Avons-nous affaire à des sentimentaux, à des peureux, ou à des hommes de conviction et de courage (1) ? »

***

Dès le premier jour de la mobilisation, nos jeunes gens ont affirmé leurs convictions et leurs espérances chrétiennes, leur volonté de servir la cause de l'Église, en même temps que celle de la France.

Un jeune homme de vingt ans, porteur d'un des plus grands noms de France, qui vient d'achever son droit à l'Institut catholique, écrit à son recteur :

Je suis affecté au ...e dragons, à .... Vous imaginez mon bonheur profond.

Avant de partir, je veux vous dire mon regret de ne pas vous avoir montré assez la reconnaissance et l'affection filiale que je vous porte. Les mots expriment bien peu, mais vous savez quels sont mes sentiments. Je pars avec une joie que vous pouvez croire : quel honneur pour notre génération que de commencer ainsi la vie ! Quelle ère triomphale pour la France et le Christ, si nous sommes vainqueurs ! Car, grâce à tous vos efforts patients, infatigables — et à ceux de nos parents, car c'est vous qui nous avez faits ce que nous sommes — les idées chrétiennes vont triompher. Je remercie Dieu de m'avoir donné la vie pour cela.

---

(1) Les documents cités sont, presque tous, empruntés soit au *Bulletin de l'Association catholique de la jeunesse française*, soit à la *Revue Montalembert*, organe de la *Réunion des Etudiants*, numéro de janvier-mars 1915, soit à la *Revue pratique d'apologétique*, numéro de septembre 1914, soit aux archives du patronage du *Bon-Conseil*, à Paris.

Un autre, plus âgé, qui appartient à un des plus grands corps de l'État, n'est pas moins affirmatif :

Je pars ce soir pour... Vous voyez que, du premier coup, je serai en pleine bagarre. Je vous demande le secours de vos prières pour que je fasse mon devoir *en bon chrétien et en bon Français*... C'est avec une foi et une confiance entière en Dieu que je pars.

F. A..., de la *Réunion des Étudiants*, comprend ainsi son devoir d'officier :

L'officier a toujours été, pour moi, la personnification du dévouement, de l'honneur, *le prêtre de la Patrie*. Cet officier-là était mon idéal... Maintenant je vois mieux encore, je vois un officier foncièrement religieux, *le type du beau chrétien*, et c'est ce que je veux être. Sur les jeunes générations qui passent dans nos régiments l'influence morale du chef est incalculable, lorsqu'il possède le caractère et la science.

Et cet autre, J. B..., de la même *Réunion*, au moment d'entrer dans la marine :

Je tâcherai de pouvoir, à ma mort, prononcer ces mots : « Je meurs content parce que j'ai bien employé mon existence pour Dieu et pour la patrie. » Que la carrière que j'embrasse me donne l'occasion de faire mon devoir de catholique et de répandre un peu de bien autour de moi !

Au début de la guerre, il passe dans les fusiliers marins, ne se trouvant à bord ni assez utile, ni assez exposé. Mortellement blessé, il offre à Dieu le sacrifice de sa vie et meurt en récitant son chapelet.

Et voici ce que m'écrit un autre de mes anciens élèves qui, lui, échange l'artillerie contre l'infanterie, afin de se battre davantage et de plus près :

1915 nous apportera la victoire militaire, mais ce n'est pas assez. *Il faut que la France redevienne elle-même, c'est-à-dire la vraie fille aînée de l'Église qui l'a faite.* Je sais que c'est votre vœu le plus cher... Je vous remercie de ce que vous avez été et fait pour moi : ce serait une de mes dernières pensées si je tombais et si j'avais le temps de me voir partir...

Les lettres suivantes, empruntées au *Bulletin de l'Association catholique de la Jeunesse française*, expriment la même idée et s'élèvent jusqu'à la notion la plus sublime du sacrifice chrétien de la vie pour le salut et la régénération de la Patrie.

E... écrit à l'aumônier général, le 15 novembre :

Vous prierez pour moi, mon cher Père, afin que, le devoir accompli, je puisse revenir travailler près de vous pour notre chère A. C. J. F., rendue plus vaillante encore par l'épreuve qui trempe les jeunes. L'exemple de nos bons amis, disparus en trop grand nombre, et dont nous graverons le souvenir, celui de nos blessés qui ont montré, par leur conduite, que nos camarades savent mettre leurs actes en accord avec les principes qu'ils proclament; celui de tant d'ignorés dont la foule ardente entraîne notre Patrie sur les voies de la résurrection, communique le courage et l'esprit d'abnégation.

Z..., lieutenant d'intendance à la 7e division de cavalerie, écrit le 4 novembre à son ami T... :

Dieu veuille faire sortir de tous ces holocaustes une France nouvelle où son règne soit affirmé! Il faut à un monde en décomposition de ces sacrifices et de ces catastrophes pour retremper les âmes. Cette guerre est déjà féconde en héroïsme de tout genre : je ne vois autour de

moi qu'abnégation et enthousiasme... Pour ma part, j'ai offert ma vie, entre autres intentions, pour le triomphe de notre œuvre commune.

De Q..., président de Grenoble, écrit à L..., le 5 novembre :

Nous avons tous fait avec joie le sacrifice de notre vie... La guerre est une terrible chose, mais comme elle rapproche du Ciel !

Le docteur E..., président de l'Yonne, après avoir rappelé les communions si nombreuses des officiers et des soldats et constaté que dans son hôpital un seul blessé sur cent (et celui-là n'était pas baptisé), a refusé les secours de la religion, ajoute :

Et voilà pourquoi j'espère d'une invincible espérance que, non seulement la France sera victorieuse, mais que le bon Dieu lui accordera encore, en surplus, de reprendre sa mission dans le monde.

Quelle netteté d'affirmation dans ces quelques lettres du docteur P..., président départemental de l'Aveyron, à l'aumônier diocésain :

13 août. — Dimanche, nous avons pu avoir la messe ; mardi aussi, mais pas la communion, car nous n'étions pas avertis. — Mais il nous est si facile, si nous voulons, de mener une vie spirituelle ardente. Sur mon cheval, derrière le bataillon, les yeux fixés sur la multitude des clochers de Lorraine, qui tous gardent le Saint-Sacrement même lorsqu'il n'y a pas de prêtre résidant, il m'est facile de converser avec le Maître. Que de choses à lui dire : ma vie, la garde de tous ceux que j'aime, les besoins de notre chère A. C. J. F., *le désir d'accroître son royaume dans le*

cœur des soldats et de l'instaurer dans le cœur de ceux qui le persécutent.

11 septembre. — Délivré aujourd'hui par les Français, après trois semaines de captivité... Ma tête, mes yeux, mon cœur sont abreuvés de ce que j'ai vu. *Je n'ai jamais autant senti la main de Dieu sur moi et autour de moi.*

26 septembre. — Comme fait exprès, je n'ai pas encore de prêtre dans mon régiment... *et comment voulez-vous que je ne le remplace pas dans la mesure où je le peux ?*

Et depuis quelques jours voilà plusieurs mourants que j'essaye d'acheminer vers la porte du Ciel, comme on indique la maison paternelle aux voyageurs égarés ou perdus dans la nuit. Avant-hier j'ai coopéré à la fin édifiante du lieutenant porte-drapeau. Il est mort en baisant avec amour la médaille de la sainte Vierge que je lui présentais, celle que Mgr de Ligonnès m'a donnée et dont je vous prie de le remercier en lui disant combien je lui reste respectueusement attaché.

Hier encore un pauvre petit soldat a offert sa vie pour ses parents, pour la France et pour la J. C. de l'Aveyron. Car, mon cher aumônier, ma vaillante armée que je vais, hélas ! trouver décimée est toujours présente à mon cœur. Et je suis fier, lorsque je trouve les blessés de la Jeunesse Catholique qui supportent avec plus de courage et de vaillance leurs souffrances, qui meurent avec plus de joie et de sérénité que les autres, ceux qui ne sont catholiques que pressés par la peur. Ah! mon cher aumônier, je l'aime plus que jamais, notre chère A. C. J. F. ! Et je me rends compte que si elle avait eu, il y a déjà longtemps, *l'influence de formation* qu'elle a aujourd'hui, nous n'aurions pas eu à enregistrer quelques heures pénibles. Ah ! je vous en prie, si le « Jeune Rouergue » existe encore, dites à tous nos soldats, par son intermédiaire, aux jeunes de 19 et 18 ans, qui partiront peut-être bientôt, qu'on ne peut pas servir

la France jusqu'à l'effusion de son sang si on n'aime pas le bon Dieu ; qu'il est matériellement impossible d'être un bon soldat si la volonté ne se courbe pas joyeusement sous la discipline, et qu'on ne peut pas vaincre si l'esprit de sacrifice n'est pas dans le cœur le maître de notre égoïsme naturel. Je ne sais si les atrocités de cette guerre ouvriront les yeux à tous ; j'en connais déjà un grand nombre qui voient clair ! mais je ramasse une série de renseignements que j'espère développer un jour à nos chers camarades.

Nos ennemis eux-mêmes, en détruisant notre admirable cathédrale de Reims, n'ont-ils pas voulu frapper au cœur la France catholique — la meilleure? Mais leurs boulets, je l'espère, indiqueront à tous les Français la voie de la victoire par la régénération au baptistère du premier sanctuaire de notre patrie.

20 octobre... — Demandez pour moi au bon Dieu que je ne laisse jamais passer une occasion d'exécuter sa volonté et de rechercher sa gloire. Vous préparez l'avenir, n'est-il pas vrai?...

Mais, m'objectera-t-on peut-être : vous choisissez des témoignages émanés de jeunes gens qui appartiennent à l'élite de la société et de la culture intellectuelle. Sans doute, mais j'en puis apporter quantité d'autres qui, provenant de jeunes gens de la petite bourgeoisie, ou de la classe populaire, rendent exactement le même son et dénotent un esprit religieux, non moins haut, non moins profond.

Toutes les lettres qui suivent ont pour auteurs des soldats sortis de nos patronages, principalement du patronage du *Bon-Conseil*, à Paris : j'en certifie l'authencité.

Elles débordent de courage, mais aussi de cet esprit de charité et de prière, dont, en nulle occasion, ne se départ le vrai chrétien.

Le 23 septembre 1914.

Quand à Mézières on appelait, en riant, le 81e un régiment de fer, je crois que l'on ne pouvait pas dire plus vrai, car depuis le 1er août, c'est-à-dire depuis 54 jours nous avons été constamment en première ligne, au contact immédiat, fournissant ainsi 54 jours de combat, dont quelques-uns pourront compter parmi les plus acharnés et les plus meurtriers de la campagne.

Le 18e chasseurs ne nous quitte pas d'une semelle et les deux régiments se font constamment tuer ensemble.

J'ai, d'ailleurs, le plaisir de rencontrer souvent I... du 18e chasseurs. Chaque fois que nous nous rencontrons, notre première parole, en nous serrant la main, est celle-ci : « Eh bien, mon vieux, encore debout? » Cela à cause des pertes terribles qu'éprouvent nos deux régiments, que l'on pourrait bien appeler, je crois, les deux régiments baïonnette, car, chaque fois que nous donnons, il faut définitivement en découdre à la fourchette.

Hier, envoyé avec cinq hommes en poste d'écoute à la corne d'un bois, j'ai surpris une patrouille de uhlans composée d'un officier et de deux hommes. Ils avaient mis pied à terre et à la lueur d'une lampe électrique examinaient une carte. Avant même que j'aie eu donné l'ordre, la charge était poussée, et, criblés de coups de baïonnettes par mes hommes et moi-même, les Allemands gisaient inanimés sur le sol. La lampe électrique était tombée dans l'herbe et, maintenue au courant, continuait à éclairer.

Les deux soldats étaient morts, mais le troisième, un lieutenant de chasseurs, vivait encore et, m'étant approché de lui, voici ce que je vis et que je me rappellerai toujours.

D'une magnifique beauté masculine, le visage blanc comme du marbre, il était étendu sur le dos : de sa poitrine percée en trois endroits et teintant de rouge son uniforme gris clair, le sang formait une large mare autour de lui. Il balbutiait quelques paroles dont je ne pus saisir le sens,

mais que peu à peu je parvins à comprendre. Le malheureux, des dernières forces qui lui restaient, s'efforçait de dire : « Polack cattolic, polack cattolic ». Il voulait exprimer ainsi qu'il était polonais catholique.

En même temps il essayait de retirer de sa poche un chapelet, un petit calepin qui, je m'en assurai plus tard, contenait une image de la Sainte Vierge et de l'Enfant Jésus.

Devant le regard de ce mourant, devant ses paroles et les objets qu'il tenait en mains, toute fureur de haine disparut en moi.

Ayant placé mes hommes à leur poste, je revins près de lui et, lui prenant les mains, je lui fis comprendre que j'étais moi-même catholique, et que mon plus grand désir était de lui adoucir ses derniers moments.

Il parut me comprendre et d'une de ses mains éleva son chapelet. Je compris son désir et je récitai avec lui une dizaine à laquelle il répondait faiblement en allemand.

Après quoi, il porta le chapelet à ses lèvres et l'embrassa plusieurs fois, puis me le tendit. Je l'embrassai à mon tour et cela parut le rendre heureux. Il fallut que je rejoigne mes hommes, je lui mis dans les mains son chapelet et son image et je le quittai, non sans être profondément ému par le regard de reconnaissance qu'exprimaient ses yeux mourants.

Quand au matin je repassai à cet endroit, en rejoignant les tranchées, il était mort et il avait gardé la même position.

... Il y avait quelques minutes que je venais de lire le *Bulletin du patronage* lorsque cela est arrivé et le souvenir du *Bon-Conseil* est sûrement pour beaucoup dans la pitié que j'ai eue de cet Allemand.

Dans la nuit du 27 au 28 octobre, on fit appel à des sapeurs de bonne volonté et à un sous-officier pour remplir une mission des plus périlleuses. Le jeune G. P.

se présenta; mais, avant de partir, il écrit au directeur de son patronage, puis à sa jeune femme, qu'il pense ne jamais revoir.

Mon bon Père,

Je ne puis vous écrire longuement. Gustave vous dira le rôle que j'ai à remplir et qui ne me laisse que peu de chances de rentrer sain et sauf. Je veux vous redire combien je vous aime, combien je vous suis reconnaissant de ce que vous avez fait pour moi, *de ce que vous avez fait de moi.* J'accepte de bon cœur la mission très belle que la Providence m'a destinée; je me remets complètement entre les mains de Dieu, à qui je demande de prendre soin de ma compagne tant aimée, de mes enfants chéris. Aidez-les, mon bon Père, des conseils que vous m'avez prodigués. On est un privilégié lorsque dans de pareils instants on a laissé près des siens un ami tel que vous.

Dites à tout le *Bon Conseil*, si je ne reviens pas, que ma pensée a été vers lui, vers notre œuvre si belle, vers tout mes chers amis, vers mon cher Félix, vers tant d'anciens que je ne puis citer, vers certains jeunes que je considère comme des jeunes frères, parce qu'ils possèdent vraiment l'esprit de l'œuvre que j'aime.

Je vous embrasse de toute mon âme, et suis votre enfant.

Lettre à sa femme.

B...-au-Bois, le 27 octobre 1914.

Je ne veux pas te dire de ne point laisser couler tes larmes. Pleure, mais sois forte. Pense que j'ai eu le temps de songer au sort qui devait être le mien, de penser à toi, que j'ai aimée du plus profond de mon âme et que je reverrai. Car je te reverrai, et je veux que tu y penses et que tu te dises que mon sacrifice a été fait alors que j'y songeais.

Nous serons réunis là-haut et tu ne dois pas te livrer au

découragement et à l'inconsolable douleur, car ta tâche est lourde et plus dure que n'a été la mienne.

Je sais que Dieu t'aidera, va à lui qui seul peut te guider; il ne peut t'abandonner dans la mission de ta vie. Elève nos enfants dans son amour; remets-toi aux mains de la Providence dont la volonté est faite. Je me suis livré totalement à Elle.

Dis plus tard à nos petits, quand ils pourront comprendre, les espérances que j'ai fondées sur eux et ce qu'ils doivent être dans la vie : des forts et des vaillants.

Notre amour a été le bien le plus précieux de ma vie. J'ai été fier de la femme que tu es, j'ai été à toi totalement et uniquement. Tu seras forte pour répondre à ma volonté et parce que je te connais et que tu ne peux être autrement même dans l'épreuve terrible qui te frappe, mais que tu sauras surmonter parce qu'elle vient de Dieu même.

Dis à ta mère la pensée que j'ai eue pour elle en cette nuit, ainsi qu'à Georges, à ceux qui t'entourent et que tu me sais chers.

Relève la tête et marche avec confiance pour répondre aux dernières volontés de celui qui t'a très tendrement et complètement aimée.

Toutes ces lettres sont remplies de traits héroïques contés avec une gaieté toute parisienne, mais dans chacune reparaît une pensée surnaturelle; en voici une, du 19 octobre, qui donne une juste idée de la vie que mènent ces hommes.

Nous sommes toujours au même endroit et attendons avec impatience l'heure où il nous sera commandé d'aller plus avant. Nos Bretons ne peuvent se faire à cette inaction prolongée; à leurs yeux perdus dans le vague, je les sens pris de nostalgie, de cette nostalgie que l'action seule guérit. Notre poste médical est toujours installé dans cette grotte sombre et humide dont je vous parlais il y a quelques

jours. De blessés, nous n'en avons pas eu depuis déjà longtemps. Ils ont beau nous arroser de shrapnells ou nous expédier leurs grosses « marmites », « ça ne rend pas », comme dirait Gavroche. Il n'en va pas de même de notre 75 qui continue à leur faire beaucoup de mal. Avant-hier au soir, les nôtres ont pris une patrouille prussienne, ils nous ont dit souffrir beaucoup de notre artillerie. C'étaient de tout jeunes gens de la classe 1914 arrivés ici depuis huit jours à peine, ils craignaient d'être fusillés, mais dès que notre commandant les eut rassurés sur leur sort, ils n'avaient plus envie de s'en aller, et c'est plutôt joyeux qu'ils partirent en arrière de nos lignes. Hier matin, j'ai pu assister à la messe et communier, ce qui ne m'était pas arrivé depuis longtemps. La messe était dite à l'ambulance de la division marocaine qui se trouve à notre gauche, et au bord des tombes où au jour le jour on enterre les zouaves, tirailleurs et bicots tombés à l'ennemi. Il ne m'était encore jamais arrivé de servir la messe en pareilles conditions. Pendant que les hommes chantaient à pleine voix le *Credo* et l'*Adoremus*, ils étaient accompagnés non plus par un classique harmonium, mais par la puissante voix des canons et par le bruit plus spécial que font les mitrailleuses tirant sur tout un front. L'homme se sent bien petit à pareilles heures et en pareils lieux, aussi tous les visages étaient empreints d'une gravité religieuse spéciale; lorsque la messe dite, l'aumônier donne l'absoute pendant que ceux qui le savaient chantaient « le Libera », j'ai vu bien des larmes couler des yeux des officiers et des soldats. Larmes bénies, puissiez-vous bientôt faire place au sourire et à la joie causés par la victoire!

Quant à moi, je continue à très bien me porter et reste toujours très gai. Cette vie, si elle n'était accompagnée de tant de misères et de tant de deuils, est assez passionnante; on ne se sent plus entouré de cette mesquine ambiance dans laquelle nous vivons en temps ordinaire; pour un séminariste elle est très intéressante; volontiers les gens

abordent la question religieuse, que le voisinage de la mort ne leur fait plus paraître comme une question secondaire, les esprits soi-disant « forts » n'ont ici aucun succès.

Continuez à prier et à faire prier le *Bon Conseil* pour nous, car nous en avons grand besoin. Quoi qu'on fasse, la vie du soldat est déprimante, nous avons grandement besoin des prières amies pour nous aider *à nous plonger un peu dans le surnaturel*. Tous nous savons que là-bas, dans la chapelle et l'oratoire aimés, de nos jeunes camarades, de vieux amis sont agenouillés et prient pour tous ceux qui combattent au loin, c'est pour nous un grand réconfort que pareille pensée, dites-le bien à tous.

Dans cette vie, non seulement ils travaillent à se soutenir eux-mêmes par la prière et par les sacrements, mais ils essaient de faire du bien aux autres :

12 octobre 1914.

Depuis notre départ j'ai pu une seule fois assister à la messe et recevoir la sainte communion. Et les autres n'ont rien pu avoir. Cela ne nous empêche pas de sanctifier notre dimanche comme nous le pouvons par une prière spéciale et de nous unir à la messe du *Bon Conseil* par la pensée. Nous prions avec vous pour la France, pour nous tous qui sommes chaque jour exposés et devons, sans le secours des sacrements, rester prêts à paraître chaque jour devant Dieu. Nous restons cependant confiants dans la Miséricorde de Dieu, et dans l'efficacité des prières de vous tous. Ici notre vie est toujours pleine d'imprévu et ne savons jamais une minute à l'avance ce que nous ferons. Hier nous étions au repos et, à 6 heures du soir, nous sommes partis creuser des tranchées, profitant de la nuit. Nous avons maintenant des mains de terrassiers et manions la pelle toute une nuit, comme si nous avions fait cela toute notre vie. Ce matin nous sommes dans l'attente d'une

attaque, prêts à partir au premier signal. Nous sommes juste en arrière des tranchées en première ligne. Nous voyons et entendons éclater les obus autour de nous, et avons ramassé des éclats dont quelques-uns atteignent 4 centimètres d'épaisseur. Cette vie est un peu énervante, et l'abus du café aidant, il y a souvent des prises de bec et de disputes que nous nous efforçons de calmer. Nous sommes déjà arrivés à un résultat appréciable et notre escouade qui était au début considérée comme une des plus mauvaises est certainement à l'heure actuelle une de celles qui s'entendent le mieux. Cela n'a pas été sans peine, car elle est composée d'éléments bien différents... Tout ce monde maintenant s'entend à merveille, discute religion, syndicat, et tous sont pour nous très gentils, et presque pleins d'attentions. Plusieurs lisent le *Bulletin* et y trouvent grand intérêt. Quelques-uns nous demandent s'ils pourraient venir visiter le patronage après la guerre, ou s'ils pourraient y envoyer leurs jeunes frères.

Que l'on m'excuse de laisser parler ainsi le document : est-il rien d'aussi éloquent? Entre tant de lettres que j'ai entre les mains, voici l'une des plus belles par le courage, l'entrain, la délicatesse des sentiments, même le charme littéraire :

Le 13 novembre 1914.

Le 8 novembre au matin, je suis allé au village voisin trouver le colonel qui m'avait mandé avec un camarade. Je l'ai attendu deux heures — et entre temps — j'ai eu l'occasion d'aller voir S. à la 2e Cie et A. F. dans les gourbis. Ce fut une bonne joie pour moi, mais trop courte : j'ai dû les quitter de suite. Le colonel m'a félicité parce que je m'étais offert pour remplir une mission qui avait échoué deux fois déjà. Mon camarade et moi, nous avons réussi à mettre le feu à une meule de paille du haut de laquelle

des Allemands dissimulés tiraient sur nos officiers. Te raconter en détail toutes les péripéties, fais-m'en grâce : ce sera pour plus tard, lorsque je serai devenu vieux grand-père; mes petits-enfants sur mes genoux me réclameront des histoires, je leur conterai volontiers alors nos bonds de trous en trous, une paire de souliers prise pour un casque à pointe, notre marche lente et rampante pour ne pas éveiller l'attention de l'ennemi, l'émotion dès l'arrivée à la meule, les allumettes bougies qui ne veulent pas prendre, enfin une flamme grandiose, notre fuite à toutes jambes, le cœur content parce que notre mission était enfin remplie. Le colonel nous a félicités, le général de brigade également; on nous àvait parlé d'une citation à l'ordre du jour. Je ne sais si nous l'avons eue, car depuis trois jours je suis un peu en dehors du 129e. Tu en sauras le pourquoi tout à l'heure.

A mon retour du bureau du colonel, je me suis rendu à la chapelle du château pour entendre la messe dite par C. Étant en retard je ne pensais plus du tout la servir. On m'attendait, j'ai donc eu la joie de servir la messe.

Le soir, nous sommes repartis aux tranchées...

Ici un temps d'arrêt. Tu m'as demandé de tout te raconter, je vais donc te dire tout bien simplement : *je suis complètement guéri*. Je commence par la fin pour te rassurer. J'ai été blessé très légèrement, si légèrement que je reste à trois kilomètres en arrière pour me reposer? Après-demain, je serai de retour à ma compagnie. Tu es bien d'aplomb, maintenant, j'espère, je continue. Je ne te donnerai pas de détails.....

Tout à coup une balle tape sur ma baïonnette et, en ricochant, vient me caresser la tête au-dessus de l'oreille gauche. En passant, je remercie la sainte Vierge de m'avoir ainsi protégé, car, sans ma baïonnette, cette balle me frappait en plein front. Un de mes camarade m'applique mon paquet de pansements, et en route, n'y pensons plus. J'exhorte mes camarades à ne pas s'affoler, à

garder tout leur sang-froid, et puisque, gradé, je leur dois l'exemple, je continue à faire le coup de feu comme si rien n'était ; le sourire aux lèvres, le bon mot à la bouche, eux, la cigarette au bec ! !

Quand l'action fut finie, on déplora la mort d'un caporal tué aux écoutes et un seul blessé, ton mari... J'ai eu honte d'appeler cette égratignure une blessure, et, sans l'ordre formel du capitaine, du colonel même, je ne serais jamais allé au poste de secours... Il fallut obéir; mais on me fit la grâce une fois pansé de revenir à mon poste. Ce me fut une vive joie et mon escouade fut contente. Je suis resté toute la journée et toute la nuit suivante dans la tranchée. Le lendemain, au matin, j'avais un peu de fièvre : je suis revenu me faire panser, mais là ! complication, syncope, etc. Je passe outre. Toujours est-il que le colonel est venu m'exprimer toute sa sympathie, m'a nommé sergent, et m'a annoncé — ne tombe pas en syncope, ni en extase — qu'il me proposait pour la médaille militaire. J'en suis le premier stupéfait ! Qu'ai-je donc fait d'héroïque ? Tout simplement mon devoir, *j'ai fait ce que tu m'aurais dit de faire si tu avais été à côté de moi*. Enfin, si cette médaille est donnée en récompense du seul devoir accompli, je l'accepterai pour toi, car depuis notre mariage n'es-tu pas la douce voix qui me dit toujours : « *Fais ton devoir là où il est.* » Je l'accepterai aussi pour l'honneur du Patronage *qui nous a formés tous valeureux.....*

Mais je ne voudrais pas te faire une déception ; si je ne l'obtiens pas, une seule chose me restera à faire : maintenant que je suis en route, continuer à la gagner.

En ce moment me voici au repos jusqu'à demain ou après-demain dans une ambulance dans un château. Ma salle est la vaste salle à manger ornée de boiseries. Un bon matelas couché sur une civière me fait un bon lit dans lequel je repose à moitié la nuit : ça ne vaut pas la paille. Le jour, impossible de m'y faire rester. Je trotte de lit en lit parlant un petit peu à l'un et à l'autre, faisant le secré-

taire, distribuant la soupe, tournant l'un sur le côté, bordant l'autre... Je mange double ration : pas de fièvre. Le major a dit qu'il allait me mettre à la porte, que je lui coûtais trop cher, et pourtant je lui fais du travail de mon propre gré. Je blague, je donne des bonbons, j'encourage de mon mieux les blessés. L'aumônier à qui j'ai servi la messe le jour de la Toussaint, vient nous voir matin et soir. Je suis son privilégié : il a toujours les poches bourrées de friandises...

Ce blessé soigne ses camarades avec un admirable dévouement, se sacrifiant sans cesse à ceux qu'il juge plus atteints que lui. Il favorise l'*action de l'aumônier*, lui sert la messe, entraîne les hommes à l'église et les fait chanter très pieusement.

Je terminerai par ces trois lettres, les deux premières d'un mari à sa femme, et la troisième adressée au directeur du patronage : l'élévation religieuse, les sentiments de famille, le désir ardent de servir la cause chrétienne s'y mêlent de la façon la plus émouvante.

Le 25 octobre.

Je vais t'écrire une longue lettre et j'espère que tu la recevras ; je vais te décrire aujourd'hui l'emploi d'une journée de repos, plus tard, je te dirai une journée passée dans les tranchées.

Donc nous sommes au repos depuis trois jours, car voici comment cela se passe : on reste un certain temps dans les tranchées, puis un autre régiment vous remplace et l'on va dans un pays pour se reposer et se nettoyer (pendant 3 ou 4 jours environ).

Hier samedi, à quatre heures, je suis allé me confesser au curé du pays, et ce matin dimanche, à 7 h. 1/2 en union avec toi, je suis allé à la messe et *j'ai communié ;* tu ne peux pas te figurer ma joie et mon bonheur, me voilà à nouveau avec une provision de courage et plein de con-

fiance dans l'avenir, ainsi que l'âme et le cœur tranquilles.

En retournant au cantonnement, j'apprends que quelques-uns se préparent pour la messe paroissiale de 9 heures, j'y retourne avec eux. Ce fut un spectacle vraiment impressionnant : l'église assez grande était pleine de soldats au point que plusieurs ne purent entrer. A l'évangile, l'aumônier militaire prend la parole et empoigne l'assistance, puis nous chantons le *Credo* et après la communion on chante le *Souvenez-vous*. Au souvenir de ce chant, j'avais les yeux pleins de larmes, mais joyeux tout de même, car j'avais du bonheur plein le cœur. Jamais je n'oublierai le spectacle de cette église pleine de soldats, d'officiers, dont un général, chantant le *Credo*. Passons maintenant aux choses matérielles. A 10 h. 1/2, nous mangeons un ragoût de mouton aux pommes de terre, avec un quart de vin donné par la compagnie. Puis le café avec rhum (payé par un camarade).

Tu le vois, nous ne sommes pas trop malheureux (malheureusement ce n'est pas tous les jours la même chose). Aujourd'hui, il fait un temps superbe, il fait chaud et le soleil brille, c'est une véritable journée de printemps, *j'ai du bonheur plein le cœur*, c'est, je crois, la meilleure journée depuis mon départ.

3 heures de l'après-midi. Je rentre des vêpres et du salut, l'église est encore pleine de soldats, nous chantons :

Je mets ma confiance,
Vierge, en votre secours ;
Servez-moi de défense,
Prenez soin de mes jours.

Et un autre cantique à la Vierge pour protéger la France et lui donner la victoire. *Quelle chose sublime que la prière.* Toute la journée je fus avec toi, uni par la pensée, le cœur et la prière. Maintenant, l'âme en paix, j'attends l'avenir avec confiance, certain que la Vierge ne m'abandonnera pas. Ainsi malgré la distance, durant ce dimanche, nous ne faisions qu'un. Courage, aujourd'hui j'ai fait provision

de courage et j'attends l'avenir avec calme, je m'abandonne aux mains de Dieu.

Dieu ne nous abandonnera pas, je l'espère, et je te reviendrai la guerre finie, nous serons réunis dans la vie; et en croyant à la vie éternelle, le premier parti de cette terre attendra l'autre dans l'autre monde pour être « *unis pour toujours* »; cette pensée quoique triste est consolante. Pour aujourd'hui, je te quitte et t'embrasse de tout mon cœur ainsi que notre cher petit.

Le 8 novembre 1914.

..... Comme il n'y a pas de fait saillant à te raconter, je vais, pendant quelques instants, être plus encore que d'habitude avec toi en t'écrivant ces quelques mots. Et ce sera mon dimanche à moi.

Par la pensée, je me transporte auprès de toi, et là dans notre petit nid, je te cause cœur à cœur.

Prends confiance et fais provision de courage, car je crois que notre séparation va encore durer quelque temps. Combien? Je l'ignore, mais sans doute assez longtemps (c'est du moins mon avis), mais j'accepte ce sacrifice d'être séparé de toi et de mon cher petit, pour notre patrie; et pour le reste, je m'abandonne aux mains de Dieu, en demandant la protection de la Sainte Vierge. De ton côté, fais la même chose, et crois-moi, je suis fier d'avoir une femme courageuse comme toi, qui à chacune de ses lettres fait taire ses craintes et ses inquiétudes et m'envoie du courage en même temps que des marques d'amour.

Durant cette journée que je passe dans ma tranchée, ma pensée te suivra à chaque instant et rien que de te représenter en train d'habiller notre petit, le sortir, puis le voir être la joie et le rayon de soleil de ses grand-père et grand'-mère, cela me procure une douce joie en même temps qu'une provision de courage et un rayon d'espérance de voir bientôt tout le monde content.

Prends courage, du reste *tu connais la source de toutes forces et tu y puises presque chaque jour*. Ne te tourmente pas trop à mon sujet. Dis-toi que, malgré la distance, nos cœurs s'unissent pour n'en former qu'un seul et battre du même amour en même temps que de la même confiance en Dieu.

22 novembre 1914.

Quelle joie de retourner au feu, peut-être cette fois-ci ne reviendrai-je pas; mais je retournerai là-bas plus fier que jamais, content de faire mon devoir, et n'ayant nullement peur de la mort.

Je n'ai jamais été dans d'aussi bonnes dispositions morales et *n'ai jamais aussi bien senti la force de la prière ardente montant vers Dieu et Lui demandant ce dont nous, pauvre pécheurs, avons besoin*. Maintenant, plus de respect humain, et bien rares sont ceux qui pensent à blâmer ceux qui très sincèrement et sans éclat s'approchent presque journellement des Sacrements.

Comme on se sent fort, et comme on désirerait faire profiter les malheureux qui ne connaissent pas notre belle religion.

Je me demande vraiment comment ils peuvent aller au feu sans cette force surnaturelle qui nous réconforte et nous emporte, eux qui comme nous s'en vont au feu et peut-être pour n'en plus revenir, et qui ne possèdent pas d'idéal religieux. Dites bien, mon bon Père, à ces chers amis du Cercle que leurs aînés prient tous les jours pour eux, pour que Dieu mette en leur âme ce que vous avez si bien semé dans la nôtre, à nous qui sommes vos enfants.

Oh! comme je voudrais être du nombre de ceux qui reviendront. Comme ils seront forts ! Rien ne leur a été épargné sur le champ de bataille, *et vous aurez à la fin de cette terrible campagne un groupe d'hommes capables de mieux encore vous comprendre, vous aimer et vous servir en Dieu et pour sa cause !*

Cette bellè et généreuse pensée d'un enfant du peuple, je la retrouve sous la plume d'un de nos jeunes écrivains catholiques, dans un article éloquent et profond, *Pour ceux qui survivront* :

Comment, dit-il, ne pas être saisi d'un sentiment complexe, celui que peut éprouver l'enfant d'hier à qui l'on vient dire qu'il est roi et que le sort de millions d'êtres lui est confié, devant cette tâche inconnue qui incombera, qui incombe déjà à chacun de nous pour faire de la victoire française une victoire durable en faisant qu'elle soit aussi une victoire chrétienne? Sentiment de respect pour la Volonté qui donne à nos vies chétives cette magnifique mission; fierté, mêlée à la plus noble angoisse, de ce que, si nous n'avons pas été choisis pour être des victimes, nous sommes appelés sans hésitation possible à être des apôtres (1).

Catholiques, nos frères, vous avez entendu la voix même de nos soldats chrétiens. Croyez-vous encore que la France soit la nation athée? Croyez-vous que ces jeunes gens ne sont pas, selon la parole de Notre Seigneur, *le sel de la terre, le ferment qui fera lever la masse?* Croyez-vous que le mouvement auquel ils participent et que, dans une certaine mesure, ils dirigent, ne soit pas sérieux et durable? Croyez-vous que les œuvres qui les ont formés n'ont pas donné à l'Église catholique, notre mère à tous, des enfants dignes d'elle et dignes des meilleurs d'entre vous? J'en appelle à votre bonne foi et je ne doute pas de votre réponse.

Alfred BAUDRILLART,
vicaire général, recteur.

---

(1) *Revue pratique d'apologétique*, 1er avril 1915.

DISCOURS DE S. S. BENOIT XV

AU CONSISTOIRE DU 22 JANVIER 1915

Vénérables Frères,

Afin de pourvoir, avec la solennité requise, les diocèses vacants, il Nous a plu de vous convoquer aujourd'hui en Notre présence.

Elles ne sont pas peu nombreuses, les églises qui, dans ces derniers temps, sont restées privées de leurs pasteurs et, parmi elles, il en est d'assez importantes, par la dignité de leurs desservants, pour que Nous nous en occupions dans cette assemblée. Mais, tout d'abord, en vous voyant réunis ici, Vénérables Frères, qui, par le lien très spécial qui nous unit à vous, prenez une part si étroite à Nos pensées et à Nos sollicitudes, Nous ne pouvons Nous empêcher de verser de nouveau dans vos cœurs un peu de l'angoisse dont, vous le savez, Notre âme est oppressée.

Les mois, hélas! succèdent aux mois sans laisser luire l'espérance, même lointaine, de voir cesser bientôt cette guerre si funeste ou, pour mieux dire, ces massacres.

S'il ne Nous est pas donné de hâter la fin d'un fléau si grave, puissions-Nous au moins en atténuer les douloureuses conséquences. Nous nous y sommes employé jusqu'ici autant qu'il était en Notre pouvoir, vous le savez, et Nous ne manquerons pas de continuer à Nous y employer dans l'avenir aussi longtemps que la nécessité l'exigera.

Faire davantage, aujourd'hui, Notre charge apostolique ne Nous le permet point. *Quant à proclamer qu'il n'est permis à personne, pour quelque motif que ce soit, de léser la justice, c'est, sans doute, au plus haut point, un office*

qui revient au Souverain Pontife comme à celui qui est constitué par Dieu l'interprète suprême et le vengeur de la loi éternelle. Et nous le proclamons sans ambages, *réprouvant hautement toute injustice*, de quelque côté qu'elle ait été commise. Mais il ne serait ni convenable ni utile d'engager l'autorité pontificale dans les litiges même des belligérants.

A coup sûr, pour tout esprit pondéré, il est manifeste que, dans cet effroyable conflit, le Saint-Siège, sans cesser de s'en préoccuper avec une extrême attention, est tenu de garder une complète impartialité.

Le Pontife romain, en tant, d'une part, qu'il est le Vicaire de Jésus-Christ mort pour tous les hommes et pour chacun, en tant, d'autre part, qu'Il est le Père commun des catholiques, doit embrasser dans un même sentiment de charité tous les combattants. Il a, de chaque côté des belligérants, un grand nombre de fils dont le salut doit lui causer une égale sollicitude. Il est, par suite, nécessaire qu'il considère en eux non les intérêts spéciaux qui les divisent, mais le lien commun de foi qui les rend frères.

S'il se comportait autrement, non seulement il ne contribuerait pas à la cause de la paix, mais ce qui est pire, il attirerait à la religion des aversions et des haines et exposerait à des troubles fort graves la tranquillité et la concorde intérieure de l'Église.

Toutefois, tout en n'adhérant à aucun des deux partis, Nous Nous préoccupons pareillement de l'un et de l'autre comme Nous l'avons dit, et en même temps Nous suivons avec anxiété, avec angoisse, les terribles phases de cette guerre, d'autant plus à craindre que la violence dans l'attaque y dépasse parfois toute mesure. *Notre pensée, cependant, comme il est naturel, se tourne plus souvent du côté où Nous trouvons plus vif l'attachement respectueux à l'égard du Père commun des fidèles, et cela regarde, par exemple, le bien-aimé peuple belge, témoin la lettre que*

Nous adressâmes naguère au cardinal-archevêque de Malines.

Et Nous faisons ici appel au sentiment d'humanité de ceux qui ont franchi les frontières des nations adverses pour les conjurer *que les régions envahies ne soient pas dévastées plus qu'il n'est strictement exigé par les nécessités de l'occupation militaire*, et, ce qui importe davantage encore, *qu'on ne blesse pas gratuitement les habitants en ce qu'ils ont de plus cher, comme les temples sacrés, les ministres de Dieu, les droits de la religion et de la foi :* car pour ceux qui voient leur patrie occupée par l'ennemi, nous comprenons fort bien combien il doit être dur de se trouver soumis au joug de l'étranger, mais Nous ne voudrions pas que le désir ardent de recouvrer leur indépendance les amenât spécialement à entraver le maintien de l'ordre public et à aggraver par suite de beaucoup leur position.

Du reste, Vénérables Frères, parmi les si grandes et si pesantes angoisses qui nous agitent, nous ne devons pas toutefois perdre courage; plus l'avenir nous apparaît obscur, plus grande doit être la confiance avec laquelle nous nous approchons du trône de grâce pour obtenir miséricorde et y trouver la grâce avec le secours opportun. (Hébr., IV, 16.)

Il est, par conséquent, nécessaire, comme Nous l'avons déjà prescrit, d'adresser d'instantes et humbles prières au Seigneur, qui est le maître et l'arbitre souverain des événements humains et qui peut seul, par les voies qui lui plairont davantage, diriger les volontés humaines. Nous ne croyons pas que la paix ait quitté le monde sans l'assentiment divin. Dieu permet que les nations qui avaient placé toutes leurs pensées dans les choses de cette terre se punissent les unes les autres, par des carnages mutuels, du mépris et de la négligence avec lesquels elles l'ont traité; d'autres événements viennent encore s'y ajouter pour contraindre les hommes à s'humilier sous la puissante main de Dieu. (I, Petr., v. 6.)

Telle est la catastrophe de ces derniers jours, dont nous savons tous combien elle fut horrible et meurtrière.

C'est pourquoi, puisque la prière en commun est la plus agréable à Dieu et la plus fructueuse, Nous exhortons tous les gens de bien à rendre propice la divine clémence par leurs prières personnelles, mais surtout en prenant part, dans les temples sacrés, aux prières publiques.

Et pour qu'un immense chœur de voix suppliantes monte vers le ciel, Nous avons prescrit, vous ne l'ignorez pas, deux solennelles cérémonies expiatoires, l'une qui aura lieu, pour les catholiques de toute l'Europe, le 7 février prochain, et l'autre, dans le reste du monde catholique, le 21 mars.

Nous avons décidé d'assister Nous-même à la première dans la basilique de Saint-Pierre, et Nous sommes certain que vous ne manquerez pas, mes Vénérables Frères, à y prendre part avec Nous.

Que la Vierge, très saint secours des chrétiens, écoute et qu'elle seconde les vœux de l'Église! Puisse son intercession obtenir de son divin Fils que les esprits reviennent au culte de la vérité, les âmes à celui de la justice, et que la paix du Christ reparaisse dans le monde et fixe désormais son séjour parmi les hommes!

Extrait de la lettre de S. E. le cardinal Mercier. Patriotisme et endurance.

(Noël 1914.)

Lorsque, dès mon retour de Rome, au Havre, déjà, j'allai saluer nos blessés belges, français ou anglais; lorsque, plus tard, à Malines, à Louvain, à Anvers, il me fut donné de serrer la main à ces braves, qui portaient dans leurs tissus une balle ou, au front, une blessure, pour avoir marché à l'assaut de l'ennemi ou soutenu le choc de ses attaques, il me venait spontanément aux lèvres pour eux une parole de reconnaissance émue : « Mes vaillants amis, leur disais-je, c'est pour nous, pour chacun de nous, pour moi, que vous avez exposé votre vie et que vous souffrez. J'ai besoin de vous dire mon respect, ma gratitude, et de vous assurer que le pays entier sait ce qu'il vous doit. »

C'est que, en effet, nos soldats sont nos sauveurs.

Une première fois, à Liége, ils ont sauvé la France; une seconde fois, en Flandre, ils ont arrêté la marche de l'ennemi vers Calais : la France et l'Angleterre ne l'ignorent point, et la Belgique apparaît aujourd'hui devant elles, et devant le monde entier, d'ailleurs, comme une terre de héros. Jamais, de ma vie, je ne me suis senti aussi fier d'être Belge que, lorsque, traversant les gares françaises, faisant halte à Paris, visitant Londres, je fus partout le témoin de l'admiration enthousiaste de nos alliés pour l'héroïsme de notre armée. Notre Roi est, dans l'estime de tous, au sommet de l'échelle morale; il est seul, sans doute, à l'ignorer, tandis que, pareil au plus simple de ses soldats, il parcourt les tranchées, et encourage de la séré-

nité de son sourire, ceux à qui il demande de ne point douter de la patrie.

Le premier devoir de tout citoyen belge, à l'heure présente, est la reconnaissance envers notre armée.

Si un homme vous avait sauvé d'un naufrage ou d'un incendie, vous vous jugeriez lié envers lui par une dette d'éternelle gratitude.

Ce n'est pas un homme, ce sont deux cent cinquante mille hommes qui se battent, souffrent, tombent pour vous, afin que vous demeuriez libres, afin que la Belgique garde son indépendance, sa dynastie, son union patriotique et que, après les péripéties qui se déroulent sur les champs de bataille, elle se relève plus noble, plus fière, plus pure, plus glorieuse que jamais.

Priez, tous les jours, mes Frères, pour ces deux cent cinquante mille hommes et pour les chefs qui les conduisent à la victoire; priez pour nos frères d'armes; priez pour ceux qui sont tombés; priez pour ceux qui luttent toujours; priez pour les recrues qui se préparent aux luttes de demain.

En votre nom, je leur envoie d'ici le salut de notre confraternelle sympathie et l'assurance que, non seulement nous prions pour le succès de leurs armes et pour le salut éternel de leurs âmes, mais que nous acceptons, à leur intention, tout ce qu'il y a de pénible, physiquement et moralement, pour nous, dans notre oppression momentanée, tout ce que l'avenir peut nous réserver encore d'humiliations temporaires, d'angoisses ou de douleurs.

Au jour de la victoire finale, nous serons tous à l'honneur: il est juste qu'aujourd'hui nous soyons tous à la peine.

D'après des échos que j'ai pu recueillir, il semble que, de certains milieux où la population a le moins souffert, il s'élève parfois, contre Dieu, des paroles amères qui, si elles étaient froidement calculées, seraient presque blasphématoires.

Oh! je ne comprends que trop les révoltes de l'instinct

naturel contre les maux qui se sont abattus sur la catholique Belgique : le cri spontané de la conscience est toujours que le succès couronne sur l'heure la vertu, et que l'injustice soit aussitôt réprimée.

Mais les voies de Dieu ne sont point les nôtres, dit l'Écriture ; la Providence donne libre cours, durant l'intervalle que sa sagesse a mesuré, au jeu des passions humaines et à l'entrechoquement des intérêts. Dieu est patient, parce qu'il est éternel. Le dernier mot, celui de la miséricorde, est pour ceux qui ont foi à l'amour. « Pourquoi es-tu triste, « ô mon âme, et pourquoi te troubles-tu? *Quare tristis es* « *anima mea et quare conturbas me?* Espère en Dieu ; « bénis-Le quand même : n'est-il pas ton Sauveur et ton « Dieu? *Spera in Deo quoniam adhuc confitebor illi, salu-* « *tare vultus mei et Deus meus* (1). »

Lorsque le saint homme Job, que Dieu voulait offrir en modèle de constance aux générations futures, avait été, coup sur coup, privé par Satan, de ses biens, de ses enfants, de sa santé, ses amis défilaient devant lui en le narguant, et l'incitaient à la révolte ; sa femme lui suggérait des pensées de blasphème et d'imprécation : « Que « gagnes-tu à demeurer intègre? lui disait-elle ; maudis donc « Dieu et meurs (2). » Seul l'homme de Dieu était inébranlable dans sa foi. « Tu tiens le langage d'une insensée, « répliquait-il ; lorsque Dieu nous comblait de ses dons, « nous les recevions de sa main ; pourquoi refuserions- « nous aujourd'hui les maux dont il nous afflige? Il est le « maître. Il donne, il reprend : Que son saint Nom soit « toujours béni! *Dominus dedit, Dominus abstulit; sicut* « *Domino placuit ita factum est. Sit nomen Domini bene-* « *dictum!* (3) »

Or l'expérience a démontré que le saint homme avait

---

(1) Ps. XLII, 5.
(2) Dixit autem illi uxor sua : « Adhuc tu permanes in simplicitate tua ! Benedic Deo et morere. » (Job II, 9.)
(3) Job II, 10; I, 21.

raison : il plut au Seigneur de récompenser, dès ici-bas, son serviteur fidèle ; il lui rendit, au double, tout ce qui lui avait été repris et, par égard pour lui, fit grâce à ses amis (1).

Moins que personne, peut-être, j'ignore ce qu'a souffert notre pauvre pays. Et aucun Belge ne doutera, j'espère, du retentissement, en mon âme de citoyen et d'évêque, de toutes ces douleurs. Ces quatre derniers mois me semblent avoir duré un siècle.

Par milliers, nos braves ont été fauchés ; les épouses, les mères pleurent des absents qu'elles ne reverront plus ; les foyers se vident ; la misère s'étend, l'angoisse est poignante. A Malines, à Anvers, j'ai connu la population de deux grandes cités livrées, l'une durant six heures, l'autre durant trente-quatre heures d'un bombardement continu, aux affres de la mort. J'ai parcouru la plupart des régions les plus dévastées du diocèse : Duffel, Lierre, Berlaer, Saint Rombaut, Konings-Hoyckt ; Mortsel, Waelhem, Muysen, Wavre-Sainte-Catherine, Wavre-Notre-Dame ; Sempst, Weerde, Eppeghem ; Hofstade, Elewyt ; Rymenam, Boort-Meerbeek, Wespelaer, Haecht, Wechter-Wackerzeel, Rotselaer, Tremeloo ; Louvain et les agglomérations suburbaines, Blauwput, Kessel-Loo, Boven-Loo, Linden, Herent, Thildonck, Bueken, Relst ; Aerschot, Wesemael, Hersselt ; Diest, Schaffen, Molenstede, Rillaer, Gelrode, et ce que j'y ai vu de ruines et de cendres dépasse tout ce que, malgré mes appréhensions pourtant très vives, j'avais pu imaginer. Certaines parties de mon diocèse, que je n'ai pas encore trouvé le temps de revoir, Haekendover, Roosbeek, Bautersem, Budingen, Neerlinder ; Ottignies, Mousty, Wawre ; Beyghem, Capelle-au-Bois, Humbeek, Nieuwenrode, Liezele, Londerzeel ; Heyndonck, Mariekerke, Weert, Blaesvelt, ont subi les mêmes ravages. Églises, écoles, asiles, hôpitaux, couvents, en nombre considérable, sont

(1) XLI, 8-10.

hors d'usage ou en ruines. Des villages entiers ont quasi disparu. A Werchter-Wackerzeel, par exemple, sur 380 foyers, il en reste 130; à Tremeloo, les deux tiers de la commune sont rasés; à Bueken, sur 100 maisons, il en reste 20; à Schaffen, d'une agglomération de 200 habitations, 189 ont disparu, il en reste 11. A Louvain, le tiers de l'étendue bâtie de la cité est détruit; 1.074 immeubles ont disparu; sur le territoire de la ville et des communes suburbaines, Kessel-Loo, Herent et Héverlé, réunies, il y a un total de 1.823 immeubles incendiés.

Dans cette chère cité Louvaniste, dont je ne parviens pas à détacher mes souvenirs, la superbe collégiale de Saint-Pierre ne recouvrera plus son ancienne splendeur; l'antique collège Saint-Ives; l'école des beaux-arts de la ville; l'école commerciale et consulaire de l'Université, les halles séculaires, notre riche bibliothèque, avec ses collections, ses incunables, ses manuscrits inédits, ses archives; la galerie de ses gloires depuis les premiers jours de sa fondation, portraits des recteurs, des chanceliers, des professeurs illustres, au spectacle desquels, maîtres et élèves d'aujourd'hui s'imprégnaient de noblesse traditionnelle et s'animaient au travail : toute cette accumulation de richesses intellectuelles, historiques, artistiques, fruit de cinq siècles de labeur, tout est anéanti.

De nombreuses paroisses furent privées de leur pasteur. J'entends encore l'accent douloureux d'un vieillard à qui je demandais s'il avait eu la Messe, le Dimanche, dans son église ébréchée : « Voilà deux mois, me répondit-il, que nous n'avons plus vu de prêtre. » Le curé et le vicaire étaient dans un camp de concentration à Munsterlagen, non loin de Hanovre.

Des milliers de citoyens belges ont été ainsi déportés dans les prisons d'Allemagne, à Munsterlagen, à Celle, à Magdebourg. Munsterlagen seul a compté 3.100 prisonniers civils. L'histoire dira les tortures physiques et morales de leur long calvaire.

Des centaines d'innocents furent fusillés; je ne possède pas au complet ce sinistre nécrologe, mais je sais qu'il y en eut, notamment, 91 à Aerschot et que là, sous la menace de la mort, leurs concitoyens furent contraints de creuser les fosses de sépulture. Dans l'agglomération de Louvain et des communes limitrophes, 176 personnes, hommes et femmes, vieillards et nourrissons encore à la mamelle, riches et pauvres, valides et malades, furent fusillées ou brûlées.

Dans mon diocèse seul, je sais que treize prêtres ou religieux furent mis à mort (1). L'un d'eux, le curé de Gelrode est, selon toute vraisemblance, tombé en martyr. J'ai fait un pèlerinage à sa tombe, et, entouré des ouailles qu'il paissait, hier encore, avec le zèle d'un apôtre, je lui ai demandé de garder du haut du ciel, sa paroisse, le diocèse, la patrie.

Nous ne pouvons ni compter nos morts, ni mesurer l'étendue de nos ruines. Que serait-ce, si nous portions nos pas vers les régions de Liége, de Namur, d'Andenne, de Dinant; de Tamines, de Charleroi; vers Virton, la Semois, tout le Luxembourg; vers Termonde, Dixmude, nos deux Flandres (2)?

---

(1) Leurs confrères en religion ou dans le sacerdoce seront soucieux de connaître leurs noms; les voici : Dupierreux, de la Compagnie de Jésus; les Frères Sébastien et Allard, de la Congrégation des Joséphites, le Frère Candide de la Congrégation des Frères de la Miséricorde; le Père Maximin, Capucin, et le Père Vincent, Conventuel; Lombaerts, curé à Boven-Loo, Goris, curé à Autgaerden; l'abbé Carette, professeur au Collège Episcopal de Louvain; De Clerck, curé à Bucken; Dergent, curé à Gelrode, Wouters Jean, curé au Pont-Brûlé. Diverses circonstances nous induisent à penser que le curé de Hérent, Van Bladel, vénérable vieillard de soixante et onze ans, a aussi été tué; cependant, jusqu'à cette heure, son cadavre n'a pas été retrouvé.

(2) Je disais qu'il y a eu treize ecclésiastiques fusillés dans le diocèse de Malines. Il y en a, à ma connaissance actuelle, plus de trente dans les diocèses de Namur, de Tournai, et de Liége : Schlögel, curé d'Hastière; Gille, curé de Couvin; Pieret, vicaire à Etalle; Alexandre, curé à Mussy-la-Ville; Maréchal, séminariste de Maissin; le R. P. Gillet, bénédictin de Maredsous; le R. P. Nicolas, Prémontré de l'abbaye de Leffe, deux Frères de la même abbaye; un Frère de la Congrégation des Oblats; Poskin, curé de Surice; Hotlet, curé des Alloux; Georges, curé de Tin-

Là même, où les vies sont sauves et les édifices matériels intacts, que de souffrances cachées ! Les familles, hier encore dans l'aisance, sont dans la gêne ; le commerce est arrêté; l'activité des métiers est suspendue; l'industrie chôme; des milliers et des milliers d'ouvriers sont sans travail; les ouvrières, les filles de magasin, d'humbles servantes sont privées de leur gagne-pain ; et ces pauvres âmes se retournent, fiévreuses, sur leur lit de douleur, et vous demandent : à quand la fin ?

Nous ne pouvons que répondre : C'est le secret de Dieu.

Oui, mes bien chers Frères, c'est le secret de Dieu. Il est le maître des événements et le souverain régulateur des sociétés. « *Domini est terra et plenitudo ejus; orbis terra-* « *rum et universi qui habitant in eo.* » « La terre est à « Vous, Seigneur, avec tout ce qu'elle contient; à Vous « notre globe et tous ceux qui l'habitent (1). » La première relation qui surgit entre la créature et son Créateur est celle d'une dépendance absolue de la première au second. L'être est dépendant; la nature, les facultés, les actes, les œuvres le sont. A chaque instant qui s'écoule, la dépendance se renouvelle, parce que, sans le soutien du Tout-Puissant, l'existence de la première seconde s'évanouirait à la suivante. L'adoration, c'est-à-dire la reconnaissance de la souveraineté divine, n'est pas l'objet d'un acte fugitif, elle doit être l'état permanent de la créature consciente de ses origines. A chaque page de nos Écritures, Jehovah affirme son souverain domaine. Toute l'économie de la Loi ancienne, toute l'histoire du peuple élu tendent au même objectif : Maintenir Jehovah sur son trône, abattre les idoles. « Je suis le premier et le dernier, dit-il dans Isaïe,

---

tigny; Glouden, curé de Latour; Zenden, curé retraité à Latour; l'abbé Jacques; Druet, curé d'Acoz; Pollart, curé de Roselies; Labeye, curé de Blegny-Trembleur; Thielen, curé de Haccourt; Janssen, curé d'Heure-le-Romain; Chabot, curé de Forêt; Dossogne, curé de Hockay; Reusonnet, vicaire d'Olme; Bilande, aumônier des sourds-muets, à Bouge; l'abbé Docq, etc.

(1) Ps. XXIII, 1.

« et, hors moi, il n'est point de Dieu. Qui est comme moi?
« Qu'il s'avance et qu'il parle!... Existe-t-il un refuge autre
« que moi?... Je forme la lumière et je crée les ténèbres;
« je fais la paix et je crée le malheur : c'est moi Jehovah
« qui fais tout cela... Malheur à qui dispute avec Celui qui
« le forme, lui, tesson parmi les tessons de terre! L'argile
« dit-elle au potier : Que fais-tu? et l'œuvre à l'ouvrier :
« Tu es maladroit!... Parlez, exposez, qui délibérez. Mais,
« sachez-le, de Dieu juste et sauveur il n'en est point que
« moi (1). »

Ah! raison superbe, tu croyais pouvoir te passer de Dieu! Tu ricanais quand, par son Christ et par son Église, il prononçait les paroles graves de l'expiation et de la pénitence. Enivré de tes succès éphémères, homme frivole, repu d'or et de plaisir, tu te suffisais insolemment à toi-même! Et le vrai Dieu était relégué dans l'oubli, méconnu, blasphémé, avec éclat, parfois, par ceux que leur situation chargeait de donner à autrui l'exemple du respect de l'ordre et de ses assises. L'anarchie pénétrait les couches inférieures; les consciences droites se sentaient tentées de scandale : Jusques à quand, pensaient-elles, jusques à quand, Seigneur, tolérerez-vous l'orgueil de l'iniquité? Où êtes-vous, Maître, et donnerez-vous donc finalement raison à l'impie qui proclame que vous vous désintéressez de votre œuvre?

Un coup de foudre, et voici tous les calculs humains bouleversés. L'Europe entière tremble sur un volcan.

La crainte du Seigneur est le principe de la sagesse.

Les émotions se pressent dans les âmes, mais il en est une qui domine, c'est le sentiment que Dieu se révèle le Maître.

Les nations qui, les premières, ont donné l'assaut, et celles qui se défendent, se sentent également dans la main de Celui, sans qui rien ne se fait, rien n'aboutit.

---

(1) Isaïe, XLV, 4 et suiv.

Des hommes déshabitués depuis longtemps de la prière, se retournent vers Dieu. Dans l'armée, dans le monde civil, en public, dans le secret des consciences, on prie. Et la prière n'est pas, cette fois, une parole, apprise par cœur, qui effleure les lèvres, elle monte du fond de l'âme et se présente devant la Majesté souveraine sous la forme sublime de l'offrande de la vie. C'est tout l'être qui s'immole à Dieu. C'est l'adoration, l'accomplissement du premier et fondamental précepte de l'ordre moral et religieux : « *Dominum Deum tuum adorabis et illi soli servies* » (1), « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne te mettras qu'à son service. »

Même ceux qui murmurent et ne se sentent pas le courage de courber le front sous la main qui nous frappe et nous sauve, reconnaissent implicitement que Dieu est le Maître suprême, car ils ne le blasphèment que parce qu'il se hâte trop peu, à leur gré, de s'accommoder à leurs désirs.

Quant à nous, mes Frères, nous voulons sincèrement L'adorer. Nous ne voyons pas encore, dans tout son éclat, la révélation de sa sagesse, mais notre foi Lui fait crédit. Nous nous humilions devant sa justice et nous espérons en sa miséricorde. Avec le saint homme Tobie, nous reconnaissons qu'Il nous châtie, parce que nous avons péché, mais nous savons qu'Il nous sauvera, parce qu'Il est miséricordieux. « *Ipse castigavit nos propter iniquitates nostras : et ipse salvabit nos propter misericordiam suam* » (2).

Il serait cruel d'appuyer sur nos torts, au moment même où nous les payons si durement et avec tant de grandeur d'âme. Mais n'avouerons-nous pas que nous avions quelque chose à expier ? A qui Il a beaucoup donné, Dieu a le droit de beaucoup redemander ; « *Omni autem cui multum datum est, multum quæretur ab eo* » (3). Or, le niveau moral et

(1) Deut. Matth. IV, 10.
(2) Tobie XIII, 6.
(3) Luc, XII, 48.

religieux du pays montait-il de pair avec sa prospérité économique? Le repos dominical, l'assistance à la messe du dimanche, le respect du mariage, les lois de la modestie, qu'en faisiez-vous? Que devenaient, même dans les familles chrétiennes, la simplicité de nos pères, l'esprit de pénitence, la confiance dans l'autorité? Et nous, religieux, prêtres, évêque, nous surtout, dont la sublime mission est de traduire dans notre vie, plus encore que dans nos discours, l'évangile du Christ, nous donnions-nous assez le droit de redire à notre peuple la parole de l'apôtre des nations : « Copiez votre vie sur la mienne, comme la mienne « est copiée sur celle du Christ, *Imitatores mei estote,* « *sicut et ego Christi* » (1). Nous travaillions, oui; nous priions, oui encore; mais c'est trop peu. Nous sommes, par devoir d'état, les expiateurs publics des péchés du monde. Or, qu'est-ce qui dominait dans notre vie, le bien-être bourgeois, ou l'expiation?

Oh! oui, tous nous tombions, à nos heures, sous le reproche que faisait l'Éternel à son peuple élu, après la sortie d'Égypte : « J'avais engraissé mon peuple et il a « regimbé; mes fils ont été infidèles, ils m'ont traité comme « si je n'étais pas leur Dieu; je les traiterai comme s'ils « n'étaient plus mon peuple. » « *Incrassatus est dilectus et* « *recalcitravit... Infideles filii; ipsi me provocaverunt in eo,* « *qui non erat Deus, et ego provocabo eos in eo, qui non est* « *populus.* »

« Je les sauverai, cependant, car je ne veux pas que leurs adversaires se méprennent et disent : « Notre main a été « puissante; c'est nous, et ce n'est pas l'Éternel qui a fait « toutes ces choses. » « *Sed propter iram inimicorum dis-* « *tuli, ne forte superbirent hostes eorum et dicerent :* « *Manus nostra excelsa, et non Dominus, fecit hæc omnia.* » « Sachez donc que c'est moi qui suis Dieu, et qu'il n'y a « point de Dieu autre que moi; je fais vivre et je fais mourir,

(1) I Cor. XI, 1.

« je blesse et je guéris. *Videte quod ego sim solus, et non* « *sit alius Deus prœter me. Ego occidam, et ego vivere* « *faciam : percutiam et ego sanabo* (1). »

Dieu sauvera la Belgique, mes Frères, vous n'en pouvez point douter.

Disons mieux : Il la sauve.

En vérité, à travers les lueurs des incendies et les vapeurs du sang, n'entrevoyez-vous pas, déjà, les témoignages de son amour?

Est-il un patriote qui ne sente que la Belgique a grandi?

Qui de nous aurait le courage de déchirer la dernière page de notre histoire?

Qui ne contemple avec fierté le rayonnement de la gloire de la patrie meurtrie?

Tandis que, dans la douleur, elle enfante l'héroïsme, notre mère verse de l'énergie dans le sang de ses fils.

Nous avions besoin, avouons-le, d'une leçon de patriotisme.

Des Belges, en grand nombre, usaient leurs forces et gaspillaient leur temps en querelles stériles, de classes, de races, de passions personnelles.

Mais lorsque, le 2 août, une puissance étrangère, confiante dans sa force et oublieuse de la foi des traités, osa menacer notre indépendance, tous les Belges, sans distinction ni de parti, ni de condition, ni d'origine, se levèrent comme un seul homme, serrés contre leur roi et leur gouvernement, pour dire à l'envahisseur : « Tu ne passeras pas. »

Du coup, nous voici résolûment conscients de notre patriotisme : c'est qu'il y a, en chacun de nous, un sentiment plus profond que l'intérêt personnel, que les liens du sang et la poussée des partis, c'est le besoin et, par suite, la volonté de se dévouer à l'intérêt général, à ce que Rome appelait « la chose publique » *Res publica;* ce sentiment, c'est le *Patriotisme*.

---

(1) Deuter. Canticum Moysis XXXII, 15 et seq.

La *Patrie* n'est pas qu'une agglomération d'individus ou de familles habitant le même sol, échangeant entre elles des relations plus ou moins étroites de voisinage ou d'affaires, remémorant les mêmes souvenirs, heureux ou pénibles : non, elle est une association d'âmes, au service d'une organisation sociale qu'il faut, à tout prix, fût-ce au prix de son sang, sauvegarder et défendre, sous la direction de celui ou de ceux qui président à ses destinées.

Et c'est parce qu'ils ont une même âme, que les compatriotes vivent, par leurs traditions, d'une même vie dans le passé; par leurs communes aspirations et leurs communes espérances, d'un même prolongement de vie dans l'avenir.

Le patriotisme, principe interne d'unité et d'ordre, liaison organique des membres d'une même patrie, était regardé par l'élite des penseurs de la Grèce et de la Rome antiques, comme la plus haute des vertus naturelles. Aristote, le prince des philosophes païens, estimait que le désintéressement au service de la cité, c'est-à-dire de l'État, est l'idéal terrestre par excellence.

La religion du Christ fait du patriotisme une loi : il n'y a point de parfait chrétien, qui ne soit un parfait patriote.

Elle surélève l'idéal de la raison païenne, et le précise, en faisant voir qu'il ne se réalise que dans l'Absolu.

D'où vient, en effet, cet élan universel, irrésistible, qui emporte, d'un coup, toutes les volontés de la nation dans un même effort de cohésion et de résistance aux forces ennemies qui menacent son unité et son indépendance?

Comment expliquer que, sur l'heure, tous les intérêts cèdent devant l'intérêt général; que toutes les vies s'offrent à l'immolation?

Il n'est pas vrai que l'État vaille, essentiellement, mieux que l'individu et la famille, attendu que le bien des familles et des individus est la raison d'être de son organisation.

Il n'est pas vrai que la Patrie soit un dieu Moloch, sur l'autel de qui toutes les vies puissent être légitimement sacrifiées.

La brutalité des mœurs païennes et le despotisme des Césars avaient conduit à cette aberration — et le militarisme moderne tendait à la faire revivre, — que l'État est omnipotent et que son pouvoir discrétionnaire crée le Droit.

Non, réplique la théologie chrétienne, le Droit c'est la Paix, c'est-à-dire l'ordre intérieur de la nation, bâti sur la Justice. Or, la Justice elle-même n'est absolue, que parce qu'elle est l'expression des rapports essentiels des hommes avec Dieu et entre eux.

Aussi, la guerre pour la guerre est-elle un crime. La guerre ne se justifie qu'à titre de moyen nécessaire pour assurer la paix.

« Il ne faut pas que la paix serve de préparation à la guerre, dit saint Augustin ; il ne faut faire la guerre que pour obtenir la paix. » *Non enim pax quœritur ut bellum excitetur : sed bellum geritur ut pax adquiratur* (1).

A la lumière de cet enseignement, que reprend à son compte saint Thomas d'Aquin (2), le patriotisme revêt un caractère religieux.

Les intérêts de famille, de classe, de parti, la vie corporelle de l'individu sont, dans l'échelle des valeurs, au-dessous de l'idéal patriotique, parce que cet idéal c'est le Droit, qui est absolu. Ou encore, cet idéal, c'est la reconnaissance publique du Droit appliqué à la nation, l'Honneur national.

Or, il n'y a d'Absolu, dans la réalité, que Dieu.

Dieu seul domine, par sa sainteté et par la souveraineté de son empire, tous les intérêts et toutes les volontés.

Affirmer la nécessité absolue de tout subordonner au Droit, à la Justice, à l'Ordre, à la Vérité, c'est donc implicitement affirmer Dieu.

Et quand nos humbles soldats, à qui nous faisions com-

---

(1) S. Aug. *Ep. ad Bonifacium*, 189, 6.
(2) *Sum. Theol.* 2. 2. q. 40, art. 1.

pliment de leur héroïsme, nous répondaient avec simplicité : « Nous n'avons fait que notre devoir », « l'honneur l'exige », ils exprimaient, à leur façon, le caractère religieux de leur patriotisme.

Qui ne sent que le patriotisme est « sacré » et qu'une atteinte à la dignité nationale est une sorte de profanation sacrilège ?

Un officier d'état-major me demandait naguère si le soldat qui tombe au service d'une cause juste, — et la nôtre l'est à l'évidence — est un martyr.

Dans l'acception rigoureuse et théologique du mot, non, le soldat n'est pas un martyr, car il meurt les armes à la main, tandis que le martyr se livre, sans défense, à la violence de ses bourreaux.

Mais si vous me demandez ce que je pense du salut éternel d'un brave, qui donne consciemment sa vie pour défendre l'honneur de sa patrie et venger la justice violée, je n'hésite pas à répondre que sans doute le Christ couronne la vaillance militaire, et que la mort, chrétiennement acceptée, assure au soldat le salut de son âme.

« Nous n'avons pas, dit Notre-Seigneur, de meilleur moyen de pratiquer la charité, que de donner notre vie pour ceux que nous aimons. *Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis* (1). »

Le soldat qui meurt pour sauver ses frères, pour protéger les foyers et les autels de la Patrie, accomplit cette forme supérieure de la charité.

Il n'aura pas toujours, je le veux, soumis à une analyse minutieuse la valeur morale de son sacrifice, mais est-il nécessaire de croire que Dieu demande au brave, entraîné au feu du combat, les précisions méthodiques du moraliste ou du théologien ?

---

(1) Joan. XV, 13.

Nous admirons l'héroïsme du soldat : se pourrait-il que Dieu ne l'accueillît pas avec amour?

Mères chrétiennes, soyez fières de vos fils. De toutes nos douleurs, la vôtre est, peut-être, la plus digne de nos respects. Il me semble vous voir en deuil, mais debout, à côté de la Vierge des douleurs, au pied de la Croix. Laissez-nous vous offrir nos félicitations en même temps que nos condoléances. Tous nos héros ne figurent pas à l'ordre du jour des armées, mais nous sommes fondés à espérer pour eux la couronne immortelle qui ceint le front des élus.

Car telle est la vertu d'un acte de charité parfaite, qu'à lui seul il efface une vie entière de péché. D'un coupable, sur l'heure, il fait un saint.

Ce doit nous être à tous une consolation chrétienne de le penser, ceux qui, non seulement parmi les nôtres, mais dans n'importe quelle armée belligérante, obéissent, de bonne foi, à la discipline de leurs chefs, pour servir une cause qu'ils croient juste, peuvent bénéficier de la vertu morale de leur sacrifice. Et combien n'y en a-t-il pas, parmi ces jeunes gens de vingt ans, qui n'auraient pas eu, peut-être, le courage de bien vivre, et dans l'entraînement patriotique, se sentent le courage de bien mourir ?

N'est-il pas vrai, mes Frères, que Dieu a l'art suprême de mêler la miséricorde et la sagesse à la justice, et ne devrez-vous pas reconnaître que, si la guerre est pour notre vie terrestre un fléau, dont nous mesurerions difficilement la force de destruction et l'étendue, elle est aussi pour les âmes un agent de purification, un facteur d'expiation, un levier qui les aide à gravir les hauteurs du patriotisme et du désintéressement chrétien ?

Nous pouvons le dire sans orgueil, mes Frères, notre petite Belgique a conquis le premier rang dans l'estime des nations.

Il s'est bien rencontré, je le sais, en Italie et en Hollande, notamment, des personnages habiles qui ont dit : « Pourquoi exposer la Belgique à cette perte immense de richesse

et d'hommes? N'eût-il pas suffi de protester verbalement contre l'agression ennemie, ou de tirer, au besoin, un coup de canon à la frontière? »

Mais tous les hommes de cœur seront avec nous contre les inventeurs de ces calculs mesquins.

L'utilitarisme n'est, ni pour les individus ni pour les collectivités, la norme du civisme chrétien.

L'article 7 du traité signé à Londres, le 19 avril 1839, par le roi Léopold, au nom de la Belgique, d'une part; par l'empereur d'Autriche, le roi de France, la reine d'Angleterre, le roi de Prusse, l'empereur de Russie, d'autre part; énonce que « la Belgique formera un État indépendant et « perpétuellement neutre, et qu'elle sera tenue d'observer « cette même neutralité envers tous les États. »

De leur côté, les cosignataires du traité « promettent, « pour eux et pour leurs successeurs, sous la foi du ser- « ment, d'accomplir et d'observer ledit traité en tous ses « points et articles, sans y contrevenir, ni permettre qu'il « y soit contrevenu. »

La Belgique était engagée d'honneur à défendre son indépendance : elle a tenu parole.

Les autres puissances s'étaient engagées à respecter et à protéger la neutralité belge : l'Allemagne a violé son serment, l'Angleterre y est fidèle.

Voilà les faits.

Les droits de la conscience sont souverains : il eût été indigne de nous de nous retrancher derrière un simulacre de résistance.

Nous ne regrettons pas notre premier élan, nous en sommes fiers. Écrivant, à une heure tragique, une page solennelle de notre histoire, nous l'avons voulue sincère et glorieuse.

Et nous saurons, tant qu'il le faudra, faire preuve d'endurance.

Les cardinaux français au cardinal Mercier.

Eminentissime Seigneur,

Les cardinaux français se font un devoir d'offrir à Votre Eminence l'hommage de leur respectueuse admiration pour la noble attitude et le langage vraiment apostolique que lui ont inspirés le zèle de la vérité et de la justice et l'amour de son héroïque patrie.

Ils s'associent à la douleur que causent à votre cœur d'évêque et de père l'injuste invasion de votre pacifique pays, les malheurs et les souffrances de votre peuple, la dévastation et le pillage de vos villes et de vos campagnes, l'incendie des églises, des écoles, de votre Université de Louvain, de sa bibliothèque et de ses collections, la destruction des monuments qui faisaient l'ornement de vos antiques cités, la dispersion de vos compatriotes réduits à s'exiler pour échapper au joug et aux vexations de l'étranger, les sévices et les meurtres dont la population civile et le clergé ont été victimes.

Ils applaudissent au témoignage si juste et si éloquent que vous rendez à la magnanimité de votre roi, à l'héroïsme de votre armée, à la vaillance du peuple belge qui personnifie à l'heure actuelle la défense du droit, de la liberté et du respect des traités.

Ils tiennent à protester contre l'outrage fait à la dignité de votre personne et à la liberté de votre ministère.

Ils unissent leurs prières aux vôtres pour demander au Maître souverain des nations de ne pas permettre le triomphe de la force sur le droit, de conserver à la catholique Belgique son indépendance, de l'aider à réparer

promptement ses ruines et à reconquérir dans la paix et le travail une prospérité que tous les peuples lui enviaient.

Veuillez agréer, Eminentissime Seigneur, avec l'assurance de notre fraternelle sympathie, l'hommage de nos sentiments de profonde vénération.

† LOUIS-JOSEPH, cardinal LUÇON, *archevêque de Reims.*

† PAULIN, cardinal ANDRIEU, *archevêque de Bordeaux.*

† LÉON-ADOLPHE, cardinal AMETTE, *archevêque de Paris.*

† FRANÇOIS-MARIE-ANATOLE, cardinal DE CABRIÈRES, *évêque de Montpellier.*

† HECTOR-IRÉNÉE, cardinal SEVIN, *archevêque de Lyon.*

Adresse des évêques de la province de Lyon au cardinal Mercier.

Eminentissime Seigneur,

Nous qui aimons l'Eglise comme une mère et la Belgique comme une sœur du même sang et de la même foi que la France, nous ne pouvons taire l'admiration dont nous remplit la lettre pastorale que vous venez d'écrire à votre peuple, passé sous le joug allemand. Elle a remué des millions d'âmes, heureuses et fières d'entendre cette protestation du droit contre la force, en un langage si calme,

si mesuré, si intrépide, si étincelant d'énergie, et elle a inscrit votre nom à côté de celui des Basile et des Ambroise, des Chrysostome et des Hilaire, des Anselme et des Thomas de Cantorbéry, des Droste et des Ledochowski.

La Belgique jouissait d'une prospérité prodigieuse, sous la protection de Dieu, qu'elle honorait plus qu'aucune autre nation de notre temps, par le caractère chrétien de toute sa vie publique, lorsqu'au mépris des traités, de la foi jurée, de la parole donnée, elle se vit subitement envahie. En laissant son épée au fourreau et en ouvrant aux bataillons allemands les chemins qui les auraient conduits en trois jours au cœur de la France, elle eût conservé la paix, mais la paix sans honneur et sans la liberté, une paix plus ruineuse que les plus sanglantes défaites. Le sang de Charlemagne et de Godefroy de Bouillon le lui interdisait. Sans hésiter, elle courut aux armes à l'appel de son jeune roi, suppléant au nombre par le courage et couvrant tous les points menacés. La valeur guerrière de ses troupes leur valut, sous le feu de l'ennemi, les acclamations des plus braves soldats du monde. Mais si les cœurs étaient invincibles, les bras ne pouvaient l'être.

En quelques semaines, nous vîmes Bruxelles occupé, Liége, Namur, Anvers emportés d'assaut, les neuf provinces couvertes d'incendies, de ruines, de sang, d'infâmes souillures, le roi obligé de se réfugier sur les frontières de France. Vous restiez seul, vous deveniez l'unique force morale qui pût servir de soutien au peuple meurtri qui habitait encore ce champ de carnage ; sa faiblesse et ses droits opprimés appelaient un défenseur : ses yeux se fixaient sur vous.

*
* *

Vous vous êtes levé et en face d'un ennemi triomphant, au milieu d'un monde qui encense la force et se prosterne devant le fait accompli, vous avez proclamé la sainteté des traités que l'Allemagne venait de mettre en pièces.

Une philosophie, qui prétend réaliser un progrès sur le christianisme, enseigne outre-Rhin que le plus fort est le meilleur et qu'à ce titre, il doit dominer. Nous sommes ainsi ramenés au temps de ces impies dont parle la sagesse et qui avaient pour principe : *Que notre force soit la loi de la justice : Sit fortitudo nostra lex justitiæ*, et qui en tiraient cette conséquence : *opprimamus... quod enim infirmum est inutile invenitur* (Sap. II, 11). « Opprimons : ce qui est faible n'est bon à rien ! » Avec cette maxime, que devient le respect de la faiblesse ? Que devient la sainteté des serments, par lesquels les puissants s'engagent à la protéger ? Au plus fort les dépouilles ! A lui mon héritage ! à lui l'indépendance de mon pays, si mon bras ne peut l'abattre ! Quelle doctrine de guerre éternelle ! Non, elle n'est pas le progrès, et ce n'est pas seulement la Belgique que vous avez obligée, c'est tout le monde chrétien, en rappelant au vainqueur que le droit, même désarmé, est imprescriptible ; que c'est une force dont la violence et l'outrage ne triomphent pas ; que c'est une flamme, à laquelle tôt ou tard Dieu allume la vengeance qui rétablit l'ordre un instant troublé.

Vous avez, Eminentissime Seigneur, affirmé le droit chrétien de la guerre.

Les nations civilisées par l'Eglise ne connaissaient plus les excès des siècles païens, où les peuples précipités les uns contre les autres songeaient moins à vaincre qu'à détruire. Elle avait lentement amené le soldat victorieux à tenir pour sacrés : l'honneur de la femme, la faiblesse de l'enfant, la vie des citoyens désarmés, la propriété privée, l'immunité des temples et des ministres de Dieu, des écoles et des hôpitaux, n'accordant à la guerre que les violences qui lui sont essentielles.

Le droit nouveau, tant prôné en Allemagne, a fait reculer l'influence de l'Eglise. A-t-il rendu la guerre moins inhumaine ? Nous pouvons juger l'arbre à ses fruits. Douloureuse passion de la Belgique ! Vous la racontez, Emi-

nence, le cœur brisé par toutes les douleurs qui peuvent affliger un citoyen et un évêque. Vous ne pouvez taire les atrocités commises : les églises brûlées, les prêtres massacrés, Louvain incendié, tant de villages rasés, de vierges outragées, d'enfants et de vieillards fusillés ; il faut que le monde connaisse toutes les horreurs issues de l'abandon de l'idée chrétienne ; mais pour les retracer, vous avez retrouvé quelque chose des accents avec lesquels les auteurs sacrés racontent la mort du Fils de l'homme.

Sans un mot d'anathème ou de violence, vous accomplissez l'œuvre de justice que l'histoire reprendra demain. Et en vouz lisant, ceux qu'on plaint, ce ne sont pas les vaincus, les victimes ! Comme vous les vengez, en évêque, de ceux qui ont tenté de les insulter ou de les tourner en dérision !

Vous avez affirmé l'indépendance de la Belgique.

Quel singulier service vous avez rendu à votre pays ! Au peuple que l'excès de la souffrance pousse tantôt à l'abandon et tantôt à la révolte, vous rappelez que c'est Dieu qui a donné au roi la puissance souveraine, et que l'usurpation qui l'en prive en fait ne l'en dépouille point en droit. Le devoir de tout Belge est de rester fidèle à la religion de la seconde Majesté. Vous faites un trône au prince malheureux dans la conscience de ses sujets, où vous étouffez les germes de la défection et jusqu'au simple murmure. Vous ne voulez pas que les Belges opprimés organisent des complots, vous ne souffrez pas qu'ils oublient leurs serments.

Il y a des hommes autour de vous pour nier la patrie et vous répliquez qu'il faut d'autant plus l'aimer qu'elle est plus malheureuse. Vous apparaissez comme le *Defensor civitatis*, vous réchauffez le culte de la patrie, vous en attisez l'amour sous les yeux de l'ennemi. « Apprends, semblez-vous lui dire, ce que c'est qu'un évêque patriote. Nous ne pensons pas te faire peur, mais nous sommes incapables de te craindre. » D'où vient notre hardiesse ? Du mépris que nous faisons de la vie quand il s'agit de notre pays.

Qui aura mieux servi que vous la Belgique? Vous la reconstruisez aujourd'hui comme les premiers évêques la construisirent jadis.

*
* *

A tous les opprimés vous jetez un cri d'espérance. La Belgique est vaincue, elle n'est pas au cercueil. Elle se relèvera. Une patrie, avez-vous dit, est une association d'âmes. A toute association, il faut un principe d'union et d'harmonie. Où votre pays le trouvera-t-il? Dans l'épiscopat belge, dont la main continuera jusque sous l'oppression à en rapprocher tous les éléments ; dont la voix ne cessera de lui dire qu'il faut aimer son sol et sa race jusqu'au suprême sacrifice ; dont le zèle lui rappellera sans relâche qu'il convient d'abreuver son patriotisme à la source de tous les grands sentiments, à la source de la religion.

La Belgique est vaincue. Mais elle revivra. Dieu, qui est en train de broyer l'Europe pour la remanier, ne frappe la Belgique que pour la guérir ; il est comme l'artiste qui ne brise le bronze, dont le temps a terni la beauté, et qui ne le jette au creuset que pour en tirer une statue plus belle et plus resplendissante. Quand ? Comment ? Tous ou presque tous les pronostics ne sont-ils pas contraires? Nous comptons comme vous sur Dieu et sur le mot de Dieu. Lorsque retentit ce mot, si bas que soient tombées les affaires du bon droit, tout se relève, tout change de face. Des signes inespérés, inattendus, impossibles, paraissent à tous les points du ciel : ce qui était sûr de la victoire et tranquille dans sa force se trouble et se déconcerte. En vain le succès d'hier veut-il faire bonne contenance, une ombre se voit sur son front qui est le signe des puissances passées, et tout le monde voit à un je ne sais quoi, que ce qui n'était rien est devenu tout.

L'histoire est pleine de ces coups de foudre, et voilà pourquoi c'est pitié de vouloir faire l'histoire sans tenir

compte du « mot de Dieu » (1). Dieu est-il avec nous ? S'il en était éloigné, nos expiations ne l'ont-elles pas ramené ? Nous croyons comme vous au mystère des expiations. Et la Belgique a été rachetée par un sang trop pur, pour ne pas se relever bientôt.

* * *

Qu'adviendra-t-il de vous, Éminence, après le grand acte que vous venez d'accomplir ? Nous l'ignorons. Mais une cause comme celle que vous avez défendue vaut bien la peine que l'on aille en prison, que dis-je ? qu'on affronte l'exil. Jusqu'ici votre peuple est fier de penser que la cause du droit opprimé a trouvé un refuge dans le cœur de son archevêque. Si demain vous alliez en prison, avec quel amour, il baiserait vos chaînes !

Tous les évêques de la province de Lyon et tous les catholiques lyonnais s'unissent à moi pour offrir à Votre Éminence et à tous les évêques de la Belgique, le tribut de leur admiration. Toutes vos douleurs sont les nôtres ; votre gloire dans l'adversité est à vous, mais nous vous sommes si étroitement unis que nous nous réjouissons de l'honneur que votre courage fait au clergé et à l'Église, comme si la France était votre patrie.

Daignez agréer l'hommage de la profonde vénération avec laquelle nous avons l'honneur d'être

De Votre Éminence Révérendissime, les serviteurs très humbles et très dévoués :

† H.-I. cardinal SEVIN, *archevêque de Lyon, Primat des Gaules ;*

† ALEXANDRE, *évêque de Saint-Claude ;*

† OLIVIER-MARIE, *évêque de Langres ;*

† JACQUES-LOUIS, *évêque de Dijon ;*

† JOSEPH-LOUIS, *évêque de Grenoble ;*

† JEAN, *évêque d'Adrumète.*

Lyon, le 25 janvier 1915.

(1) Abbé Perreyve.

Lettre pastorale de S. Gr. Mgr Turinaz, Archevêque titulaire d'Antioche, Évêque de Nancy et de Toul, Primat de Lorraine.

Nos Très Chers Frères,

De quoi pourrions-nous vous parler en ce moment, sinon de cette horrible guerre, qui menace l'existence de notre pays, l'avenir de l'Europe et du monde? Certes, nous ne songeons pas à exciter la haine des peuples les uns contre les autres, mais nous avons le devoir d'exposer les caractères et le but de cette guerre, d'en dénoncer les suprêmes périls, d'affirmer la vérité, de servir la justice, de défendre notre pays contre des accusations iniques, de rappeler les droits sacrés de tant d'innocentes victimes et des populations livrées à de si cruelles épreuves.

Élevons nos âmes, fortifions nos cœurs, pour comprendre ces douloureuses démonstrations et pour mettre en pratique de grandes et divines leçons.

I. — Les caractères de cette guerre.

La guerre qui soulève et désole tant de peuples, est une guerre sans pareille. Et pourtant les apôtres aveugles du pacifisme, et d'autres encore, que le désir de l'union ne nous permet pas de signaler en ce moment, ont nié l'évidence des préparatifs formidables de l'Allemagne ; ils nous ont affirmé que la guerre était impossible, ou qu'il suffirait,

pour être victorieux, de nombreuses légions de milice et de garde nationale.

Or, cette guerre est incomparable par le nombre des combattants. Ce ne sont plus quelques centaines de mille hommes, ce sont des multitudes, des peuples entiers, des millions d'hommes, qui se livrent les plus sanglants combats. Les champs de bataille ne sont plus resserrés sur une étendue de quelques kilomètres, c'est sur une étendue de 100, 150, 200 kilomètres que se mêlent et se détruisent les combattants. L'ensemble des armées ennemies occupe parfois en face l'une de l'autre jusqu'à 450 kilomètres. Napoléon disait de tel de ses habiles généraux : « Il est capable de commander 100.000 hommes. » Que faut-il dire aujourd'hui des chefs de ces immenses armées?

Cette guerre est incomparable par la puissance des instruments de destruction, que la science et l'industrie perfectionnent chaque jour, et qui vont au loin anéantir des ennemis qui ne savent d'où leur vient la mort. Elle est plus redoutable encore, plus lente, plus meurtrière, parce qu'elle se transforme en travaux de siège, se heurtant à des tranchées, à des fortifications, qui déconcertent parfois l'ardeur, l'élan, l'entraînement de la bravoure française.

Sans doute les progrès de la science, la générosité, la pitié, multiplient les secours, les hôpitaux et les ambulances, mais les blessés, hélas ! sont si nombreux. Combien d'infortunés, abandonnés pendant des journées et des nuits entières, sous la pluie, la neige et l'orage, dévorés par la fièvre, torturés par la douleur, succombent dans d'affreuses angoisses. Et ces luttes qui entraînent l'Europe, qui bientôt, peut-être, entraîneront le monde entier, suppriment partout, même dans une certaine mesure chez les peuples restés neutres, l'industrie et le commerce, arrêtent toute vie sociale, et jettent d'innombrables familles dans la gêne, les privations et la pauvreté.

Nous sommes condamnés à le dire, cette lutte effroyable est une guerre d'extermination. L'Allemagne l'affirme, et

elle en donne, chaque jour, d'irrécusables et horribles démonstrations. Un colonel bavarois, prisonnier dans le Midi de la France, répondait à un prêtre, qui se plaignait des atrocités commises par les armées allemandes en Belgique et en France : « Ah ! c'est que ce n'est pas une guerre ordinaire; c'est une guerre d'extermination. Il s'agit de savoir si la race latine et la race slave vont prétendre continuer d'exister en face de la race germanique, c'est-à-dire en face d'une culture et d'une civilisation supérieures (1). » C'est la conclusion nécessaire, évidente, de toute la culture allemande, qui fait, de ses prétendus *surhommes*, selon l'expression d'un de ses plus grands docteurs, « des bêtes plus complètes » (2). Aussi un général allemand, dans un ordre du jour, dont l'authenticité a été démontrée par l'ambassade de France à Berne, ordonnait de tuer tous les prisonniers de guerre. Un autre général écrivait : « Nous n'avons pas à nous justifier; tout ce que font nos soldats pour faire du mal à l'ennemi, tout cela est bien fait et justifié d'avance. »

Hélas ! la Belgique et la France savent ce qu'ils ont fait et ce qu'ils font. Des massacres de vieillards, de femmes et d'enfants, des petits enfants horriblement mutilés, les plus odieuses et infâmes violences, les villages et les villes détruits systématiquement par l'incendie et le bombardement, le pillage partout organisé, les églises et les plus magnifiques cathédrales ravagées et détruites.

Nous sommes condamnés à le faire remarquer; partout, c'est d'abord sur les églises que leurs obus sont dirigés; les prêtres catholiques ont été les plus insultés, les plus maltraités, quand ils n'ont pas été fusillés après de terribles tortures. A Gerbéviller, dans ce diocèse, après les plus horribles excès, dans l'église à moitié détruite, les soldats ont tiré, à bout portant, sur la porte du tabernacle qui leur

---

(1) Louis Bertrand : *Nietzche et la guerre.*
(2) *Nietzche.*

résistait : le saint-ciboire a été criblé de balles, qui ont mis en pièces ou en poussière les Saintes Espèces qu'il renfermait.

Des officiers se déclarent bons catholiques, des soldats montrent leurs chapelets et leurs scapulaires, et aux reproches qui leur sont adressés, ils répondent : « C'est la guerre. » On leur enseigne donc que la guerre autorise tous les crimes, toutes les atrocités !

Nous ne l'ignorons pas, les Allemands nient tout, même en présence des rapports officiels de France et de Belgique, résultats des enquêtes les plus sérieuses, appuyées sur d'incontestables documents. Il n'y a qu'à parcourir notre malheureuse région, nos départements envahis, la Belgique tout entière, pour entendre d'innombrables témoins, pour voir les ruines accumulées par le bombardement et l'incendie, pour recueillir les preuves du massacre impitoyable de prêtres, de vieillards, de femmes et d'enfants.

Nous le savons, selon leur système, qui a toujours été celui des Turcs, leurs amis et alliés, les Allemands se sont empressés de prévenir ces accusations écrasantes, en calomniant les Français. Ils osent accuser la population civile, nos officiers et nos soldats de maltraiter leurs prisonniers et leurs blessés, de leur crever les yeux, et de ne leur donner aucun soin. Ils osent dire que les femmes françaises versent de l'eau bouillante sur ces malheureux. Nous opposons à ces infamies le démenti le plus formel, la protestation la plus indignée. Il n'est pas de diocèse en France qui n'ait reçu des malades et des blessés allemands. Tous nos vénérés collègues ont, comme nous, visité ces blessés et ces malades, ils les ont interrogés. Partout, ils ont constaté les soins qui leur étaient donnés avec une admirable charité et entendu l'expression de leur gratitude. Rien n'est plus opposé que de tels actes aux traditions de nos armées et à la générosité française. Si ces déplorables desseins s'étaient manifestés, il n'est pas, en France, un évêque, un prêtre, aumônier, infirmier, simple soldat, qui

ne se fût placé devant ces malheureux, et qui ne les eût protégés, s'il l'avait fallu, même au péril de sa vie. Voilà la vérité. Nous défions toute l'Allemagne et toutes les nations assez crédules et assez aveugles pour admettre la bonne foi allemande, de justifier une seule de ces accusations (1).

Cette guerre n'est pas seulement une lutte d'extermination contre les nations et les races déclarées inférieures et condamnées à mourir ; *elle va, par une pente fatale, par ses conclusions nécessaires, à la destruction de l'Église catholique, de son autorité et de ses doctrines, à la destruction de toute religion.* Ce n'est pas assez dire, elle conduit à la destruction de toutes les lois, de tous les droits, de toute morale, de tous les principes, dont vit l'humanité tout entière. Car, selon la *culture allemande*, la vérité, la justice, la loi, le droit, la morale, la loyauté, la vertu, c'est tout ce qui convient, tout ce qui plaît à la race supérieure des *surhommes*, tout ce qui sert son orgueil, ses passions, son ambition et ses instincts, tout ce qui doit faire de l'humanité un troupeau immense, dont les plus forts et les plus féroces déchireront, écraseront et dévoreront les plus faibles.

II. — Les enseignements de cette guerre

La guerre, et surtout une horrible guerre comme celle qui multiplie sous nos yeux les désastres et les crimes, est un grand et terrible châtiment ; et ce châtiment est une épreuve de la sagesse et de la miséricorde infinies.

Ici Mgr Turinaz reconnaît les fautes de la France et de son gouvernement, fautes qu'aucun catholique ne songe à nier, puis il ajoute :

---

(1) Le gouvernement allemand a essayé de préciser quelques-unes de ces accusations : ainsi il a affirmé qu'à Montbéliard un bon nombre de prisonniers avaient été cruellement maltraités. La réponse est écrasante : Il n'y a jamais eu de prisonniers allemands à Montbéliard, il n'y a eu qu'un malade, et il a reçu les soins les plus charitables.

Mais la France est-elle plus coupable que les peuples qui veulent la châtier et l'anéantir? Ces peuples sont-ils moins égarés, moins corrompus, moins coupables? Qui oserait l'affirmer? Il y a dans l'univers entier une conjuration et une propagande d'accusations odieuses et iniques. Partout un grand nombre de catholiques, de prêtres à tous les rangs de la hiérarchie, affirment que l'impiété règne dans toute la France, que nos églises sont vides, que le clergé est impopulaire, méprisé et impuissant. Pour une grande partie de la France, ces accusations sont injustes : dans nos régions et dans beaucoup d'autres, les églises sont remplies, nos œuvres et nos associations chrétiennes sont nombreuses et florissantes; jamais le clergé n'a été aussi actif et aussi dévoué, aussi populaire et aussi respecté. Les catholiques et le clergé des autres nations ont-ils montré la même fidélité aux vraies doctrines, la même soumission à l'autorité suprême, le même détachement devant la spoliation et la pauvreté, la même fermeté dans les plus dures épreuves que le clergé français? Qui donc a fondé et soutient, par son or et par son sang, tant d'associations chrétiennes de charité et d'apostolat, tant d'œuvres et d'institutions admirables? Un évêque missionnaire nous disait en 1870 : « Si la France périt, nous n'avons plus qu'à abandonner nos missions. » Un autre évêque missionnaire nous répétait, il y a quelques semaines, les mêmes paroles.

Qui oserait dire que l'héroïque Belgique, si fidèle, si active, si généreuse, est plus coupable que l'Allemagne qui en est devenue le bourreau? Et que ne pourrions-nous dire d'autres peuples qui accusent la France?

Mgr Turinaz explique comment les chrétiens fidèles sont atteints comme les autres et montre que de telles épreuves sont pour les âmes un moyen puissant de progrès et de sainteté; puis il ajoute :

Cette guerre nous donne l'enseignement, nous révèle le devoir, nous apporte le principe d'une grande transformation morale et religieuse.

Cette rénovation, il n'est personne qui n'en soit le témoin. Sans doute, dans un certain nombre de régions, l'indifférence et l'hostilité ne sont pas vaincues. L'erreur et la corruption sont toujours puissantes; les ennemis de l'Église ne veulent pas abandonner leurs projets et leurs espérances. Cependant, parmi eux, des âmes sincères reconnaissent qu'un changement s'impose, que les catholiques ont, eux aussi, des droits sacrés, et qu'ils ont bien mérité de la patrie. Mais, dans la partie la plus élevée de ce peuple, dans nos populations droites et généreuses, dans notre noble et vaillante armée, la transformation est manifeste, éclatante.

Les sentiments, qui sommeillaient dans l'âme française, se sont éveillés au premier appel de la guerre, au premier son du canon. Ils ont rayonné et suscité des merveilles. Personne, il y a six mois, n'aurait espéré ces manifestations religieuses, qui, sur tous les chemins conduisant à la frontière, dans toutes les villes traversées par nos légions allant au combat, ont étonné les populations. Les soldats, les officiers, les chefs de nos armées, en grand nombre, ont manifesté un esprit de foi, une piété, qu'on ne soupçonnait pas, remplissant nos églises, priant avec ferveur, s'inclinant sous l'absolution du prêtre, sans braver et sans craindre personne.

Des hommes, qui paraissaient terre à terre, sensuels, esclaves de l'indifférence ou du respect humain, des ouvriers de l'industrie, des champs, des pères de famille abandonnant tristement leurs enfants et leurs demeures, se sont révélés tout à coup des vaillants et des héros. L'abnégation, le courage, l'héroïsme sont contagieux. Un souffle d'En Haut a passé sur ce peuple, il a fait vibrer les âmes, il a élevé et transformé les cœurs. Les périls de la patrie, l'orgueil insatiable et les menaces de l'étranger ont soulevé l'indignation, et la France s'est dressée frémissante en face des envahisseurs.

Depuis lors, sans cesse et partout, quelles luttes, quels

sacrifices, quelle bravoure unie à une patience et à une ténacité admirables! Dans les ambulances et les hôpitaux, quelle énergie au milieu des plus atroces souffrances, quels sacrifices généreux de la vie et de toutes les espérances humaines! Quelles saintes morts nous avons admirées! On l'a dit, l'année terrible est devenue l'année sublime.

Dans cette rénovation le clergé a eu sa grande part. Jamais son abnégation, son dévouement, son héroïsme, n'avaient jeté de telles clartés. Jamais il n'a confondu et anéanti de plus haut les accusations et les calomnies de la haine aveugle.

Le clergé, que l'impiété croyait atteindre, dans sa vocation, dans ses vertus, dans la puissance de son ministère, a mérité par sa bonté, sa simplicité, sa soumission à la discipline, par son dévouement dans les hôpitaux et les ambulances, par sa bravoure et souvent par son initiative sur le champ de bataille, il a mérité la haute estime et la reconnaissance de tous. Les curés « *sac au dos* » sont en train de conquérir l'opinion publique, nous allions dire, de conquérir l'armée française.

Ne l'oublions pas, tous ont répondu au premier appel de la patrie. Ceux que la haine aveugle avait bannis de leur pays, religieux de tous les ordres, Frères des Écoles chrétiennes, missionnaires servant au loin Dieu et la France, tous sont accourus, même des extrémités du monde.

Dans nos villes et nos villages, saccagés, incendiés et détruits, nos prêtres ont défendu leurs paroissiens contre les fureurs de l'ennemi. Souvent ils les ont protégés au péril de leur vie; ils ont été injuriés, maltraités, entraînés dans une douloureuse captivité; plusieurs ont été fusillés, et quelques-uns après de grandes souffrances (1). Ceux qui

(1) La prudence ne nous permet pas de dire en ce moment toute la vérité sur les épreuves de nos prêtres, et nos renseignements ne sont point encore complets.

ont pu rester libres, ont soutenu et guidé, vers des régions et des villes hospitalières, leurs paroissiens, comme eux dépouillés de tout. Ils se sont efforcés de leur trouver un abri, du travail, des secours, avec l'espoir de les ramener, plus tard, dans leurs villages en ruines.

Au-dessus du clergé séculier, des ordres religieux, des religieuses, toujours et partout admirables dans leur charité et leur dévouement, l'épiscopat français s'est montré supérieur à toutes les épreuves et à tous les périls. Nos vénérés collègues, dans leurs cathédrales ravagées et détruites, dans leurs villes épiscopales désolées, sont restés debout sous les obus et la mitraille, soutenant tous les courages, consolant toutes les angoisses, et offrant chaque jour leur vie pour leur troupeau. Plusieurs, et parmi eux notre cher et vaillant coadjuteur, sont allés sur le champ de bataille, et se sont attiré la vénération et l'admiration de tous.

Quand ces religieux, ce clergé, cet épiscopat, descendront de ces hauteurs, aux jours de la sécurité et de la paix, ils apparaîtront aux peuples, portant au front des rayons plus éclatants de la charité et du sacrifice, parce qu'ils auront vu et entendu Dieu de plus près.

On pardonnera à un vieil évêque, au doyen par le sacre de l'épiscopat français, en présence de la propagande allemande menteuse et inique dans tous les pays du monde, en présence d'une crédulité lamentable, parmi les catholiques et même dans le clergé, on lui pardonnera de faire entendre ce témoignage et cette démonstration de la vérité et de la justice.

Cette guerre nous impose le devoir d'une invincible espérance.

Nous espérons dans la victoire et dans une paix glorieuse, parce que cette guerre, préparée pendant quarante ans par nos ennemis, a été entreprise au mépris des traités, et par la violation du territoire français, plusieurs fois renouvelée, avant toute déclaration. Nous espérons parce

que, en présence de tant d'épreuves, de tant de dévastations et de ruines, la France a observé, avec une constance invincible, toutes les lois divines et humaines. Nous ne pouvons admettre que la récompense et la victoire soient accordées à nos impitoyables ennemis.

Nous ne pouvons croire que Dieu privera son Église du concours si généreux et si dévoué de la France, qu'aucune nation ne pourrait remplacer dans cette mission providentielle.

Nous espérons dans les trésors presque infinis de nobles actions, de souffrances et de sacrifices, qui sollicitent pour nous la miséricorde de Dieu.

S'il est vrai que pas une bonne action, pas un bon désir ou une bonne pensée, ne sont sans mérite devant Dieu, qu'un verre d'eau froide donné en son nom ne perdra pas sa récompense, que faut-il espérer, de tant de nobles inspirations, de tant d'actes admirables de charité, d'apostolat et de dévouement, de tant de flots de sang et de tant de flots de larmes? Que faut-il espérer des mérites de tant de séparations déchirantes, d'atroces blessures, de morts sublimes, de fortunes anéanties, de massacres sans pitié de prêtres, de religieuses, de vieillards, de femmes et d'enfants? Quel incomparable et sublime holocauste! Quelle puissance d'expiation, de rédemption et de salut!

Écoutons les promesses divines de la miséricorde et de l'espérance : « Résistez jusqu'à l'agonie, combattez jusqu'à la mort pour la justice, et Dieu lui-même combattra vos ennemis. *Pro justitiâ agonizare pro animâ tuâ, et usque ad mortem certa pro justitiâ; et Deus expugnabit pro te inimicos tuos* (1) ».

« Au-dessus de toutes les œuvres de sa sagesse, de sa justice et de sa toute-puissance, Dieu a mis les œuvres de sa miséricorde infinie (2). »

---

(1) *Eccl.* c. IV, ℣. 33.
(2) *Et misericordia ejus super opera ejus* (Ps. c. 14 IV-8).

« La miséricorde de Dieu enveloppera de sa protection ceux qui espèrent en Lui (1). »

« Nos pères ont espéré, ils ont été délivrés de leurs ennemis (2). »

Cette guerre nous enseigne le devoir de l'union de tous les Fils de la France. Nous n'insistons pas, nous reviendrons plus tard, après la victoire, sur ce devoir d'une suprême importance. Car, quelque glorieuse que puisse être la victoire, quelque heureuse et puissante que puisse être la paix avec les ennemis du dehors, la France irait à l'impuissance, à la défaite et à la ruine, si l'union ne se faisait pas entre tous ses Fils. Il faudra, par cette paix au-dedans, sauver une seconde fois notre pays.

Mais cette paix ne sera possible que dans le respect de tous les droits, dans la vraie justice et la vraie liberté.

Donc, plus que jamais, serrons les rangs et tendons-nous la main ; plus que jamais, en haut les cœurs, courage, patience, persévérance, invincible espoir. Redisons ces paroles des vaillants Macchabées : « Nous, nous combattons pour nos âmes et pour nos lois, et Dieu brisera sous nos yeux la puissance de nos ennemis ; mais, vous, ne les craignez pas. *Nos autem pugnabimus pro animabus nostris et legibus nostris, et ipse conteret eos ante faciem nostram : vos autem, ne timueritis eos.* »

Donné à Nancy, le 2 février 1915, en la fête de la Purification de la Très Sainte Vierge.

† CHARLES-FRANÇOIS,
Archevêque titulaire d'Antioche,
Évêque de Nancy et de Toul.

---

(1) *Sperantem in Domino misericordia circumdabit.* (Ps. XXVI, 10).
(2) Ps. XXI, 5.

Extraits de la lettre pastorale de S. Gr. Mgr. Lobbedey, Évêque d'Arras (Carême 1915.)

C'est au bruit des canons et sous la perpétuelle menace des obus ennemis que nous traçons ces lignes. Plus d'une fois, depuis l'investissement de notre cité épiscopale, nous avons parlé dans les circonstances où nous écrivons; notre parole, tout accompagnée qu'elle était de bruits sinistres, était écoutée, parce qu'elle s'efforçait d'être une parole de consolation et de réconfort. Nous espérons que la lecture de *notre lettre* trouvera le même accueil près de nos prêtres et de nos fidèles, parce que, phrases écrites ou phrases parlées, toutes partent du même cœur et tendent au même but.

PREMIÈRE PARTIE

L'ACTION PROVIDENTIELLE DONNE AUX SOUFFRANCES QUE CAUSE LA GUERRE UNE VERTU EXPIATRICE.

1. La guerre se définit « *une suite de violences par lesquelles chacun des adversaires cherche à se rendre maître de l'autre* ».

Ces violences n'ont pas été les mêmes dans le cours des siècles et dans les différents pays du monde. Elles ont varié quant à la méthode, l'intensité et la durée.

Terribles toujours, elles sont véritablement effroyables quand la guerre entreprise est décidément un carnage sans merci, ne devant pas s'arrêter avant l'épuisement complet,

l'entière destruction d'une, sinon de toutes les parties belligérantes.

2. Telle est celle dans laquelle nous nous trouvons présentement engagés. Quoi qu'on en puisse dire, nous ne l'avons ni cherchée, ni voulue; elle nous a été imposée; l'honneur national nous l'a fait accepter comme on accepte un devoir et maintenant, nous la faisons avec l'énergie, avec l'entrain de ceux qui ont conscience d'être, en combattant, les défenseurs de la justice et les champions du droit.

Cependant, quelque certaines que soient la loyauté de nos intentions et la sainteté de notre cause, quelque fondée que paraisse être, en ce moment, l'espérance du succès final, il faut bien avouer pourtant que la guerre ne va pas sans son habituel cortège de victimes et de désastres. Ce qu'elle a déjà semé de souffrances, dans les nations qu'elle a soulevées et mises aux prises l'une avec l'autre, est incalculable.

3. Les premiers à le savoir sont nos chers et courageux *combattants.*

Comme ils souffrent, en effet, ceux qui, pendant des jours et des nuits interminables, sont condamnés à mener « *la vie en creux* »! Quelle existence que l'existence souterraine de ces tranchées! Demeures étranges pour ceux qui rêvaient de se battre en pleine lumière; abris périlleux autour desquels la mort ne cesse jamais de faire le guet, et dans lesquels, pour prendre quelque repos, il faut oublier que les nuages du ciel y versent la froide pluie de l'hiver, et que la foudre humaine y fait tomber sa pluie de feu!

Comme ils souffrent aussi, ceux qui, pour avoir tenté quelque offensive, essayé une reconnaissance, ont été mortellement frappés dans la nuit; qui gisent seuls, abandonnés, agonisants sur une terre nue, comme s'ils n'avaient au monde ni foyer pour les recueillir, ni famille pour les aimer!

Comme ils souffrent, enfin, les soldats qu'un ennemi plus fort a pris, qu'il a désarmés, qu'il emmène à travers les

imprécations, les insultes d'une foule sans pitié, vers une terre lointaine où ils trouveront, peut-être, moins des surveillants que des bourreaux !

4. Hélas! les souffrances causées par l'état de guerre dépassent de beaucoup les rangs de l'armée. Où ne sont pas leurs victimes? Allez de foyer en foyer, dans toutes les directions et jusqu'aux extrémités de notre sol français, vous les y trouverez.

Vous les trouverez surtout là où l'envahisseur a réussi à prendre pied; parce que là, il viole outrageusement ces lois respectables qui, fondées sur le droit naturel, sur les principes les plus élémentaires de l'humanité, sur des conventions internationales, mettent hors de toute atteinte les biens des citoyens inoffensifs, les personnes désarmées et particulièrement ces deux faiblesses sacrées qui sont : *la femme et l'enfant.*

L'ennemi méconnaît ces lois; il les méconnaît volontairement, il les transgresse, non d'une façon purement accidentelle, mais d'après une méthode nettement arrêtée et fidèlement suivie.

Avouons-le : on comprendrait encore des actes individuels, des actes isolés de barbarie. La guerre a toujours été l'occasion de crimes plus ou moins nombreux. « Quand on racole des millions d'hommes et qu'on les pousse de force sur un champ de carnage, on est certain de trouver parmi eux un certain nombre d'individus prêts à des actes dont la nation aura honte, et dont le commandement ne voudra jamais prendre sa responsabilité. »

Ce qui s'est passé, ce qui se passe encore dans nos provinces envahies montre tout autre chose que de simples accidents. Des rapports officiels parlent d'incendies, de massacres, d'atrocités de toute sorte; de plus, ils démontrent que ces actes n'ont pas seulement été exécutés d'après un plan froidement prémédité, mais qu'ils sont approuvés en haut lieu et pleinement glorifiés.

5. On a dit : « *La guerre moderne est un art; la guerre*

ancienne n'était qu'un instinct; » nous pouvons ajouter : la guerre présente est à la fois un art et un instinct : un art très raffiné, un instinct très féroce.

Si féroce, que nous frémissons d'avance à la pensée du spectacle que nous aurons sous les yeux quand il nous sera permis de visiter la portion particulièrement éprouvée de notre diocèse. Là, que verrons-nous? qu'entendrons-nous (1)?

Que verrons-nous là où il y avait des demeures intactes, des champs bien cultivés et partout le mouvement et la vie? Abattue, l'église; en ruines, le presbytère; en cendres, la plupart des autres maisons; abandonnés, les châteaux et les fermes.

Qu'entendrons-nous là où les habitants traitaient paisiblement de leurs intérêts, où une jeunesse enthousiaste et chrétienne s'encourageait au bien, où des fidèles nombreux et fervents chantaient et priaient devant les saints autels? Est-ce que le silence n'est pas là où l'on a fait le désert?

6. Et pourquoi parler de ce qui est en dehors de notre ville d'Arras, quand cette cité elle-même nous offre le plus lamentable amas de ruines qui se puisse imaginer?

Ces derniers jours, nous avons voulu relire les Lamentations du Prophète Jérémie pleurant sur les débris de Jérusalem, et faisant l'énumération des désastres accomplis (2). Hélas! de tout ce qu'il déplorait, il n'est rien que nous n'ayons à déplorer nous-même. Les portes brisées, les gonds arrachés, les murailles jetées à terre, les plus beaux édifices détruits, les temples ravagés, profanés, fermés à la prière et aux cérémonies du culte, tout cela Nous l'avons vu et le voyons. Comme lui aussi, nous avons vu le feu

---

(1) Nous n'aurons qu'à nous souvenir de la Pastorale du courageux Cardinal Mercier. Que l'archevêque de Malines daigne agréer Notre hommage fait d'admiration, d'estime et de respect.

(2) Nous avions d'abord pensé citer de nombreux textes de nos quatre grands Prophètes. Mais tout serait à reproduire. Que nos prêtres veuillent bien s'y reporter.

s'acharner jusque sur des ruines ; des femmes et des enfants mortellement frappés ; des affamés cherchant un peu de pain, obligés d'acheter l'eau dont ils avaient besoin ; des familles fuyant un foyer ruiné sans savoir où elles trouveraient un autre abri ; nous avons vu des malades sans secours, et des morts sans sépulture convenable.

O Arras, ville infortunée qui a cessé d'être belle et n'as point cessé de nous être chère ! Qui pleurera jamais assez tes sanctuaires dévastés, tes demeures détruites, la fuite éperdue d'un grand nombre de tes fils, les souffrances de ceux qui n'ont pas pu, ou pas voulu te quitter ? Plus d'une fois, tu as été éprouvée dans le passé ; l'as-tu été aussi terriblement que de nos jours ? Tu as été saccagée par les Vandales et les Huns d'Attila au vᵉ siècle, par les Normands au ıvᵉ, par Louis XI au xvᵉ ; toujours tes évêques ont pu te relever ; aurons-nous le même bonheur ?

7. Ce qui nous console, c'est que tant de souffrances auront leur terme et leur compensation, car nous n'oublierons pas de les supporter *chrétiennement*.

C'est là, Nos très chers Frères, un point essentiel digne de toute votre attention.

Personne de nous n'étant sans quelque faute, la peine subie peut être appelée un châtiment. Or, le châtiment est stérile, il ne sert qu'à torturer, si la victime succombe avec la résignation passive de l'être sans raison ; le châtiment se double d'une faute quand l'homme atteint par lui se révolte, et blasphème la Providence qui le permet ; mais le châtiment change de caractère et de nom pour devenir cette grande chose qu'on nomme : l'*expiation*, quand la souffrance est chrétiennement supportée.

Et elle l'est par un grand nombre d'âmes. Celles-ci reconnaissent avec Lacordaire que « *la peine toute seule n'expie rien* », que « *ce qui expie, c'est la peine avec le repentir* », et elles se repentent ; bien mieux, quelques-unes adorent joyeusement la main qui laisse s'échapper tant de maux, parce que c'est la main d'un Père qui ne cesse pas

d'aimer ceux qu'il éprouve ; il en est qui, devant leur établissement en flammes, peuvent chanter le *Te Deum*, et nous en savons qui, au milieu des ruines de leur demeure dévastée, le cœur pourtant déchiré par des séparations cruelles, quotidiennement menacées de mort, chantent chaque matin la *Bonté de Dieu*.

8. Et c'est en cela que se montre le premier effet de l'action providentielle ; action merveilleuse qui fait monter les âmes au plus haut degré de la vertu ; qui prend en nous notre misère pour en faire quelque chose de fécond et d'auguste ; qui s'empare de ce que les hommes redoutent le plus, pour en faire ce qu'il y a de plus souhaitable ; qui nous relève par ce qui devrait nous abattre ; qui fait servir au bonheur d'une vie sans fin ce qui semblait ne pouvoir être bon qu'à une chose : hâter la mort.

Saluons cette action de la Providence, d'autant qu'elle a d'autres effets encore plus admirables : nous allons le voir dans une seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE

L'ACTION PROVIDENTIELLE PEUT NOUS PROCURER UNE PAIX VRAIMENT GLORIEUSE.

9. A la vérité, ce qui frappe d'abord dans la guerre, ce sont les victimes qu'elle fait, et les maux sans nombre qu'elle engendre. Mais elle a d'autres effets, des résultats meilleurs et si importants qu'on ne doit point les passer sous silence.

Elle est, en effet, une merveilleuse excitatrice de toutes les énergies latentes de la race ; elle donne l'essor aux plus mâles vertus ; et, poussant l'homme à de continuels efforts, elle le force à développer toutes les qualités dont la nature et l'éducation l'ont pourvu

On n'a jamais été mieux à même de le constater que de nos jours. *Vertus militaires, vertus civiques*, les unes et les autres portées jusqu'au degré le plus héroïque, nous en sommes, chaque jour, les témoins émerveillés.

10. Par exemple : Quelle résignation courageuse ne montre-t-on pas dans les adieux faits à une famille aimée! Quelle promptitude presque joyeuse à laisser là ses affaires, ses intérêts personnels, ses habitudes, ses occupations les plus chères! Et, dans le feu des combats, quand, de tout côté, l'artillerie « *chante son chant de mort* », quelle intrépidité stoïque à marcher en avant, à faire voir aux camarades qui suivent comment on meurt quand on est brave! A quelle époque a-t-on pu admirer dans nos armées une fermeté plus soutenue, et toutes les qualités d'endurance, d'inlassable ténacité que ne soupçonnaient pas ceux qui nous prenaient volontiers pour une nation en décadence, une race dégénérée, et que nous n'étions pas loin de nous refuser à nous-mêmes! Enfin, quelle patience dans ces blessés qui, au milieu des plus cruelles tortures causées par des opérations nécessaires, déclarent qu'on ne saurait trop souffrir pour la France!

Aussi, cette France est fière de ses fils; et des autres nations, celles mêmes qui auraient été le plus tentées de nous regarder avec une certaine pitié, presque avec mépris, ne peuvent s'empêcher de reconnaître notre vaillance et d'applaudir un peuple qui sait défendre si fièrement ses libertés et son honneur.

11. D'autre part, les vertus civiques ont grandi du même coup.

Des hommes qui ont vu l'incendie dévorer, avec leurs maisons et leurs biens, tout le fruit d'un pénible et long travail, acceptent, sans se plaindre, la nécessité de refaire une fortune anéantie, et, pour cela, de recommencer l'ancien labeur à l'âge où l'on n'aspire plus guère qu'au repos. Des femmes restées seules après le départ de leurs époux, de leurs enfants, n'abandonnent pas le fardeau des affaires

et le portent vaillamment, si lourd qu'il soit devenu pour leurs faibles épaules. Et que dire de l'empressement avec lequel ceux et celles qui le peuvent s'efforcent de subvenir aux mille nécessités que la guerre engendre ? Dans ce pays de France, on en est toujours sûr, l'infortune ne monte jamais si haut que la charité ne puisse l'atteindre. Voyez comme celle-ci s'ingénie à trouver tous les secours demandés, à donner tous les remèdes nécessaires! Comme elle est généreuse, active dans ses desseins, délicate et douce dans ses procédés! Nous l'avons vue à l'œuvre dans nos ambulances et nos hôpitaux ; et dans les visages penchés sur les plaies, dans les mains qui soignaient le mal, nous croyions voir quelque chose de la bonté divine. Quel plus frappant contraste que celui qui existe entre les brutalités plus que sommaires de la bataille, et les attentions maternelles dont les victimes deviennent aussitôt l'objet? Autant la blessure est faite sans pitié, autant elle est soignée avec amour.

12. Hâtons-nous d'indiquer ce qui fait le prix des vertus militaires et civiques dont nous venons de parler. C'est que, au moins dans la plupart des cas, ces vertus méritent d'être appelées chrétiennes, d'être louées et récompensées comme telles, attendu qu'elles ont Dieu pour premier inspirateur et pour soutien.

Chrétien est le patriotisme de nos soldats, prêtres, lévites et laïcs de tout rang, de toute arme. Volant à la défense de la patrie, ils reconnaissent dans ce fait un devoir, et dans ce devoir l'expression de la volonté divine qui le dicte, et, en le dictant, le rend obligatoire. C'est bien, en définitive, pour se conformer à cette volonté suprême qu'ils sacrifient leur existence et tout ce qu'elle pouvait contenir de biens terrestres ; ne connaissant plus le respect humain que pour le mépriser, obéissant à tout ce que le baptême et les religieuses pratiques du passé ont mis dans leur âme, ils vont droit à Dieu dans la confession, la réception de la sainte Eucharistie, le chant des saints cantiques et la prière.

Chose merveilleuse! Ils croient, ceux qui pensaient avoir perdu toute croyance; ils se prosternent, ceux qui se vantaient de ne plus rien respecter; ils prient, ceux qui s'imaginaient avoir oublié toute prière ; et l'on voit s'accomplir, au bruit strident des mitrailleuses, des cérémonies qui, d'ordinaire, ne se déroulent que dans le silence du sanctuaire. Elle est donc aussi vraie que consolante, cette parole d'un général : « *Cette guerre où le prêtre mêle son sang à celui du soldat resplendit de surnaturel.* »

Chrétienne aussi est la résignation des personnes retenues au foyer de la famille, parce qu'elle se soumet à tout ce que Dieu veut ou permet, alors même qu'elle n'arrive pas à comprendre le sens de l'épreuve qu'Il impose ; parce qu'elle fait reposer dans le secours d'En-Haut son principal appui, et dans la rétribution future ses meilleures espérances.

Chrétienne enfin est la charité parce qu'au lieu d'être inspirée par un vague sentiment d'humanité, par l'attrait d'une sympathie naturelle, ou la parenté du sang, elle l'est avant tout par les paroles du Christ prescrivant de nous aimer les uns les autres, déclarant qu'il regarde comme fait à lui-même ce que nous faisons au moindre de nos frères, parce qu'elle cherche dans la sainte communion la force de durer, et qu'elle ne compte que sur la divine bonté pour être payée de son dévouement.

Dieu soit béni de tout le bien spirituel déjà opéré à l'occasion de la guerre! Qu'Il veuille pourtant abréger la durée de cette épreuve qui deviendrait désastreuse en étant trop prolongée! Qu'Il daigne enfin la terminer par une paix dont la Patrie et l'Église aient toutes les deux à se réjouir!

13. Est-il donc possible à Dieu d'intervenir dans les affaires humaines, d'influer sur tels ou tels événements en cours, au point d'en retarder ou d'en précipiter la marche, d'en assurer ou d'en empêcher le succès? Sans aucun doute, puisque le Créateur ne s'est jamais dessaisi des droits qu'il

a sur ses créatures, sur leurs actes aussi bien que sur leur être.

Comment s'effectue son intervention ? De plusieurs manières. Il peut recourir à des intermédiaires, ou célestes comme saint Michel, ou terrestres comme la Bienheureuse Jeanne d'Arc ; il peut aussi agir par lui-même, et par lui-même aveugler l'esprit de celui-ci, éclairer l'intelligence de celui-là. Bien que ces opérations demeurent secrètes, qu'on ne voie pas les ressorts mis en jeu, qu'on ne sente pas la touche de la main toute-puissante, cependant l'action divine se révèle plus ou moins clairement par ce que nous nommons « *l'irrésistible* », *l'imprévu* ».

Voici des hommes de guerre à qui a été confié le commandement des armées ; ils n'ont pas manqué de tracer le plan des opérations futures ; pour le faire aussi heureusement que possible, ils n'ont négligé aucune précaution, ils ont pris le conseil de chefs expérimentés ; mais ils comptaient sur telle ou telle manœuvre des adversaires, tel ou tel concours de circonstances, et ce qui était supposé dans les calculs n'arrive pas ; ce qui arrive, c'est ce à quoi on ne pensait même pas : *c'est l'imprévu.*

D'autre part, l'histoire militaire nous apprend que des capitaines fameux sentaient parfois, aussi bien dans l'exécution que dans l'élaboration de leur plan stratégique, je ne sais quelle idée-force, qui tout en différant de leurs conceptions personnelles, s'imposait à eux et les menait impérieusement dans leurs marches et leurs conquêtes. Voilà l'*irrésistible.*

L'irrésistible, l'imprévu peuvent ne pas être autre chose que l'action providentielle elle-même, et c'en est assez pour autoriser nos prières ; c'en est assez pour que nous demandions à Dieu de prendre en main notre cause et de la faire triompher.

14. Ne dites pas que, de leur côté, les ennemis adressent au Ciel des supplications ; car il ne faut pas confondre leur cause avec la nôtre, ni leur conduite avec notre conduite.

Sans vouloir nous prononcer sur leurs intentions, sans vouloir affirmer que leur but conscient est d'imposer au monde une civilisation matérialiste, une civilisation d'égoïsme et de dureté, il est certain que la guerre a commencé par une agression injuste, qu'ils en sont les auteurs et nous les victimes ; il est certain aussi qu'ils accomplissent chez nous des actes dont rien n'excusera jamais la barbarie. Qui se tiendra devant Dieu, avec la confiance d'être agréé de lui, demande la sainte Ecriture ? et elle répond : *Celui dont les mains sont pures et les desseins innocents ;* ce n'est donc pas le peuple dont le cœur est plein d'une haine farouche, d'un insupportable orgueil, et qui porte aux mains des taches de sang.

Qu'on ne dise pas non plus que notre conscience nationale n'est pas sans faute; nous ne le savons que trop. Quelle nation n'a rien à se reprocher ? Mais si l'on voit le mal dont notre responsabilité de Français est chargée, qu'on voie aussi tous les sacrifices faits en vue de la réparation ; si l'on écoute ce qui crie vengeance, qu'on écoute aussi ce qui demande miséricorde. Nous voulons dire les paroles sublimes de tant de mourants s'écriant, avant de rendre le dernier soupir : « *Pour Dieu, pour l'Eglise, pour la France!* »

Non ! ce n'est pas présomption de notre part de compter sur les préférences divines ; et elle nous paraît absolument justifiée, la confiance avec laquelle, dans toutes nos églises et chapelles, les foules chrétiennes répètent, sans se lasser, la supplication liturgique : « *Ut cuncto populo christiano* pacem *et* unitatem *largiri digneris, Te rogamus, audi nos.* » Accordez, Seigneur, au peuple chrétien la *paix* et l'*unité.*

16. Gardons-nous bien de séparer ces deux mots : *la paix, l'unité*, chacun d'eux n'ayant de valeur que par son alliance avec l'autre.

Nous demandons d'abord la paix ; une paix sérieuse, ferme, et non une trêve de quelques années. On l'a bien dit : « Il n'est pas un seul Français digne de ce nom qui ne

comprenne le péril en même temps que la honte qu'entraînerait pour nous une paix hâtive consentie par la lassitude. Ce ne serait pas seulement déserter la cause de la justice humaine dont nous avons la charge, ce serait encore signer par avance notre arrêt de mort en permettant à l'adversaire implacable qui nous a manqués, cette fois, de préparer à loisir un nouvel et plus dangereux guet-apens. Lorsqu'un homme a été assailli à l'improviste et qu'il a pu parer le coup, il ne lâche point son agresseur qu'il ne lui ait arraché le couteau. »

Encore faut-il que le succès final ne tourne pas contre le bien des âmes, en semblant consacrer de sa gloire les tenants d'une politique antireligieuse. Si, en effet, ceux-ci devaient s'en prévaloir, pour s'applaudir de leur conduite passée, pour s'affermir dans leurs premiers desseins et continuer plus hardiment que jamais une méthode où la Religion était persécutée, la liberté des consciences opprimée, si la guerre extérieure, qui a son côté grandiose et sa noblesse, ne devait cesser que pour faire place à une guerre intestine où il n'y a rien que de tyrannique et d'odieux, comment la paix serait-elle souhaitable, et comment pourrait-on la demander à Dieu ?

Celle qui est l'objet de nos vœux et de nos prières est la paix dans la justice et l'unité.

Qui, en effet, avec le plus magnifique élan, s'est précipité sur l'ennemi ; qui, pour en triompher, a bravé la mort ? un parti quelconque ? Non, mais la France entière. Qui donc vaincra et devra profiter de la victoire ? un parti quelconque ? Non, mais la nation entière.

17. Et tout porte à croire qu'il en sera ainsi : « Les hommes que la défense de la patrie a rapprochés, fondus dans un même peuple de héros, une fois le but obtenu, au lieu de retourner à leurs partis et de réveiller, de reprendre les anciennes querelles, continueront la cohésion des efforts résultant de la conformité des esprits et de l'union des cœurs ; ensemble, ils travailleront au bien social, ils s'occu-

peront de relever les ruines et de faire revivre la prospérité dans l'honneur et la vertu. »

Allons plus loin, et citons ces paroles d'un écrivain autorisé : « Je pense, dit-il, que la guerre allemande nous suffira, sans qu'il faille avoir encore la guerre civile, la guerre religieuse, la guerre sociale. *Nous reprendrons possession de notre bien vivant*, et après avoir chassé de nos frontières les Allemands, nous ouvrirons ces mêmes frontières aux meilleurs des Français, afin qu'ils rentrent chez eux et apportent, à la patrie qu'ils défendent magnifiquement, le renfort de leur intelligence et de leur charité. »

Qu'il en soit ainsi, et vraiment « l'*œuvre de paix sera, chez nous, d'une beauté dépassant en éclat toutes les œuvres passées.* »

Il nous est agréable de finir cette lettre en disant : « Dieu aidant, il en sera ainsi (1). »

***

Pendant plusieurs semaines, dans une de nos plus chères églises, *Notre-Dame des Ardents*, on pouvait entendre, résonnant à la fois sans se confondre, deux voix, d'intention, de caractère, d'accent tout opposés : la voix frêle et douce de quelques jeunes filles récitant le chapelet et demandant au Ciel de sauver la France envahie, et la voix inarticulée, sonore et terrible des canons ennemis ; l'une implorant la vie, l'autre annonçant la mort.

Et l'on se surprenait à dire : « Seigneur ! à laquelle serez-vous favorable ? laquelle des deux écouterez-vous de préférence ? Celle de la supplication ou celle de la violence ? »

Mais qui pourrait douter que Dieu se prononce en notre faveur ?

Si inexaucé que paraisse avoir été jusqu'à présent le cri de la faiblesse désarmée, soyons-en persuadés, c'est lui qui

---

(1) Voir l'Encyclique de Sa Sainteté le Pape Benoît XV.

vaincra, lui qui survivra. A l'heure marquée par la Providence, l'ennemi cessera d'investir notre pacifique cité ; les canons se tairont, et la faible voix des humbles suppliantes deviendra la grande voix du peuple délivré, du peuple qui, dans l'élan d'une joie d'autant plus vive qu'elle aura été plus retardée, fera monter vers le Ciel l'hymne de la reconnaissance.

Cet hymne, où le chanterons-nous?

Si toutes nos églises sont abattues, nous le chanterons sur leurs ruines d'abord, et nous le redirons dans nos temples relevés et rajeunis, pour les années sans nombre de leur gloire renouvelée.

Extraits des lettres sur la guerre de Sa Grandeur Mgr Mignot, archevêque d'Albi.

Espoir.

(28 décembre 1914.)

Puisque les guerres sont inévitables en raison des conflits d'intérêts inévitables entre nations comme entre individus par suite de l'orgueil, de l'ambition, des passions, des convoitises, on conçoit qu'il faille tuer, détruire, renverser les obstacles pour vaincre. C'est ici que la force se trouve en présence du droit. Nous ne sommes plus dans le monde physique matériel, nous sommes en pleine humanité régie par des lois morales. Mais, à voir ce qui se passe sous nos yeux, on se croirait revenu au temps des Sargon, des Sennachérib, des Nabuchodonosor et autres épouvantables tyrans de l'Assyrie et de la Chaldée, ou, si vous trouvez ces temps trop éloignés, à ceux d'Attila, de Tamerlan, de Mahomet II.

Quand Alaric — un des grands ancêtres — s'empara de Rome en 410, Marcella et Principia sa fille trouvèrent un

asile assuré contre la violence des Goths dans la basilique Saint-Paul. Ces patriciennes auraient été moins heureuses si, vivant en l'an 1914, elles s'étaient réfugiées dans la cathédrale de Reims, sous le règne d'un successeur lointain d'Alaric.

Qu'est-ce que pratiquer le *droit*? C'est être fidèle à la parole donnée, jurée, écrite ; c'est ne pas déchirer des traités solennels comme des chiffons de papier sans valeur, sous prétexte qu'on est dans l'embarras, qu'étant acculé dans une fausse situation, on s'en tire comme on peut, et que le contrat gêne notre ambition.

Le *droit*, c'est respecter les biens, les membres, la vie des innocents, c'est être fidèle à la parole donnée, aux engagements pris; le contraire serait la fin de tous les contrats sociaux, la fin de toute sécurité. Il faudrait alors brûler tous les exemplaires de nos codes et rétablir celui qui était en honneur chez les brigands de la vieille forêt de Bondy! Qu'un homme innocent soit victime d'une catastrophe imprévue, c'est un malheur qu'on ne saurait empêcher ; que la loi de solidarité englobe les justes avec les coupables, c'est un fait redoutable devant lequel il faut s'incliner en gémissant ; mais couper le poignet à des enfants de trois ou quatre ans, c'est une infamie, une cruauté sans nom analogue aux pratiques d'un Sargon déjà cité qui crevait les yeux à ses prisonniers, leur amputait quelque membre, comme cela se fait encore dans certaines régions de la Turquie, ou dans l'ancien royaume de Behanzin ; c'est contraire au droit des gens. Priver, sans autre raison qu'une haine brutale, son semblable de ses biens, le chasser de sa pauvre demeure après l'avoir dépouillé, le séparer de sa femme et de ses enfants, obliger ceux-ci à quitter leur patrie sans savoir où diriger leurs pas, pour aller dans une terre étrangère dont ils ne savent pas la langue, chercher un abri contre l'intempérie des saisons et un peu de pain pour ne pas mourir de faim : cela, c'est la force primant le droit. Outrager des femmes

et les mutiler ensuite, cela, c'est la force contre le droit. Fusiller des otages innocents, placer devant le front de bataille des prisonniers, s'en faire un abri et obliger par là les Français à tuer d'autres Français, cela est une cruauté doublée de lâcheté : c'est la force primant le droit. Bombarder des villes sans défense, lancer des bombes sur des édifices religieux, incendier ou ruiner des cités ouvertes sans raisons stratégiques, comme on l'a fait pour Louvain, Reims, Soissons, Arras, etc., c'est pure sauvagerie. Qu'on se serve d'obus comme d'une grêle foudroyante pour détruire des casernes, des dépôts d'armes, des munitions, des trains d'approvisionnement ou de ravitaillement, c'est cruel assurément, mais légitime, étant donné le caractère de la guerre, mais se servir de ces moyens pour écraser des innocents, voilà qui est monstrueux et mérite les châtiments de Dieu. Qu'un officier, se trouvant près d'un blessé qui, à demi mort, se soulève un peu en comptant sur la pitié de son semblable, que cet officier, dis-je, au lieu de secourir un frère malheureux, lui tire un coup de pistolet et s'enfuie dans les ténèbres parce qu'on l'a aperçu, cet officier est-il chrétien ? est-il même un homme? n'est-il pas au-dessous de la brute? Voilà ce qu'on appelle la force primant le droit.

Peut-être, me dira-t-on, exagérez-vous ; les faits ne sont peut-être pas aussi atroces que vous l'affirmez. Pour n'être pas taxé de parti pris, je cite entre mille un article publié dans le journal *Le Temps* sur ce qui s'est passé en quelques points de la Belgique. L'article est signé Roland de Marès.

On pouvait supposer qu'après la destruction de Louvain et de Termonde, tout avait été dit dans cet ordre de choses et que ce qui fut commis dans d'autres villes n'était qu'une pâle réplique des scènes de pillage et de massacre vécues dans ces deux cités à jamais meurtries. Le récit de ce qui se passa à Dinant — récit fait par un témoin neutre à un journal neutre, le *Telegraaf*, d'Amsterdam, et que connaissent nos lecteurs — prouve que, contrairement à l'« excuse » allemande, Louvain ne fut pas un « accident » et Ter-

monde ne fut pas une « erreur ». Encore peut-on expliquer qu'à Dinant, les Allemands se sentaient tout près de l'attaque des Français, et que, dans leur rage aveugle, ils ont voulu châtier la ville où les troupes françaises leur infligèrent, au début de la campagne, un premier échec. Ailleurs, dans de malheureuses petites villes situées en dehors de la zone des combats, dans de pauvres villages perdus au fond des vallées, ils ont fait pis qu'à Dinant, sans la moindre provocation, sans chercher même un prétexte.

L'enquête faite par des fonctionnaires belges sur les événements qui se déroulèrent à Andenne le 20 août, établit que, ce jour-là, à six heures, alors que tous les habitants de la petite ville étaient enfermés chez eux, les soldats allemands se mirent à tirer dans les fenêtres et dans les soupiraux des caves. Au matin, les cavaliers parcoururent les rues en criant que les habitants devaient sortir ; ceux qui obéirent furent fusillés aux premiers pas qu'ils firent. Comme la plupart des habitants s'obstinaient à se terrer dans les caves, les soldats enfoncèrent les portes et les chassèrent à coups de crosse. Toute la population fut rassemblée place des Tilleuls, les femmes à gauche, les hommes à droite. Dans un groupe de 850 hommes, un colonel en prit trois, au hasard, et les fit fusiller. On en prit plus tard encore une quarantaine qui tombèrent sous un feu de salve. Les autres furent retenus comme otages — et, pendant trois jours, la petite ville fut pillée, saccagée. Deux cent cinquante tués, trente maisons incendiées à ras du sol pendant que les officiers prussiens se livraient à des orgies abominables, tel fut le bilan de l'occupation allemande à Andenne.

A Tongres, dans le Limbourg, on groupa les 10,000 habitants dans les rues, on les fit sortir de la ville. Quand ils rentrèrent, toutes les maisons étaient pillées. On prit des civils au hasard et on les fusilla, « pour l'exemple ». On mena ensuite les notables à l'hôtel de ville, la corde au cou, et les soldats de Guillaume II s'amusaient à serrer la corde, obligeant les prisonniers à de lamentables contorsions. On contraignit le procureur du roi à balayer les rues, le juge de paix et le substitut à nettoyer la place devant l'hôtel de ville.

A Tamines, bourg prospère de 5,800 habitants, dans le Namurois, les Allemands incendièrent 181 maisons. Ils ordonnèrent à 500 civils de se ranger sur la Grand'Place, et une première décharge des fusils en abattit un grand nombre. Un officier déclara alors aux hommes non atteints qu'ils pouvaient se relever; mais au premier mouvement qu'ils firent pour se redresser, les mitrailleuses furent dirigées contre eux. Ce fut un soldat portant le brassard de la Croix-Rouge qui acheva les blessés... Les cadavres demeurèrent étendus sur la place pendant vingt heures, puis on obligea un groupe de 200 autres civils à enter-

rer les morts dans une autre propriété privée. C'est à Tamines que deux hommes et une femme transportant un vieillard infirme furent tués en pleine rue et enterrés sur place.

Partout, en Belgique, ce fut le même système : on groupait toute la population sur un point donné, on fusillait un certain nombre de civils, on incendiait les maisons après les avoir pillées, le feu étant évidemment un moyen de dissimuler le vol.

Les brasiers étaient créés instantanément par des bombes spéciales en grès et en forme de carafon. Ces engins contiennent du phosphore dissous dans du sulfure de carbone, le tout étant baigné de benzine. Sous le choc, le carafon se brise, le sulfure de carbone s'évapore immédiatement, le phosphore s'enflamme et met le feu à la benzine qui crée le brasier. C'est ce que la science allemande a créé de mieux, paraît-il, pour l'affirmation de la puissance allemande dans le monde.

Qu'on ne dise pas que tout cela est le fait de soldats et d'officiers subalternes; des documents officiels établissent que les troupes impériales ont agi par ordre dans cette œuvre de destruction. Dans une proclamation adressée aux autorités communales de Liége et datée du 22 août, le général commandant en chef von Bulow, faisant allusion au sac d'Andenne dont nous parlons plus haut, dit : « C'est avec mon consentement que le général en chef a fait brûler toute la localité et que 100 personnes environ ont été fusillées. » A Hasselt, l'autorité militaire allemande obligea le bourgmestre à annoncer par voie d'affiches que, « dans le cas où des habitants tireraient sur des soldats de l'armée allemande, le tiers de la population mâle serait passée par les armes ». A Namur, le commandant de la place lança une proclamation, le 25 août, stipulant que les soldats belges et français qui aurait pu encore se cacher dans la place devaient être livrés immédiatement et ajoutant que « les citoyens qui n'obéiront pas seront condamnés aux travaux forcés à perpétuité en Allemagne ». Dans une lettre adressée au bourgmestre de Wavre, petite ville du Brabant, le lieutenant général von Nieber, exigeant une contribution de guerre de 3 millions, stipulait que « la ville de Wavre sera incendiée et détruite si le paiement ne s'effectue pas à terme utile, sans égards pour personne, les innocents souffriront pour les coupables ».

L'œuvre de ruine et de mort systématiquement accomplie par les Allemands en Belgique et dans le nord de la France, on ne la connaîtra jamais totalement. Il y a des abominations que l'on ne peut raconter; il y a des hontes que l'on ne peut constater, même dans des enquêtes officielles. Devant cette chose si grande qu'est le supplice d'un peuple, la haine elle-même demeure impuissante, et l'on ne peut que pleurer dans toute la détresse de l'âme. Roland de Mares.

Citerais-je encore un autre article à propos de Lille manquant de pain et de charbon? A l'humble demande du maire, mendiant de la farine pour ses concitoyens, le général von Heindrich, qui, ayant tout pris aux environs, réquisitionné tous les approvisionnements, laisse la grande cité sans pain et sans ressources, écrit au maire avec une sauvage ironie : « Monsieur le bourgmestre de Lille, adressez-vous maintenant à la Suisse si vous voulez manger. Rappelez-vous son rôle magnanime à l'égard de la ville de Strasbourg en 1870; en tout cas, l'autorité allemande ne saurait assumer de nourrir les civils aussi longtemps que l'Angleterre empêchera toute importation par la mer (1). »

Vraiment, les crimes reprochés à Israël par Amos et les autres prophètes dépassaient-ils ceux de ces prétendus défenseurs des droits de Dieu?

***

Je parle d'Amos et des prophètes d'Israël, parce qu'en Allemagne nous sommes en pays *bibliste*; on n'y est pas l'ennemi d'un certain esprit religieux — souvent sincère — et l'on ne serait pas fâché de justifier l'abus de la force en faisant appel à certains faits de l'Ancien Testament dont on altère le sens et la portée. A dire toute ma pensée, je crois aussi que le Dieu qu'invoquent nos ennemis est toujours le Dieu non dégagé de ses grossiers anthropomorphismes tel que se le façonnaient les vieux Sémites, plutôt que le Dieu des prophètes et surtout le Dieu de l'Evangile.

C'est sans trop de surprise que j'ai lu un essai de la justification de l'invasion de la Belgique tirée de la Bible. C'est un passage relatif au refus opposé par les Moabites aux Hébreux, qui trouvaient plus court et plus facile de traverser le territoire voisin pour arriver en Chanaan! Si cette citation n'est pas un simple jeu d'esprit, elle trahit chez son auteur une mentalité bien extraordinaire.

---

(1) Cité par L. LATAPIE dans l'*Express*.

Est-ce que par hasard nos ennemis se regarderaient sans rire comme la nation prédestinée? Est-ce que, sérieusement, ils regardent la France comme une terre de Chanaan qu'il leur faut à tout prix pour la régénérer? comme une terre à eux promise, terre riche, excellente, fertile, abondante en fruits, en moissons et en vignes? Est-ce qu'ils se croient de nouveaux soldats de Josué, ou des janissaires de Jéhu destinés à exterminer la race impie d'Achab et de Jézabel, c'est-à-dire la France? Que la Prusse étudie donc son passé et ses origines. Je ne dis pas avec de Maistre qu'elle est le crime de l'Europe, mais elle se ressent toujours de l'apostasie des chevaliers de l'ordre teutonique; elle a au fond de l'âme une aversion profonde pour le catholicisme, et son roi, dans une lettre écrite à l'une de ses parentes, lui reproche d'abandonner la religion protestante, et il ajoute qu'il a, lui, la haine du catholicisme. Cette lettre est dans toutes les mémoires.

Certes, nous sommes coupables et nous regrettons que la France officielle ne soit pas à l'unisson religieux de la majorité du pays, mais tout de même ses représentants ne sont pas des fils d'Achab et de Jézabel; ils ne nous obligent pas à adorer Baal et Astarté. En dépit de nos fautes, j'espère que, dans la balance de Dieu, le bien qui se fait chez nous fait incliner le plateau de la miséricorde et de l'amour.

***

Après le faux mysticisme, le mensonge.

Qu'on ne se méprenne pas sur ma pensée. En Allemagne, comme partout ailleurs, il y a d'excellentes gens, de bons catholiques, de bons protestants, édifiants pris individuellement, mais dont l'état d'âme, la mentalité intellectuelle a été en partie déformée. Le mensonge a contribué à fausser les esprits et les cœurs. Dans certains milieux sincèrement religieux, on n'est pas loin de nous

regarder comme des impies, des blasphémateurs dignes de tous les châtiments divins. Hélas! il est si facile et si commun, même chez les catholiques, de s'ériger en justiciers de Dieu. Aux yeux de certains groupes piétistes, nous sommes de vrais Amalécites, des Chananéens, des Hittites, des Phéréséens que Dieu a en abomination. Certes, nous sommes loin de dissimuler nos tares; souvent même nous nous faisons pires que nous ne sommes par bravade, légèreté, sottise, manque de sérieux, que sais-je encore? Mais n'y a-t-il d'Amalécites que chez nous? Les docteurs des universités allemandes sont-ils donc si orthodoxes? — Nons ne parlons, bien entendu, que des chaires de théologie protestante. — Ne sont-ils pas tous plus ariens que chrétiens? Combien y en a-t-il qui croient sincèrement, intégralement à la divinité de Notre Seigneur Jesus-Christ, à sa consubstantialité avec le Père, à la sainte Trinité? On se sert encore des mots chrétiens, mais à ces bons vieux mots un peu lourds, comme les appelait un de nos sophistes, on donne un sens rationaliste. C'est un achemimement vers le règne intellectuel de l'Antechrist, vers le naturalisme pur, vers cette époque dont Notre Seigneur disait à ses disciples : « Quand le Fils de l'homme reviendra trouvera-t-il encore de la foi dans Israël? »

De plus, on fait croire aux populations que nous sommes les auteurs de la guerre, que nous voulons la ruine de l'Allemagne; on cache soigneusement les pièces authentiques qui prouvent le contraire, ou on en altère le sens, on leur oppose des documents frelatés. On essaie, et non sans quelque succès, de tromper le monde entier; on a voulu tromper le Pape lui-même, à propos du bombardement sacrilège de la cathédrale de Reims En dépit des protestations indignées du cardinal Luçon, de ses vicaires généraux présents, des attestations d'innombrables témoins, nos ennemis soutiennent encore qu'ils ont lancé leurs obus parce que les Français s'étaient installés dans ses tours pour les bombarder de là! En dehors des témoi-

gnages irrécusables, on ne voit pas trop comment les Français auraient pu installer des batteries sur ces hauteurs.

Par malheur, ces mensonges répandus à profusion ont produit une impression fâcheuse dans les États neutres, et ce n'est guère qu'en ce moment que la vérité commence à se faire jour. Nous ne voulons pas cacher que des pays catholiques, dont nous attendions mieux, réservent leurs sympathies pour nos adversaires, sous prétexte que la France, ayant rompu ses relations officielles avec le Saint-Siège, n'a plus sa place dans le concert religieux des nations fidèles à l'Église. Quoi donc! Parce que, à la suite d'une déplorable erreur politique, le gouvernement français n'a plus, momentanément, de relations officielles avec la Papauté, on voudrait donner l'hégémonie religieuse, confier la défense de l'Église à un souverain qui hait le catholicisme, à un peuple qui crie : *Loin de Rome!* L'empire d'Occident reconstitué deviendrait le saint empire ROMAIN PROTESTANT ? A quoi songent donc ces grands politiques?

Mais l'Autriche, dit-on, la catholique Autriche?

En vérité, est-ce par amour de la religion catholique qu'elle a partie liée avec la Prusse? Nous sommes loin, très loin de demander son démembrement, voire son abaissement, mais pourquoi ne se dégage-t-elle pas des serres redoutables de son terrible voisin? Entraînée dans cette orbite pour y chercher la vie, ne s'expose-t-elle pas plutôt à y trouver la mort?

* * *

N. T. C. F., il nous en coûte de maudire; nous n'oublions pas la parole de Dieu : « La vengeance m'appartient : à moi de m'en servir. » Nous ne sommes pas de ces Juifs infortunés qui, arrachés à leur patrie et captifs sur les bords de l'Euphrate, demandaient avec la poésie de l'indignation que la tête des enfants de Babylone fût écrasée contre la

muraille; cependant, tout en faisant des exceptions qui s'imposent à des chrétiens et n'oubliant pas que Notre Seigneur a aboli la loi du talion, n'est-on pas en droit de demander à Dieu vengeance? On répand, vous le savez, à des millions d'exemplaires, adressés à tous les soldats allemands par un comité de femmes de Barnem en Westphalie, une courte brochure où sont condensés les cris de haine de nos ennemis : c'est du délire, de la folie furieuse qui va jusqu'au blasphème sous le vernis religieux. J'en cite un court extrait d'après un de nos journaux ; il est intitulé : *Haine ou amour.*

« J'ai vu sur sa croix Jésus-Christ — Qui est le père de tout amour, — Et qui sur la croix — Offrait encore son amour à ses ennemis. — Son doux visage me disait : — Allons, chante l'amour, ne hais pas. — Mais je me suis détourné. — J'ai pris ma plume dans ma main. — Et j'écris ceci : Je *hais*, Seigneur. — Du plus profond de mon cœur, je *hais*, Seigneur. — Et, te regardant en plein visage, je dis : — Ma *haine* ne cédera pas à ton amour. — ... Je *hais* mes ennemis jusqu'à la mort (1)... »

A ces cris sauvages, dont nous ne citons que quelques mots, n'avons-nous pas vraiment le droit de répondre par les imprécations inspirées du psaume 108e que nous récitons à none du samedi :

« Dieu de ma louange, ne garde pas le silence. — La bouche du méchant et du traître s'ouvre contre moi. — Il parle de moi avec une langue mensongère et il m'assiège de paroles de haine... — Que ses jours soient abrégés, qu'un autre prenne sa charge. — Que ses enfants deviennent orphelins et sa femme veuve, — Que ses fils aillent errer çà et là en mendiant, et quêter loin de leurs demeures en ruines, — Que le créancier s'empare de ce qu'il a, que des étrangers pillent ses épargnes, — Que personne ne lui vienne en aide, que nul n'ait pitié de ses orphelins, — Que

(1) Cité par le *Télégramme*.

sa postérité soit exterminée, que leur nom soit effacé à la prochaine génération, — Qu'on rappelle devant le Seigneur les crimes de ses pères, — Que le péché de sa mère ne soit pas oublié. — Qu'ils soient sans cesse devant le Seigneur, qu'il fasse disparaître leur souvenir de la terre. — ... Qu'il soit revêtu de malédiction comme d'un vêtement. — Qu'elle pénètre comme l'eau au dedans de lui, comme l'huile à travers ses os, — Qu'elle soit le manteau dont il l'enveloppe et la ceinture qui ne cesse de l'entourer... »

Non, Seigneur, nous ne demandons pas que toutes ces imprécations se réalisent sur nos frères ennemis, malgré leurs cruautés; cependant, puisqu'ils se vantent de ne vivre que de la Bible, qu'ils n'ont pas honte d'appliquer à la pieuse Belgique qu'ils ont écrasée le passage relatif au refus opposé aux Hébreux par les Moabites, pourquoi n'appliquerions-nous pas à ces hommes de proie les anathèmes qu'ils méritent si bien?

Extrait de la lettre pastorale de Mgr l'Évêque de Versailles. Carême 1915.

Si la France tombait, si seulement son étoile venait à pâlir, l'équilibre européen serait rompu, la civilisation perdrait sa délicatesse et sa grâce, il y aurait sur le globe une effrayante diminution de lumière et de chaleur, l'humanité serait atteinte dans les meilleures portions d'elle-même... et surtout, suprême catastrophe, l'Évangile subirait un recul... et quel recul! la sainte Église verrait lui manquer une de ses forteresses... et quelle forteresse!

N'oublions pas que depuis quinze siècles la France est au poste d'honneur du catholicisme. Il fallait à Dieu ici-bas un peuple missionnaire, c'est-à-dire un peuple à l'esprit assez ouvert pour chercher l'idéal, au cœur assez chaud pour s'en

éprendre, à l'âme assez ardente pour tout lui sacrifier, — un peuple assez artiste pour plaire, assez puissant pour s'imposer, assez grand pour se faire admirer, assez généreux pour se faire aimer, assez entraînant pour se faire suivre. Il fallait à Dieu... la France! Et, de fait, dans le passé, n'est-ce pas la France qui a été la meilleure servante de Dieu, de Jésus-Christ et de l'Église? Dans le présent, depuis cent ans, n'est-ce pas encore la France qui envoie partout ses missionnaires et ses religieuses, qui fait resplendir la foi catholique en Orient, qui a planté la Croix à Pékin et en Cochinchine, à Alger et à Tunis, sur les rives du Niger et du Congo? Fénelon écrivait en 1709, entre les heures sombres de Malplaquet et les heures glorieuses de Denain: « J'espère que Dieu sauvera la France, parce que, dans la conjoncture présente, la France est un grand appui pour la catholicité. » Cette parole n'a pas cessé d'être vraie. La France de 1915 est comme la France de 1709 « un grand appui pour la catholicité », le principal contrefort de l'édifice divin, la meilleure propagatrice du règne de Dieu dans le monde.

En tout cas, si elle venait à perdre son poste d'honneur à l'avant-garde du catholicisme, ce n'est pas l'Allemagne qui la remplacerait dans cette sublime fonction. « La Prusse, a dit de Maistre, est le péché de l'Europe », et le péché de l'Allemagne est d'avoir subi et accepté l'intoxication de la Prusse. Les Allemands prussifiés se sont mis à la remorque de Luther et de ses héritiers légitimes : Kant, Strauss, Haeckel, Nietzsche, Harnack, tous foncièrement anticatholiques. Nous les voyons à l'œuvre en Belgique et dans nos provinces du Nord. On dirait qu'ils ignorent les lois de la morale chrétienne, et même de la morale naturelle. Ils ne respectent rien ni personne, ni le caractère sacré des obligations internationales, ni la faiblesse des enfants et des citoyens inoffensifs, ni l'honneur des femmes, ni la dignité des prêtres, ni l'immunité des villes ouvertes et des propriétés particulières, ni la majesté des monu-

ments qui sont le patrimoine commun de l'humanité. Quoi qu'ils disent, ils ne sont pas, au vrai sens du mot, des civilisés. Comment seraient-ils des évangélisateurs, des missionnaires et des apôtres? Comment voulez-vous que l'Église fasse son œuvre avec un tel peuple, qui ne croit qu'à la force brutale et qui obéit machinalement à l'impulsion de ses faux intellectuels? Non, l'Allemagne luthérienne et prussifiée n'est pas, ne peut pas être dans le monde la servante et la messagère de la civilisation chrétienne.

C'est la France, la France catholique qui est le peuple élu de Dieu, ami du Christ, fils aîné et fidèle serviteur de la sainte Église! Il est vrai que, dans ces derniers temps, la France a semblé renier son baptême et rougir de son passé. On a cru qu'elle allait renoncer définitivement à sa vocation religieuse. Mais ce n'était qu'une défaillance momentanée et superficielle, une aberration qui ne venait pas de son âme profonde et qui ne pouvait pas durer. Sous la pression de la souffrance et du patriotisme, un grand souffle de vie supérieure s'est levé sur notre pays, et la France s'est rattachée tout de suite à la plus vieille et à la plus nécessaires de ses traditions, à sa tradition catholique.

Sur les champs de bataille, nos soldats chrétiens se sont révélés beaucoup plus nombreux qu'on ne pensait. Les neuf dixièmes prient. Mêlés à nos régiments, 25.000 prêtres dressent partout la croix et l'autel à côté du drapeau.

Nous réclamions des saints pour sauver la France, quelques gouttes de sang très pur pour laver nos souillures nationales. A-t-on jamais vu tant de morts héroïquement chrétiennes, tant de victimes innocentes volontairement immolées pour Dieu et pour la Patrie?

Nous étions déshabitués de la prière publique. Et voici que Paris s'est mis à genoux devant Dieu à Montmartre, à Saint-Étienne-du-Mont, à Notre-Dame, dans tous ses sanctuaires.

Ce qui s'est fait à Paris s'est fait en province, jusque dans

nos villages les plus humbles et les plus réfractaires en apparence au sentiment religieux. Les Évêques ont donné le signal et les populations ont suivi.

On prie dans les églises et l'on prie dans les familles pour le pays menacé, pour les soldats qui sont au combat, pour les blessés, pour les prisonniers, pour les morts. Sauf les exceptions prévues et inévitables, la France entière est en prière.

La France n'est pas un peuple ordinaire. Elle a des retours et des rebondissements inattendus. Elle est catholique de naissance, de vocation, de tempérament, d'atavisme et d'hérédité. Elle a traversé plus d'une fois dans sa longue histoire des crises d'apostasie; ces crises ont été souvent très aiguës, elles n'ont jamais été mortelles. A la première occasion, au premier danger, la France se retrouve telle qu'elle est née et telle qu'elle a grandi. Il semble que sans le catholicisme la France ne saurait se continuer elle-même.

Ne vient-elle pas de donner une preuve éclatante de sa vitalité religieuse? En l'espace de quelques mois, un déplacement de forces morales s'est produit à l'actif de la religion. La conscience nationale a repris soudainement son orientation normale, qui est l'orientation catholique. D'un jour à l'autre il y a eu quelque chose de changé dans notre cher pays qui s'est retourné vers Dieu, après l'avoir trop longtemps méconnu.

Cependant, ne nous faisons pas illusion : il faudra du temps avant que l'esprit chrétien pénètre et renouvelle tous les degrés de la hiérarchie sociale, avant que soit éliminé de notre sang tout le virus anticlérical qui nous empoisonne depuis un tiers de siècle, avant que soient baignées et assainies par la sève religieuse toutes les parcelles de la nation. Prêtres et fidèles, acceptons avec toutes ses difficultés et dans toute son envergure notre devoir patriotique. Nous avons, dès maintenant, une France parfaitement unie. Préparons une France parfaitement catholique. Nous y

arriverons peu à peu à force d'abnégation et de sainteté, avec la grâce de Dieu et la collaboration de tous les hommes de bonne volonté.

Réponse de l'Université catholique de Paris au manifeste des représentants de la science et de l'art allemands.

Quatre-vingt-treize « représentants de la science et de [illegible] ont adressé « un appel au monde civilisé » pour justifier les Allemands, et de la guerre qu'ils ont déclarée, et de la manière dont ils la font. « Il n'est pas vrai, disent-ils, que l'Allemagne ait provoqué cette guerre. Il n'est pas vrai qu'elle ait violé criminellement la neutralité de la Belgique. Il n'est pas vrai que ses soldats aient porté atteinte à la vie ou aux biens d'un seul citoyen belge, sans y avoir été forcés par la rude nécessité d'une défense légitime. Il n'est pas vrai que ses troupes aient brutalement détruit Louvain. Il n'est pas vrai qu'elle fasse la guerre au mépris du droit des gens. Ses soldats ne commettent ni actes d'indiscipline, ni cruautés. Il n'est pas vrai que la lutte contre ce qu'on appelle le militarisme allemand ne soit pas dirigée contre la culture allemande, comme le prétendent nos hypocrites ennemis. » Ils dema[illegible] qu'on les croie, car leur voix est « la voix de la vérité ».

Parmi les signataires du manifeste, nous avons relevé avec une douloureuse surprise les noms de quelques théologiens et professeurs attachés par leurs croyances à la religion catholique. Aussi, nous croyons accomplir un

devoir de notre fonction en formulant ici notre très expresse protestation contre les assertions de principes et de faits que les professeurs allemands ont cru pouvoir cautionner de leur signature et, en notre qualité de professeurs à l'Université catholique de Paris, au nom des Facultés de Théologie, de Philosophie, de Droit canonique et civil, de Lettres, de Sciences, groupées en cet établissement d'enseignement supérieur, nous affirmons que ces assertions sont contraires à la vérité et doivent être rejetées.

Nous ne rechercherons pas si cette protestation des représentants de la science et de l'art allemands est une œuvre d'art. Il est sûr qu'elle n'est pas une œuvre de science. La passion et le préjugé s'y montrent à découvert, excluant tout esprit critique. Ce que disent « les ennemis » ne sauraient être que « calomnies, mensonges, hypocrisie ». Seuls les documents d'origine allemande méritent créance. Il faut poser en principe, malgré le démenti des faits les plus palpables, que les soldats allemands ne commettent « ni actes d'indiscipline, ni cruautés ». Il est impossible qu'ils aient fusillé des vieillards et des prêtres désarmés, souillé ou mutilé de pauvres innocents; quand on ne peut nier les faits, comme la violation de la neutralité belge, l'incendie de Louvain ou de Senlis, le bombardement de la cathédrale de Reims, on rejette la faute sur les victimes. Pour preuve, l'affirmation des signataires doit suffire : leur voix n'est-elle pas « la voix de la vérité » ?

Eh bien, non! Votre voix est celle de l'erreur, d'une erreur que nous nous refusons à croire volontaire.

Et, pour prouver ce que nous affirmons, nous nous appuyons, nous, sur les documents diplomatiques publiés par les diverses puissances, sur des enquêtes conduites avec le plus grand souci de l'exactitude, sur ce que nous avons vu de nos yeux, documents qui établissent d'une façon péremptoire que l'Allemagne a prémédité la guerre et a fait échouer toutes les tentatives de conciliation;

enquêtes et constatations qui nous donnent le droit de protester de toutes nos forces, à la face du monde, contre les actes abominables par lesquels l'armée allemande a fait reculer la civilisation jusqu'aux invasions des barbares.

Bombarder des villes ouvertes; détruire systématiquement les usines et les habitations, soit en les bombardant sans nécessité militaire, soit en les incendiant méthodiquement avec des pulvérisateurs ou des pastilles fulminantes préparées à l'avance; lancer du haut des ballons sur les quartiers pacifiques des villes ouvertes des bombes qui blessent ou tuent des femmes et des enfants; contraindre des non-combattants et des femmes à marcher en tête des colonnes assaillantes afin de paralyser la résistance de l'adversaire; prendre des otages par centaines et les rendre responsables de violations du droit des gens dont ils sont entièrement innocents et qui, le plus souvent, ne peuvent être reprochées à aucun citoyen ennemi, puisque, ou bien elles sont totalement imaginaires, ou bien elles ne sont que le moyen suprême de légitime défense d'une population victime des pires attentats; fusiller ou emprisonner des prêtres qui n'ont d'autre tort que d'être les chefs moraux du peuple catholique, et des maires qui, scrupuleusement respectueux des lois de la guerre, se bornent à défendre leurs concitoyens contre les violences injustes et les pillages; usurper le drapeau de la Croix-Rouge pour transporter des soldats et des munitions, et bombarder au contraire les hôpitaux et les ambulances de l'ennemi couverts de ce drapeau protecteur; porter clandestinement les armes et déguiser en femmes des soldats qui ont caché leur fusil sous les plis de leurs jupons; lever les bras pour faire signe qu'on se rend et fusiller à bonne portée les soldats qui approchent sans méfiance; employer des balles dum-dum et des balles explosibles d'un poids inférieur à 400 grammes; achever les blessés; couvrir la haute mer de mines automatiques de contact qui « ne

deviennent pas inoffensives dès qu'elles ont rompu leurs amarres », et qui, par suite, exposent aux pires dangers la navigation pacifique : tous ces méfaits, *dont l'autorité militaire doit nécessairement accepter la responsabilité,* sont des violations manifestes de la loi des nations. On n'a pu justifier pour les excuser d'aucune provocation et le belligérant qui les a commises s'est déshonoré lui-même.

Le droit moderne de la guerre, chrétien dans ses origines, repose tout entier sur deux principes essentiels : le principe de la distinction entre les combattants et les non-combattants ; l'affirmation que la guerre n'autorise pas le belligérant à faire à l'ennemi le plus de mal possible par tous les moyens possibles. Notre implacable ennemi se met en révolte ouverte contre ces deux règles primordiales, et il est douloureux de constater que cette révolte n'est que le développement logique de son attitude au début des hostilités. N'a-t-il pas commencé la guerre en violant la neutralité de deux pays, le Luxembourg et la Belgique, dont il devait, par convention expresse, garantir l'indépendance et l'intégrité? Prétendre qu'il n'a fait que nous devancer, n'est-ce pas chose monstrueuse, alors que l'événement n'a que trop prouvé que notre frontière du Nord n'avait pas même été mise en état de supporter le premier choc de l'ennemi et que toutes nos armées étaient à l'Est?

De tels actes violent non seulement la loi humaine, mais la loi religieuse, car l'Église, à travers les âges, a, dans sa morale, déterminé les conditions de la légitimité de la guerre et les maximes qui s'imposent à la conscience des belligérants. Il appartient à des professeurs catholiques de rappeler que, dès le dixième siècle, l'Église, par la belle institution de la *Paix de Dieu*, poussa la première, — et avec quelle vigueur, — l'humanité vers l'acceptation de cette « discipline de la violence » qui fut pour elle un des progrès les plus méritoires et les plus bienfaisants. Déjà, à cette époque, les conciles de Charroux et de Narbonne proclamaient que les clercs, les vieillards, les femmes, *les*

laboureurs, devaient être soustraits aux entreprises du belligérant, et cette protection s'étendait aussi aux animaux de labour et aux moulins. Ainsi le travail était protégé en même temps que la faiblesse, et la force commençait de reconnaître la maîtrise du droit.

Renoncer à ces règles, détruire de parti pris les temples de la science, de l'art et de la religion, aller, comme il est arrivé dans plusieurs églises, jusqu'à des attentats à proprement parler sacrilèges, c'est retourner à la barbarie, c'est même sortir du christianisme, invoquât-on mille fois le nom de Dieu pour couvrir ses actes.

Enfin, sans condamner en bloc toute la culture allemande, ainsi que tendent à le faire croire les auteurs du manifeste, sans méconnaître en particulier les services rendus par la science et l'érudition germaniques, nous tenons cependant à montrer que les actes de violence contre lesquels nous protestons sont étroitement rattachés aux dangereuses doctrines dont l'Allemagne a été depuis un siècle le principal foyer. Que de fois l'Église mère et maîtresse nous a mis en garde par la bouche de ses pontifes Pie IX, Léon XIII et Pie X, contre les erreurs « d'origine étrangère », c'est-à-dire en fait germanique, qui tendaient à altérer, même dans des pays comme le nôtre, de religion catholique et de culture latine, la véritable et saine doctrine catholique ! On ne voit que trop aujourd'hui la conséquence de ces erreurs. La philosophie allemande, avec son subjectivisme de fond, avec son idéalisme transcendantal, avec son dédain des données de sens commun, avec ses cloisons étanches entre le monde du phénomène et celui de la pensée, entre le monde de la raison et celui de la morale ou de la religion, n'a-t-elle pas préparé le terrain aux prétentions les plus extravagantes d'hommes qui, pleins de confiance en leur propre esprit et se tenant eux-mêmes pour des êtres supérieurs, se sont cru le droit de s'élever au-dessus des règles communes, ou de les faire plier à leur fantaisie ?

Kant n'a-t-il pas posé en principe que chacun doit agir de telle sorte que ses actes puissent être érigés en règle universelle, laissant à la conscience individuelle le soin de juger si la condition est remplie?

Hegel n'a-t-il pas affirmé l'équivalence, ou l'identité du fait et du droit?

Nietzsche, quelques réserves qu'il ait faites sur la culture allemande, n'a-t-il pas, par sa théorie du surhomme, préconisé, avec un cynisme brutal, le droit de la force? Le matérialisme sans vergogne du monisme évolutionniste, le panthéisme latent ou explicite des philosophes idéalistes et des théoriciens subjectivistes de la religion, au service l'un et l'autre de l'orgueil germanique, n'ont-ils pas concouru à présenter dans l'Allemand le type le mieux réussi de l'espèce humaine, devant qui tous les autres n'ont qu'à s'incliner, le type en qui le divin a trouvé sa plus haute réalisation?

Produits eux-mêmes du tempérament intellectuel et moral des Allemands, tels que l'ont fait les quatre siècles écoulés depuis la Réforme protestante, ces principes ont à leur tour fortifié les tendances de ce tempérament, et leur influence s'est, plus ou moins, étendue à tous.

Pour les hommes d'action, un traité ne sera qu'un « chiffon de papier » que l'on déchire au gré de ses intérêts; chiffon aussi, le droit des peuples faibles qui ont le malheur de gêner le progrès d'un grand État; chiffon, toutes les restrictions apportées, dans la guerre, au droit illimité de la force; et, loin de s'excuser d'agir d'après de tels principes, ils s'en feront gloire, à l'image du plus grand d'entre eux, Bismarck.

Des hommes d'étude en viendront à laisser entendre que tout ce que disent les Allemands est vrai, que tout ce qu'ils font est juste; c'est la thèse des signataires du manifeste. Sachons-leur gré de ne l'avoir pas expressément formulée. Devant le monde civilisé, ils font profession de reconnaître le droit des gens et le droit de la vérité. C'est

un hommage implicite à la valeur, à la puissance de l'absolu, peut-être une concession aux catholiques dont on a obtenu la signature. Mais que l'on y prenne garde! Quand on prétend avoir raison à tout prix, quand on est si sûr de soi qu'il devient impossible de reconnaître ses erreurs et ses torts, quand on identifie ses propres idées avec le vrai, sa propre conduite ou celle des siens avec le juste, on n'est pas loin de méconnaître en pratique cet absolu que l'on admet en principe ; on le plie à soi au lieu de se régler sur lui et on se fait la mesure des choses.

Les signataires du manifeste ont bien voulu parler au monde comme des hommes à des hommes. Mais ils ont trop montré qu'ils ne savent ni voir les faits qui les contrarient, ni reconnaître le droit qui les condamne.

Au nom du véritable esprit scientifique, nous démentons leurs assertions ; au nom du véritable esprit chrétien, nous les réprouvons et nous les dénonçons.

Avec l'approbation de S. E. le cardinal-archevêque de Paris, chancelier de l'Université catholique, et au nom de tous les professeurs :

Le recteur : Alfred Baudrillart.

Le doyen de la Faculté de théologie : J. Bainvel.
Le doyen de la Faculté de droit canonique : A. Boudinhon.
Le doyen de la Faculté de philosophie : E. Peillaube.
Le doyen de la Faculté de droit ; J. Jamet.
Le doyen de la Faculté des lettres : H. Froidevaux.
Le doyen de l'École des sciences : E. Branly.

APPENDICES

Paroles de S. S. le Pape Pie X prononcées le 29 novembre 1911 au Consistoire où il imposa la barrette à treize nouveaux Cardinaux.

Le peuple qui a fait alliance avec Dieu aux fonts baptismaux de Reims se convertira et retournera à sa première vocation. Les mérites de tant de ses fils qui prêchent la vérité de l'Évangile dans le monde presque entier et dont beaucoup l'ont scellée de leur sang, les prières de tant de saints qui sont pressés d'avoir pour compagnons dans la gloire céleste les frères bien-aimés de leur patrie, la piété généreuse de tant de ses fils qui, sans s'arrêter à aucun sacrifice, pourvoient à la dignité du clergé et à la splendeur du culte catholique, par-dessus tout les gémissements de tant de petits enfants qui, devant les tabernacles, répandent leur âme dans les expressions que Dieu même met sur leurs lèvres, appelleront certainement sur cette nation les miséricordes divines. Les fautes ne resteront pas impunies, mais la fille de tant de mérites, de tant de soupirs et de tant de larmes ne périra jamais.

Un jour viendra, et Nous espérons qu'il ne tardera guère, où la France, comme Saül sur le chemin de Damas, sera enveloppée d'une lumière céleste, où elle entendra une voix qui lui répétera : « Ma fille, pourquoi me persécutes-tu? » Et sur sa réponse : « Qui es-tu, Seigneur? » la voix répliquera : « Je suis Jésus que tu persécutes. Il t'est dur de regimber contre l'aiguillon, parce que, dans ton obstination, tu te ruines toi-même. » Et elle, frémissante et étonnée, dira : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse? » Et lui : « Lève-toi et lave-toi des souillures qui t'ont défigurée, réveille dans ton sein les sentiments assoupis et le pacte de notre alliance *et va, fille première-née de l'Église, nation prédestinée, vase d'élection, va porter, comme par le passé, mon nom devant tous les peuples et devant les rois de la terre.* »

Lettre du Cardinal Secrétaire d'État de Sa Sainteté au Cardinal Archevêque de Paris.

Dal Vaticano, le 23 avril 1915.

Éminentissime Seigneur,

Vous n'ignorez pas quel douloureux retentissement ont eu dans le cœur du Saint-Père les désastres causés par la terrible guerre qui étend ses ravages sur l'Europe entière; Vous n'ignorez pas non plus combien Sa Sainteté s'est appliquée à faire tout ce qui était en Son pouvoir pour en adoucir les funestes conséquences, sans aucune distinction de parti, de nationalité, ni de religion.

Toutefois, il est bien naturel que la sollicitude du Père commun des fidèles se tourne de préférence vers ceux de Ses fils qui témoignent plus vivement leur respect et leur affection à Son égard.

Parmi eux méritent une mention particulière Ses Fils de France, les enfants de cette Nation qui, à juste titre, a été appelée la fille aînée de l'Église, qui donna toujours des preuves splendides de sa générosité pour les œuvres catholiques, spécialement pour les Missions, et qui présente en ce moment, et depuis plusieurs mois, d'un bout à l'autre de son territoire, à l'armée, comme dans les ambulances et les hôpitaux et jusque dans la moindre bourgade, des manifestations éclatantes de foi et de piété, dont le Saint-Père est grandement consolé.

Aussi est-ce à bon droit qu'au milieu de tant de maux, Sa Sainteté s'est sentie attirée avec une commisération particulière vers certaines populations de la France, plus durement éprouvées par le fléau de la guerre, au point que, malgré les efforts de la charité nationale et universelle, elles ont encore grand besoin de secours matériels et moraux.

Ému de leurs souffrances au plus intime de Son âme, le Souverain Pontife, tout en continuant d'adresser au Très-Haut des prières et des supplications pour obtenir la fin de cette ère de sang, sollicite instamment de la Bonté céleste, qu'Elle accorde aide et réconfort aux douleurs de cette partie si affligée du peuple de France.

A ces vœux et à ces prières, le Saint-Père désire joindre une attes-

ation sensible de l'affectueux intérêt qu'Il porte à ces populations malheureuses.

C'est pourquoi Sa Sainteté m'a chargé d'envoyer avec cette lettre, à Votre Éminence, pour être employée à leur soulagement, la somme de quarante mille francs, offrande assurément inférieure à l'étendue des désastres, mais qui du moins manifestera avec évidence le paternel empressement que, dans Son Auguste pauvreté, rendue plus étroite encore par la difficulté des temps actuels, le Vicaire de Jésus-Christ veut témoigner à la France, Sa fille bien-aimée. Et comme nous avons appris qu'il doit y avoir le Dimanche et le Lundi de la Pentecôte prochaine, au bénéfice des régions occupées, une grande souscription, par les soins d'un Comité constitué avec le concours de Votre Éminence, le Saint-Père se plaît à espérer que cet acte de Sa libéralité pourra servir de prélude à la générosité de tous les Français en faveur d'une initiative si chrétienne et si patriotique.

Heureux de penser qu'Il aura ainsi pour coopérateurs, dans la charité de la prière et de l'offrande, tous ses chers fils de France, rangés sous la conduite de leurs Évêques vénérés, l'Auguste Pontife invoque sur eux, avec toute l'effusion de Son cœur, l'abondance des récompenses célestes, et, comme gage des faveurs divines, Il accorde à Votre Éminence, à l'Episcopat, au Clergé et à tout le peuple de France la Bénédiction Apostolique.

Il m'est très agréable, Eminentissime Seigneur, de saisir une occasion aussi propice pour Vous renouveler l'expression des sentiments profondément respectueux avec lesquels je Vous baise humblement les mains et demeure,

de Votre Éminence,
le très dévoué et affectionné serviteur,
P. Card. Gasparri.

LISTE DES ECCLÉSIASTIQUES ET DES RELIGIEUX TUÉS A OU PAR L'ENNEMI

R. P. Argenton, François d' (S.J.).
Abbé Audoin (Angers).
— Arzel (Quimper).
— Aufèvre.
— Aubois, curé d'Hattonchâtel (Verdun).
— Accassat (Viviers).
— Augez, Adrien (Rédempt.).
— Accossot, Noël-Albert.
Frère François-Marie (M. Léon-Adeline).
Abbé Amiot, curé de la Jarne (La Rochelle).
— Abel (Saint-Dié).
— Armand, curé de St-Benoît (Valence).
— Anger (Evreux).
— Allouard, Lucien (Valence).
— Alexandre, curé de Musy-la-Ville (Evreux).
— Alquier, P.E. (Albi).
— Arnoult, Joseph (Nantes).
Frère Arsène (Rédempt.) (Paris).
R. P. Aucler, Paul (S. J.).
Abbé Arrivets, curé d'Orbesson (Auch).
— Andrieux, curé de Flaucourt (Amiens).
— Brun, curé de Mulhouse (Alsace).
— Buscoz (Grenoble).
— Barbaste, Maurice (Toulouse).
— Baniol, Marcel (Avignon).
Abbé Brusc.
— Ballot, J. B. (Clermont).
— Bellamy.
— Brégent, Pierre (Vannes).
— Béziat (Rodez).
— Borgoltz, curé doyen de Berry-au-Bac (Soissons).
— Blanchard, Louis (Orléans).
— Bony, Augustin (Rodez).
R. P. Bacon, Jean (Cistercien de N. D. des Neiges).
Abbé Bolte, Michel (Perpignan).
— Burgard, Louis-Edouard (Troyes).
— Barriquand, L.-A. (Lyon).
— Barbot, curé de Rehainviller (Nancy).
Frère Joseph Bahuon (Congrég. du St-Esprit).
Abbé Bouiller, J.-Marie (Lyon).
— Binet, Raymond.
R. P. Briner, Jean (Rédempt.) (Rennes).
Abbé Bachelard (Clermont).
R. P. Batteux, François, missionnaire du St-Esprit.
Abbé Buécher, Pierre (Alsace).
— Boudesseul (Laval).
— Borgoltz, curé doyen de Berry-au-Bac (Soissons).
— Bruy, Antonin (Digne).
— Beau, E. (Paris).
— Beckeinheimer.

Frère Beck, Jean (Père Blanc).
Abbé Borrel, Edmond (Paris).
— Brun, Antoine (Digne).
R. P. Burfin (Dominicain) (Grenoble).
Abbé Bories, Georges (Cahors).
— Bonnaud, Louis (Poitiers).
— Badin, Robert.
Frère Jean Berkmans (M. Jean Blauc), de la Ste-Famille de Belley.
Abbé Beckensteiner, J. (Lyon).
— Bourdiol, Siméon (Montpellier)
— Becquerel, Hippolyte (Beauvais).
— Bertrand, Aug. (Laval).
R. P. Buget, Maurice (S.-J.).
Abbé Belladen, G. (Aix).
— Berthet, Jacques (Annecy).
— Benoît, Albert-Jules (Paris).
— Bourdry, Louis (St-Claude).
— Bescond, J.-P. (Quimper).
Frère Léonce (M. Alex. Boussuge).
— Bauguin, Emile (Frère Mariste).
R. P. Blaise (M. Luc Babaqui, Capucin) (Toulouse).
Abbé Blanchard, Marie-Al. (Gap).
— Bertrand, Marcel (La-Rochelle).
— Béziat, Albert (Rodez).
— Burgard, E. (Troyes).
— Besnoux (St-Brieuc).
Frère Briquet, Jullien (Salésien de Don Bosco).
Abbé Birabent, J.-B., curé de Gand (Toulouse).
R. P. Bindler (Congrég. du St-Esprit).
R. P. de Blic (S. J.).
Abbé Bilande (Bouges).
Frère Albert-Joseph (M. Beauquin, Emile) (Scutari d'Asie).
Abbé Bertrand, Marcel (Angers).
— Bonduelle, Alfred (Lille).
Frère Henri (M. Baradat, Henri (des Ecoles chrétiennes).
R. P. Berthou (des Missions étrangères).
R. P. Brohan (des Missions étrangères.)
Abbé Braux, curé doyen de Longuyon (Nancy).
— Boudesseut (Laval).
R. P. de Billeheust, François (S.-J.).
Abbé Bouchez, Marius (d'Arras).
— Brachet, Othon (Lyon)
— Bonnefoy, J.-B. (Lyon).
— Bellanger, Georges (d'Angers).
— Bonnet (S. J.).
— Chénot, curé de Charey (Nancy).
— Charo.
— Chapey (Paris).
— Catteau, Emile,
— Clochard, Raymond (Toulouse).
— Camus, René (Versailles).
R. P. Crépienne, Louis (S. J.).
Abbé Charbonnel, Emile (Lyon).
— Comte, Hyacinthe (Viviers).
R. P. Crépieux (S.-J.).
Frère Carmoi, Père-Blanc.
Abbé Cléret (d'Arras).
— Comte (Grenoble).
— Charvériat, Marc (Lyon).
— Cohendet, Cohendet (Annecy).
Frère Crispin, capucin de Paris.
Abbé Commet, Henri (Paris).
— Cozic, Yves, congrég. du St-Esprit.

Abbé Cord'homme, Bernard.
— Cochard, Paul (Orléans).
— Corven, Auguste (Vannes).
— Cavalié (Rodez).
— Chamoux, L.-J.-J. (Annecy).
— Chaptal, Marcel (Mende).
— Capron, Gabriel (Arras).
— Courtiol (Montpellier).
— Clément, Claude (Lyon).
— Curvelier, Emile, congrég. du St-Sacrement.
Frère Robert, M. Chaudron, Bernard, trappiste.
Abbé Carles J.-B. (Angoulême).
— Caillaud, Alph. (Angers).
— de Clerck, curé de Buecken.
— Charo.
— Chalvidan, Léon (Mende).
— Cavaillés (Albi).
— Chaumet, Alexis (Autun).
— Chabot, curé de Forêt, (Lille)
— Choquet, Léon (Beauvais).
— Chaumeil, René (Clermont).
— Caillau, Mathieu, curé de Goutz (Auch).
— Chiron, Henri (Luçon).
R. P. Cussin, missions étrangères.
Abbé Cazin, curé de Grand-Failly (Nancy).
— Calba (Nancy).
— Cornet, Joseph (Arras).
— Chuette, Robert (Versailles).
— Demolis, (F.-M.) (Annecy).
— Dudrupt, Léon (Saint-Dié).
R. P. Dirberger dominicain de Saulchoir.
Abbé Depardon, Edouard (Paris).
— Delbecque, curé de Maing (Cambrai).
— Dechaume, Georges (Meaux).
— Danset, Joseph (Lille).
— Duret, François (Annecy).
— Degouey, Joseph (Bayeux).

Abbé Denis, Claudius (Lyon).
R. P. Doucet (S.-J.).
Frère Valentin, M. Delattre, Alphonse, rédemptoriste. (Lille).
— Dandonneau, Moïse (La Rochelle).
— Doumenc (Carcassonne).
— Daugé (Aire).
R. P. Demoustier, Emman. (S. J.).
Abbé Décourt, Georges (Poitiers).
— Desgaches, J.-Marie (Lyon).
— Daugé, Auguste (Aire)
— Durand, Victor (Lyon).
— Delmont, E. (Paris).
— Degand, Alfred, (Arras).
— Delmont, E. (Saint-Flour).
— Dissard (Paris).
— Décréaux (Autun).
R. P. Du Pierreux (S.J.) Brabant.
Abbé Delagrange, Maurice (Chambéry).
— Deschanet, Marcel, missionnaire du Sacré-Cœur.
Frère Delavalle, novice dominicain.
Abbé Druet, curé d'Acor.
— Dossogne, curé de Hockay.
— Docq.
— Delorme, Victor (Luçon).
— Delmas, C. P. (Bordeaux).
— Delbos, Louis (Avignon).
— Delpous, Édouard, mission. congrég. du St-Esprit.
R. P. Deslandes, Jean (S. J.).
Abbé Desmoulins, Étienne (Beauvais).
— Degand, Alfred (Arras).
— Dupont, Cyr (Arras).
Frère Delmas, Marius-J.-B. (des Écoles chrétiennes).
— Déchavanne, Honoré (Lyon).

Frère Domergue, Paul (Lyon).
R. P. Escalère, Fernand (P. du St-Esprit).
— Estrangin, Alexandre (S.J.).
Frère, Évangéliste (capucins de Paris).
Abbé Enault (S. J.).
— Ehienspiller (S. J.).
— Fumey.
— Finot.
— Fougère, Charles.
— Fauré-Gignoux.
— Filley.
— Forir.
Frère Fridolin (Institut St-Gabriel).
Abbé Fustier, Joseph (Lyon).
— Falconnet, Charles (Annecy).
— Fouque, Donat (congrég. du St-Esprit).
— Fiégel, Alphonse.
— Faive (Nancy).
— Foulon, Alfred (Laval).
— Faraud, André, curé de Bords (La Rochelle).
— Foucault, Henri (Meaux).
— Faverjon, Claude (Lyon).
— Gavard (Annecy).
R. P. Guigue (S. J.).
Abbé Gayon, Emile.
— Granier, Louis (Valence).
— Grandet.
— Gaulon, Henri (Nevers).
R. P. Gléonec (P. du St-Esprit).
Abbé Gavard (Montpellier).
— Gléhello I.-M. (Vannes).
— Grandgérard, Gaston (Verdun).
— Guitton.
— Gosset, Henri (Soissons).
— Génu (S. J.).
— de Gailhard-Bancel (S. J.).
Abbé Gros, Francis (Le Mans).
— Gathier, Joseph (Lyon).
— Gauroy I.-F. (Châlons).
— Gastesoleil, I. (Périgueux).
— Gerey (chartreux).
— Guignard, Raymond (Meaux).
R. P. Grenier, Epiphane (S. J.).
Abbé Gibault, Ernest (Paris).
— Gervais, Joseph (Paris).
— Goutard J.-C. (Lyon).
— Galland, Marcel (Grenoble).
— Gerard, Paul (Amiens).
— Granger, Jean (congrég. des P. du S.-C. de J.).
— Grangette, Antoine (Le Puy).
Frère Bénédict, M. Gau, Pierre.
R. P. de Gironde (S. J.).
— Galaup, Marius (Toulouse).
— Gutzwiller, Georges (Besançon).
— Gilbert, Joseph (Moulins).
Abbé Gautier, Joseph (Blois).
— Gille, curé de Couvin ?
R. P. Gillet, bénédictin.
Abbé Georges, curé de Tintigny ?
— Glouden, curé de Latour (Verdun).
— Giraud, Emmanuel.
— Gallay, Maurice (La Rochelle).
Frère Félix-Joseph M. Gigaud (Institut St-Gabriel).
Abbé Girod, Charles (St-Claude).
Frère Goïty, Sixte-Marie (Frères de l'Instruction chrétienne).
Abbé Gauroy, Jean (Châlons).
— Gandy (Meaux).
— Grandgérard, Gaston (Verdun).
— Gasq (Rodez).
— Grenier (S. J.).

Abbé Guffroy (Soissons).
— Gallois, Albert (Verdun).
— Guibert (S. J.)
— Hennequin, curé de Marthil (diocèse de Metz).
— Hilleriteau, Félix.
— Huftier, Marcel (Cahors).
— Houdoyer, J.-B.
— Heydon, J.-M. (Quimper).
R. P. Hinard, Edouard (Missionn. du S.-C.).
Abbé Hotlet, curé des Alloux ?
Frère de Henaff, Pierre (Salésien de Don Bosco).
Abbé Hoybel, Jean (Paris).
— Héricourt, Edmond (Arras).
— Herrengt (Arras).
— Hastey (S. J.).
— Humbert (S. J.).
— Imparato, A.-M. (Montpellier).
— Jeanjacques, curé d'Archiac (La Rochelle).
— de Johannis, Yves.
— Jeanpierre, curé de Saulcy-s.-Meurthe (St-Dié).
Frère Joseph, Rédemptoriste.
Abbé Jourlin, Raoul (Lyon).
— Jordan, Pierre (Paris).
— Jaslier, Victor, curé de Domfront (Le Mans).
Frère Jeanmaire (Rédemptoriste) (St-Dié).
Abbé Jacoby, Charles (Lyon).
— Jacques.
— Janssen, curé d'Heure-le-Romain ?
R. P. Jules (Carmes déchaussés).
Frère Juge, Félix (Oblats de St-François de Sales).
— Jacquier, André (Bénédictin) (Nantes).
— Joliot, Léon (Troyes).
— Jourdan, Emile (Mende).
Abbé Jacob, curé de Lexy (Nancy).
— Jouve, Barthélemy (Lyon).
— Kupperschmitt, Pierre (Paris).
— Kerjean, Ernest (Quimper).
— Krotz (Soissons).
— Lavergne, Claudius (Paris).
— Lidy, Paul.
— Le Tohic, Pierre (Vannes).
— Lahache, curé de la Voivre (St-Dié.)
— Luchat, Jean (Limoges).
— Lenain, curé de Louvroil (Lille).
— Le Roy, François (Vannes).
— Laurens.
— Laperrousaz, Jules (Lyon).
— Le Tobic (La Rochelle).
— Lelièvre.
— Le Chevalier, Francisque (Paris).
Frère Lesage, Donat (Assomptioniste.)
Abbé Leson, Jules.
— Lespinasse, Emile (Tulle).
— Léger, François (Clermont).
— Lehodey (Coutances).
— Laurent (Langres).
R. P. Laurent, Henri (Missionn. de N.-D. de Sion).
Abbé Lefèvre, Joseph (Versailles).
— Laforgue, V.-B. (Toulouse).
— Laisné, Louis (Coutances).
— Lauraire (Mende).
— Legué, Julien (Chartres).
Frère Hermann, M. Laussel, J.-M. (Prémontrés).
Abbé Loriod, Emile (Besançon).
— Leguéré, Charles (Blois).
— Le Chanu (St-Brieuc).
— Laurans, Albert (Rodez).
— Lhériau, Alfred (P. du St-Sacrement, Nantes).

Abbé Lemaître (S. J.).
— Legrand (S. J.).
— Labéye, curé de Blegny-Trembleur?
— Lemoine, Victor (Bourges).
— Lemaître, Jules (Evreux).
— Lesage, Paul (Paris).
— Lagrue, René (Chartres).
— Lataste, Pierre (Bordeaux).
— Lantiaux (St-Dié).
— Leguéré, Charles (Blois).
Frère Bernard, M. Lefebvre, Louis (Capucins, Paris).
Abbé Lagarrigue (Missions étrangères).
— Lange, Louis (Orléans).
— Lenfant, Paul (Arras).
— Lamy, Henri (St-Claude).
Frère Jean-Marie, M. Lincy (Missonn. du St-Esprit).
Abbé Meunier, Alfred (Troyes).
— Monbru.
— Marquis, Emile (Mende).
— Mélandre.
— Marchand, Paul (Versailles).
Frère Michée-Marie (Institut St-Gabriel).
Abbé de Mesnildot.
— Morel, Alix (Verdun).
— Morice (Châlons).
— Mathieu, Alphonse-Marie, curé d'Allarmont?
R. P. de Moustier, Emmanuel (S. J.).
Abbé Manent (Sens).
— Mermet, Joseph (Grenoble).
— Marie, P.-L.-M.
— Maury (Carcassonne).
— Moreau, Paul-Emile (Chartres).
— Marquis (Lille).
— Maillet, Georges (Mans).
— Marraud (Paris).

Abbé Mandin (Bordeaux).
— Moreau (Chartres).
— Mennesson, Paul (Cambrai).
— Magnien, Louis (Besançon).
— Moenner, Yves (Quimper).
— Mandin, Paul (Bordeaux).
Frère Martin (Trappiste).
Abbé Mauger, Gaston (Blois).
— Martin, André (Blois).
— Mahé, Charles (Orléans).
— Maignien (Belfort).
— Michelon, Marius (Moulins).
— Murigneux, L. (Lyon).
— Martin, Arsène (Viviers).
— Martin, L.-B. (Autun).
— Morlon, Charles (Tours).
— Mathevet, René (Viviers).
Frère Zacharie (M. Morel, Jean, de la Ste-Famille de Bellay).
Abbé Ménard, A.-E.-V. (Missions étrangères) (St-Brieuc).
Frère Arthérac Martin (M. Martin des Augustins de l'Assomption).
R. P. Masson, Georges (Dominicain).
— Mennesson, Gonzague (S.-I.).
Frère Lucien (M. Mallet, Léon, des Frères du S.-C.).
Abbé Maréchal.
— Manery, curé de Glavenas.
R. P. Masson, Georges (Dominicain).
Abbé Morand, Jean (Annecy).
— Meunier, Maurice (Séez).
— Ménéteau, Georges (Versailles).
— Michot, François (Nevers).
Mgr Mangin, curé doyen de Stenay (Verdun).
Abbé Meunier, Pierre.

R. P. Moussié, Joseph (Pères Blancs).
Abbé Mamias, curé de Vandières (Nancy).
— Michelet, L.-A. (Limoges).
— Mabilat, Maurice (Bourges).
— Morellon, Joseph (Lyon).
— Moncé, Louis (Châlons).
— Magne (Rodez).
Frère Gilles (abbé Meulis) (Perpignan).
— Mazaud, Victor (Tulle).
— Mallet, Joannès (Lyon).
— Nicolas, Pierre (Valena).
— de Neuillac.
R. P. Neyrand, Guy (S. J.).
Abbé Nigon, Alfred (Rodez).
— Naude (Bayonne).
R. P. Nicolas (Prémontré).
— Norroy, curé de Brainville (Nancy).
Abbé Olivier, Jules (Montpellier).
R. P. Omez (Dominicain).
Don Orcinolo, Vincenzo, Prêtre de la Mission.
R. P. Orjubin, Claude (Cistercien).
Abbé Obaton (Arras).
— Pasquelin, Léon (Nevers).
— Priez.
— Paulus, J.-E. (Nancy).
— Piédalos, Ferdinand (Lyon).
Frère Péron, Pierre (Congrég. du Saint-Esprit).
Abbé Pauty, Paul (Tulle).
— Potin, Henri (Quimper).
— Pennier, Albert.
— Peillex, X. (Annecy).
— Poisson, Alexis (Paris).
Frère Piolet, J.-M. (Oblat de Marie-Immaculée).
Abbé Poncet, Émile (Nancy).
— Perret (Paris).
Abbé Piveteau (Nancy).
— Piet (Nancy).
— Pinard (Nantes).
Dom Puyade, Julien (Bénédictin).
Abbé Porsmoguer, Jean (Quimper).
— Perrier, Ernest (Nevers).
— Péterlé, Edmond (Dijon).
— Pégeot, Jooeph (Besançon).
R. P. Perrin, Camille (Eudiste).
Abbé Pouységur (Aire).
R. P. Paradis (S. J.).
Abbé Prudhon, Roger (Besançon).
— Payen (Sens).
R. P. Pays, Auguste (Missionnaire du S.-C.).
— Piron, Maurice.
Abbé Pouvreau, Samuel (Luçon).
— Portefaix, Antoine (Saint-Flour).
— Paravey, Edouard (Chambéry).
— Pellé, René, curé des Maisons (Troyes).
— Pain, Louis (Mans).
— Perret, Jean (St-Jean-de-Maurienne).
— Piéret (Reims).
— Poskin, curé de Surice.
— Pollart, curé de Roselies.
— Pommois, curé doyen d'Esternay (Châlons).
R. P. Peillon, Lazare (Bénédictin).
— Pasteau (S. J.).
— Papin (Missions étrangères).
Abbé Persyn (Nancy).
— Proust, Albert (Chartres).
— Perrin, Paul (Salésien de Dom Bosco).
— Poulain, Hildevert (Arras).
— Pruvost, Procope (Arras).
— Pagnier, Maurice (Arras).
— Pasquelin, Léon (Nevers).

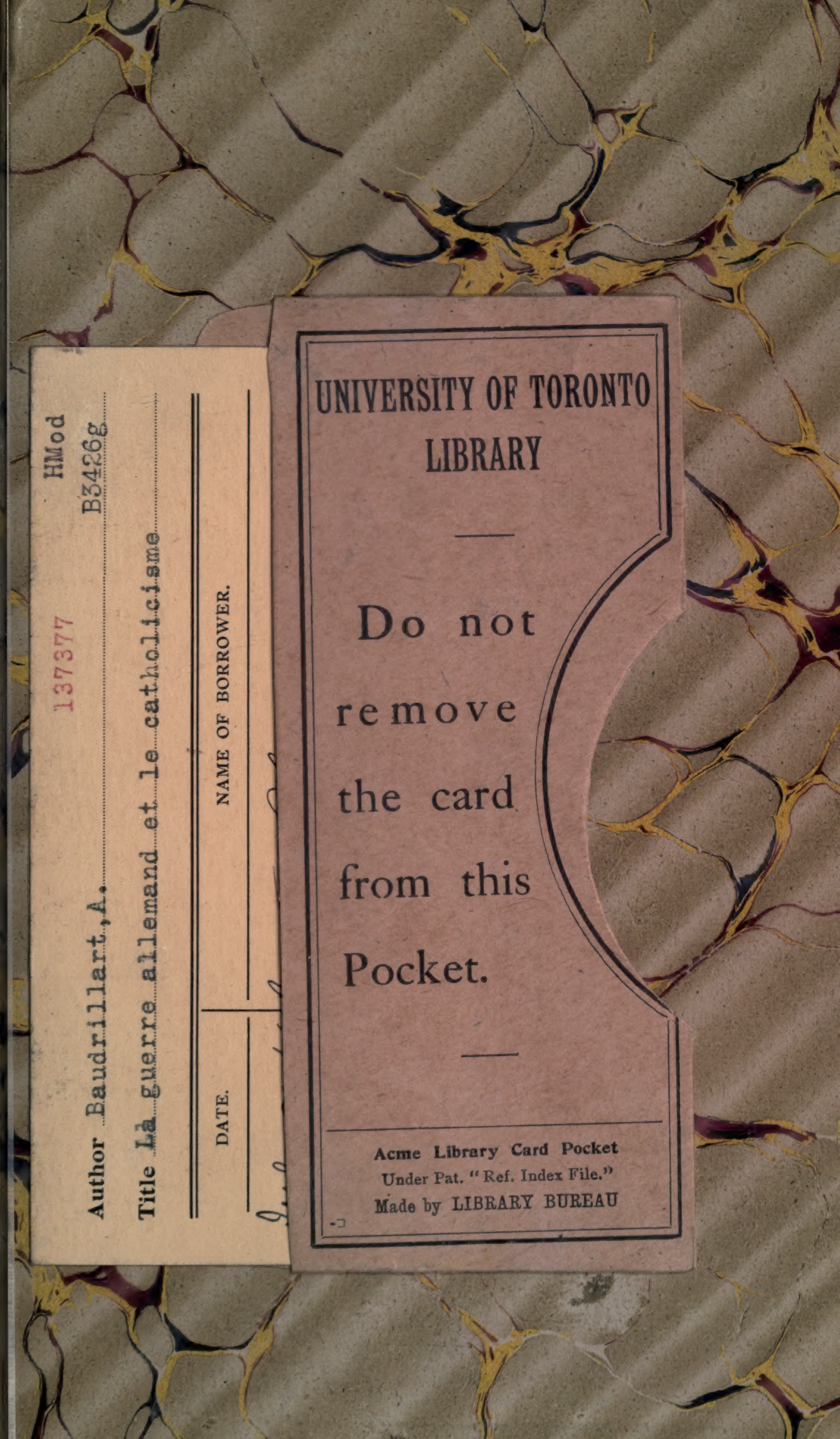
Abbé Pellé, René, curé des Maisons (Troyes).
— Philippot, curé de Bettancourt (Châlons).
— Prévost, Robert (Bourges).
— Poux (Rodez).
— Perrin, Jean (Lyon).
— Pialat (S. J.).
— Queneau, Julien (Tours).
— Quesson, Joseph (Angers).
— Quillicini (Marseille).
— Robert, Léonce.
R. P. Raedlé (Pères Franciscains).
Abbé Roze, Ed. (Lyon).
— Rochon du Verdier, Serge (Annecy).
R. P. Ricklin, Maurice (Trappiste)
— Rey, François (Annecy).
— Roy, Ernest (Paris).
— Rouzeire, Augustin (Mende).
Frère Régis, Dominique, Bénédictin.
Abbé Rood.
R. P. de la Rouvière (S. J.).
Abbé Reusonnet (Périgueux).
— Rousseau, Lucien (Nevers).
Frère Louis-Clément, M. Rousseau, J.-B.
Abbé Robert, curé de Cutry (Nancy).
— Royer, André (Versailles).
— Rollin (Meaux).
— Roux, Marius (Mende).
— Renaudin, curé de Viviers (Nancy).
— Ricque, Richard (Arras).
— Rodes, Alexandre (Saint-Flour).
— Rault, Alfred, curé de Noyelles-Godault (Arras).
— Roux (S. J.).
— Roger (S. J.).
— Rouelle (S. J.).
Abbé Salat, Étienne (St-Flour).
— Saint-d'Arpaion, Étienne.
— St-Aubert, curé d'Haucourt (Cambrai).
R. P. Sébastien (Trappiste).
— Savey, missionnaire.
Abbé Ste-Marie (Bayonne).
— Sesboüé.
— Sergent, Pierre (Vannes).
R. P. Soudé (Dominicain).
Abbé Seguin, curé de St-Rome-de-Dolan (Mende).
— St A.-I., curé de Campigny (Bayeux).
— Sicot (Amiens).
— Segonds, Albert (Paris).
— Sevrette, J.-B. (Arras).
— Schlögel, curé d'Hastières (Namur).
— Sommelet (Missions étrangères).
— Septfonds (Montauban).
— Spoden (Paris).
— Steux, Henri (Arras).
— Saquet, Hyacinthe (Nevers).
— Sauvage, J.-B., curé de Billy-Montigny (Arras).
— Salat, Gabriel (Saint-Flour).
— Thiéry, curé de Gondrecourt (Nancy).
— Treussier, Joseph (Quimper).
— Thiriet, curé de Deuxville (Nancy).
— Tropel, Noël (Grenoble).
R. P. Thélier, Marcel (S. J.).
Frère Toulemonde, A.-I. (Pères Blancs).
Abbé Touche (Chartres).
— Tonneau (Belley).
T.C.F. Camille, M. Thiolier, Émile (Frères des Écoles Chrét.)
Abbé Thiébaud, Henri (Paris).

Abbé Tesserand, Georges (Blois).
Frère Dizier, M. Tarrare, Joseph (Ste-Famille de Belley).
Abbé Talabardon (Quimper).
— Thomas, Joseph (Vannes).
— Thiélen, curé de Haccourt.
— Tromeur, Gustave (Quimper).
— Tinturier, Jean (Blois).
— Thury (Pamiers).
— Tabarly (Albi).
— de Tarnay (Nantes).
— Urguet de Saint-Ouen, Louis (Paris).
— Warenghem, Abel (Arras).
— du Verdier (Paris).
Frère Viel, Benoît (Prémontré).
Abbé Verquerre, curé de Drocourt (Arras).
R. P. Véron (S.-J).
Abbé Vaysse (Lyon).
— Viard, P. (Grenoble).
— Verrion (Nice).
— Valade (Meaux).
— Vignal (Lyon).
— Venisse, Gabriel (Rennes).
Abbé Vallière (Arras).
R. P. de Vrégille, Bernard (S. J.).
Abbé Vallière, Paul (Arras).
Frère Vaillant, Joseph (Capucins).
Abbé Vatan (Dijon).
— Vignais, Louis (Angers).
Frère Vialettes (Frères des Écoles Chrét.).
— Varron (Nantes).
Frère Vanara, Charles (clerc de St-Viateur).
R. P. Dom Vignau (Bénédictin).
— Wagnon, Anatole (Salésien de Dom Bosco).
Abbé Viala (Missions étrangères).
— Veillet (d°).
— Vouaux (Nancy).
— Villeneuve, Maxime (Poitiers).
— Vallens, Léon (Arras).
— Vernet, Joseph (Lyon).
— Villamana, Maurice (Agen).
Mgr Walvarens (Tournai).
Abbé Zenden.
— Zahn.

TABLE DES MATIÈRES

Paris. — Imp. Paul Dupont (Cl.). 413.6.15




HMod
B3426g
137377
Author Baudrillart, A.
Title La guerre allemand et le catholicisme
DATE.
NAME OF BORROWER.
UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
Do not remove the card from this Pocket.
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU

